

Cote du document: GC 35
Date: 15 juin 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Cœuvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Conseil des gouverneurs

Rapport sur la trente-cinquième session

Rome, 22-23 février 2012

Table des matières

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
1. Ouverture et travaux de la session	1-16	1-3
A. Ouverture et travaux de la session	3	1
B. Ordre du jour et documentation	4	1
C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs	5	1-2
D. Séance inaugurale de la session	6-11	2-3
E. Discours du Président du FIDA	12	3
F. Tables rondes de haut niveau	13	3
G. Événements de premier plan	14	3
H. Déclarations générales	15	3
I. Clôture de la session	16	3
2. Décisions prises par le Conseil des gouverneurs	17-33	4-7
A. Demandes d'admission en qualité de membre non originaire	17	4
B. Rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA	18	4
C. Neuvième reconstitution des ressources du FIDA	19	4
D. États financiers consolidés du FIDA pour 2010	20	4
E. Budgets administratif et d'investissement du FIDA et budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012	21	4
F. Révision du Règlement financier du FIDA	22	4
G. Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2011	23	4
H. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration	24-30	5-6
I. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	31	7
J. Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020	32	7
K. Questions diverses	33	7
3. A. Comptes rendus analytiques	34-396	8-72
(y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)		
i) Première séance – 22 février 2012	34-193	8-32
ii) Deuxième séance – 22 février 2012	194-275	33-48
iii) Troisième séance – 23 février 2012	276-396	49-72
B. Événements parallèles par région	397-422	73-81

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
C. Autres déclarations générales		82-110
Angola		82-83
Austriche		84-85
Cap-Vert		86-87
République démocratique du Congo		88-89
Estonie		90
Guinée		91-92
Haïti		93
Japon		94
Lesotho		95-96
Népal		97
Niger		98-99
Perou		100
Seychelles		101-103
Somalie		104
Soudan du Sud		105
Émirats arabes unis		106-107
Royaume-Uni		108-109
Uruguay		110
4. Déclarations et allocutions spéciales		111-142
Allocution d'ouverture de Madame Marie-Josée Jacobs, Présidente de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA		112-113
Allocution de bienvenue prononcée par le Président du Fonds international de développement agricole, Kanayo F. Nwanze, à l'occasion de la visite de Son Excellence Paul Kagame, Président de la République du Rwanda		114
Discours liminaire de Son Excellence Paul Kagame, Président de la République du Rwanda		115-117
Discours de Kanayo F. Nwanze, Président du Fonds international de développement agricole,		118-123
Allocution de bienvenue prononcée par le Président du Fonds international de développement agricole, M. Kanayo F. Nwanze, à l'occasion de la visite de Son Excellence Mario Monti, Premier Ministre de la République italienne		124
Discours liminaire de Son Excellence Mario Monti, Premier Ministre de la République italienne		125-128

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
Message de Son Excellence Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, prononcé en son nom par Son Excellence Joseph Nyuma Boakai, Vice-Président de la République du Libéria		129-132
Discours liminaire prononcé par Son Excellence Andrea Riccardi, Ministre de la coopération internationale et de l'intégration de la République italienne		133-136
Synthèse des délibérations de la quatrième réunion du Forum paysan		137-139
Allocution de M. Kanayo F. Nwanze, Président du Fonds international de développement agricole, à la séance de clôture de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs		140-141
Discours de clôture de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs, prononcé par le Vice-Président Son Excellence Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo		142
 Annexes		
I. Délégation à la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs		143-235
II. Ordre du jour et programme des activités		236-239
III. Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-cinquième		240-241
IV. Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-cinquième		242-259

Chapitre 1

Ouverture et travaux de la session

1. La trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 22 et 23 février 2012. La liste des participants figure en annexe I.
2. Le Conseil a tenu au total trois réunions, dont les comptes rendus analytiques sont présentés à la partie A du chapitre 3.

A. Ouverture de la session

3. La session a été ouverte par Son Excellence Clémentine Messina, présidente sortante du Conseil des gouverneurs et Gouverneur du FIDA pour la République du Cameroun.

B. Ordre du jour et documentation

4. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour, que l'on pourra trouver en annexe II avec le programme des activités. La liste des documents soumis au Conseil est fournie en annexe III. Les résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs figurent en annexe IV.

C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs

5. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, un nouveau Bureau du Conseil a été élu, parmi les Gouverneurs, pour un mandat de deux ans. Les résultats de l'élection ont été les suivants:

Présidente: Son Excellence
 Marie-Josée Jacobs
 Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du
 Grand-Duché de Luxembourg

Vice-Présidents: M. Bambang Brodjonegoro
 Directeur
 Politique des relations internationales
 Département de la politique fiscale
 Ministre des finances
 de la République d'Indonésie

 Son Excellence
 Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo
 Ambassadeur
 Représentant permanent des États-Unis du Mexique
 au FIDA

Bureau du Conseil des gouverneurs



Son Excellence Marie-Josée Jacobs, Gouverneur pour le Grand Duché de Luxembourg, Présidente nouvellement élue du Conseil des gouverneurs, et Son Excellence Clémentine Ananga Messina, Présidente sortante du Conseil des gouverneurs



Son Excellence Marie-Josée Jacobs, Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du Grand-Duché de Luxembourg



M. Bambang Brodjonegoro, Directeur, Politique des relations internationales, Département de la politique fiscale, Ministère des finances de la République d'Indonésie



Son Excellence Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo, Ambassadeur Représentant permanent des États-Unis du Mexique au FIDA

D. Séance inaugurale de la session

6. Son Excellence, Marie-Josée Jacobs, Gouverneur du Grand-Duché de Luxembourg, et Présidente du Conseil des gouverneurs, a prononcé une déclaration introductive. Le texte intégral de sa déclaration est reproduit au chapitre 4.

7. M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA, a souhaité la bienvenue aux invités d'honneur lors de la réunion inaugurale de la session. Son allocution de bienvenue est reproduite intégralement au chapitre 4.
8. Son Excellence Paul Kagame, Président de la République du Rwanda a prononcé un discours liminaire. Sa déclaration est reproduite intégralement au chapitre 4.
9. Son Excellence Mario Monti, Président du Conseil des ministres de la République italienne, a prononcé un discours d'orientation au Conseil des gouverneurs, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
10. Son Excellence Joseph Nyuma Boakai, Vice-Président de la République de la Libéria, a prononcé un discours liminaire au nom de Son Excellence Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République de la Libéria. La version intégrale de ce discours figure au chapitre 4.
11. Son Excellence Andrea Riccardi, Ministre de la coopération internationale et de l'intégration de la République italienne, a prononcé un discours d'orientation au Conseil des gouverneurs, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

E. Discours du Président du FIDA

12. La version intégrale du discours prononcé par le Président Nwanze devant le Conseil des gouverneurs est présentée au chapitre 4.

F. Tables rondes de haut niveau

13. Une synthèse des discussions tenues lors des tables rondes de haut niveau sur les thèmes "Nourrir le monde, protéger la planète" et "De la parole aux actes: construire un avenir pour les petits agriculteurs" est présentée dans les comptes rendus analytiques figurant dans la partie A du chapitre 3.

G. Événements de premier plan

14. Une synthèse des discussions tenues lors des événements de premier plan intitulés "Rio: quelles perspectives pour l'agriculture?" et "Productivité agricole durable: la solution au problème de la pauvreté" est présentée dans les comptes rendus analytiques figurant dans la partie A du chapitre 3.

H. Déclarations générales

15. Les déclarations générales prononcées par les Gouverneurs en séance plénière sont synthétisées dans les comptes rendus analytiques figurant dans la partie A du chapitre 3; les résumés des quatre événements parallèles par région sont fournis dans la partie B du chapitre 3; et les déclarations générales présentées par écrit par les représentants des États membres n'ayant pas fait de présentation orale sont intégralement reproduites dans la partie C du chapitre 3. Une synthèse des délibérations de la quatrième réunion mondiale du Forum paysan, organisée les 20 et 21 février en marge de la session du Conseil, est présentée au chapitre 4.

I. Clôture de la session

16. Le Vice-Président du Conseil des gouverneurs, M. Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo, a résumé les résultats des principales délibérations du Conseil des gouverneurs, puis a clôturé la trente-cinquième session du Conseil. Le texte de sa déclaration est intégralement reproduit au chapitre 4.

Chapitre 2

Décisions prises par le Conseil des gouverneurs

A. Demandes d'admission en qualité de membre non originaire

17. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 35/L.2 et a adopté, le 22 février 2012, les résolutions 164/XXXV et 165/XXXV approuvant l'admission de la République d'Estonie et de la République du Soudan du Sud à la qualité de membre.

B. Rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

18. Le Conseil des gouverneurs a examiné le Rapport sur l'état des contributions des donateurs à la huitième reconstitution des ressources du FIDA, présenté sous la cote GC 35/L.3. Le Conseil a été informé que, sur la base des annonces de contribution reçues depuis la date du rapport, les annonces de contribution à la huitième reconstitution s'élevaient à 1,06 milliard d'USD, soit 88% de l'objectif fixé, à savoir 1,2 milliard d'USD. Il a par ailleurs noté que les instruments de contribution déposés, y compris depuis la date du rapport, constituaient 91% des annonces de contribution. Enfin, le Conseil a été informé que les paiements reçus au titre de la huitième reconstitution, y compris ceux reçus depuis la date du rapport, s'élevaient à 866,2 millions d'USD, soit 82% du total des annonces de contribution.

C. Neuvième reconstitution des ressources du FIDA

19. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 35/L.4 ainsi que son additif et a adopté, le 22 février 2012, la résolution 166/XXXV approuvant le Rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (2013-2015) autorisant la reconstitution du Fonds.

D. États financiers consolidés du FIDA pour 2010

20. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2010 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à K figurant dans le document GC 35/L.5 et dans le rapport du Commissaire aux comptes.

E. Budgets administratif et d'investissement du FIDA et budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012

21. Après avoir examiné les budgets administratif et d'investissement proposés pour le FIDA ainsi que le budget du Bureau indépendant de l'évaluation pour 2012, tel que présentés dans le document GC 35/L.6, le Conseil des gouverneurs a adopté le 22 février 2012 la résolution 167/XXXV.

F. Révision du Règlement financier du FIDA

22. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 35/L.7 et adopté, le 22 février 2012, la résolution 168/XXXV approuvant la Révision du Règlement financier du FIDA.

G. Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2011

23. Après avoir examiné le rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2011 présenté sous la cote GC 35/L.8, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 22 février 2012, la résolution 169/XXXV sur la

réallocation du solde de la ligne spéciale de crédit allouée au programme de départ volontaire au profit de l'actualisation de la réforme.

H. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration

24. En application de l'article 40.2 de son Règlement intérieur et après examen du document GC 35/L.9 ainsi que son additif, le Conseil des gouverneurs a élu, le 22 février 2012, de nouveaux membres et membres suppléants au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans.
25. Dans les pays de la Liste A, le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège et les États-Unis ont été élus comme membres avec comme membres suppléants, respectivement, les pays suivants: la Finlande, la Belgique, le Luxembourg – membre suppléant de l'Allemagne pour 2012, remplacé par la Suisse pour 2013-2014 –, le Portugal, le Danemark, le Royaume-Uni, la Suède et l'Espagne. De plus, il a été décidé que le Royaume-Uni siègerait comme membre et les Pays-Bas comme membre suppléant pendant les deux dernières années du mandat, c'est-à-dire 2013-2014.
26. Dans les pays de la Liste B: e Koweït, le Nigeria, l'Arabie saoudite et la République bolivarienne du Venezuela ont été élus comme membres avec comme membres suppléants, respectivement, les pays suivants: les Émirats arabes unis, le Qatar, l'Indonésie et l'Algérie.
27. Dans les pays de la Sous-Liste C1, les pays suivants ont été élus comme membres: Angola et Cameroun pour 2012, le Cameroun étant remplacé par l'Égypte pour 2013-2014; avec comme membres suppléants, respectivement, les pays suivants: Maurice et Égypte, l'Égypte étant remplacée par la Guinée équatoriale pour 2013-2014.
28. Dans les pays de la Sous-Liste C2, la Chine et l'Inde ont été élues comme membres avec comme membres suppléants, respectivement, les pays suivants: le Pakistan comme membre suppléant de la Chine et le Bangladesh comme membre suppléant de l'Inde pour 2012, remplacée par la Turquie pour 2013 et la République de Corée pour 2014.
29. Dans les pays de la Sous-Liste C3, le Brésil et le Mexique ont été élus comme membres avec comme membres suppléants, respectivement: l'Argentine et le Guatemala.
30. En conséquence, la composition du Conseil d'administration élu au Conseil des gouverneurs est la suivante:

Composition du Conseil d'administration pour le mandat de trois ans couvrant 2012 à 2014

Membre

Membre suppléant

LISTE A

Canada
France
Allemagne

Italie
Japon
Pays-Bas (2012)
Royaume-Uni (2013-2014)
Norvège
États-Unis d'Amérique

Finlande
Belgique
Luxembourg (2012)
Suisse (2013-2014)
Portugal
Danemark
Royaume-Uni (2012)
Pays-Bas (2013-2014)
Suède
Espagne

(Les Pays-Bas et le Royaume-Uni permuteront leurs sièges pour l'année 2013-2014)

LISTE B

Koweït
Nigéria
Arabie saoudite
Venezuela (République bolivarienne du)

Émirats arabes unis
Qatar
Indonésie
Algérie

LISTE C

SOUS-LISTE C1

Afrique

Cameroun (2012)
Égypte (avril 2013-2014)
Angola

Égypte (2012)
Guinée équatoriale (avril 2013-2014)
Maurice

SOUS-LISTE C2

Europe, Asie et Pacifique

Chine
Inde

Pakistan
Bangladesh (2012)
Turquie (2013)
République de Corée (2014)

SOUS-LISTE C3

Amérique latine et Caraïbes

Brésil
Mexique

Argentine
Guatemala

I. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance

31. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 35/L.10, qui présente un rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance au FIDA ainsi que les notes de pays pour 2011 et les allocations annuelles pour 2012.

J. Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020

32. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 35/L.11 et a adopté, le 22 février 2012, la résolution 170/XXXV sur l'adhésion au programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA) pour la décennie 2011-2020.

K. Questions diverses

33. Aucune question n'a été examinée dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

Chapitre 3

A. Comptes rendus analytiques

(y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance de la trente-cinquième session tenue le mercredi 22 février 2012, à 9 heures

Présidente sortante: **Clémentine Ananga Messina (Cameroun)**
Présidente: **Marie-Josée Jacobs (Luxembourg)**

Table des matières

	Paragrophes
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	35
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	36-38
Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs (point 3 de l'ordre du jour)	39-44
Déclaration de la présidente du Conseil des gouverneurs	45
Demandes d'admission en qualité de membres non originaires (point 4 de l'ordre du jour)	46-48
Cérémonie d'ouverture	49-60
Discours liminaire du Président de la République du Rwanda	51-52
Discours liminaire du Premier Ministre de la République italienne	53-57
Déclaration du Président du FIDA (point 5 de l'ordre du jour)	58-60
Table ronde de haut niveau: "Nourrir le monde, préserver la planète"	61-120
Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA (point 7 de l'ordre du jour)	121-122
Neuvième reconstitution des ressources du FIDA (point 8 de l'ordre du jour)	123-132
États financiers consolidés du FIDA pour 2010 (point 9 de l'ordre du jour)	133-139
Budgets administratif et d'investissement du FIDA et budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012 (point 10 de l'ordre du jour)	140-147
Révision du Règlement financier du FIDA (point 11 de l'ordre du jour)	148-153
Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2011 (point 12 de l'ordre du jour)	154-158
Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration (point 13 de l'ordre du jour)	159-164

Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 14 de l'ordre du jour)	165-166
Questions diverses (point 15 de l'ordre du jour)	167-172
Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020	
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour)	173-193
- Indonésie	173-174
- Mauritanie	175-176
- Chine	177-178
- États-Unis	179-181
- Norvège (au nom des pays nordiques)	182-184
- Togo	185-186
- Cameroun	187-188
- Algérie	189-190
- Italie	191-192

34. **La séance est ouverte à 9 h 05.**

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

35. **La PRÉSIDENTE sortante** déclare ouverte la trente-cinquième session et appelle à réaffirmer l'engagement en faveur de la vision du FIDA qui consiste à permettre aux ruraux pauvres de se libérer de la pauvreté grâce au développement agricole.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour)
(GC 35/L.1)

36. **La PRÉSIDENTE sortante** appelle l'attention sur le document GC 35/INF.4 concernant la révision des Principes et critères en matière de prêts, lequel explique que le Conseil d'administration a décidé d'éliminer le point ayant trait à cette question de l'ordre du jour provisoire, considérant que le document GC 34/L.8, qui contient le détail de la révision proposée, pouvait tirer parti de discussions et d'analyses complémentaires. Un groupe de travail spécial a donc été chargé de soumettre au Conseil d'administration une proposition relative aux principes en matière de prêts qui s'appliquera, si elle est approuvée, au premier cycle des financements octroyés dans le cadre de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA9), en avril 2013. Il est par conséquent proposé que ce point soit soumis à l'examen du Conseil des gouverneurs à sa trente-sixième session.
37. En outre, comme les Gouverneurs en ont d'ores et déjà été informés par écrit, le Président du Fonds a proposé d'ajouter à l'ordre du jour un point supplémentaire intitulé "Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020". Elle considère que ces deux propositions peuvent être acceptées.
38. **L'ordre du jour (GC 35/L.1) ainsi modifié est adopté.**

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
(point 3 de l'ordre du jour)

39. **La PRÉSIDENTE sortante**, rappelant l'article 12 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, en application duquel le mandat des trois membres du Bureau est de deux ans, indique que la dernière élection du Bureau a eu lieu lors de la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs, en février 2010. Elle a été informée que la candidature de Mme Marie-Josée Jacobs, Gouverneur pour le Grand-Duché de Luxembourg, a été proposée pour assurer la présidence.
40. **Mme Marie-Josée Jacobs (Luxembourg) est élue présidente du Conseil des gouverneurs par acclamation.**
41. **La PRÉSIDENTE sortante** annonce qu'elle a également été informée que les candidatures de M. Bambang Brodjonegoro, Gouverneur pour la République d'Indonésie, et de M. Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo, Gouverneur pour les États-Unis du Mexique, ont été proposées pour les postes de vice-présidents.
42. **M. Bambang Brodjonegoro (Indonésie) et M. Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo (Mexique) sont élus vice-présidents du Conseil des gouverneurs par acclamation.**
43. **La PRÉSIDENTE sortante** déclare que ce fut un honneur pour son pays, le Cameroun, de servir le Conseil des gouverneurs. Elle exprime la gratitude du Bureau sortant pour la coopération et l'appui des États membres et remercie également le personnel du FIDA pour le dévouement et l'engagement dont il a fait preuve, assurant ainsi le succès du Conseil des gouverneurs et facilitant le travail du Bureau.
44. **Mme Marie-Josée Jacobs (Luxembourg) prend la présidence.**

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

45. **La PRÉSIDENTE** prononce une déclaration, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

DEMANDES D'ADMISSION EN QUALITÉ DE MEMBRES NON ORIGINAIRES (point 4 de l'ordre du jour)

46. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil des gouverneurs à adopter les deux projets de résolution contenus dans le document GC 35/L.2, qui portent approbation de l'admission en qualité de membres non originaires de la République d'Estonie et de la République du Soudan du Sud, respectivement.
47. **Les résolutions 164/XXXV et 165/XXXV sont adoptées.**
48. **La PRÉSIDENTE** précise que la République d'Estonie deviendra partie à l'Accord portant création du FIDA une fois son instrument d'adhésion enregistré. La République du Soudan du Sud ayant d'ores et déjà présenté son instrument d'adhésion au dépositaire, elle devient par voie de conséquence membre du Fonds avec effet immédiat.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

49. **Son Excellence Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, et Son Excellence Mario Monti, Président du Conseil des ministres de la République italienne, sont conduits à leur place.**
50. **M. NWANZE** (Président du FIDA) souhaite la bienvenue au Président de la République du Rwanda et le félicite de sa ferme détermination à éliminer la pauvreté et la faim, dont attestent les chiffres montrant qu'un million de Rwandais sont sortis de la pauvreté au cours des cinq dernières années. Les efforts déployés par le Rwanda pour promouvoir une agriculture intelligente à l'égard du climat et pour venir en aide à tous les paysans, si petits soient-ils, sont tout aussi remarquables. Le FIDA est fier d'être associé à de telles entreprises, lui qui ne ménage aucun effort pour mettre en place des environnements prospères et durables au sein du monde rural.

DISCOURS LIMINAIRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU RWANDA

51. **Son Excellence Paul KAGAME** (Président de la République du Rwanda) prononce un discours liminaire, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
52. **La PRÉSIDENTE** remercie Son Excellence Paul Kagame d'avoir prononcé un discours véritablement enrichissant, compte tenu des grands pas en avant accomplis par le Rwanda ces dernières années et de son expérience dans le domaine de la petite agriculture durable, un thème qui est au cœur des préoccupations de la présente session.

DISCOURS LIMINAIRE DU PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

53. **M. NWANZE** (Président du FIDA) souhaite la bienvenue au Président du Conseil des ministres de la République italienne, dont la présence à cette séance symbolise la volonté de l'Italie de faire en sorte que l'agriculture reste au cœur des priorités internationales. L'Italie ne se contente pas d'accueillir le FIDA, elle est aussi son ami et partenaire indéfectible, comme en atteste le rôle crucial qu'elle a joué dans le succès de FIDA9.
54. **Son Excellence Mario MONTI** (Président du Conseil des ministres de la République italienne) prononce un discours liminaire, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

55. **La PRÉSIDENTE** remercie Son Excellence Mario Monti de son allocution et le Gouvernement italien de l'hospitalité et du chaleureux soutien qu'il a toujours accordés au FIDA.
56. Elle invite ensuite le Conseil des gouverneurs à regarder un documentaire consacré aux activités du FIDA.
57. **Le documentaire est projeté.**

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 5 de l'ordre du jour)

58. **M. NWANZE** (Président du FIDA) fait une déclaration, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
59. **La PRÉSIDENTE** exprime au Président du FIDA les remerciements du Conseil des gouverneurs pour sa déclaration et rend hommage à la compétence avec laquelle il dirige le FIDA et à la vision qu'il dessine pour le Fonds, ainsi qu'au dévouement du personnel du FIDA, qui œuvre sans relâche au service de la mission du Fonds.
60. **Son Excellence Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, et Son Excellence Mario Monti, Président du Conseil des ministres de la République italienne, sont reconduits hors de la salle de réunion.**

TABLE RONDE DE HAUT NIVEAU: "NOURRIR LE MONDE, PRÉSERVER LA PLANÈTE"

61. **M. GOWING** (Animateur), présentant la table ronde de haut niveau, déclare que celle-ci offre une occasion de dialoguer avec des spécialistes afin de mieux comprendre les démarches durables d'agriculture intelligente à l'égard du climat, qui appellent des idées nouvelles et audacieuses. Le thème central des débats est illustré par la vidéo projetée, et les échanges se nourriront aussi des contributions apportées sur Twitter et Facebook.
62. Les modèles de développement non durables dégradent l'environnement naturel et menacent les écosystèmes et la biodiversité dont dépendent les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Parce qu'aucune économie verte n'est viable sans agriculture durable, il est urgent de faire évoluer en profondeur les modèles agroalimentaires et d'adopter des politiques plus cohérentes à tous les niveaux afin de parvenir à la sécurité alimentaire mondiale et d'améliorer les conditions de vie, ce qui suppose d'assurer l'autonomisation des ménages de petits exploitants et des paysans sans terres, dont beaucoup sont des femmes. Bref, ce défi considérable exige des solutions radicales.
63. Il présente ensuite les intervenants: Mme Pamela K. Anderson, Directrice générale du Centre international de la pomme de terre, de Lima, au Pérou; Mme Nivedita Banerji, cofondatrice et Secrétaire de Samaj Pragati Sahayog, d'Inde; M. André Leu, Président de la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique, du Queensland, en Australie; M. Bruce McNamer, Président et Directeur exécutif de TechnoServe, de Daintree, en Australie; et Mme Estrella Penunia Banzuela, Secrétaire générale de l'Association des agriculteurs d'Asie pour le développement durable, des Philippines.
64. **Mme ANDERSON** déclare que la problématique du système agroalimentaire actuel met en jeu des questions interdépendantes comme la sécurité alimentaire, la pauvreté, l'exclusion sociale, le changement climatique, la nutrition et les problèmes de santé liés à l'agriculture, auxquelles il n'est plus possible de s'attaquer séparément faute de temps et de moyens. Pour aller de l'avant, il faut une agriculture multifonctionnelle évolutive avec à sa tête le milliard et demi de petits exploitants agricoles que compte le monde, dont la valeur est actuellement sous-estimée. À cet effet, un accroissement des financements en faveur de la recherche-développement est nécessaire, parallèlement aux révolutions de la productivité, à la diversification, à l'intensification durable et à l'intégration des

petits exploitants à des filières viables et à de nouveaux modèles économiques. Dans le même ordre d'idées, les crédits sont indispensables pour reproduire à plus grande échelle les initiatives réussies. Par exemple, en Amérique latine, des petits producteurs de variétés locales de pommes de terre ont réuni autour d'eux une série de partenaires non traditionnels, ce qui a permis de multiplier par deux en à peine quatre ans le prix versé aux producteurs et la productivité. Dans ce cas précis, le marché a joué un rôle moteur pour susciter l'innovation au niveau institutionnel, commercial, technologique et politique, au bénéfice de la protection de la biodiversité et des meilleures pratiques agricoles. Ce type de convergence est indispensable pour contribuer à la mise en place d'une agriculture multifonctionnelle évolutive.

65. **Mme BANERJI** déclare que les risques découlant des marchés et de la situation écologique menacée par le changement climatique doivent être transformés en occasions à saisir. Il est important de faciliter la transformation des petites exploitations marginales en structures économiques puissantes si l'on veut leur donner la possibilité de tirer parti de leur intégration aux marchés, qui est inévitable. Son organisation a mis au point des stratégies afin de permettre aux populations tribales appauvries habitant des régions difficiles de l'Inde, où elle est intervenue, de constituer des structures économiques solides au sein desquelles les paysannes mettent leur production en commun, constituant une entité qui s'apparente à une fédération. Grâce aux millions que ces femmes ont accumulés en épargnant sou après sou, elles sont aujourd'hui en mesure de souscrire des emprunts bancaires qu'elles utilisent pour améliorer leurs techniques d'agriculture pluviale et, par conséquent, leurs moyens de subsistance. En ce qui concerne les ventes, elles sont à même de tirer parti d'économies d'échelle, ce qui a fait d'elles un acteur du marché avec lequel il faut compter, et elles sont tout aussi puissantes lorsqu'il s'agit d'acheter sur le marché des produits de première nécessité. L'utilisation durable des eaux souterraines est un autre aspect important dans la perspective d'une agriculture durable. L'Inde prévoit par conséquent de mettre en place un programme inédit de cartographie des aquifères afin d'encourager l'utilisation collective des eaux souterraines par les agriculteurs.
66. **M. LEU** déclare que les petits agriculteurs, qui produisent 80% des aliments dans le monde en développement, sont au cœur de la politique de son organisation et des efforts que celle-ci déploie pour instaurer la sécurité alimentaire. À cet égard, il faut recourir à tout un éventail de stratégies pour promouvoir l'agriculture biologique, en commençant par les méthodes traditionnelles et en introduisant des innovations de nature à améliorer la nutrition des sols, la lutte raisonnée contre les ravageurs, les maladies et les mauvaises herbes et l'utilisation rationnelle de l'eau. L'intensification écofonctionnelle, autrement dit le remplacement des intrants de synthèse par des services de l'écosystème, est également utilisée, avec d'excellents résultats, pour accroître les rendements. L'agriculture biologique a par conséquent un rôle capital à jouer dans les efforts d'ensemble déployés pour améliorer la sécurité alimentaire. Les données issues des examens par les pairs montrent que les systèmes d'agriculture biologique sont parmi ceux qui offrent les meilleures capacités de résistance lorsqu'il s'agit de préserver les rendements dans des conditions météorologiques extrêmes causées par le changement climatique. Enfin, le développement de marchés de produits de grande valeur offrant aux agriculteurs une rentabilité satisfaisante est un facteur crucial pour éliminer la pauvreté. Son organisation est forte de quelque 40 années d'expérience dans ce domaine au niveau national, régional et international.
67. **M. McNAMER** considère que les marchés et l'investissement dans des modèles d'activité commerciale viables sont d'une importance capitale dès lors qu'on aborde la question des modes d'agriculture verts privilégiant les petites exploitations. Il faut considérer les petits agriculteurs comme des entrepreneurs qui ne sont pas indifférents à l'idée de gagner de l'argent, aux pertes et aux profits de l'activité

agricole et aux filières viables dans lesquelles les modèles d'activité sont valables à tous les maillons de la chaîne. Les débouchés commerciaux, l'accès au crédit et les investissements incitatifs, entre autres, sont indispensables pour permettre aux petits agriculteurs de mettre en place des systèmes d'agriculture de conservation; à cet effet, il faudrait investir dans des entreprises privées une partie des fonds apportés par les pouvoirs publics et les donateurs. C'est à cette condition qu'il sera possible de faire avancer la cause de l'agriculture durable tout en ouvrant aux entrepreneurs que sont les petits exploitants agricoles des perspectives au sein de filières rentables sur le plan commercial. Outre les débouchés commerciaux pour des produits pouvant faire l'objet d'une certification (biologiques par exemple) qui correspondent à des besoins spécifiques du marché, il faut exploiter les avantages que recèlent, notamment, les technologies mobiles pour abaisser le coût de l'accès aux informations sur les prix, les conditions météorologiques, etc., et aux instruments financiers et autres indispensables à la réussite commerciale. Bref, il faut adopter une démarche mixte associant les considérations environnementales et économiques dans le souci d'ouvrir plus largement les perspectives viables sur le plan écologique qui s'offrent aux petits exploitants agricoles.

68. **Mme PENUNIA BANZUELA** relate un exemple de coopération fructueuse dans le cadre de la réforme agraire aux Philippines: on a donné des parcelles à 500 paysans sans terres pour qu'ils disposent d'un moyen essentiel de production d'où tirer des revenus pour eux-mêmes et pour les générations à venir. Au terme de 15 ans de pratique durable de l'agriculture, la coopérative constituée par ces paysans écoule aujourd'hui sa production de riz biologique auprès d'un large éventail de points de vente, et les paysans ont été en mesure d'offrir une éducation à leurs enfants, y compris au niveau universitaire, dans des domaines de spécialisation en rapport avec l'agriculture. De surcroît, la terre est préservée puisque la coopérative applique des méthodes durables et n'emploie aucun engrais chimique. Autre exemple de réussite, des paysans cambodgiens qui appliquent un système d'intensification de la riziculture utilisant principalement des engrais organiques ont vu les rendements plus que doubler et ont divisé par deux les achats de semences, tout en améliorant la qualité des sols et en rationalisant l'utilisation de l'eau. Un certain nombre de projets, notamment ceux du FIDA, apportent la preuve que l'agriculture agroécologique durable pratiquée par les petits exploitants agricoles préserve la planète et permet à des millions de ruraux de se libérer de la pauvreté. Il faut donc contribuer à mettre en place des mesures d'accompagnement visant à rationaliser et développer à plus grande échelle l'agriculture durable.
69. **M. GOWING** (Animateur) informe les participants que les observations formulées par les personnes qui suivent les débats par l'intermédiaire de Twitter se concentrent sur l'éducation et sur la nécessité de susciter l'intérêt de la prochaine génération de petits exploitants potentiels, qui seront vraisemblablement plus motivés s'ils ont la perspective de pouvoir gagner correctement leur vie sans pour autant mettre l'environnement en péril. Les organisations paysannes ont également un rôle essentiel à jouer dans la collecte, la mise en forme et la diffusion de savoirs concernant l'agriculture éco-intelligente.
70. **M. McNAMER** pense que l'éducation contribuera certainement à favoriser les évolutions nécessaires. Il n'en reste pas moins qu'une jeunesse plus instruite restera plus volontiers en milieu rural si elle exerce une activité agricole rentable qui lui donne la possibilité de gagner de l'argent. Les entreprises rurales non agricoles représentent aussi pour les jeunes des perspectives insuffisamment exploitées. S'ils disposent de la formation voulue et d'un accès au crédit, les jeunes entrepreneurs peuvent tirer parti d'innombrables possibilités d'activité en milieu rural, et l'éducation, notamment la formation à la gestion d'entreprise, est effectivement un moyen de leur permettre d'exploiter ce potentiel.

71. **Mme BANERJI** est aussi d'avis qu'il ne faut pas négliger les aspects commerciaux dans la mutualisation des différents types de savoirs que produit l'agriculture durable. D'ailleurs, cette dimension constitue l'axe privilégié des interventions de son organisation auprès des petits agriculteurs. Celle-ci a par exemple produit une série de petits films d'autoformation dans lesquels des paysannes montrent comment utiliser des techniques simples; cette initiative a eu un résultat immédiat puisque les autres petits paysans ont commencé à les utiliser. Cet exemple montre que les supports visuels sont un moyen idéal de communiquer avec les petits paysans en s'adressant à eux dans le langage qui est le leur.
72. **Mme ANDERSON** déclare qu'un certain nombre d'éléments montrent qu'une évolution décisive s'est engagée avec le passage de modes d'agriculture à forte intensité de capital faisant appel à des intrants extérieurs à une agriculture durable plus intensive et diversifiée. Pour assurer le succès d'une agriculture de la connaissance, il est indispensable de repenser le système éducatif de fond en comble. Son organisation a créé une "ferme-école de commerce" où les agriculteurs apprennent à devenir des entrepreneurs mais, pour attirer la prochaine génération, et en particulier les filles, il faudra remanier les programmes en profondeur.
73. **M. GOWING** (Animateur) se demande si la sensibilisation au fait que la viabilité à long terme est une nécessité fait partie de cette démarche.
74. **Mme PENUNIA BANZUELA** répond que son organisation a sensibilisé les agriculteurs aux inconvénients de certaines pratiques agricoles et aux avantages des méthodes agroécologiques durables. Lors de l'atelier récemment organisé à l'intention des jeunes au cours du Forum paysan, les participants ont souligné la nécessité que l'agriculture soit considérée comme un métier digne et l'importance de l'accès aux technologies disponibles. L'éducation devrait être aussi bien scolaire qu'informelle et faire toute sa place aux initiatives solidaires comme les visites d'échange entre agriculteurs.
75. **M. LEU** souscrit pleinement à l'idée que, en l'absence d'un modèle commercial satisfaisant, beaucoup d'enfants se détourneront des activités agricoles et que l'éducation est la pierre angulaire d'une agriculture de la connaissance. Au demeurant, il est également important que les jeunes aient toute leur place au sein des organisations paysannes, permettant ainsi de former et d'encourager la nouvelle génération. Le fait qu'un tiers des délégués au Forum paysan étaient des jeunes est une réussite dont il y a lieu d'être fier, et des mesures sont prises pour qu'à l'avenir la moitié de ces jeunes délégués soient des femmes.
76. **Mme ANDERSON** fait observer que la possibilité pour tous les acteurs des filières de retirer une valeur ajoutée de leur travail est un facteur décisif pour l'agriculture durable, qui laisse présager un changement d'approche remarquable. En outre, l'accroissement des revenus obtenus dans le cadre de ces filières est un facteur qui incite à s'adresser aux décideurs pour obtenir des technologies qui permettent de protéger le stock de ressources.
77. **M. GOWING** (Animateur) s'interroge sur les moyens de rendre la filière agricole viable sur le plan écologique.
78. **Mme BANERJI** explique que les investissements dans la viabilité écologique sont incontournables si l'on souhaite assurer la rentabilité commerciale de l'agriculture pour les petits exploitants. La loi nationale sur la garantie de l'emploi dans les zones rurales mise en place en Inde à l'initiative du mahatma Gandhi est un exemple d'amorce de solution pour les petits exploitants; cette loi leur garantit 100 jours de travail par an consacrés à créer des actifs durables, par exemple des ouvrages de collecte de l'eau, de nature à favoriser les progrès de l'agriculture pour les petits paysans. Il est parfaitement possible de mettre en place une chaîne de valeur dans laquelle la viabilité écologique est un maillon essentiel à tous les niveaux.

79. **M. McNAMER** considère que l'aspect environnemental doit se superposer à la chaîne de valeur, qui est le point de départ, citant l'exemple de la réussite exceptionnelle de la mise en place de l'agriculture de conservation en Zambie, où la filière coton a amené la rotation des cultures. Il n'empêche que la diffusion des informations et l'adoption de l'agriculture durable pourraient se répandre plus largement. En une décennie, toute une série de nouvelles perspectives vont apparaître à la faveur de l'effondrement du coût de la technologie, du transfert des connaissances et des compétences d'audit et de la transparence des principaux mécanismes de marché.
80. **M. GOWING** (Animateur) s'interroge sur la réalité de l'effet multiplicateur des technologies numériques dans le cas de l'agriculture indienne.
81. **Mme BANERJI** estime que la diffusion des savoirs suppose de faire une large place aux actions concertées. Qu'on utilise les supports visuels ou les supports numériques, l'important est de montrer par l'exemple les effets potentiels de ces nouvelles technologies, comme celles qui servent à produire du fumier biologique.
82. **Mme PENUNIA BANZUELA** déclare que les agriculteurs utilisent d'ores et déjà beaucoup le téléphone mobile pour échanger des informations sur les cours. Les organisations paysannes font également appel aux supports écrits et à la radio ou la télédiffusion pour relayer des informations se rapportant à l'agriculture glanées sur Internet.
83. **M. GOWING** (Animateur) fait observer que l'alphabétisation reste un défi majeur.
84. **Mme BANERJI** confirme le rôle important que joue la technologie pour connaître les cours; cela permet aux paysans de court-circuiter les négociants et d'obtenir un meilleur prix qu'en vendant leurs produits à la ferme.
85. **M. ALHASSANE** (Mali) considère que nourrir le monde et préserver la planète sont une véritable gageure et que la première étape consiste à protéger l'environnement. Au Mali, des programmes de gestion de l'eau et d'intensification de l'agriculture ont été mis en œuvre afin d'épargner les ressources et de s'éloigner des modes traditionnels d'agriculture itinérante qui dégradent l'environnement. L'utilisation intensive d'engrais a permis non seulement d'accroître le rendement des cultures, mais aussi d'améliorer l'utilisation des terres, puisqu'il faut une surface moins importante pour produire la même quantité. De nos jours, nourrir la planète est une équation difficile, compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes à nourrir en milieu urbain. Il faudrait s'employer à améliorer les conditions de vie en milieu rural pour enrayer l'exode rural.
86. **M. LEU** fait valoir que l'intensification est un enjeu majeur, car les surfaces de terres agricoles aujourd'hui disponibles ne sont pas appelées à augmenter. En Afrique, les paysans qui ont appris à faire du compost à partir de matériaux locaux obtiennent des rendements aussi bons, voire meilleurs, qu'en utilisant des engrais chimiques onéreux. D'autres, qui ont appris comment régénérer la terre à l'échelle du paysage et à récolter de quoi faire du compost, ont eux aussi vu les rendements plus que doubler alors que les coûts de production sont inférieurs, et ont obtenu une nouvelle source de revenus avec la vente de compost. De plus, à mesure que la terre se régénère, ils construisent des ruches afin de disposer d'une autre production à commercialiser. En termes d'agroécologie à l'échelle du village et du paysage, il est possible de mettre en place, grâce à l'intensification, des systèmes offrant de solides capacités de résistance.
87. **M. McNAMER** déclare que la diffusion des innovations est un aspect de l'intensification qu'il faut prendre en considération, car aucun mécanisme efficace n'a été mis en place pour faire bénéficier les paysans de certaines des technologies utilisées dans les pays développés, qu'il s'agisse des techniques prêtes à l'emploi dans le domaine de la résistance à la sécheresse et de l'utilisation efficace d'engrais organiques ou d'autres technologies nouvelles qui favorisent l'essor de la petite

agriculture durable. Les modèles économiques peuvent comporter des incitations à distribuer ces techniques sous forme de mécanismes de crédit et aider les petites entreprises à démarrer sur ce créneau, les pouvoirs publics faisant fonction d'intermédiaires. Les informations sont désormais accessibles à certaines personnes qui ne pouvaient en disposer auparavant, grâce à l'apparition de technologies comme la téléphonie mobile, ce qui permet d'envisager l'adoption de méthodes nouvelles.

88. **Mme ANDERSON**, souscrivant aux observations formulées par les deux précédents intervenants, ajoute que la recherche a également un rôle important à jouer, compte tenu en particulier de la nécessité de commencer à s'intéresser à la productivité des systèmes et, au-delà, à l'intensification et la modification de ces systèmes. En Asie du Sud, par exemple, les travaux de recherche et les expérimentations montrent que, en mettant fin au cycle de la monoculture, la production de pommes de terre et de riz est allée jusqu'à doubler sans qu'il soit besoin d'apporter plus d'eau ou d'engrais azoté. Parmi les conditions à réunir pour généraliser ces méthodes, il faut citer la formation, mais aussi la mise à disposition de quantités suffisantes de semences de pommes de terre adaptées à un cycle ramené à 70 jours. Pour résoudre ce problème, la mise au point d'une nouvelle pomme de terre "à cycle court" ou "précoce" est en cours.
89. **M. LEU** déclare que les exemples les plus réussis de reproduction à plus grande échelle, parmi lesquels on peut citer un système d'amélioration des rendements en maïs reposant à la fois sur l'incitation et la dissuasion en Afrique orientale et des projets d'agriculture de conservation en Afrique orientale et australe, font appel à une méthode qui constitue la meilleure solution pour aller de l'avant: il s'agit de renforcer les moyens d'action des organisations paysannes et d'engager directement le dialogue avec les agriculteurs afin de déterminer les solutions qui fonctionnent le mieux.
90. **Mme BANERJI** considère que la reproduction à plus grande échelle ne peut se faire que si elle s'accompagne d'aides de l'État pour assurer la protection de la planète; à défaut, compte tenu de la complexité des autres systèmes envisageables et du fait qu'ils exigent un nombre d'heures de travail très important, les petits agriculteurs auront des difficultés à adopter les nouvelles technologies dans des domaines comme la lutte intégrée contre les ravageurs ou l'agriculture biologique.
91. **M. GOWING** (Animateur) répercute une question posée sur Twitter: pourquoi les technologies utiles ne parviennent-elles pas aux petites exploitations agricoles, et quels sont les obstacles à leur généralisation?
92. **Mme PENUNIA BANZUELA** répond que le manque de formation figure parmi les raisons qui expliquent cette incapacité à généraliser les méthodes agroécologiques durables. Par exemple, certains matériels disponibles sur Internet restent inaccessibles pour les paysans. Le manque d'incitations telles que la mise à disposition des paysans qui produisent des aliments biologiques d'une aide à la fixation des prix peut également être évoqué.
93. **Mme BANERJI** ajoute que les petits exploitants se laissent souvent embarquer involontairement dans des modes d'exploitation dont il est difficile de sortir par des négociants qui leur vendent des produits à crédit ou ne leur proposent aucun choix, ce qui restreint les possibilités de changement.
94. **M. McNAMER** explique que les gouvernements comme les donateurs ont un rôle à jouer: il leur appartient de mobiliser des investissements en mettant au point de nouvelles incitations afin d'obtenir la participation du secteur privé. Les stratégies d'atténuation des risques, notamment les produits d'assurance, peuvent être une solution pour s'attaquer aux facteurs de risque qui vont actuellement de pair avec la petite agriculture.

95. **Mme PENUNIA BANZUELA**, rappelant les investissements dans la révolution verte consentis il y a plusieurs dizaines d'années, considère qu'il serait possible de généraliser une agriculture viable sur le plan écologique en plaçant les petits exploitants au cœur du système, pour peu qu'on investisse l'énergie, le temps et l'argent nécessaires.
96. **Mme ANDERSON** est d'accord pour considérer que ce but est réalisable à condition que les organisations paysannes soient appelées à jouer un rôle déterminant pour faire évoluer le discours en exprimant les besoins de leurs adhérents afin d'améliorer l'adéquation entre les techniques disponibles et le potentiel que les paysans s'efforcent d'exploiter.
97. **Mme BANERJI** souscrit aux remarques de Mme Penunia Banzuela et insiste sur l'urgente nécessité de s'engager sur une nouvelle voie.
98. **M. LEU** pense également qu'il est nécessaire de changer de discours, mais aussi d'élargir les thèmes abordés. À cet égard, le désintérêt des consommateurs pour l'origine des aliments est l'une des clés du débat. Il faudrait mobiliser les médias internationaux pour faire en sorte que les consommateurs comprennent le fonctionnement de la production d'aliments et les questions qui entourent ce sujet. Les pouvoirs publics commenceraient dès lors à réagir.
99. **M. JANABI** (Iraq) déclare que les paysans des pays en développement vivent au niveau du seuil de pauvreté ou en deçà parce que l'agriculture n'est pas rentable et qu'elle fonctionne généralement à l'aide de subventions. Si des mesures volontaristes ne sont pas prises pour faire évoluer cette situation, les activités agricoles continueront de présenter peu d'intérêt. Par ailleurs, l'éducation et le développement rural sont indispensables pour réduire l'écart entre villes et campagnes et éliminer ses répercussions préjudiciables sur l'agriculture.
100. **Mme AJAMAY** (Norvège), citant une étude commandée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), explique que le tiers de la production alimentaire est perdu durant ou après la récolte ou gâché dans les circuits de commercialisation et de consommation, ce qui aggrave la pression qui s'exerce sur les ressources naturelles et écorne les revenus des petits paysans. Que peut-on faire au sein des différents secteurs pour limiter ces pertes, dont il ne faut d'ailleurs pas négliger l'importance au regard de la viabilité?
101. **M. BERHE** (Érythrée) déclare que, pour nourrir le monde et préserver la planète, il ne faut pas s'arrêter à l'agriculture biologique; il faut aussi prendre en considération des facteurs tels que la géographie du terrain; dans les régions accidentées d'Érythrée, par exemple, la richesse des terres agricoles est tributaire des mesures de conservation des sols et de l'eau. En ce qui concerne les mesures visant à accroître la production, pour faire en sorte que les agriculteurs emploient des méthodes durables et respectueuses de l'environnement, les pouvoirs publics ont un triple rôle à jouer: s'engager dans les activités de recherche et de vulgarisation appropriées, appliquer les mesures qui conviennent et assurer aux agriculteurs un accès à des financements adaptés à leurs besoins.
102. **M. LEU** estime que, pour remédier au problème très important des pertes de produits alimentaires mentionné par l'intervenant précédent, qui sont dues dans de nombreux cas aux carences de la logistique et du transport, la meilleure voie, qui est aussi la plus économique, consiste à opérer dans le cadre de filières.
103. **M. McNAMER** fait valoir qu'il s'agit d'un problème dans lequel de multiples parties prenantes sont impliquées. L'adoption d'une approche systémique est capitale, et les éléments qui vont jouer un rôle sont notamment l'investissement des pouvoirs publics, la logistique et les infrastructures, la durabilité, les technologies agroalimentaires et des aspects commerciaux comme le crédit, les récépissés d'entrepôt et les bourses de marchandises. Les incitations commerciales jouent un rôle capital pour mettre en pratique une approche de ce type.

104. **Mme ANDERSON** souligne qu'il est important de remettre cette question négligée à l'ordre du jour des activités de recherche-développement.
105. **M. GOWING** (Animateur) demande qu'on explique brièvement en quoi consiste l'agriculture de la connaissance à l'intention d'un certain nombre d'intervenants sur Twitter qui ont soulevé cette question.
106. **Mme ANDERSON** répond que les paysans qui utilisent des semences résistantes aux ravageurs ou aux maladies n'ont pas besoin de connaissances supplémentaires. En revanche, la lutte intégrée contre les ravageurs repose sur des techniques plus complexes qui supposent un minimum de connaissances en écologie pour un dépistage et une maîtrise efficaces. Si les utilisateurs ne reçoivent pas la formation et l'éducation nécessaires, ces techniques qui s'appuient sur de nombreuses connaissances sont vouées à l'échec.
107. **Mme TAGLIANTE-SARACINO** (Côte d'Ivoire) déclare que la volonté politique est un autre élément important, le paradoxe étant que les paysans productifs vivent dans des régions où la pauvreté et la malnutrition sont particulièrement marquées. Il faudrait par conséquent garder à l'esprit l'environnement dans lequel vit le paysan, ainsi que des facteurs limitants comme l'érosion des savoirs concernant la biodiversité. Il faut constituer des bases de données recensant les savoirs afin que les paysans aient la possibilité de rester dans leur secteur d'activité et de mieux s'alimenter. Il est également indispensable de disposer d'un système de transport performant pour assurer la viabilité de la production.
108. **M. LEU** convient que le transport est un élément essentiel dans la vente des produits agricoles; l'amélioration des infrastructures contribuerait à réduire les nombreuses pertes qui se produisent avant que le produit ne soit mis sur le marché. Il serait possible de réduire encore davantage ces pertes en vendant les produits sur les marchés locaux, ce qui raccourcirait d'autant le circuit d'approvisionnement.
109. **M. McNAMER** se demande qui doit assurer le transport et avec quelles incitations. Selon lui, les problèmes de transport ne se situent pas au point de départ de la filière, mais au-delà, et leur prise en charge entre dans le champ d'action des organisations comme celles que représentent les intervenants. Les agriculteurs doivent s'organiser pour faire face à ces difficultés.
110. **M. RUIZ CABAÑAS IZQUIERDO** (Mexique) souligne qu'il ne faut pas oublier l'explosion démographique; pour nourrir plus de 9 milliards de personnes en 2050, il faudra que la production augmente de 100% dans les pays en développement et de 70% dans les pays développés. Pour atteindre les buts fixés, il faut donc améliorer la production et la productivité et apporter des innovations techniques et logistiques sur le plan de l'administration. Parallèlement, quelle que soit l'amélioration, il faut la considérer sous l'angle de l'écologie et de la viabilité.
111. **M. MAROOFI** (Afghanistan) souligne qu'il importe de mieux faire connaître aux paysans l'aide que leur proposent les organisations dont le siège est à Rome; en effet, sur le plan psychologique, le fait de s'adresser ainsi à eux leur apporterait un élan de nature à stimuler indirectement la production. Par ailleurs, les paysans sont souvent prisonniers de traditions rurales qui n'encouragent pas le réinvestissement des revenus ou les dépenses consacrées à l'éducation ou à l'achat de nouveau matériel ou de nouveaux intrants à titre de priorité.
112. **M. SESAY** (Sierra Leone) expose le défi auquel son pays est confronté alors qu'il a subi un conflit, puisqu'il lui faut multiplier la production par deux pour nourrir sa population. Les paysans considèrent que les deux solutions pour aller de l'avant sont l'intensification grâce à l'utilisation de produits agrochimiques et la mécanisation qui permet d'augmenter les surfaces cultivées. Le problème consiste à déterminer où se situe le point d'équilibre entre ces solutions et la viabilité écologique. Par conséquent, les paysans sont utilement formés à l'utilisation de

solutions plus appropriées à long terme, comme la production de cacao biologique qui permet d'obtenir une marge importante sur les marchés européens.

113. **M. BAGNA DJIBO** (Président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest) déclare que les réponses à la crise alimentaire persistante doivent être mûrement réfléchies et, point le plus important, qu'elles doivent être élaborées en concertation avec les producteurs eux-mêmes. Dans son pays, le Niger, l'augmentation des intrants n'a pas permis d'apporter la solution espérée en raison de la sécheresse.
114. **M. GOWING** (Animateur) invite les intervenants à formuler, en guise de conclusion, des observations sur les progrès accomplis sur la voie de la réalisation de l'objectif consistant à nourrir le monde et à préserver la planète.
115. **Mme ANDERSON** déclare qu'il existe une volonté d'atteindre ces nouveaux objectifs et d'engager un dialogue d'un nouveau type, indispensable pour contribuer à ouvrir aux petits exploitants de nouvelles perspectives et à protéger la planète.
116. **Mme PENUNIA BANZUELA** fait valoir que, comme en témoigne le thème de la présente session du Conseil des gouverneurs et comme le confirment les conclusions de nombreuses études réalisées par la FAO, on assiste aujourd'hui à une prise de conscience que la démarche agroécologique durable est la voie de l'avenir pour les petits paysans. Si les énergies se concentrent sur la mise en œuvre de cette approche, il sera possible de transformer la révolution verte en révolution de la viabilité à long terme dans les délais qui s'imposent.
117. **Mme BANERJI** donne l'exemple des nombreuses réformes du développement rural intéressantes qui sont en cours en Inde dans le cadre de programmes de grande ampleur engagés par le gouvernement qui vont précisément s'attaquer en profondeur aux difficultés des populations pauvres et des petits paysans et à la question de la viabilité écologique.
118. **M. McNAMER** explique que, du point de vue des politiques, jamais la conscience de l'imbrication entre le développement et la croissance économique, d'une part, et les impératifs environnementaux, d'autre part, n'a été aussi aiguë. Sous l'angle technologique, jamais la possibilité n'a été aussi grande de produire de manière viable, répondant ainsi à une exigence des marchés, en faisant appel à des techniques qui soient valables aussi bien sur le plan environnemental que sur le plan économique.
119. **M. LEU** pense qu'il faut adopter une perspective plus audacieuse; il souscrit à la remarque formulée plus tôt au cours du débat concernant la nécessité de résoudre les difficultés au niveau d'un paysage; il faut réconcilier l'environnement et l'agriculture, et l'agroécologie doit se construire à partir de l'échelon du village en prenant en compte tous les éléments du paysage, faute de quoi l'érosion des sols et le manque d'eau seront inévitables. Il faut ensuite développer la filière agricole afin de relier le consommateur à l'agriculteur, ce qui permet d'éviter des hiatus très préjudiciables. L'audace et la gouvernance sont des paramètres essentiels de cette équation, et les trois institutions qui ont leur siège à Rome jouent à cet égard un rôle appréciable.
120. **M. GOWING** (Animateur) conclut la discussion en citant des remarques reçues par l'intermédiaire de Twitter: l'agriculture, comme toute autre activité, doit s'appuyer sur les savoirs pour améliorer la production et les ventes, la formation, les capitaux et l'accès aux marchés. Autre question abordée, les approches éco-intelligentes vont-elles contribuer à préserver l'attractivité des zones rurales aux yeux de la jeunesse? Même si la réponse à cette question est négative, il est absolument indispensable de faire de l'environnement une question incontournable.

RAPPORT SUR LA HUITIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 7 de l'ordre du jour) (GC 35/L.3)

121. **M. KELLET** (Responsable financier principal et Chef du Département des opérations financières du FIDA) indique que le rapport dont le Conseil des gouverneurs est saisi rend compte de l'état des contributions à la huitième reconstitution des ressources du FIDA au 31 décembre 2011. Depuis cette date, le FIDA a reçu de nouveaux versements provenant du Danemark, de l'Indonésie, de la Finlande et de la Suisse. Le montant total des annonces de contribution s'élève aujourd'hui à 1 060 millions d'USD, soit 88% de l'objectif fixé pour la huitième reconstitution. Les États membres qui n'ont pas encore annoncé leur contribution à la huitième reconstitution peuvent encore le faire. Des instruments de contribution représentant 91% des contributions annoncées ont été reçus. Les États membres qui n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution sont priés de le faire. Au 20 février 2012, les versements reçus des États membres représentaient au total 866,2 millions d'USD, soit 82% des annonces de contribution.
122. **Le Conseil des gouverneurs prend note du Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA.**

NEUVIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 8 de l'ordre du jour) (GC 35/L.4 et Add.1, Add.2)

123. **La PRÉSIDENTE**, appelant l'attention sur les documents présentés au titre de ce point de l'ordre du jour, fait observer que l'annexe à la résolution 160/XXXIV sera mise à jour à mesure que des contributions seront annoncées ou qu'il en sera fait état par écrit.
124. **M. LINN** (président de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA) appelle l'attention sur le projet de résolution sur FIDA9 figurant à l'annexe V du rapport. La Consultation sur FIDA9, consciente du rôle de premier plan que le FIDA peut jouer pour aider les populations rurales pauvres à accroître leurs revenus et à renforcer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, est convenue d'un niveau cible de 1,5 milliard d'USD fixé pour les contributions des États membres afin de financer un programme indicatif de prêts et dons de 2,95 milliards d'USD pour la période 2013-2015. Cet investissement et les cofinancements qui s'y ajoutent ont pour but de libérer de la pauvreté 80 millions de ruraux. Le rapport présente un cadre de mesure des résultats détaillé et propose des directives sur un certain nombre de questions spécifiques afin de renforcer l'efficacité du FIDA en matière de développement et d'améliorer le rapport coût-efficacité. Par ailleurs, un examen à mi-parcours de FIDA9 est prévu; ce sera l'occasion pour les États membres de suivre les progrès accomplis et de formuler de nouvelles directives. Il invite les États membres qui n'ont pas encore annoncé leur contribution à s'inspirer de l'exemple de nombreux pays qui en ont sensiblement augmenté le montant et à le faire dès que possible.
125. **M. KABORE** (Burkina Faso) annonce que son pays a décidé de porter sa contribution de 100 000 USD à 125 000 USD, soit une augmentation de 25%.
126. **Mme TAGLIANTE-SARACINO** (Côte d'Ivoire) annonce que la Côte d'Ivoire contribuera à hauteur d'environ 70 000 USD.
127. **M. CAÑAS DELGADO** (Venezuela, République bolivarienne du) exprime sa volonté de poursuivre l'appui apporté au FIDA et espère être en mesure de procéder très prochainement à une annonce officielle. Il sollicite un complément d'information sur la teneur et la portée du nouveau programme de financement transitant par le secteur privé et demande qu'un rapport sur la proportion des ressources de FIDA9 qui sera affectée au secteur privé soit présenté à la prochaine session du Conseil d'administration.

128. **M. KIOME** (Kenya) déclare que, comme il s'y était engagé l'an passé à l'occasion de la visite du Président du FIDA dans son pays, le Kenya a annoncé qu'il portait sa contribution de 100 000 USD à 500 000 USD.
129. **M. RAVATOMANGA** (Madagascar) confirme l'annonce selon laquelle, en dépit de la crise politique qui sévit dans le pays, Madagascar apportera une contribution de 50 000 USD.
130. **M. AL-BAHAR** (Koweït) apporte son soutien à la reconstitution et indique que le Koweït annoncera très prochainement sa contribution.
131. **M. BENAÏSSA** (Algérie) annonce que la contribution de son pays sera multipliée par dix par rapport à 2009.
132. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 166/XXXV relative à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA.**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU FIDA POUR 2010 (point 9 de l'ordre du jour) (GC 35/L.5)

133. **La PRÉSIDENTE** rappelle qu'à sa cent deuxième session, tenue en mai 2011, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
134. **M. KELLET** (Responsable financier principal et Chef du Département des opérations financières du FIDA) indique que les états financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2010 figurent dans le document GC 35/L.5. Selon l'opinion du Commissaire aux comptes, ils "présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Fonds [...] conformément aux Normes internationales d'information financière". Les états financiers ont été examinés par le Comité d'audit et entérinés par le Conseil d'administration à sa cent deuxième session, tenue en mai 2011. Il est maintenant demandé au Conseil des gouverneurs de les approuver officiellement.
135. **Mme JANJUA** (Pakistan), tout en se félicitant des résultats de la vérification financière, considère qu'il serait très utile pour les États membres et la direction de disposer d'un rapport sur le rapport coût-efficacité ou d'un audit de la performance. Le Comité d'audit pourrait étudier la possibilité d'inclure l'établissement d'un tel rapport dans le mandat du Commissaire aux comptes. Elle demande également des informations complémentaires au sujet du déficit de 80,3 millions d'USD, et souhaite savoir dans quelle mesure il est imputable aux répercussions négatives du taux de change et de quelle manière le FIDA va y faire face.
136. **M. KELLET** (Responsable financier principal et Chef du Département des opérations financières du FIDA) fait valoir qu'il est normal que la vérification de l'exactitude des états financiers soit une tâche entièrement distincte de l'évaluation de la performance. Un rapport sur l'évaluation de l'efficacité du FIDA sera établi en temps voulu. Il ajoute qu'il est courant que les taux de change évoluent, ce qui se traduit tantôt par des gains, tantôt par des pertes. Durant l'exercice écoulé, le FIDA a subi des pertes en raison de la hausse du cours du dollar. Toutefois, la situation s'inversera à un moment ou à un autre, et aucune mesure spécifique n'est nécessaire à cet égard.
137. **Mme JANJUA** (Pakistan) demande un débat complémentaire sur cette question.
138. **La PRÉSIDENTE** invite le Conseil des gouverneurs à approuver les états financiers indiquant la situation financière du FIDA au 31 décembre 2010 et les résultats de ses opérations pour l'exercice s'achevant à cette date, tels qu'ils apparaissent dans les appendices A à K inclus du document GC 35/L.5 et dans le rapport du Commissaire aux comptes s'y rapportant.
139. **Il en est ainsi décidé.**

BUDGETS ADMINISTRATIF ET D'INVESTISSEMENT DU FIDA ET BUDGET DU BUREAU INDÉPENDANT DE L'ÉVALUATION DU FIDA POUR 2012 (point 10 de l'ordre du jour) (GC 35/L.6)

140. **La PRÉSIDENTE** déclare qu'à sa cent quatrième session le Conseil d'administration a examiné les budgets proposés pour le Fonds et son Bureau indépendant de l'évaluation et recommandé qu'ils soient soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.
141. **M. KELLET** (Responsable financier principal et Chef du Département des opérations financières du FIDA) rappelle qu'à sa cent quatrième session le Conseil d'administration a approuvé un programme de prêts et dons pour 2012 qui atteint le montant record de 1,15 milliard d'USD. Ce niveau d'engagement permettra de réaliser l'objectif de 3 milliards d'USD arrêté pour la huitième reconstitution, ce qui représente une augmentation de 50% par rapport à la précédente reconstitution. Outre le programme de prêts et dons, il est prévu une enveloppe d'environ 0,65 milliard d'USD sous forme de cofinancements directement gérés et supervisés par le FIDA. Le budget administratif proposé se monte à 144,14 millions d'USD en 2012, ce qui représente une augmentation nominale de 2,5% par rapport au budget administratif approuvé pour 2011, portant le ratio entre le budget administratif et le programme de travail sous forme de prêts et dons du FIDA à 12,5%, soit mieux que l'objectif de 13,5% arrêté pour 2012 aux termes du Cadre de mesure des résultats de la huitième reconstitution.
142. Les principaux objectifs du budget administratif sont de renforcer les capacités d'appui opérationnel du FIDA tout en accroissant l'efficacité globale. C'est ainsi que l'augmentation des effectifs est limitée à 11 postes, dont 10 au Département gestion des programmes, à l'appui d'une augmentation de 15% du programme de prêts et dons. Sous l'effet de cette augmentation ciblée, 61,8% du budget administratif total seront affectés à des tâches opérationnelles en 2012, contre 58,1% en 2010. En ce qui concerne l'efficacité, le Président du Fonds a informé le Conseil d'administration que, si l'augmentation effective des salaires du personnel du cadre organique, telle qu'approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies, était inférieure aux 2,5% prévus au budget, la direction ne dépenserait pas les sommes ainsi économisées. Or les salaires n'ont pas été augmentés, ce qui se traduit par une économie de 700 000 USD. Le Conseil d'administration sera consulté sur l'utilisation des sommes ainsi économisées lors de sa prochaine session.
143. Le budget d'investissement du FIDA, dont le montant proposé s'établit à 3,5 millions d'USD pour 2012, sera axé sur les technologies de l'information, notamment le remplacement d'ordinateurs, la mise en place d'un entrepôt de données, la mise à disposition des bureaux de pays d'une plateforme informatique sûre et facile à faire fonctionner et la modernisation des dispositifs de sécurité matérielle des bureaux de pays.
144. **M. LAVIZZARI** (Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA) explique qu'en 2012 le Bureau indépendant de l'évaluation compte achever l'évaluation de l'efficacité institutionnelle et opérationnelle du FIDA; non seulement il s'agit d'une tâche difficile, mais il semble que ce soit la première fois qu'une institution de développement ait tenté d'évaluer son efficacité afin d'être en mesure d'améliorer son ratio coût-efficacité. Le Bureau de l'évaluation entamera à la date prévue une importante évaluation portant sur la politique de supervision directe et d'appui à l'exécution adoptée par le Fonds, qui s'est traduite par une transformation radicale du modèle opérationnel du FIDA, et dont on considère généralement qu'elle a apporté une contribution non négligeable au renforcement de l'efficacité globale du FIDA en matière de développement. Outre la préparation des rapports périodiques, il est prévu de réaliser neuf évaluations de programme de pays, huit évaluations de la performance des projets et environ 25 validations de rapports d'achèvement de

projet. Trois rapports de synthèse d'évaluation seront aussi établis sur les questions de parité hommes-femmes, le rôle des coopératives dans le développement rural et le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) en tant qu'instrument de stratégie.

145. Après les économies financières dégagées par le Bureau indépendant de l'évaluation, qui se sont traduites par une diminution de 6,3% du budget 2011 en valeur réelle, le Bureau s'est engagé à maintenir pour 2012 un budget à croissance réelle nulle par rapport au budget administratif de 2011. Le Bureau prévoit de conserver les mêmes effectifs qu'en 2011, et le budget proposé pour 2012 est de l'ordre de 6 millions d'USD.
146. **M. CAÑAS DELGADO** (Venezuela, République bolivarienne du) se félicite des économies réalisées et de la hausse de l'enveloppe de fonds affectée au programme de travail prévu pour 2012, qui permettra d'augmenter les financements mis à disposition des pays sous forme de prêts et de dons. Il se déclare préoccupé à la perspective d'un éventuel déséquilibre dans l'affectation des ressources se rapportant au secteur privé et sollicite un complément d'information à propos de l'initiative concernant le secteur privé.
147. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 167/XXXV relative aux budgets administratif et d'investissement du FIDA pour 2012 et au budget administratif du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012.**

RÉVISION DU RÈGLEMENT FINANCIER DU FIDA (point 11 de l'ordre du jour) (GC 35/L.7)

148. **La PRÉSIDENTE** rappelle que le Conseil d'administration, à sa cent quatrième session tenue en décembre 2011, a examiné la révision du Règlement financier du FIDA, telle qu'exposée dans le document GC 35/L.7, et a recommandé qu'elle soit soumise au Conseil des gouverneurs pour approbation.
149. **M. OEHLER** (Autriche) se dit préoccupé par la modification de l'article VIII.2, qui transfère au Conseil d'administration la responsabilité d'activités de trésorerie. Le Conseil d'administration, qui approuve l'exposé de la politique de placement, est un organe directeur et n'a pas à assumer des responsabilités en matière de gestion. Son rôle doit se limiter à la conduite des opérations générales du Fonds.
150. **La PRÉSIDENTE** indique qu'il est pris note de la préoccupation exprimée par M. Oehler.
151. **Mme JANJUA** (Pakistan) se déclare favorable à la révision du Règlement financier, qui donne de la souplesse en autorisant le report des éventuels reliquats, instaure une procédure plus rationnelle et plus efficace pour la nomination du Commissaire aux comptes et établit un filet de sécurité avec la création d'une réserve générale afin de se prémunir en cas de fluctuation des taux de change et d'éventuelles défaillances dans le service des prêts. Elle fait toutefois remarquer que la résolution, bien qu'elle prévoie une procédure permettant de modifier de temps à autre le plafond de la réserve générale, n'en précise pas le montant actuel.
152. **M. KELLET** (Responsable financier principal et Chef du Département des opérations financières du FIDA) répond que la précision demandée sera apportée ultérieurement.
153. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 168/XXXV relative à la révision du Règlement financier du FIDA.**

RAPPORT SUR LA DÉPENSE EXTRAORDINAIRE POUR LE PROGRAMME DE DÉPART VOLONTAIRE DU FIDA POUR 2009-2011
(point 12 de l'ordre du jour) (GC 35/L.8)

154. **La PRÉSIDENTE** appelle l'attention sur le rapport final relatif aux dépenses encourues au titre du programme de départ volontaire pour la période 2009-2011 et la résolution relative à la réaffectation et la réallocation du solde du programme.
155. **M. GEHRINGER** (Chef par intérim du Département des services institutionnels du FIDA) rappelle que le Conseil des gouverneurs a approuvé une dépense extraordinaire d'un montant de 5,5 millions d'USD en faveur du programme de départ volontaire pour 2009-2010, ainsi que la prorogation de ce programme pour l'année 2011, sans coût additionnel. Au total, le départ anticipé de 25 fonctionnaires a été approuvé dans le cadre de ce programme, ce qui peut être considéré comme un succès. Le total des dépenses engagées à ce titre s'établit à 3,2 millions d'USD, soit 60% du budget alloué, ce qui laisse un reliquat de 2,2 millions d'USD. Le document GC 35/L.8 présente une proposition de réaffectation de ce solde à une dépense extraordinaire servant à financer la mise en œuvre des grandes initiatives de réforme des ressources humaines.
156. Avec la poursuite de l'ambitieux programme de réforme des ressources humaines, il sera probablement nécessaire de continuer à apporter au FIDA et à son personnel un soutien transitoire. Le document détaille les besoins de financement envisageables, tout en sachant que les montants exacts et les éléments constitutifs des coûts vont dépendre des résultats de l'audit des fonctions ainsi que des procédures de mise en œuvre.
157. **Mme JANJUA** (Pakistan) se déclare favorable à la proposition de réaffecter le solde du budget réservé au Programme de départ volontaire au financement d'une dépense extraordinaire consacrée à achever la mise en œuvre des mesures décidées dans le cadre de la grande initiative de réforme des ressources humaines.
158. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 169/XXXV relative à la réallocation du solde de la ligne spéciale de crédit allouée au programme de départ volontaire au profit de l'actualisation de la réforme.**

ÉLECTION DE MEMBRES ET DE MEMBRES SUPPLÉANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (point 13 de l'ordre du jour)
(GC 35/L.9 et Add.1)

159. **La PRÉSIDENTE** explique que le mandat des membres qui siègent actuellement au Conseil d'administration viendra à expiration à la clôture de la présente session du Conseil des gouverneurs. L'annexe II de l'Accord portant création du FIDA stipule que 18 nouveaux membres et 18 nouveaux membres suppléants devront être élus ou nommés: huit membres et huit membres suppléants de la Liste A; quatre membres et quatre membres suppléants de la Liste B; et six membres et six membres suppléants de la Liste C. Une liste des États membres à l'égard desquels il existe une provision comptable aux termes de l'article 40.1 du Règlement intérieur figure en annexe au document GC 35/L.9. La composition du Conseil d'administration proposée par les Coordonnateurs des trois listes a été publiée sous la cote GC 35/L.9/Add.1.
160. Les pays suivants ont été choisis comme membres de la Liste A: Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Norvège et États-Unis; et les pays suivants, comme membres suppléants: Finlande, Belgique, Luxembourg (pour la première année du mandat, remplacé par la Suisse pour 2013 et 2014), Portugal, Danemark, Suède, Espagne et Royaume-Uni. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni permuteront leurs sièges pour les années 2013 et 2014.

161. Les pays suivants ont été choisis comme membres de la Liste B: Koweït, Nigéria, Arabie saoudite et République bolivarienne du Venezuela; et Émirats arabes unis, Qatar, Indonésie et Algérie, respectivement, comme membres suppléants.
162. La Liste C est scindée en trois sous-listes. Pour la Sous-Liste C1 (Afrique), l'Angola et le Cameroun ont été choisis comme membres (le Cameroun étant remplacé par l'Égypte pour 2013 et 2014), et Maurice et l'Égypte, respectivement, comme membres suppléants (l'Égypte étant remplacée par la Guinée équatoriale pour 2013 et 2014). Pour la Sous-Liste C2 (Europe, Asie et Pacifique), la Chine et l'Inde ont été choisies comme membres, et le Pakistan comme suppléant de la Chine et le Bangladesh comme suppléant de l'Inde (le Bangladesh étant remplacé par la Turquie pour 2013 et par la République de Corée pour 2014).
163. Il est à noter que le document GC 35/L.9/Add.1 fait état des accords trouvés au sein des listes en ce qui concerne la répartition des sièges au Conseil d'administration pour le mandat 2012-2014. En l'absence d'objections, la Présidente déclare ces membres et membres suppléants élus au Conseil d'administration.

164. Le Conseil des gouverneurs approuve les élections.

RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME D'ALLOCATION FONDÉ SUR LA PERFORMANCE
(point 14 de l'ordre du jour) (GC 35/L.10)

165. **M. CLEAVER** (Vice-Président adjoint responsable des programmes, Département gestion des programmes du FIDA), présentant le rapport de situation, rappelle que l'application du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) se poursuit pour affecter les ressources du FIDA aux pays en fonction de la taille de la population rurale, de la performance du pays dans le cadre des projets du FIDA et de sa performance en matière de politiques publiques, et en proportion inverse du revenu par habitant. Ce rapport fournit des informations sur les données utilisées, les notes de pays, la taille de la population rurale, le revenu par habitant et le montant des allocations. Seuls les dons mondiaux, qui représentent environ 1,5% du total des allocations, ne relèvent pas du SAFP. Toutes les institutions financières internationales (IFI) utilisent aujourd'hui, sous une forme ou sous une autre, un système d'allocation fondé sur la performance, et un groupe de travail a été constitué afin de mutualiser les expériences et d'adopter les meilleures pratiques au sein de ces institutions.
- 166. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance.**

QUESTIONS DIVERSES (point 15 de l'ordre du jour)

PROGRAMME D'ACTION D'ISTANBUL EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCÉS POUR LA DÉCENNIE 2011-2020 (GC 35/L.11)

167. **La PRÉSIDENTE** rappelle que, conformément à l'article 8 du Règlement intérieur, le présent point supplémentaire a été inclus à l'ordre du jour du Conseil des gouverneurs, comme il en a été convenu lors de son adoption. Elle appelle l'attention sur la résolution relative à l'adhésion au Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020.
168. **M. SERÉ** (Responsable principal des stratégies de développement, Bureau de la stratégie et de la gestion des savoirs du FIDA) explique que le FIDA a participé à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Istanbul, 9-13 mai 2011), au cours de laquelle les 48 pays classés par les Nations Unies dans la catégorie des "moins avancés" ont entériné le Programme d'action. Le FIDA a par la suite participé à différentes réunions et consultations de suivi visant à favoriser la

prise en considération et l'intégration du Programme d'action d'Istanbul dans les plans de travail des organismes et fonds des Nations Unies. Le Représentant permanent du Népal auprès des Nations Unies, agissant en qualité de Président du Bureau pour la coordination mondiale des pays les moins avancés, a demandé au FIDA d'intégrer le Programme d'action d'Istanbul à son plan de travail et de contribuer à sa mise en œuvre. Compte tenu de la simplicité de cette question, de son intelligence politique, du moment auquel cette résolution est présentée et de considérations générales relatives à son caractère opportun, le Président du FIDA souhaite appeler l'attention du Conseil des gouverneurs sur le Programme d'action d'Istanbul. Le Secrétariat rendra compte au Conseil d'administration, à intervalles réguliers, de la contribution du FIDA à la mise en œuvre du Programme d'action.

169. Il ajoute que, en dépit du fait que les pays les moins avancés (PMA) ne constituent pas une catégorie opérationnelle dans le cadre du FIDA, le Fonds intervient dans 47 des 48 PMA et leur a consacré près de 49% de ses ressources depuis sa création. Le FIDA agit d'ores et déjà dans les domaines prioritaires définis dans le Programme d'action d'Istanbul, à savoir l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural.
170. **M. EKER** (Turquie) se déclare favorable à l'intégration du Programme d'action d'Istanbul dans le programme de travail du FIDA. Pour contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action, le Premier Ministre turc a annoncé un programme de coopération technique et économique d'un montant total de 200 millions d'USD par an en faveur des PMA. Les activités prévues sont notamment la création d'un centre international des sciences, des techniques et de l'innovation et d'un centre agricole international en Turquie et l'attribution au cours de la décennie d'un millier de bourses à des étudiants en licence, maîtrise et doctorat et à des étudiants en médecine ressortissants des PMA. Une enveloppe de 5 milliards d'USD sera affectée au suivi de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul. La Turquie a pour objectif de mobiliser auprès du secteur privé turc des investissements dans les PMA totalisant 5 milliards d'USD d'ici à la fin de 2015 et 10 milliards d'USD d'ici à 2020, accompagnés d'un relèvement de même ampleur du plafond de crédit de l'Eximbank pour le financement de projets et programmes dans les PMA.
171. Ce programme comprendra des études dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des propositions de projets à exécuter dans de nombreux PMA, la mise sur pied d'enseignements relatifs à l'utilisation des terres, des activités d'évaluation des besoins de l'agriculture et de recherche-développement, et des sessions de formation dans le domaine de l'élevage ovin, de la gestion des terres et des réseaux d'irrigation. La première étape consistera à exécuter des projets de nature à donner des résultats immédiats.
172. **Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 170/XXXV relative à l'adhésion au Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour)

173. **M. BRODJONEGORO** (Indonésie) salue le rôle de premier plan joué par le Fonds, qui aide les petits exploitants agricoles à éradiquer la pauvreté rurale en favorisant le développement agricole durable. Il se félicite du vigoureux soutien apporté par les États membres à FIDA9 en dépit de la situation économique mondiale difficile et salue les efforts engagés par le FIDA à cet égard. Consciente de l'urgente nécessité de disposer de ressources suffisantes pour venir en aide aux populations pauvres de la planète, l'Indonésie a annoncé qu'elle multipliait par deux sa contribution à FIDA9 par rapport à la huitième reconstitution.
174. À moyenne échéance, l'Indonésie met l'accent sur la revitalisation de son secteur agricole et l'obtention d'avantages concurrentiels, à la fois à l'échelle nationale et

internationale. Remerciant le FIDA de l'appui qu'il apporte à ses projets et se réjouissant à la perspective de la poursuite de son engagement aux côtés de l'agriculture indonésienne, il demande instamment au Fonds de continuer à faire le nécessaire pour inciter les petits paysans à rester dans les campagnes et à poursuivre leur activité économique. Compte tenu de l'insécurité alimentaire qui menace la planète, le FIDA doit redoubler d'efforts pour sécuriser l'approvisionnement alimentaire mondial tout en s'attaquant aux problèmes structurels en rapport avec la pauvreté. Le FIDA doit en particulier concentrer son action sur l'accroissement de la productivité agricole en favorisant les investissements dans la production de semences résistantes à un coût abordable. Il doit en outre stimuler le commerce agricole en développant les marchés dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Enfin, il doit s'attacher à améliorer les infrastructures agricoles afin d'accroître la production tout en abaissant les coûts de production.

175. **M. TAH** (Mauritanie) déclare que 2011 était la première année du troisième plan d'action mis en place par son pays au titre du Cadre stratégique pour la réduction de la pauvreté (2011-2015), établi par les pouvoirs publics en collaboration avec le secteur privé, la société civile et les partenaires de développement. Axé sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ce plan place au premier rang des priorités les outils efficaces de lutte contre la pauvreté que sont la sécurité alimentaire et le développement agricole. En outre, la Mauritanie met la dernière main à la Stratégie nationale en faveur de la sécurité alimentaire.
176. L'affectation de fonds publics aux programmes d'éradication de la pauvreté a porté ses fruits puisqu'elle a favorisé l'amélioration du niveau de vie des habitants marginalisés, en particulier en zone rurale et dans les bidonvilles. Dans la région pauvre et excentrée précédemment connue sous le nom de "triangle de la pauvreté", rebaptisée "triangle de l'espoir", un programme spécifique est en cours pour mettre en place les infrastructures indispensables à la croissance et les services de base comme les routes, l'électricité, l'eau, les écoles et les services sanitaires. Un autre volet de ce programme, auquel le FIDA a apporté une contribution précieuse très appréciée, a permis d'associer plus de 80 000 familles à des activités de production dans les domaines de l'agriculture, de la protection de l'environnement et du développement local.
177. **M. WU** (Chine) déclare que, depuis la session de 2011 du Conseil des gouverneurs, la reprise incertaine de l'économie mondiale et l'instabilité persistante des cours des matières premières et des produits alimentaires ont sérieusement compromis la réduction de la pauvreté et le développement à l'échelle mondiale. Par conséquent, il faut que les IFI, et notamment le FIDA, mobilisent des ressources plus abondantes et investissent plus massivement dans le développement agricole et la sécurité alimentaire, tout en réalisant les OMD dans les délais impartis. Grâce à la réussite de la Consultation sur FIDA9, le Fonds dispose d'une assise financière qui lui permettra de jouer un rôle plus important dans les années à venir. Il souhaite formuler trois observations concernant les perspectives de développement du FIDA.
178. Premièrement, il faudrait que le FIDA accélère la mise en œuvre des mesures définies dans le Cadre stratégique 2011-2015 et le rapport de la Consultation sur FIDA9. À cet effet, il faut consolider et développer à un rythme soutenu les opérations engagées par le FIDA pour venir en aide aux pays en développement, en particulier les PMA, afin d'améliorer la production agricole, de renforcer les infrastructures rurales et de développer les marchés tout en mobilisant des ressources externes et des contributions au développement plus abondantes. Deuxièmement, le FIDA doit concevoir et appliquer des stratégies de coopération efficaces afin de diffuser l'expérience acquise en matière de développement agricole et de réduction de la pauvreté, ce qui lui permettra de jouer le rôle d'institution-ressource apportant les connaissances à l'appui du développement de la petite agriculture. Il doit en outre aider les pays en développement à mettre en place une

importante plateforme de coopération Sud-Sud en faveur du développement rural et de la réduction de la pauvreté. Troisièmement, le FIDA doit maintenir la dynamique des réformes en tenant ses engagements et en poursuivant les efforts entrepris pour renforcer l'efficacité en matière de développement et l'efficience institutionnelle. Pour préparer l'avenir, il doit concevoir des programmes de réforme institutionnelle à moyen et long terme et s'adapter à l'évolution de la situation de manière à améliorer les structures de gouvernance, mettre en œuvre la réforme des ressources humaines, améliorer la représentation des pays en développement au sein de l'institution et renforcer le rôle des bureaux de pays afin d'améliorer les services assurés. La Chine continuera d'appuyer les réformes du FIDA et le développement à long terme dans le cadre d'une coopération au bénéfice des deux parties.

179. **Mme COUSIN** (États-Unis) réaffirme le soutien de son gouvernement au FIDA, dans une période où l'Afrique est en proie à des pénuries alimentaires dévastatrices et où le monde est confronté à une instabilité des prix persistante. L'amélioration de la sécurité alimentaire demeurant capitale, les États-Unis maintiennent l'initiative "Feed the Future" (Nourrir l'avenir) et le financement de programmes multilatéraux, parmi lesquels le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Le FIDA est un partenaire important qui met en œuvre des projets financés par ce programme tout en exécutant des projets et programmes complémentaires dans des domaines essentiels comme la diffusion de la technologie, les dispositifs de vulgarisation, l'atténuation des risques et le développement des marchés et des financements agricoles. La sécurité alimentaire sera prioritaire durant la présidence américaine du G8, et l'accent sera mis sur l'obligation de répondre des engagements pris au titre de l'Initiative de L'Aquila pour la sécurité alimentaire, dont le FIDA est membre.
180. Afin de faire reculer la faim chronique et d'accélérer le développement agricole, le FIDA doit bénéficier de l'appui solide et sans faille des États membres. Elle se félicite par conséquent du résultat positif de la Consultation sur FIDA9, qui témoigne sans ambiguïté de la solidité de la confiance accordée au FIDA et à la mission qu'il remplit. Tous les États membres qui ne se sont pas encore pleinement engagés devraient maintenant concrétiser leur appui par une annonce de contribution aussi généreuse que possible.
181. Les États-Unis souscrivent sans réserve aux engagements pris par la direction du FIDA pour FIDA9 en ce qui concerne les politiques, qui permettront de renforcer l'efficacité et de faire du FIDA un chef de file parmi ses pairs. L'accent mis sur la reproduction à plus grande échelle va renforcer l'impact du FIDA, mais celui-ci doit toutefois collaborer étroitement avec les autres organismes concernés afin d'élargir sa sphère d'influence. Son pays coopérera avec le FIDA et d'autres partenaires afin d'utiliser les ressources humaines et financières du Fonds de manière à obtenir des résultats solides et quantifiables en matière de sécurité alimentaire durable et d'élimination de la dénutrition chronique.
182. **Mme AJAMAY** (Norvège), s'exprimant au nom des pays nordiques, déclare que le résultat remarquable de FIDA9 montre non seulement que le rôle des populations rurales pauvres dans les solutions à apporter au changement climatique, à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté est reconnu, mais aussi que les résultats obtenus par le FIDA sur le terrain le sont également. Elle se félicite que plusieurs pays en développement annoncent la première contribution de leur histoire, tandis que d'autres s'engagent à augmenter la leur. Le FIDA doit utiliser ses ressources aussi efficacement que possible, tout en s'attachant à exploiter ses atouts et à donner plus d'ampleur à ses projets dans le cadre des partenariats.
183. Dans l'attente des résultats de l'évaluation en cours, les pays nordiques encouragent le FIDA à gagner en efficience, particulièrement dans le domaine de la gestion des ressources humaines, et à mobiliser de nouvelles ressources.

Soulignant l'importance du groupe de travail sur les Principes et critères en matière de prêts, ils considèrent que le fait de prendre en considération la spécificité du FIDA lors de la révision des conditions de prêt accordées aux pays mixtes ne devrait pas conduire à s'écarter des conditions appliquées par l'Association internationale de développement (IDA) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). L'amélioration de la gestion des ressources humaines passe notamment par la stabilité aux échelons supérieurs et des recrutements opérés dans une perspective à long terme. Le FIDA doit préserver une culture de la transparence avec l'ensemble des parties prenantes, y compris durant les mois qui précèdent l'élection du Président, qui aura lieu en 2013. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes doivent être au cœur de l'action du FIDA, grâce à l'application effective d'une politique globale dotée d'un budget financé au moyen de ressources de base suffisantes.

184. Le FIDA joue un rôle essentiel au service des intérêts des petits paysans marginalisés, en particulier les femmes, et il doit encourager l'intégration des petits exploitants aux marchés et aux filières. L'engagement plus vigoureux du Fonds auprès du secteur privé et sa coopération avec d'autres partenaires permettront d'améliorer la sécurité alimentaire et d'aider les agriculteurs à faire face aux répercussions du changement climatique grâce à des méthodes propres à améliorer la capacité de résistance des systèmes d'exploitation agricole. Le FIDA et les autres institutions ayant leur siège à Rome devraient apporter une contribution importante à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20).
185. **M. EWOVOR** (Togo) déclare que, après avoir lancé avec succès une stratégie de relance de la production agricole pour répondre à la crise alimentaire de 2008, le Togo a récemment mis en place un programme d'investissement en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, en collaboration avec un certain nombre de partenaires. Le Togo, qui figure parmi les premiers pays à mettre en œuvre un programme de cette nature, en accord avec le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), s'attend à ce que le secteur agricole enregistre une croissance de 6% d'ici à 2015 grâce à cette initiative. L'un des grands projets appuyés par le FIDA concerne le développement des cultures de base et des infrastructures rurales, notamment l'irrigation, l'accent étant mis, entre autres, sur la création d'une filière agricole et le renforcement des capacités des paysans et de leurs organisations. Le Président du FIDA s'est rendu en visite au Togo en octobre 2011, démontrant ainsi la vigueur de l'engagement du FIDA aux côtés de son pays et des efforts qu'il entreprend pour développer l'agriculture; il a pu constater à cette occasion les succès obtenus par le Togo en matière de transformation du secteur agricole. Il n'en reste pas moins qu'il faut intensifier l'action pour assurer la participation des producteurs et de leurs organisations, et le secteur privé est invité à s'associer à ces efforts.
186. Il adresse ses remerciements à l'ensemble des États membres du FIDA, et en particulier les pays donateurs du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire pour le concours qu'ils apportent à l'action menée pour développer le secteur agricole de son pays. Le Togo se félicite du thème retenu pour la présente session; il participera activement à la conférence Rio+20, et il est pleinement déterminé à procéder aux changements nécessaires pour faire de l'agriculture un secteur viable de son économie. L'accent sera mis sur les structures institutionnelles, la recherche et le développement de nouvelles technologies, accompagnées de conseils techniques et d'un appui sur le terrain afin de permettre à un plus grand nombre de petits paysans d'en bénéficier.
187. **Mme ANANGA MESSINA** (Cameroun) déclare que, pour relever le défi de la petite agriculture durable, il est nécessaire de renouveler la manière d'aborder le changement climatique, la diversité des marchés nationaux, les risques auxquels les petits paysans sont confrontés, l'intégration des échanges internationaux et les marchés émergents. Il faut sécuriser les systèmes de production afin de préserver

la sécurité alimentaire tout en protégeant durablement l'environnement et en ouvrant des perspectives de croissance économique. En débattant de sujets susceptibles de prêter à controverse, comme la promotion des sources d'énergie vertes, les mesures à prendre pour encourager les techniques agricoles écologiques ou garantir les droits fonciers, la rémunération des services environnementaux et les subventions aux intrants agricoles, le Conseil des gouverneurs peut apporter sa contribution aux négociations en cours. L'agriculture reposant sur une approche écosystémique est la voie de l'avenir, et elle attend avec intérêt les délibérations de la Conférence Rio+20.

188. Dans les pays en développement, où les exploitations familiales représentent plus de 80% de la capacité de production, les stratégies doivent s'appuyer sur l'expérience et les innovations locales. La diversification réussie des systèmes de production des petits paysans obtenue au Cameroun dans le cadre d'un projet novateur financé par le FIDA est confirmée par la domestication diffuse d'espèces sauvages, la transformation de la production agricole par des organisations paysannes périurbaines et l'élevage d'aulacodes (ou rats des roseaux). Afin de parvenir à la sécurité alimentaire tout en assurant la protection de l'environnement, le secteur agricole a besoin de financements nouveaux et novateurs et, à cet égard, les partenariats public-privé peuvent s'avérer décisifs. Les petits agriculteurs ont besoin de l'appui du FIDA, et le Fonds doit financer des projets innovants à forte valeur ajoutée. Le succès de la Consultation sur FIDA9 est la réponse apportée par les États membres au Cadre stratégique 2011-2015, qui met l'accent sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres et sur la petite agriculture, car non seulement celle-ci constitue une source indispensable de revenus et d'aliments pour de nombreux ménages ruraux pauvres, mais elle est aussi le moteur de la croissance économique dans les campagnes.
189. **M. BENAÏSSA** (Algérie) déclare que les solutions actuelles à l'insécurité alimentaire sont notamment la révolution doublement verte, l'agriculture intelligente, la protection active des ressources naturelles et la lutte contre la désertification. Face à ces défis, le FIDA a gagné en efficacité, mais il lui faut adopter une démarche dynamique et novatrice s'appuyant sur 35 ans d'expérience en matière de développement agricole et rural. L'Algérie apporte un soutien sans réserve au FIDA et à la solidarité dont il fait preuve envers les populations les plus vulnérables au monde. Depuis 2009, son pays a entrepris de réorienter ses activités en adoptant une approche audacieuse du renouveau agricole et rural qui fait toute sa place au développement durable, avec la ferme conviction que le développement ne peut être durable qu'à la condition d'englober tout le territoire du pays et l'ensemble des secteurs.
190. Les zones rurales représentent un potentiel considérable et, en dépit des complications, les tendances et les modèles en place peuvent et doivent être inversés de manière à accroître les investissements dans le développement rural. Des outils ont été élaborés à cet effet; il s'agit de projets de développement local intégré qui renforcent les synergies existantes afin d'utiliser au mieux les ressources publiques et privées. Ces projets sont conçus de manière à assurer la participation et l'assentiment non seulement des communautés concernées, mais aussi des autorités locales, de la société civile et des établissements d'enseignement supérieur, mettant ainsi les petits paysans et les ménages ruraux au cœur de l'ensemble des actions de développement rural et leur permettant de tirer parti des investissements et des autres formes de soutien, mais aussi des mesures prises par les pouvoirs publics en matière de droits fonciers et d'accès à de nouvelles terres agricoles. Les ménages ruraux, les femmes et les exploitations agricoles familiales font partie d'un processus de construction qui porte en germe le développement harmonieux et durable des zones rurales tout en permettant d'atteindre les objectifs de production fixés. Le renforcement des capacités et l'assistance technique sont deux aspects essentiels de cette politique, qui comprend

des investissements massifs dans la recherche et la formation. Pour conclure, il confirme l'engagement de l'Algérie dans le cadre de FIDA9.

191. **M. CERIANI** (Italie) déclare que l'objectif de 1,5 milliard d'USD arrêté pour FIDA9 est un défi qui nécessitera un effort important de tous les donateurs, y compris les économies émergentes, qui ont un rôle de plus en plus important à jouer dans la coopération internationale pour le développement. Il faudra également dégager les ressources financières internes nécessaires et poursuivre les efforts d'efficience engagés au sein du Fonds. En dépit des difficultés économiques qu'elle traverse aujourd'hui, l'Italie apporte la démonstration qu'elle croit en la mission du FIDA en augmentant sa propre contribution aux ressources du Fonds. Depuis le sommet de L'Aquila en 2009 et la création d'un partenariat mondial sur l'agriculture, des progrès ont été accomplis sur le plan de la transparence des marchés, de la lutte contre l'instabilité des prix des produits agricoles et de la pérennisation des investissements dans l'agriculture. La question de la sécurité alimentaire occupe désormais une place centrale dans les discussions du G8 et du G20, l'accent étant mis sur les petits producteurs et sur la nécessité d'introduire des critères de viabilité dans la production agricole mondiale.
192. La mission unique du FIDA en ce qui concerne les zones rurales pauvres, le financement en faveur des petits exploitants et la reconnaissance du rôle central que jouent les femmes dans la lutte contre la pauvreté lui confère une responsabilité spécifique dans le domaine de la coopération internationale pour le développement. Pour la période de reconstitution en cours, le Fonds s'était fixé pour objectif de permettre à 80 millions de personnes de sortir de la pauvreté d'ici à 2015. Pour relever ce défi, il était impératif que l'institution utilise au mieux ses ressources humaines; qu'un dialogue efficace soit établi avec les pays partenaires; que l'on dispose de la souplesse voulue pour prendre en considération les préoccupations environnementales dans sa conception du développement agricole; et que l'on fasse appel à l'innovation dans la mise en place de partenariats avec le secteur privé dans l'intérêt des petits producteurs. Il est à espérer qu'en 2015 l'évaluation des résultats obtenus permettra de dresser un constat positif. L'Italie réaffirme sa détermination à poursuivre son appui au FIDA, compte tenu tout particulièrement du thème de la présente session.
193. **La séance est levée à 14 heures.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance de la trente-cinquième session tenue le mercredi 22 février 2012, à 15 heures

Président: Bambang Brodjonegoro (Indonésie)

Table des matières

	Paragraphes
Discours liminaire prononcé par Son Excellence Joseph Nyuma Boakai, Vice-Président de la République du Libéria au nom de Son Excellence Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria	197-198
Événement de premier plan sur le thème: "Rio: quelles perspectives pour l'agriculture?"	199-239
Synthèse des débats de la quatrième réunion mondiale du Forum paysan	240
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour) (suite)	241-275
– Djibouti	241-243
– Soudan	244-245
– Bangladesh	246-247
– République de Corée	248-249
– Suisse	250-252
– Botswana	253-254
– Inde	255-257
– France	258-259
– Équateur	260-261
– Tunisie	262-263
– République-Unie de Tanzanie	264-265
– Argentine	266-267
– Malawi	268-269
– Ouganda	270-272
– Mexique	273-274

194. **La séance est ouverte à 15 h 20.**
195. **Son Excellence Joseph Nyuma Boakai, Vice-Président de la République du Libéria, est accompagné à sa place.**
196. **Le VICE-PRÉSIDENT souhaite la bienvenue au Vice-Président de la République du Libéria.**

DISCOURS LIMINAIRE PRONONCÉ PAR SON EXCELLENCE JOSEPH NYUMA BOAKAI, VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU LIBÉRIA AU NOM DE SON EXCELLENCE ELLEN JOHNSON-SIRLEAF, PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU LIBÉRIA

197. **M. BOAKAI** (Vice-Président de la République du Libéria) prononce un discours liminaire dont le texte intégral figure au chapitre 4.
198. **Son Excellence Joseph Nyuma Boakai, Vice-Président de la République du Libéria, est reconduit hors de la salle de réunion.**

ÉVÉNEMENT DE PREMIER PLAN SUR LE THÈME "RIO: QUELLES PERSPECTIVES POUR L'AGRICULTURE?"

199. **Le VICE-PRÉSIDENT** présente Mme Lindiwe Majele Sibanda, Présidente-directrice générale du réseau d'analyse des politiques sur les aliments, l'agriculture et les ressources naturelles, qui sera l'oratrice principale au cours de l'entretien animé par la journaliste Mme Naga Munchetty.
200. **Mme SIBANDA** souligne le contexte dans lequel elle a grandi, un village du centre du Zimbabwe, et l'intérêt qu'elle porte depuis toujours à la science de l'élevage et aux études qui ont été menées par la suite dans le domaine de la production animale.
201. **Mme MUNCHETTA** (Animatrice) ajoute que Mme Sibanda, par l'entremise du Réseau d'analyse des politiques sur les aliments, l'agriculture et les ressources naturelles, coordonne actuellement les programmes de recherche prévisionnelle et de sensibilisation dans 14 pays d'Afrique australe afin de garantir la sécurité alimentaire en Afrique. En 2009, elle a mené la campagne mondiale "No-agriculture No-deal" (Pas d'accord sans agriculture) et mobilisé les organisations de la société civile africaine afin de promouvoir l'intégration de l'agriculture dans les négociations relatives à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Elle est experte en science animale et élève des bovins. En 2010, elle a été cooptée pour siéger dans le Groupe consultatif pour le développement mondial qui rassemble quelques-uns des penseurs et experts en développement les plus influents du monde.
202. Présentant l'événement, l'animatrice souligne que les petits agriculteurs des pays en développement ont un rôle essentiel à jouer. Ils gèrent 80% des terres agricoles d'Afrique et d'Asie, et l'expérience montre qu'ils sont prêts à modifier leurs façons de procéder et sont capables de le faire si les politiques et mesures incitatives appropriées sont mises en place. Elle demande donc à Mme Sibanda si, selon elle, les politiques et mesures incitatives appropriées ont été adoptées et, dans le cas contraire, ce qu'elles devraient être et comment franchir le pas pour parvenir à une agriculture plus respectueuse de l'environnement et attentive à l'évolution du climat, et dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), quelle est l'incidence, si incidence il y a, de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Durban en 2011.
203. **Mme SIBANDA** dit que les cinq dernières années ont été décevantes. À la 14^e Conférence des Parties à la CCNUCC qui s'est tenue à Poznan en 2008, il n'a été fait aucune référence à l'agriculture, et l'accent était placé sur le fait de s'assurer

que ceux qui sont responsables des dommages paient pour les avoir causés. Mais il est clair qu'il n'est pas possible de parler de changement climatique sans parler de l'agriculture. Le secteur agricole est celui qui produit le plus d'émissions de gaz à effet de serre mais c'est aussi celui qui nourrit une population mondiale de sept milliards d'habitants. Il s'agit donc d'un secteur particulier qui ne doit pas être traité de la même manière que les autres. À l'aide des technologies appropriées, il est possible d'adapter l'agriculture au changement climatique, de réduire les émissions et de produire suffisamment de denrées alimentaires pour nourrir la population mondiale. La Conférence de Durban de 2011 s'est révélée en soi décevante du fait du manque de leadership pour souligner que l'agriculture est un secteur clé. Toutefois, il y a lieu d'être optimiste car, pour la première fois, on commence à reconnaître l'importance de l'agriculture. Il faut espérer que tous les pays se battront pour que la nature particulière de l'agriculture soit reconnue à l'occasion de la 18^e Conférence des Parties à la CCNUCC qui doit se tenir à la fin de 2012. Il n'est pas possible d'aborder la question du changement climatique sans évoquer le défi de l'insécurité alimentaire et d'une agriculture à l'abri du changement climatique.

204. À cet égard, il est clair qu'il existe un large clivage entre pays développés et en développement. Il est intéressant de noter, toutefois, que les pays développés comprennent maintenant l'importance de l'agriculture, mais les clivages demeurent entre les pays en développement qui n'arrivent pas à parler d'une seule voix sur cette question. On ne peut aborder les questions du changement climatique et de l'environnement sans examiner le secteur le plus touché par le changement climatique. Il faut dès lors espérer que des voix s'élèveront à la Conférence Rio+20 et qu'il y aura un leadership politique pour lutter en faveur du développement durable et des économies vertes, et que l'on reconnaîtra qu'il ne peut y avoir de développement durable sans agriculture durable.
205. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) demande comment les débats menant à la Conférence Rio+20 seront influencés par le fait que l'agriculture est le secteur le plus tributaire du climat.
206. **Mme SIBANDA** dit que la reconnaissance de la nature essentielle de l'agriculture au cours du processus préparatoire de Rio+20 est un fait nouveau intéressant. Toutefois, il est inquiétant de constater que le lien entre ceux qui sont responsables de l'élaboration des politiques agricoles et ceux qui produisent la nourriture est très ténu et que le lien avec les femmes l'est encore plus. Il ne peut y avoir de solution tant que les agriculteurs ne seront pas mis au premier plan et que les investissements nécessaires ne seront pas faits pour leur garantir des outils et des politiques appropriés afin qu'ils soient en mesure de produire de manière durable. Cela soulève la question de savoir comment naissent les politiques et qui a la responsabilité de conseiller les décideurs. À cet égard, il est parfaitement clair qu'il y a un décalage entre les données scientifiques disponibles et les politiques qui sont adoptées, décalage qui devra être surmonté si l'on veut parvenir à une agriculture durable.
207. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) demande comment ce pont peut être construit.
208. **Mme SIBANDA** dit que l'époque actuelle est une époque de participation. Par exemple, les décideurs ont entendu parler des émeutes qui ont éclaté en 2007 et 2008 en raison des pénuries alimentaires. La situation à l'époque était caractérisée par une pénurie alimentaire et la fermeture des frontières pour empêcher l'importation de denrées alimentaires à partir de pays qui avaient des surplus. Cela met en évidence un secteur dans lequel la population a besoin d'être capable de participer au processus de prise de décisions. Toutefois, la science doit être au cœur du processus, et il faut faire appel aux connaissances autochtones ainsi qu'aux mécanismes d'adaptation des agriculteurs pour élaborer des politiques susceptibles d'être mises en pratique. Les politiques suivies actuellement semblent

bonnes sur le papier, mais ne sont pas pertinentes s'agissant du sort des populations sur le terrain.

209. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) demande si cela dépend de la volonté des gouvernements et des organisations de faire les investissements nécessaires.
210. **Mme SIBANDA** répond que les politiques adaptées sont à notre portée mais qu'un leadership politique reste nécessaire pour les mettre en œuvre et réaliser les investissements nécessaires. Grâce au Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), les pays africains se sont engagés depuis 2003 à consacrer 10% de leur budget national à l'agriculture. Toutefois, actuellement seuls 10 pays africains honorent cet engagement. Il convient donc que les ministres des finances résistent aux appels lancés par d'autres ministères et mettent l'accent sur la nécessité de produire des denrées alimentaires ainsi que sur le besoin qui en découle de doter les agriculteurs des politiques, investissements, infrastructures et connaissances appropriés, et de développer des marchés fonctionnels permettant d'acheter des intrants et de distribuer des aliments aux consommateurs. Il faut maintenant parler d'agriculture et de développement durables. Il est désormais admis que la rémunération du travail agricole a baissé, que les terres n'ont pas été entretenues et que le moment est venu de rembourser. Les agriculteurs africains savent parfaitement que les rendements réalisés ces 20 dernières années représentaient le double des niveaux actuels et que la sécurité alimentaire était assurée en Afrique. Ce qui a changé, c'est que la base de ressources naturelles n'a pas été mise en valeur et a aujourd'hui besoin d'être reconstituée. À cette fin, il convient d'adopter les technologies appropriées dans les domaines de la gestion des sols, de l'élevage et de la récupération de l'eau. Mais ces technologies ne pourront être appliquées que lorsqu'elles seront adaptées aux conditions locales.
211. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) demande jusqu'à quel point Mme Sibanda est convaincue que la sécurité alimentaire peut être réalisée dans l'ensemble du continent africain.
212. **Mme SIBANDA** insiste sur le fait que l'Afrique peut sans aucun doute se nourrir comme elle l'a fait par le passé. Mais certaines conditions fondamentales doivent être en place. La vision d'une Afrique où serait garantie la sécurité alimentaire doit commencer au niveau du ménage. L'agriculture familiale en Afrique, et dans le monde entier, est constituée d'agriculteurs qui vivent sur deux hectares de terre et en tirent leurs moyens de subsistance. Ils n'ont pas les moyens d'étendre leurs terres arables. Il convient dès lors de recenser les technologies susceptibles d'améliorer la production. Le succès remporté par le Malawi et le Rwanda en triplant les rendements agricoles montre qu'il est possible d'améliorer la productivité. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place les politiques adéquates et d'introduire les technologies appropriées. Mais on oublie souvent, lorsqu'on parle d'environnement, qu'il convient également de donner plus d'argent aux agriculteurs. Tous ceux qui sont engagés dans l'agriculture cherchent à gagner de l'argent, produire de la nourriture, alimenter les terres et les familles et s'acquitter des impôts auprès des autorités fiscales.
213. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) soulève la question de savoir comment convaincre les agriculteurs qu'ils peuvent gagner de l'argent et adopter des techniques agricoles respectueuses de l'environnement.
214. **Mme SIBANDA** répond que les agriculteurs n'ont pas besoin d'être convaincus. Ils étaient là auparavant. Mais le processus politique les a privés de leurs avoirs étant donné qu'ils ont dû faire face seuls à des conditions météorologiques changeantes avec un minimum d'appui. Ils cherchent donc à reconstituer leurs actifs et leurs connaissances en matière agricole, à obtenir en temps utile des informations sur les conditions météorologiques, à réaliser des investissements dans l'infrastructure susceptibles de leur permettre d'acquérir des intrants à un coût raisonnable, et à mettre en place des politiques garantissant que leur travail produise des résultats

et leur assure un niveau de vie décent. Un leadership audacieux est nécessaire pour faire en sorte que le droit à l'alimentation soit respecté et que les agriculteurs bénéficient des outils qui leur permettent de continuer à faire ce qu'ils savent faire le mieux, à savoir cultiver et assurer leur subsistance. Toutefois, ce qui est pernicieux, c'est l'approche fragmentaire de type "silo". Dans les pays où la responsabilité de l'atténuation des catastrophes en matière de sécurité alimentaire repose sur le Bureau du Président, les ministres des finances injectent les financements nécessaires dans l'agriculture. Lorsque cette responsabilité repose sur le ministère de l'agriculture, celui-ci ne dispose pas des moyens permettant de garantir la mise en œuvre de l'engagement budgétaire à hauteur de 10%.

215. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) dit qu'il semble actuellement difficile de considérer de nombreux agriculteurs comme des entrepreneurs. Est-ce que cela est appelé à changer?
216. **Mme SIBANDA** répond que cela dépend de la définition de l'entrepreneur. On a toujours considéré les petits agriculteurs comme des agriculteurs de subsistance. Mais sa propre famille, par exemple, a cultivé des tomates. Elle a été élevée et est allée à l'école grâce aux revenus générés par la vente de tomates. On ne peut pas manger des tomates au petit déjeuner, au déjeuner et au dîner. Il faut les vendre pour s'assurer un mode de vie décent. Les agriculteurs ont l'esprit d'entreprise mais n'ont pas été soutenus par des politiques appropriées: tel est le défi. Trois dimensions sont nécessaires à la Conférence Rio+20. La première est un leadership politique audacieux mettant l'accent sur la nécessité d'une agriculture durable en tant qu'acteur essentiel du développement durable. La deuxième est un engagement à réaliser les investissements nécessaires, notamment dans l'infrastructure, la création de technologies et la recherche. Enfin, il importe de développer un cadre dans lequel l'agriculture ne se retrouve pas seule mais est soutenue par d'autres secteurs.
217. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) demande si le rôle joué par les industries dans la production des intrants utilisés par les agriculteurs doit être davantage explicité par les décideurs.
218. **Mme SIBANDA** répond que les choses sont déjà claires. Les gens savent ce qui doit être fait mais ne le font pas. Il convient que la société civile tienne les dirigeants responsables et leur demande d'expliquer pourquoi les mesures nécessaires ne sont pas prises. L'accent doit maintenant être mis sur les résultats, notamment des emplois plus verts, un engagement accru des jeunes dans l'agriculture et l'autonomisation des femmes en tant que propriétaires fonciers. Aujourd'hui, 2% à peine des titres fonciers sont détenus par des femmes, même si celles-ci représentent 70% de ceux qui nourrissent le monde. Il est donc grand temps pour les personnes concernées de faire entendre leurs préoccupations et de veiller à ce que le lien entre les données scientifiques disponibles et les politiques adoptées soit renforcé. Ce qui est en jeu n'est donc pas la nécessité de convaincre les agriculteurs, mais la prise de conscience politique et le leadership nécessaire pour prendre les décisions audacieuses qui s'imposent.
219. **M. FERNANDEZ** (Président, Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique – MIJARC) se félicite que l'agriculture soit l'un des thèmes de la Conférence Rio+20. Toutefois, il est extrêmement préoccupé par la réalité sur le terrain. Il est originaire d'un petit village du Kerala (Inde) où chacun est profondément engagé dans l'agriculture et cultive les valeurs plutôt que le profit. Toutefois, les agriculteurs y ont récemment été confrontés à des difficultés considérables liées à des changements politiques, à l'accaparement illégal de terres et à la volatilité des prix. Plus de 4 000 agriculteurs se sont suicidés entre 2005 et 2008 dans cette région, parce que la survie y était devenue impossible et qu'ils étaient en faillite. C'est devenu une immense jungle où survivre. Le défi est particulièrement difficile à relever parce que, aux yeux de bon nombre de

gouvernements, l'agriculture n'est pas considérée comme une profession et n'est plus une occupation où il est possible de réaliser des bénéfices. Compte tenu de toutes ces menaces, notamment celle du changement climatique, il devient de plus en plus problématique de convaincre les jeunes de se lancer dans l'agriculture.

220. **Mme SIBANDA** souligne l'importance de rendre à la profession d'agriculteur sa dignité. Cependant, entre 60% et 70% des personnes enregistrées sur la liste d'aide alimentaire du Programme alimentaire mondial (PAM) sont des agriculteurs, ce qui signifie qu'ils sont incapables de subvenir à leurs propres besoins à l'aide de leurs propres approvisionnements. S'agissant des jeunes, il importe de leur offrir une variété de moyens afin de leur permettre d'entrer dans la chaîne de valeurs agricole, notamment par le biais de l'industrie, de l'agriculture, de la transformation, du traitement des produits de base après récolte, ainsi que de la commercialisation, de la science et de la recherche. Mais ce que les décideurs ne font pas, c'est établir un lien entre le système éducatif et l'agriculture. Une fois de plus, cela est dû au fait que l'on n'a pas réussi à faire de l'agriculture un moteur de développement durable et un secteur capable de créer des emplois verts. L'agriculture peut offrir de nombreuses possibilités aux jeunes. Il est donc particulièrement regrettable de constater que ces possibilités ne sont pas pleinement utilisées en Afrique, le continent ayant la plus forte proportion de jeunes, et où 70% de la population est âgée de moins de 30 ans, ce qui constitue un défi de taille pour l'emploi.
221. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) demande si le désenchantement des jeunes ne les pousse pas vers les villes qui symbolisent pour eux la richesse.
222. **M. FERNANDEZ** (Président, MIJARC) dit que les jeunes dans la partie du monde d'où il vient s'intéressent toujours à l'agriculture qui reste pour eux une vocation. Toutefois, leur principal défi concerne l'accès aux ressources productives et au capital. La perception des risques que représente le changement climatique agit également comme facteur dissuasif, notamment pour les parents qui ne veulent pas que leurs enfants souffrent de devoir continuer à cultiver la terre.
223. **Mme SIBANDA** observe que ceux qui tiennent les cordons de la bourse doivent tenir compte de la prédiction alarmante selon laquelle, d'ici à 2050, 60% de la population mondiale vivra dans les villes. La question qui se pose est de savoir qui nourrira ces personnes et qui financera les importations de denrées alimentaires. Les investissements dans le développement rural constituent la meilleure option pour persuader les gens de rester dans les zones rurales; et le secteur agricole est la clé pour revitaliser l'économie.
224. **M. FERNANDEZ** (Président, MIJARC), mettant en relief l'absence générale de participation des agriculteurs aux débats concernant l'agriculture, demande si la communauté agricole participera aux débats de la Conférence Rio+20.
225. **Mme SIBANDA**, admettant l'importance de créer un espace dans les organes des Nations Unies pour permettre aux petits agriculteurs de faire entendre leur voix, dit que les présentations à Rio+20 sans soumission de version provisoire doivent être faites sans plus tarder, en soulignant l'absence dans la version provisoire du lien qui existe entre sécurité alimentaire et agriculture et agriculteurs. Le combat pour créer cet espace, qui se poursuit depuis la Conférence sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de Durban, doit inclure les efforts consentis pour s'assurer de l'engagement des chefs d'État et des ministres concernés à faire en sorte que les agriculteurs soient prioritaires lorsqu'il s'agit d'élaborer les politiques.
226. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) invite l'assistance à présenter des observations.
227. **M. MOTEANE** (Président, Syndicat national des agriculteurs du Lesotho) dit que l'engagement de dirigeants africains a été démontré lorsqu'ils ont signé le PDDAA en 2004 et a été encore souligné par la présence du Président du Rwanda à la

séance de la matinée. La capacité des agriculteurs à aborder des questions politiques préoccupantes peut être renforcée au sein du processus du PDDAA. La plupart des organisations paysannes engagées dans ce processus ont également fourni une tribune pour les jeunes agriculteurs, dont l'avenir sera assuré s'ils persistent dans la profession d'agriculteur sans perdre de vue le slogan "Pas d'agriculteur, pas de nourriture et pas de vie".

228. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) dit que, bien qu'encourageant, le message n'est pas nécessairement partagé par tous ni évoqué lors des réunions importantes.
229. **Mme SIBANDA** remarque que le message clé consiste à placer l'agriculture au premier plan et à investir, tout en veillant dans le même temps à ce que les engagements à investir soient réalisés, en gardant à l'esprit le fait que les critères retenus dans le cadre du PDDAA n'ont pas été respectés dans la majorité des pays.
230. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) pose la question de savoir s'il est aujourd'hui préoccupant que les jeunes abandonnent tout espoir de devenir agriculteurs et s'en vont tout simplement parce que les perspectives sont trop sombres pour être envisagées.
231. **Mme SIBANDA** dit qu'il est tout à fait naturel que les enfants qui voient leurs parents s'appauvrir de jour en jour choisissent de rechercher des moyens d'existence ailleurs. Il appartient donc aux décideurs de ramener la dignité dans la profession d'agriculteur et de garantir un mode de vie décent aux agriculteurs en augmentant et en saisissant les nombreuses possibilités économiques mises à leur disposition. Les agriculteurs sont prêts à poursuivre leur activité mais les gouvernements doivent venir à leur rencontre. La participation du secteur privé doit également être sollicitée, et l'agriculture doit être professionnalisée et transformée en entreprise rentable.
232. **M. ASEFFA** (Éthiopie) dit qu'il est préférable de parler des résultats attendus que la Conférence Rio+20 annoncera pour l'agriculture, sans quoi les promesses resteront à l'état de promesses. Beaucoup dépend des messages que les délégués apporteront à cette conférence. Les petits agriculteurs font aujourd'hui l'objet d'une attention mondiale méritée pour le rôle qu'ils jouent non seulement en nourrissant une grande partie de la population, mais aussi en protégeant la planète et les ressources phytogénétiques de nombreuses régions du monde. Des exemples de politiques, comme celles appliquées dans leur propre pays, qui ont amélioré la productivité agricole doivent être présentés à la conférence dans le but de développer des mécanismes favorisant la synthèse et le partage de pratiques optimales issues du monde entier.
233. **Mme SIBANDA** dit que les résultats attendus de la Conférence de Rio+20 peuvent être articulés autour des sept domaines thématiques recensés par la campagne "l'Avenir que nous voulons: création d'emplois; énergie plus verte, villes plus vertes; alimentation; eau; océans; et pays à l'abri des catastrophes". Il s'agit d'articuler le besoin de les prendre en considération.
234. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) demande s'il existe suffisamment d'éléments indiquant qu'une stratégie des politiques est en cours de développement.
235. **Mme SIBANDA** observe qu'aucun cadre ne sera jamais concrétisé tant que le processus décisionnel se fera du sommet vers la base, plutôt que l'inverse. Aucune soumission pour la Conférence Rio+20 n'a été demandée et les dirigeants n'ont pas été tenus de rendre compte des déclarations prononcées lors de forums internationaux par les représentants de leur pays. De même, aucune plateforme d'engagement n'a été créée à l'échelon local, notamment en Afrique, où, malgré un taux d'illettrisme élevé, les médias tels que la radio et les théâtres communautaires ne sont pas utilisés pour transmettre des informations sur les politiques en place. Les règles du jeu doivent changer en faisant en sorte que le processus politique

tienne compte des opinions exprimées au niveau local et que les personnes touchées par les problèmes participent aux efforts pour les résoudre.

236. **Mme NDISALE** (Malawi) dit que des ressources seront nécessaires pour mettre en œuvre, au niveau mondial, régional et national des interventions en vue d'attendre les objectifs concrets fixés par la Conférence Rio+20. Que peut-on faire pour contribuer à dresser la carte des contributions annoncées à l'échelle mondiale afin de faire en sorte qu'elles soient allouées à des actions concrètes au niveau national?
237. **Mme SIBANDA** dit que des cadres de responsabilité mutuelle sont nécessaires à cette fin. Les connaissances concernant les contributions annoncées doivent être partagées avec les groupes cibles, lesquels doivent à leur tour faire entendre leur voix pour ce qui est des types d'assistance requis. En d'autres termes, il doit y avoir un processus participatif bilatéral associant des plateformes durables orientées vers un engagement transparent aux niveaux rural, local, national, régional et mondial.
238. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) demande à Mme Sibanda de conclure la discussion par un bref message final.
239. **Mme SIBANDA** estime qu'il ne peut y avoir d'accord mondial dans lequel l'agriculture ne serait pas au cœur du développement; sans agriculture, il ne peut y avoir de développement durable ni d'économie verte. Des dirigeants audacieux sont nécessaires pour faire cette déclaration afin de changer et de relever le niveau des règles du jeu en nourrissant les populations et en veillant à ce que personne n'aille se coucher le ventre vide. La barre du milliard de personnes qui ont faim est inacceptable et tout peut être arrêté. Pas d'agriculture veut dire pas d'accord.

SYNTHÈSE DES DÉBATS DE LA QUATRIÈME RÉUNION DU FORUM PAYSAN

240. À l'invitation de la Présidente, **Mme Rachel KALABA**, coordinatrice panafricaine du MIJARC, résume les débats du Forum paysan, qui s'est tenu à Rome les 20 et 21 février 2012 en marge de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs. Le texte intégral de sa déclaration figure au chapitre 4.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour, suite)

241. **M. ALI SAID** (Djibouti) dit que son pays s'efforce de faire face aux besoins alimentaires de sa population. Ayant à garantir sa sécurité alimentaire tout en appuyant les petits agriculteurs et les communautés de pêcheurs et en créant des emplois, le Gouvernement de Djibouti a pris des engagements envers des programmes visant à aider le secteur primaire. Ceux-ci comprennent actuellement un projet évalué à environ 3 millions d'USD pour le développement du microfinancement et un autre, d'un montant total de 12,5 millions d'USD, visant à mobiliser les eaux de surface et la gestion durable des terres, financés par le FIDA et d'autres partenaires de développement. Les projets prévus pour l'année à venir comprennent le développement communautaire et la mobilisation des ressources en eau, la lutte contre la sécheresse et le renforcement des capacités de résistance face à la sécheresse dans la Corne de l'Afrique. Il rappelle que Djibouti héberge la plateforme régionale du PAM, qui stocke les aliments nécessaires pour combattre la malnutrition chronique et la famine en Afrique de l'Est.
242. L'augmentation récente des actes de piraterie dans l'océan Indien affecte les itinéraires commerciaux essentiels. Les coûts des assurances sont montés en flèche, entraînant la hausse des prix des biens de consommation. Son gouvernement assume son rôle dans la lutte contre la piraterie. À l'initiative du Président de Djibouti, des installations portuaires et aéroportuaires ont été mises à la disposition des forces armées internationales à cette fin.

243. Exprimant la gratitude de son pays envers le FIDA pour l'appui qu'il apporte à ses programmes de développement rural, il note que Djibouti répond aux critères fixés pour accueillir un bureau du FIDA. Malgré son extrême pauvreté, Djibouti est politiquement stable et le portefeuille du Fonds y a enregistré une nette augmentation. À la trente-quatrième session du Conseil des gouverneurs, il a entamé des discussions en ce sens.
244. **M. OMER** (Soudan) dit que les épisodes de sécheresse chronique, les catastrophes naturelles et les problèmes de sécurité ont été à l'origine de pénuries alimentaires et d'une recrudescence de la faim et de la pauvreté dans plusieurs pays, dont le sien, malgré les avantages relatifs de l'agriculture et de la productivité dont il bénéficie en raison de ses richesses en ressources naturelles et animales et de la diversité de son climat. Parmi les programmes soudanais de réforme économique formulés pour compenser la perte de revenus pétroliers après la sécession du Soudan du Sud, les plus importants sont ceux visant à dynamiser l'agriculture, qui en outre honorent l'engagement pris au titre de la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique concernant l'affectation d'un minimum de 10% du budget public au secteur agricole. De grandes avancées ont donc été réalisées dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation de la sécurité alimentaire grâce à des programmes d'infrastructure rurale mais aussi à des partenariats stratégiques public-privé conçus pour promouvoir la production en faveur des exportations et améliorer les performances techniques et administratives.
245. La priorité est également accordée au secteur traditionnel non irrigué qui est de plus en plus pauvre. Dans ce contexte, le FIDA, parmi d'autres, a fourni un appui financier et technique en vue d'établir la cartographie de l'utilisation des terres, de renforcer les capacités des petits agriculteurs face aux effets du changement climatique et de réaliser la sécurité alimentaire et le développement durable. En 2012, des efforts ont été consentis dans des activités telles que la construction de barrages afin d'augmenter la superficie des terres agricoles, et huit projets du FIDA sont également en cours. Le Soudan cherche à réaliser les mêmes objectifs que le FIDA: la croissance économique durable, le renforcement des capacités agricoles, la réduction des risques de catastrophe et la sécurité alimentaire.
246. **M. HOSSAIN** (Bangladesh) dit que, tout comme dans de nombreux pays en développement, le secteur agricole joue un rôle essentiel dans l'économie de son pays. Le Plan de perspective 2010-2021 du gouvernement s'est fixé pour objectif de garantir 2 122 kilocalories par personne et par jour de nourriture à tous les pauvres et d'aliments nutritifs normalisés à au moins 85% de la population. Afin d'exercer la productivité potentielle des petites exploitations agricoles, qui représentent 97% de toutes les exploitations, le gouvernement a réduit de moitié le prix des engrais non ammoniacaux, a rendu disponibles des semences de qualité, augmenté la subvention sur les intrants et facilité les dispositions en matière de crédits en faveur des agriculteurs pauvres. En 2011, le Bangladesh a produit 33 millions de tonnes de riz et 1 million de tonnes de blé. En dépit de sa vulnérabilité aux catastrophes naturelles, et malgré l'intrusion de la salinité due au changement climatique, les moussons irrégulières, l'érosion fluviale, la dégradation des sols et la baisse des surfaces cultivées, le Bangladesh est presque parvenu à l'autosuffisance en matière de production rizicole.
247. Il reconnaît l'appui sans faille du FIDA au Bangladesh. Le Fonds appuie actuellement huit projets en cours, axés sur les technologies agricoles, l'accès aux marchés, le développement des infrastructures, l'accès des pauvres aux ressources, et visant à permettre aux agriculteurs pauvres de s'adapter au changement climatique et à accroître les possibilités offertes aux femmes. Il est essentiel de retourner à l'agriculture et au secteur rural si l'on veut réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et stimuler la croissance économique. Cela exige d'avoir une bonne compréhension des meilleurs moyens de réaliser le

- développement rural durable, faisant intervenir les pauvres en tant que bénéficiaires et agents de changement habilités. Il souhaite au FIDA plein succès dans son mandat et l'assure de l'appui indéfectible du Bangladesh.
248. **M. KIM** (République de Corée), après avoir rappelé la série de catastrophes naturelles qui ont frappé la planète en 2011, dit que beaucoup trop de gens en Afrique et en Asie connaissent toujours les pénuries alimentaires et la malnutrition. En 2010, l'indice moyen des prix des aliments de la FAO a atteint des niveaux records, de 14% supérieurs à ceux de 2008. En outre, le taux de croissance de la production de céréales, telles que le riz et le blé, n'est pas parvenu à faire face à la croissance démographique au cours des deux dernières décennies, avec des effets potentiels graves sur l'équilibre entre l'offre et la demande alimentaire. Les pays et les organisations internationales doivent dès lors s'attaquer conjointement aux pénuries alimentaires imminentes et renforcer l'agriculture sous-développée. En 2011, au quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui s'est tenu à Busan (République de Corée), l'accent a été mis sur la nécessité d'un effort concerté de la communauté internationale, en particulier par le biais de la coopération Sud-Sud et du partenariat public-privé. Des partenariats inclusifs doivent être mis en place entre les entités complémentaires, tandis que les différences doivent être reconnues lorsqu'il s'agit d'aborder les questions de développement agricole dans les pays en développement. Les organisations internationales, les pays donateurs et les ONG doivent travailler en étroite coopération, en reconnaissant l'importance de l'appropriation par le pays partenaire.
249. La République de Corée appuie les efforts que poursuit le FIDA pour réduire la pauvreté et promouvoir la sécurité alimentaire. Le Fonds doit également aider les pays en développement à relever les nouveaux défis et à faire face aux changements survenus dans le secteur agricole. En conséquence, il doit améliorer l'efficacité de l'exécution de ses projets et renforcer la responsabilité. Son pays a doublé sa contribution à la huitième reconstitution des ressources et a ultérieurement augmenté sa contribution à la neuvième reconstitution. Il souhaite également contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire dans les pays en développement grâce à de nouveaux projets conjoints avec le FIDA.
250. **M. MORDASINI** (Suisse) dit que le FIDA est une plateforme mondiale qui joue un rôle de plaidoyer essentiel dans la lutte contre la faim et la gestion de l'écosystème en soutenant les petites exploitations agricoles durables. La Suisse appuie dès lors la participation active du Fonds aux préparatifs de la Conférence Rio+20, qui devrait reconnaître la contribution de l'agriculture durable à la croissance verte et à la réduction de la pauvreté.
251. Le succès du FIDA dépend essentiellement de la pertinence ainsi que de l'efficacité et l'efficacités de ses programmes et projets ciblant les populations rurales pauvres dans les pays en développement. Trois aspects de son action s'intègrent parfaitement dans le thème de la présente session. Le premier consiste à établir un lien entre les innovations dérivées de la recherche agricole et le savoir-faire traditionnel en vue d'aider les petits agriculteurs à renforcer leurs capacités; cela suppose un appui aux organisations paysannes nationales et une assistance à la mise en place de services de conseil en milieu rural. Le deuxième est de donner aux ruraux pauvres un accès à la terre et aux ressources naturelles. L'élaboration de directives volontaires pour une bonne gouvernance foncière sera bientôt achevée et le FIDA sera le partenaire idéal pour les gouvernements, le secteur privé et la société civile dans l'appui de leur mise en œuvre. Le troisième consiste à se mettre au travail immédiatement pour renforcer la capacité d'adaptation d'une agriculture paysanne viable aux risques de catastrophe et aux effets du changement climatique. Il faut doter les ruraux pauvres des pays en développement des moyens de gérer les écosystèmes fragiles.

252. La contribution de son pays à la neuvième reconstitution des ressources, une fois celle-ci définitivement approuvée par le Gouvernement suisse, sera plus élevée que celle annoncée en 2011, à savoir 28,5 millions de francs suisses, soit un tiers de plus que sa contribution à la huitième reconstitution, ce qui témoigne de la confiance renouvelée de la Suisse dans la pertinence du Fonds.
253. **M. de GRAAFF** (Botswana) rappelle que, dans les années 1980, le FIDA a aidé à financer le Programme de mise en valeur des terres arables de son pays, lequel a grandement contribué à améliorer les moyens de subsistance des ruraux, en particulier les plus pauvres. Le Fonds a en effet aidé de nombreux pays à faire face au problème de la sécurité alimentaire mais le moment est venu pour le FIDA de relever les nouveaux défis auxquels sont confrontés les petits exploitants agricoles, en aidant les familles d'agriculteurs à devenir plus productives et efficaces grâce à un programme de formation rigoureux. Compte tenu de l'importance économique de l'agriculture dans de nombreux pays, davantage de ressources doivent être investies dans ce secteur. Au cours des trois dernières décennies, le Botswana a investi des sommes considérables dans ses programmes agricoles, afin d'améliorer les performances à la baisse du sous-secteur des cultures arables. La sécurité alimentaire du pays s'est améliorée en conséquence.
254. Pour améliorer les performances du secteur agricole, le FIDA doit reconnaître toutes les catégories d'agriculteurs et le rôle qu'ils jouent dans le développement. Il doit également remédier aux lacunes du système de vulgarisation, notamment en matière d'entreposage et de commercialisation des produits agricoles, tout en aidant les pays à partager les bonnes pratiques. Le Botswana a continué à répondre aux besoins des agriculteurs, par exemple grâce à son Programme intégré de soutien au développement des cultures des terres arables introduit en 2008 pour faire face aux défis auxquels sont confrontés les agriculteurs et à la faible productivité inhérente à ce sous-secteur. Son principal objectif est d'augmenter la production céréalière, de promouvoir la sécurité alimentaire, de commercialiser l'agriculture, de faciliter l'accès aux intrants agricoles et au crédit et d'améliorer les activités de vulgarisation. Le Fonds a accepté d'aider le Botswana à créer des centres de services agricoles afin d'aider les agriculteurs à travailler le sol. Bien que modeste en apparence, le Projet d'appui aux services agricoles devrait améliorer considérablement la productivité du sous-secteur par la création d'emplois et l'accroissement des revenus ruraux.
255. **M. SAHA** (Inde) dit que la hausse des prix des denrées alimentaires, le changement climatique et un accès insuffisant aux marchés sont parmi les défis auxquels est confrontée la communauté internationale à l'heure où l'échéance de 2015 pour la réalisation des OMD approche. Une action collective et un engagement de la part de tous ceux qui sont concernés sont nécessaires pour libérer le monde de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition. La priorité consiste à promouvoir des technologies simples, attentives à l'évolution du climat afin d'améliorer la productivité, la sécurité nutritionnelle et les moyens d'existence des pauvres.
256. Le Cadre stratégique 2011-2015 du FIDA est essentiel pour assurer de meilleurs revenus et perspectives à des millions de ruraux pauvres. L'accent mis par le FIDA sur l'aide apportée aux gouvernements afin d'augmenter la production alimentaire, de promouvoir l'accès aux marchés, de renforcer la prise de décision décentralisée et d'améliorer les systèmes de distribution est capital. Des investissements plus importants sont toutefois nécessaires dans les domaines de la régénération forestière, des bassins versants durables et de la gestion des zones côtières, et de la conservation des sols pour assurer l'accès futur aux ressources naturelles essentielles. L'agriculture doit être intégrée aux autres secteurs, tandis que les arrangements institutionnels et les orientations politiques doivent renforcer la compétitivité du secteur agricole. Un partenariat transparent entre agriculture et industrie, qui garantisse aux agriculteurs leurs droits fonciers et la protection de leurs intérêts, est un élément clé pour la transformation des zones rurales. Il

convient de concevoir des modèles permettant aux agriculteurs qui possèdent des terres de superficies différentes de bénéficier des économies d'échelle. Le FIDA peut faciliter les échanges de vues entre les pays ayant l'expérience de ces modèles dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

257. Pendant plus de trois décennies, le FIDA a été pour l'Inde un partenaire important qui a appuyé les efforts déployés par le gouvernement pour éliminer la pauvreté rurale. Son pays apprécie en particulier l'effet d'émulation des projets financés par le FIDA, qui lui a montré comment concevoir, mettre en œuvre, superviser et évaluer les projets de développement agricole et rural. Il se félicite de l'augmentation globale de 25% de la neuvième reconstitution, preuve de la confiance des États membres envers le rôle fondamental du Fonds dans la promotion du développement durable et équitable grâce aux investissements dans les petites exploitations agricoles.
258. **M. DAMAIS** (France) observe que, depuis 35 ans, le FIDA mène à bien une mission unique et difficile, à savoir promouvoir le développement agricole et lutter contre la pauvreté rurale en ciblant les populations les plus pauvres des zones rurales et en prenant le risque de travailler dans des régions où la pauvreté absolue demeure un défi majeur. Ce faisant, il contribue à la réalisation des OMD, en particulier en Afrique. La France a maintenu sa contribution à la neuvième reconstitution, preuve de son appui au FIDA. L'action du FIDA dans des régions souvent négligées par d'autres institutions parce qu'elles sont isolées, écologiquement fragiles ou extrêmement sous-développées est un motif de satisfaction particulière pour la France dans la mesure où de nombreux projets ont pu être réalisés en Afrique. En outre, le FIDA joue un rôle vital en s'attaquant aux questions concernant la sécurité alimentaire, dont la France a fait la priorité de sa présidence du G20 en 2011. La spécialisation du Fonds lui a permis de devenir un acteur international de premier plan dans la prévention et la réponse aux crises alimentaires.
259. Les travaux sur la neuvième reconstitution des ressources ont mis en lumière quelques-uns des défis que la communauté internationale aura à relever dans les années à venir. Malgré le succès de la neuvième reconstitution, les ressources restent limitées et le FIDA devra continuer de faire preuve de souplesse, d'inventivité et de sélectivité dans ses activités en vue d'optimiser l'utilisation de ces ressources. La France encourage le FIDA à rechercher des ressources additionnelles pour développer de futurs projets. Grâce au travail de son Président, le FIDA a été réformé pour s'adapter aux réalités de plus en plus complexes des pays dans lesquels il intervient. Il est devenu un acteur essentiel dans l'architecture de l'aide à l'agriculture de la communauté internationale. La France espère qu'il continuera de jouer ce rôle.
260. **M. VALLEJO LÓPEZ** (Équateur) remarque que les petits producteurs des pays les moins avancés ne doivent pas être tenus responsables de la dégradation de l'environnement et du changement climatique; ce sont les responsables qui seront un jour appelés à rendre compte. Il est inquiétant de constater que les débats concernant le monde rural et les solutions proposées sont invariablement les mêmes depuis un demi-siècle. Il pense que la solution ne consiste pas uniquement à mettre en œuvre une nouvelle révolution verte, améliorer les semences et les engrais, introduire de nouvelles technologies, appliquer les principes de l'agriculture biologique ou faire baisser les prix. Le véritable problème est structurel et, en l'absence de politiques mondiales pour résoudre les problèmes du monde rural, les agriculteurs ne pourront jamais sortir de la pauvreté et la relation des agriculteurs avec la technologie ne changera pas.
261. Il se demande comment les agriculteurs les plus pauvres peuvent rivaliser avec les énormes exploitations agricoles et, dans le cadre des accords de libre-échange, avec l'agriculture industrielle du monde développé. Les petits exploitants agricoles ont du mal à concurrencer les producteurs qui bénéficient d'aides. Toutefois, le

véritable problème est mondial: c'est le rapport inéquitable entre les communautés rurales et urbaines qui a rendu les petits producteurs de plus en plus pauvres. En ce qui concerne le système éducatif, les jeunes des zones rurales pâtissent du fait que chaque enseignant doit prendre en charge un très grand nombre d'élèves. Il y a beaucoup d'hôpitaux publics et privés dans les villes mais pas un seul dispensaire au service des agriculteurs. L'infrastructure des communications et des transports est en voie d'amélioration mais, tant que les agriculteurs ne sont pas inclus, le secteur rural ne se développera pas. Il faut obliger les organisations internationales et les pays à mettre en œuvre des politiques d'investissement équitables afin de changer la structure de l'agriculture. Sans amélioration de l'irrigation et de l'approvisionnement en eau, il n'est pas possible d'aider les agriculteurs pauvres, comme ceux de la Corne de l'Afrique. Le FIDA et la FAO doivent créer un fonds international pour l'irrigation et la conservation des sols, en tant que première mesure vers la solution du problème des pauvres des zones rurales dans les pays en développement.

262. **M. BEN SALEM** (Tunisie) dit que ceux qui suivent les travaux du Fonds ne peuvent qu'être satisfaits des progrès réalisés chaque année dans ses efforts constants pour améliorer son efficacité en évoluant au rythme des changements socioéconomiques et climatiques rapides intervenant dans le monde, qui constituent des défis importants pour le secteur agricole du monde en développement en particulier. Le FIDA est un partenaire clé dans les efforts de ces pays pour réaliser les OMD bien que les progrès accomplis à cette fin soient néanmoins plus lents que ceux escomptés, notamment dans les zones rurales. Il convient principalement de s'attaquer d'une manière globale et intégrée aux causes profondes de la pauvreté des zones rurales qui sont multiples et complexes, en tenant compte des caractéristiques sociales et économiques des habitants des zones rurales et en leur permettant de s'adapter aux changements économiques mondiaux et d'en bénéficier. Des ressources supplémentaires doivent dès lors être mobilisées pour faire participer des groupes de pauvres et de personnes à faible revenu au processus de développement.
263. En Tunisie, la gravité de la situation socioéconomique dans les régions intérieures marginalisées a poussé les jeunes, pour qui le travail était un élément essentiel de la dignité et de la justice, à se révolter. L'emploi constitue dès lors un axe fondamental de la politique de développement du gouvernement. Le FIDA a accordé une attention particulière à la Tunisie dans le sillage de cette révolution. Le Président du Fonds s'est rendu dans notre pays, répondant de manière rapide et exceptionnelle à la demande de financement supplémentaire faite par le gouvernement à l'appui du développement en 2011.
264. **M. MAGHEMBE** (République-Unie de Tanzanie) dit que dans le contexte actuel, un examen critique des petits exploitants agricoles, en termes de durabilité, de production accrue, de sécurité alimentaire, d'élimination de la pauvreté et de protection de l'environnement est pertinent et vient à point nommé. Dans leur pays, les petits exploitants agricoles subviennent aux besoins de 77,5% de la population, fournissent 95% des denrées alimentaires du pays et représentent 35% des revenus annuels en devises étrangères. En 2010, le secteur a contribué pour 24% au produit intérieur brut (PIB) et accuse une croissance de 4,2% par an.
265. Compte tenu des réalités émergentes, il est nécessaire de prendre en compte et de répondre collectivement aux difficultés auxquelles sont confrontés les petits exploitants, en particulier la demande de produits alimentaires qui reste supérieure à la croissance de 3% du secteur agricole. Cela suppose un accroissement de la productivité grâce à l'utilisation systématique de semences améliorées, d'engrais et de pesticides, et la réduction des pertes après récolte, tout en créant des marchés fiables pour les produits de base. Les petits exploitants agricoles doivent également bénéficier d'un accès au crédit pour leur permettre d'élargir la portée de leurs

opérations et de réduire la demande de main-d'œuvre agricole en étant en mesure de louer des services, d'acheter des intrants et de faire face aux besoins du marché sur le plan de la qualité et des délais. Il est très important d'amener les gouvernements des pays en développement et les donateurs à s'engager à augmenter les investissements dans les petites exploitations agricoles, en particulier dans le domaine de l'infrastructure, à savoir les routes et l'électrification dans les zones rurales, l'irrigation, les marchés et l'éducation des agriculteurs. Face à un climat imprévisible, il convient de prendre des mesures pour s'adapter à des conditions difficiles, notamment par la conservation de l'eau, l'utilisation de l'eau de la nappe phréatique, l'application de techniques d'irrigation plus efficaces et le développement de nouveaux cultivars. Dans la plupart des pays en développement, les investissements du secteur privé dans l'agriculture n'en sont qu'à leurs débuts et il est important de promouvoir le rôle du secteur privé.

266. **Mme ÁLVAREZ** (Argentine) dit que l'Argentine voit dans le FIDA un allié précieux pour le développement agricole et un partenaire qui a développé une nouvelle prise de conscience de la diversité des contextes ruraux. Cette nouvelle vision se traduit par la récente adoption du Programme de développement rural sans exclusion de l'Argentine, connu sous le nom de PRODERI. Le programme reflète une excellente relation de travail dans le domaine du développement des petites exploitations agricoles entre les fonctionnaires du Gouvernement argentin et leurs homologues du FIDA. Il est également le résultat d'une politique de planification claire, orientée vers une croissance rurale équitable qui, malgré son lancement récent, a déjà produit des résultats institutionnels tangibles. Un nouveau Ministère de l'agriculture a été mis sur pied, de même qu'un département du développement rural et de l'agriculture familiale, et un plan stratégique agro-industriel et agroalimentaire a été formulé. Elle remercie le Gouvernement espagnol pour son appui au financement du projet par l'entremise du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire. Le FIDA doit continuer d'élargir sa base de financement, en étudiant les innovations similaires au fonds fiduciaire.
267. L'engagement de l'Argentine consistant à tripler sa contribution à la neuvième reconstitution va dans le sens de sa vision du Fonds en tant que principal acteur mondial dans la lutte contre la pauvreté. Toutefois, le FIDA doit tenir davantage compte de la diversité des besoins des États membres. Son pays voudrait que des solutions de rechange au système d'allocation fondé sur la performance soient étudiées, et demande au FIDA de tenir compte de la diversité qui existe au sein de la région Amérique latine et Caraïbes et d'offrir des services financiers plus sophistiqués ainsi que d'autres services; d'encourager la coopération Sud-Sud; de recruter davantage de spécialistes originaires de la région; et de renforcer sa présence dans le pays. En tant que grand producteur mondial de denrées alimentaires, l'Argentine convient que les investissements dans l'agriculture, notamment dans les petites exploitations agricoles, est la solution pour éliminer la pauvreté à tous les niveaux, et veut croire que le FIDA apportera une contribution importante à cette fin.
268. **Mme NDISALE** (Malawi) dit que le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés et la Conférence Rio+20 auront une incidence majeure sur le rôle et le mandat du FIDA. Les institutions des Nations Unies basées à Rome sont des partenaires de développement importants du Malawi dont l'économie repose sur l'agriculture, secteur dans lequel les petites exploitations agricoles représentent 75% de la production agricole totale. Compte tenu de l'importance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la croissance économique durable, le gouvernement a inclus l'agriculture et la sécurité alimentaire, tout comme l'irrigation écologique et la mise en valeur des ressources en eau, dans les domaines prioritaires de la Stratégie de croissance et de développement du Malawi. Conformément au PDDAA, les domaines prioritaires de l'approche de l'agriculture

adoptée par le Malawi comprennent la gestion durable des ressources naturelles, et en particulier l'utilisation durable des sols et des ressources en eau. L'accent est mis sur l'agriculture de conservation, le reboisement, la protection des bassins versants fragiles, la régénération des terres dégradées, l'efficacité d'utilisation de l'eau et l'expansion de l'irrigation grâce à l'initiative de la ceinture verte, en tenant compte des systèmes de chaînes de valeur.

269. Ce type d'action est attendu pour protéger le programme national de subvention des intrants agricoles des effets du changement climatique. Le programme de subvention est aujourd'hui un pilier fermement ancré de la politique agricole qui a généré une hausse des revenus des agriculteurs grâce à l'exportation des excédents alimentaires. En 2012, grâce à l'aide du FIDA, le Malawi commencera à mettre en œuvre un programme échelonné sur neuf ans visant à développer un secteur agricole de petites exploitations viables et durables faisant appel à de bonnes pratiques agricoles. Un exemple des enseignements tirés de l'expérience passée du Malawi montre que les petits agriculteurs peuvent nourrir le pays, la région et le monde. Toutefois, le défi consiste à fournir les ressources nécessaires pour augmenter la productivité et promouvoir la gestion durable des ressources naturelles face aux effets du changement climatique. Il est dès lors essentiel que des ressources suffisantes soient mises à la disposition de la neuvième reconstitution.
270. **M. NYIIRA** (Ouganda) dit que la situation en Afrique montre la nécessité d'être pragmatique et contextuel. La récente crise alimentaire dans la Corne de l'Afrique et la sécheresse dans le Sahel ont mis en évidence la nécessité de solutions à long terme et d'investissements importants dans la transformation sociale et économique des petits exploitants agricoles afin de donner aux populations rurales pauvres du monde l'espoir de meilleures conditions de subsistance et d'un développement durable.
271. L'excellente coopération entre l'Ouganda et le FIDA, qui s'étend sur trois décennies, comprend quatre projets en cours, parmi lesquels le remarquable Projet de développement de la production d'huiles végétales, en faveur du développement et de la production d'huile de palme dans les îles Bugala du lac Victoria, qui a introduit la production et la transformation en encourageant un partenariat étroit entre les agriculteurs et les secteurs privé et public. Les avantages sociaux et économiques du projet sont déjà visibles dans les îles, et celui-ci devrait susciter un effet multiplicateur sans précédent pendant de nombreuses années. Le financement fourni par le FIDA pour la deuxième phase du projet garantira un emploi à un nombre plus importants d'Ougandais à mesure que le projet se développera et que la production augmentera. Il s'agit là d'un exemple réussi de programme d'investissement orienté vers la croissance et reposant sur l'agriculture. Il est axé sur le monde rural, inclut de petits exploitants sous-traitants et contient des composantes de viabilité économiques et écologiques ainsi que des parcours ouvrant la voie à l'élimination de la pauvreté et au développement durable.
272. L'Ouganda se félicite de la participation des États membres à la neuvième reconstitution et appuie pleinement les résultats des négociations. Il annoncera sa contribution après l'exercice budgétaire actuel.
273. **M. RUIZ CABAÑAS IZQUIERDO** (Mexique) se félicite des retombées positives de l'action du FIDA, et en particulier de son appui aux petits exploitants agricoles des pays en développement, comme l'a décrit le Président du Rwanda. Le Mexique reconnaît également l'importance du leadership du FIDA dans le domaine de la sécurité alimentaire. Le Fonds mérite dès lors un appui ferme et constant, comme l'a souligné le Premier Ministre de l'Italie. Les réalisations du FIDA en dépassant ses objectifs au cours de ces dernières années sont également louables. C'est pourquoi le Mexique réaffirme son appui au FIDA et annonce une contribution à la neuvième reconstitution des ressources de 66% plus élevée que sa contribution à la huitième

reconstitution. Le Mexique est attaché à promouvoir la sécurité alimentaire dans le monde entier, en particulier dans les zones rurales pauvres, et est également préoccupé par les effets négatifs du changement climatique sur les activités des petits exploitants agricoles.

274. Le Mexique connaît actuellement la pire sécheresse de son histoire, qui touche des millions d'habitants. La réaction du gouvernement se traduit par l'allocation de ressources budgétaires extraordinaires d'un niveau sans précédent. L'expérience du Mexique montre que le plus grand défi à relever au cours des quelques années à venir consiste à augmenter de manière substantielle la production et la productivité des petits exploitants agricoles grâce à des politiques nationales visant à encourager les innovations technologiques et à améliorer les systèmes de production. Cela exigera une deuxième révolution verte qui devra s'attaquer aux effets du changement climatique. Cela exigera également une deuxième révolution de la production qui devra être écologiquement durable afin de libérer les petits exploitants agricoles de la pauvreté. Toutefois, ce défi ne pourra être relevé que par des efforts concertés visant à atteindre cet objectif.

275. **La séance est levée à 19 h 40.**

- iii) Compte rendu analytique de la troisième séance de la trente-cinquième session tenue le jeudi 23 février 2012, à 9 heures

Présidente: **Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo (Mexique)**

Table des matières

	Paragraphes
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour) (suite)	278-294
– Canada	278-279
– Madagascar	280-281
– Namibie	282-283
– Burundi	284-285
– Belgique (au nom des pays du Benelux)	286-288
– Turquie	289-290
– Nigéria	291-292
– Kenya	293-294
Discours liminaire prononcé par Son Excellence Andrea Riccardi, Ministre de la coopération internationale et de l'intégration de la République italienne	297-299
Événement de premier plan avec M. Bill Gates, Coprésident et administrateur de la Fondation Bill et Melinda Gates sur le thème "Productivité agricole durable: la solution au problème de la pauvreté"	300-340
Table ronde de haut niveau avec des décideurs sur le thème "De la parole aux actes: construire un avenir durable pour les petits agriculteurs"	341-379
Déclarations générales (point 6 de l'ordre du jour) (suite)	380-393
– Venezuela, République bolivarienne du	380-381
– Égypte	382-383
– République démocratique populaire lao	384-385
– Yémen	386-387
– Jordanie	388-389
– Côte d'Ivoire	390-391
– Tchad	392-393
Clôture de la session	394-396

276. **La séance est ouverte à 9 h 05.**

277. **M. Ruiz Cabañas Izquierdo (Mexique) assume la présidence.**

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour) (suite)

278. **M. FOX** (Canada) dit que l'objectif de la neuvième reconstitution des ressources indique une grande détermination et une volonté politique à l'appui du mandat du FIDA. Les petits exploitants agricoles, dont un grand nombre de femmes, doivent faire partie de la réponse à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Canada réaffirme son appui au Fonds et maintiendra son annonce de contribution à la reconstitution à hauteur de 75 millions de dollars canadiens. Il plaide énergiquement en faveur d'une poursuite de la réforme, d'une plus grande efficacité et d'une culture institutionnelle du FIDA axée sur les résultats et salue donc le travail de pionnier entrepris par le Fonds afin de mieux estimer le nombre de personnes qui ont pu se libérer de la pauvreté grâce à l'agriculture. Une action similaire doit être entreprise pour évaluer les progrès accomplis en matière nutritionnelle. Il importe également d'améliorer l'efficacité grâce à la définition d'objectifs clairs, d'intégrer le changement climatique dans l'ensemble des opérations, de reproduire à plus grande échelle des programmes prometteurs et de poursuivre la réforme des ressources humaines.
279. Aucune économie ne s'est développée grâce à la seule agriculture, mais aucune ne l'a fait sans l'agriculture. L'agriculture peut et doit contribuer beaucoup plus que l'alimentation et les matières premières à l'industrie, et offrir des solutions face à de nombreux enjeux de développement, notamment l'emploi et une meilleure qualité de vie. Pour que cela soit possible, les gouvernements doivent avoir la volonté politique de mettre en place des cadres porteurs, appuyés par des processus et des institutions faisant effectivement participer le secteur privé et la société civile. Une action concertée et coordonnée est nécessaire pour éviter la faim aujourd'hui, répondre aux besoins alimentaires de demain et trouver des solutions durables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, sachant que les bénéficiaires ultimes du développement agricole sont les pauvres, dont les agriculteurs. Il convient d'accorder une attention soutenue et d'engager des ressources en faveur de la sécurité alimentaire en apportant une aide efficace, qui reste une question cruciale d'ampleur mondiale. Le FIDA doit rester un acteur essentiel dans les efforts déployés en ce sens à l'échelle planétaire.
280. **M. RAVATOMANGA** (Madagascar) dit parler au nom des petits exploitants agricoles, qui sont chargés de nourrir le monde. À Madagascar, 80% de la population rurale travaille essentiellement dans le secteur de la petite agriculture, qui représente 27% du PIB total. Madagascar apprécie donc l'appui constant du FIDA et ses programmes et projets de qualité, qui sont conformes aux priorités nationales. Quatre projets sont actuellement en cours d'exécution dans le pays et, pour l'un d'entre eux, on espère que le prêt supplémentaire proposé sera approuvé. Madagascar attache également une grande importance à l'approbation d'un cinquième projet sur la formation professionnelle et l'amélioration de la productivité agricole (FORMAPROD). Il lance un appel pour que les deux projets en attente soient approuvés sans tarder et fait remarquer que les projets qui bénéficient d'un financement ont des objectifs humanitaires.
281. En dépit des difficultés que le pays traverse en raison de la crise politique, le Gouvernement malgache confirme son annonce de contribution à hauteur de 50 000 USD au titre de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA. En ce qui concerne la situation politique nationale, un accord définissant une feuille de route a été signé le 17 septembre 2011 entre la plupart des principaux acteurs politiques, et un gouvernement d'unité nationale a été mis en place en novembre 2011, gouvernement qui comprend d'anciens membres de l'opposition, dont lui-même. Bien qu'il subsiste quelques divergences, des efforts réels sont faits par les

protagonistes politiques pour ouvrir la voie à la tenue d'élections crédibles et transparentes qui soient acceptées par tous. Au nom du Gouvernement malgache, il demande donc que son pays bénéficie d'un appui afin de pouvoir revenir à un véritable nouvel ordre constitutionnel.

282. **M. IILONGA** (Namibie) souligne l'importance du thème de la présente session – l'agriculture familiale durable, à la fois pour nourrir le monde et pour protéger la planète – à l'heure où le monde s'efforce de parvenir à un équilibre dans l'utilisation et la protection des ressources naturelles mondiales. Il est donc impératif d'intégrer le plus grand nombre possible de petits exploitants dans des initiatives destinées à garantir une productivité agricole durable. Cela ne sera possible que si des institutions telles que le FIDA disposent des ressources nécessaires et les mettent à la disposition des petits exploitants afin de les aider à pratiquer une agriculture plus durable.
283. Dans ce contexte, il faut se féliciter du fait que le FIDA identifie des pays où la population de petits exploitants est nombreuse et applique sa propre politique de financement pour la fourniture d'une assistance, évitant ainsi de définir le groupe cible qui bénéficie des prêts et dons du Fonds sur la base de la catégorisation des pays effectuée par la Banque mondiale. À ce stade crucial de l'examen mené par le FIDA s'agissant de sa politique en matière de prêts et de son Règlement financier, il invite instamment le Conseil des gouverneurs à accorder une attention particulière aux pays qui ont un coefficient de Gini élevé pour leur permettre d'avoir accès aux fonds accordés par le FIDA à des conditions favorables. Cela aura non seulement pour effet d'aider les petits exploitants agricoles à pratiquer une agriculture plus durable, mais également d'améliorer l'infrastructure et la productivité agricoles dans les pays en développement. Il convient de rappeler que ces pays sont actuellement désavantagés par le système de classement de la Banque mondiale malgré les niveaux de pauvreté élevés qui touchent leurs petits exploitants agricoles.
284. **M. MANIRAKIZA** (Burundi) remercie le FIDA de l'appui constant qu'il apporte au Burundi, pays qui vient tout juste d'émerger d'une longue période de crise sociale et politique, et réaffirme le souhait de son pays de poursuivre sa coopération avec le Fonds. Le Gouvernement burundais vient de mettre en place un cadre stratégique de développement pour l'agriculture dans le contexte de la Vision Burundi 2025 et du Cadre stratégique national de croissance et de réduction de la pauvreté de deuxième génération, l'objectif étant de parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Le Cadre stratégique comprend, entre autres, un programme national d'investissement agricole, un programme national de sécurité alimentaire, un document d'orientation stratégique sur l'élevage, une stratégie nationale pour l'aquaculture, un plan directeur pour la recherche et une stratégie de gestion des bassins versants et des zones humides.
285. Il convient de saluer le FIDA pour la contribution apportée à la réalisation de ces objectifs ambitieux, notamment la préparation du programme national d'investissement agricole et la mobilisation de ressources en faveur de l'agriculture et de la lutte contre la pauvreté, en particulier dans les zones rurales. Le Burundi continuera à rechercher l'appui du FIDA et d'autres partenaires pour mobiliser des fonds supplémentaires afin de l'aider à faire face aux nombreux défis qu'il doit relever. Enfin, il invite les partenaires bilatéraux et multilatéraux du Burundi à continuer d'apporter leur assistance afin d'aider le pays à lutter contre la faim, la malnutrition et la pauvreté.
286. **M. MERTENS DE WILMARS** (Belgique, intervenant au nom de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas [les pays du Benelux]) se félicite du thème retenu pour le débat de la présente session qui constitue une contribution importante aux préparatifs de la Conférence Rio+20. La déclaration finale de Rio+20 doit mentionner clairement que l'on ne peut parvenir à la viabilité si des millions de

pauvres sont exclus du développement et sont parfois contraints, pour survivre, d'accroître la pression exercée sur les ressources naturelles. La déclaration finale doit refléter le rôle crucial que joue l'agriculture dans le développement durable. Il faut plus que jamais instaurer des liens entre environnement et agriculture et trouver des solutions novatrices. Il existe déjà de nombreux exemples de ce que les gouvernements parviennent à réaliser grâce à l'adoption de politiques efficaces, et l'efficacité de ces actions ne pourra qu'être renforcée par la collaboration des institutions ayant leur siège à Rome.

287. Avec une aide internationale efficace, les gouvernements doivent faire preuve de leadership pour garantir la sécurité alimentaire au niveau local, en fonction des spécificités de chaque pays. La sécurité alimentaire locale concerne également l'accès aux ressources naturelles, en particulier l'eau et la terre. Dans un contexte de pression croissante exercée sur la terre, les droits légitimes des usagers traditionnels de la terre, notamment les petits producteurs, doivent être respectés afin de créer un climat propice à l'investissement et au développement agricole. Les investissements dans l'agriculture doivent être réalisés par le biais de partenariats public-privé, dont le but doit être d'assurer une juste part des profits aux petits exploitants agricoles tout au long de la chaîne de production, dans le respect de l'environnement. L'égalité des sexes doit faire partie intégrante de tous les programmes et politiques. Le FIDA ne doit ménager aucun effort pour parvenir à des résultats substantiels en ce sens, de concert avec les gouvernements, les organisations paysannes, et surtout avec les bénéficiaires de ses programmes.
288. Au vu des excellents résultats obtenus par le FIDA durant la période couverte par la huitième reconstitution des ressources, les pays du Benelux espèrent que le Fonds réalisera les objectifs qu'il s'est fixés pour la neuvième reconstitution, notamment s'agissant d'améliorer l'efficacité de l'organisation et de ses projets, et confirment leur volonté de contribuer au succès de la neuvième reconstitution.
289. **M. EKER** (Turquie) dit que l'objectif prioritaire de l'agriculture est de nourrir une population en pleine croissance, mais également de contribuer à la viabilité environnementale. En Turquie, l'agriculture familiale est à l'origine d'une grande partie de la production agricole. Grâce à des politiques et à des mesures d'appui aux petits exploitants, le PIB provenant de l'agriculture a triplé au cours de la dernière décennie, faisant de la Turquie un modèle à cet égard. La stratégie adoptée repose sur cinq grands piliers: le développement rural, la compétitivité et l'accès aux marchés, l'intégration producteurs-industrie, les organisations de producteurs, et la sûreté et la sécurité alimentaire. Étant donné que les agriculteurs sont la ressource la plus importante pour une agriculture durable, l'investissement a été axé sur le renforcement des capacités, en s'appuyant sur diverses méthodes de vulgarisation et technologies de l'information. Les mesures concrètes spécifiques adoptées en faveur des femmes visent à renforcer leur participation à la main-d'œuvre rurale, en augmentant ainsi la création d'entreprises par des femmes et en améliorant leur situation sociale. Un dispositif national de subventions en faveur de l'investissement rural a été mis en place, et l'accès des fédérations de petits exploitants aux marchés et aux marchés de produits de base a été amélioré.
290. À l'échelle internationale, le principal problème est de savoir comment partager ces expériences de succès par le biais d'initiatives internationales. De nombreux pays, en particulier les moins avancés, manquent des ressources financières et humaines nécessaires pour lancer des initiatives ciblant les petits exploitants agricoles. Des efforts internationaux concertés sont donc nécessaires, et les fonds des donateurs doivent être utilisés de manière plus stratégique et coordonnée. La récente crise alimentaire mondiale réaffirme l'importance des petits exploitants agricoles, qui résistent mieux aux situations de crise que les gros producteurs. Mais, sans appui efficace, ils ne sont pas en mesure de concurrencer les producteurs plus importants sur le long terme. L'investissement dans

l'infrastructure rurale pour améliorer les conditions de vie peut être une solution pour retenir les petits exploitants dans l'agriculture. Le FIDA a un rôle important à jouer à cet égard.

291. **M. ADESINA** (Nigéria) dit que la sécurité alimentaire est la clé pour surmonter les problèmes de sécurité nationale du type de ceux auxquels le Nigéria est confronté. Dans cette optique, son gouvernement a défini un projet clair pour faire du Nigéria un pays libéré de la faim, grâce à un secteur agricole capable de stimuler la croissance des revenus, d'accélérer l'exécution de programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de générer des emplois et faire du Nigéria un acteur de premier plan sur les marchés alimentaires mondiaux. De fait, l'agriculture est un secteur vital pour le Nigéria, pays dans lequel, malgré l'économie en croissance rapide, les pauvres des zones rurales constituent la majorité de la population. Le plan audacieux de transformation agricole du pays a donc été spécialement élaboré pour accroître la production alimentaire nationale, rendre le Nigéria autosuffisant en matière de production rizicole d'ici à 2015 et réduire les importations de blé de 40% en remplaçant celui-ci par de la farine de manioc de qualité supérieure. On compte que des millions d'emploi seront créés d'ici à 2015 pour relancer l'économie rurale.
292. Le FIDA, qui est un partenaire essentiel et précieux dans cette initiative, s'améliore sous l'effet de ses réformes institutionnelles. L'importance qu'il accorde depuis toujours aux petits exploitants agricoles est particulièrement encourageante, tout comme l'importance qu'il accorde à l'Afrique subsaharienne. Sa mission est cruciale pour améliorer les moyens d'existence des pauvres des zones rurales, et son plan pour la période de la neuvième reconstitution des ressources est très louable. Il doit continuer à mettre l'accent sur des questions telles que l'accès à des technologies et des intrants susceptibles d'accroître la productivité, l'adaptation au changement climatique, la gestion des ressources naturelles, l'accès aux marchés et l'acquisition des compétences nécessaires pour faire de l'agriculture une entreprise commerciale. Pour sa part, le Nigéria continuera d'appuyer le FIDA. En ce qui concerne la neuvième reconstitution, il triplera sa contribution habituelle avec une annonce de 15 millions d'USD.
293. **M. KIOME** (Kenya) dit que le FIDA a investi au total quelque 200 millions d'USD en programmes et projets en faveur de la réforme et du développement du secteur agricole, qui est prépondérant au Kenya. Malgré le défi que représentent la sécheresse et l'afflux de réfugiés, son gouvernement a déjà alloué une enveloppe budgétaire en faveur de l'agriculture supérieure aux 10% annoncés au titre de la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, et il entend accroître encore cette allocation en la portant à 12% courant 2012. Pour éliminer la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire, il est nécessaire de passer de l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale en mettant l'accent sur les chaînes de valeur afin d'accroître la productivité et les revenus. Après avoir défini les six priorités –intrants, crédit, irrigation, marchés, infrastructure et institutions de recherche, de vulgarisation et d'ajout de valeur –, le Kenya a réussi à aider plus de 600 000 agriculteurs à opérer cette transition au cours des deux dernières années grâce à un programme spécifique.
294. Outre les mesures prises pour accorder aux agriculteurs des facilités de crédit abordables et améliorer leur accès aux marchés, le Gouvernement kényan a alloué 150 millions d'USD supplémentaires au profit de l'agriculture irriguée à grande échelle afin de réduire la dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale. Des institutions solides dans les domaines prioritaires définis seront nécessaires pour appuyer les programmes pertinents afin d'exploiter les économies d'échelle et de transformer l'agriculture en entreprise commerciale. L'enveloppe budgétaire la plus importante dans le cadre de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA témoigne des efforts déployés pour inscrire l'agriculture dans le programme d'action mondial pour le développement. À l'appui de ces efforts, le Kenya annonce

une contribution au titre de la reconstitution d'un montant de 500 000 USD, soit cinq fois sa contribution au titre de la huitième reconstitution.

295. **Son Excellence Andrea Riccardi, Ministre de la coopération internationale et de l'intégration de la République italienne, est accompagné à sa place.**
296. **Le VICE-PRÉSIDENT** souhaite la bienvenue au Ministre de la coopération internationale et de l'intégration de la République italienne.

DISCOURS LIMINAIRE PRONONCÉ PAR LE MINISTRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DE L'INTÉGRATION DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

297. **M. RICCARDI** (Ministre de la coopération internationale et de l'intégration de la République italienne) prononce un discours liminaire dont le texte intégral figure au chapitre 4.
298. **Le VICE-PRÉSIDENT** remercie le ministre de son discours et de l'appui de l'Italie en faveur du FIDA. L'Italie a fait preuve de leadership pendant plusieurs décennies en traitant de questions alimentaires dans le monde entier.
299. **Son Excellence Andrea Riccardi, Ministre de la coopération internationale et de l'intégration de la République italienne, est reconduit hors de la salle de réunion.**

ÉVÉNEMENT DE PREMIER PLAN AVEC M. BILL GATES, COPRÉSIDENT ET ADMINISTRATEUR DE LA FONDATION BILL ET MELINDA GATES SUR LE THÈME "PRODUCTIVITÉ AGRICOLE DURABLE: LA SOLUTION AU PROBLÈME DE LA PAUVRETÉ"

300. **Le VICE-PRÉSIDENT** présente l'événement en soulignant qu'il donnera l'occasion d'examiner les moyens potentiels permettant aux politiques gouvernementales d'aider les petits exploitants agricoles à produire plus de denrées alimentaires et à s'adapter aux défis environnementaux de manière renouvelable et durable.
301. **Mme SESAY** (Animatrice) explique que les petites exploitations agricoles revêtent pour elle un intérêt particulier, étant donné que ses grands-parents sont originaires de zones rurales de la Sierra Leone. Elle présente ensuite M. Bill Gates, fondateur et Coprésident de la Fondation Bill et Melinda Gates.
302. **M. GATES** dit que la Fondation Bill et Melinda Gates partage les mêmes objectifs et a financé de nombreux projets similaires. Un nouvel accord de partenariat a été signé en début de journée, et il attend avec impatience de s'associer à de nouveaux projets. Les dirigeants des trois institutions de l'ONU ayant leur siège à Rome, qu'il salue, représentent une nouvelle génération intéressante de dirigeants qui ont pour objectif de dynamiser le système agricole international. Ce système a eu beaucoup de succès dans le passé. Non seulement les prédictions pessimistes de famine généralisée se sont avérées infondées, mais la production alimentaire a doublé depuis les années 1970 et la pauvreté a baissé. Des investissements correctement gérés dans l'agriculture ont permis d'améliorer la vie de millions de personnes.
303. Néanmoins, au cours de cette période, la communauté internationale n'a pas déployé suffisamment d'efforts pour lutter contre la faim et la pauvreté. La croissance de la productivité s'est ralentie en Asie du Sud et s'est améliorée trop lentement en Afrique subsaharienne. Les systèmes nationaux, les organismes chargés de l'aide alimentaire et les donateurs doivent œuvrer de concert en faisant appel à la technologie moderne, afin d'offrir aux petits agriculteurs l'appui dont ils ont besoin en temps voulu. Le leadership fort dans les organismes chargés de l'aide alimentaire et l'accent mis par les institutions mondiales qui définissent les programmes d'action ont permis de fixer des objectifs ambitieux pour une nouvelle révolution dans le domaine de la productivité agricole. L'augmentation durable des rendements a amélioré la vie des familles d'agriculteurs et rendu la nourriture plus

accessible et moins onéreuse pour les pauvres des zones urbaines. Rendre les petits agriculteurs plus productifs est la clé pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Aider les plus démunis, c'est aider l'agriculture. Il est possible de doubler, voire tripler, durablement les rendements des petits agriculteurs d'Asie du Sud et d'Afrique subsaharienne au cours des vingt prochaines années, tout en préservant les terres, sous réserve que la productivité augmente quatre fois plus vite qu'au cours des vingt dernières années. Ces augmentations permettront de libérer 400 millions de personnes de la pauvreté, en leur fournissant suffisamment de nourriture et en veillant à ce que leurs enfants puissent développer leur plein potentiel physique et mental. Les familles autosuffisantes pourront ensuite investir dans la génération suivante.

304. Il invite instamment les institutions de l'ONU ayant leur siège à Rome à fixer ensemble des objectifs mondiaux pour les petits agriculteurs et à créer un système de fiche de notation afin de mesurer les contributions en faveur de la réduction de la pauvreté sur l'exemple positif des OMD. Grâce à ce système, les pays ont pu comparer leur performance avec celle des meilleures pratiques, ce qui a donné lieu à des progrès remarquables dans le domaine de la santé. Bien que la mesure numérique soit problématique, le fait d'être comparés à leurs pairs motiverait les hommes politiques à se concentrer davantage sur les secteurs négligés, telle l'agriculture, et à investir davantage de ressources pour apporter des améliorations. Les fiches de notation aideront les communautés à viser des objectifs de productivité ambitieux, en aidant chacune des parties du système à se concentrer sur ses principales contributions, à diagnostiquer les problèmes éventuels et à diffuser les meilleures solutions. À l'heure actuelle, il n'existe aucune étude de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas, et la prise de conscience des priorités absolues fait défaut. Les politiques qui ont échoué ne sont pas dénoncées, et aucune pression n'est exercée pour que des améliorations soient apportées. Ce ne sera pas une tâche aisée mais, avec l'attention de chacun et l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates, il sera possible de lancer ce type de mécanisme d'ici à un an.
305. Chacun des aspects du système alimentaire mondial a un rôle à jouer: les donateurs doivent fournir les fonds et l'assistance technique, tandis qu'il appartient aux organisations multilatérales et aux chercheurs d'appuyer les programmes nationaux. Dans la pratique, toutefois, la distinction entre ces rôles devient floue. Certains pays en développement organisent leurs plans nationaux autour de politiques populistes qui n'améliorent pas les rendements, pratique que seuls les pays riches peuvent se permettre d'appliquer, alors qu'il est essentiel pour les pays en développement d'adopter des politiques appropriées. De nombreux donateurs ont forcé les bénéficiaires à changer leurs priorités en fonction des politiques nationales, tandis que les organismes chargés de l'aide alimentaire ont souvent été contraints de mettre en œuvre des projets non stratégiques pour justifier un financement crucial. Un système de fiche de notation peut réduire au minimum ces distorsions qui sapent la mission commune. Le programme "Achats au service du progrès" (P4P) est un bon exemple d'initiative réussie qui peut encore être amélioré. Dans le cadre du P4P, des aliments pour une année ont été achetés à des petits agriculteurs locaux afin de nourrir plus de 1,3 million de personnes. Le Programme alimentaire mondial (PAM) administre le programme seul. Mais, avec le financement et les conseils d'autres organismes chargés de l'aide alimentaire, le programme peut être développé pour devenir un plan mieux coordonné et même plus efficace avec l'appui des mécanismes de responsabilité nécessaires.
306. Pour pouvoir atteindre les objectifs ambitieux de productivité, il faut exploiter la révolution numérique. De nouvelles découvertes dans la science génomique et les technologies de l'information offrent des solutions novatrices et doivent être utilisées pour aider les agriculteurs pauvres. Les systèmes existants n'ont pas réussi à le faire parce que les nouvelles technologies n'existaient pas lorsqu'ils ont été conçus. Les progrès de la génomique changent les méthodes de culture des

semences, par exemple. La durée et le coût du séquençage du génome ont été réduits de manière spectaculaire. Les mêmes outils et techniques peuvent être appliqués à l'agriculture. Le manioc est un bon exemple en raison des difficultés inhérentes à la culture des semences. De nouveaux logiciels et algorithmes reliant les données séquentielles du génome aux phénotypes du manioc ont permis de prédire le comportement des semences. Cette technique a d'abord été mise au point pour prédire le rendement laitier des vaches. Au fur et à mesure que le séquençage de l'ADN devient moins onéreux, il peut être appliqué au reste de l'agriculture, notamment aux systèmes végétaux autrefois négligés. Les éleveurs des pays en développement seront en mesure de prédire le comportement des jeunes plants en réduisant le cycle de reproduction à moins de deux ans et en augmentant considérablement la qualité des semences sélectionnées. Ces techniques offrent un grand potentiel aux petits agriculteurs qui, pour devenir autosuffisants, doivent faire face au changement climatique, aux maladies phytosanitaires et à la faiblesse des rendements. La difficulté consiste toutefois à les appliquer rapidement pour en faire bénéficier ceux qui en ont le plus besoin, et le danger est qu'elles restent limitées au monde riche.

307. La révolution numérique comprend d'autres applications. Par exemple, des caméscopes numériques peuvent être utilisés pour diffuser des informations sur les pratiques optimales utilisées par les agricultrices. En Inde, le Projet vert numérique applique cette technique et devrait toucher plus d'un million d'agriculteurs dans 10 000 villages, venant renforcer le système classique de vulgarisation agricole. Il est extrêmement rentable et contribue énormément à changer les choses. À l'ère des satellites de collecte de données, les méthodes obsolètes à forte intensité de main-d'œuvre sont toujours utilisées dans de nombreux pays. Une approche numérique améliorera grandement la collecte de données et l'utilisation des ressources. Les institutions doivent donc renforcer les compétences et aider les systèmes nationaux de collecte de données à accéder à l'ère du numérique. Ces compétences existent déjà dans ce secteur, par exemple dans des pays tels que le Brésil et la Chine, où les secteurs agricoles sont en plein essor et où l'innovation peut être facilement introduite.
308. Une tendance prometteuse est la capacité d'innovation et sa diffusion rapide. On est en train de formuler de plus en plus d'idées sur les moyens d'améliorer l'agriculture, tandis que les possibilités d'entrer en contact avec les personnes qui ont ces idées s'améliorent constamment. L'initiative "Grands défis", qui porte sur les solutions aux problèmes agricoles, rencontre un écho important dans le monde entier, venant souvent de milieux surprenants, en raison de son action de sensibilisation sur Internet qui touche une vaste communauté mondiale novatrice. Bon nombre de progrès utilisables proviennent d'autres domaines, comme la médecine et la défense, qui produisent d'énormes quantités de données très utiles à l'agriculture. Le système agricole international doit jouer un rôle central pour détecter les innovations applicables dans d'autres secteurs.
309. La Fondation Bill et Melinda Gates est résolue à apporter son aide dans le domaine de l'innovation. En raison de son contexte, il est optimiste concernant les contributions que l'approche numérique peut apporter. À l'origine, les progrès réalisés dans le domaine informatique n'ont bénéficié qu'aux pays riches, et il s'est avéré difficile de trouver les moyens de faire face aux défis de la connectivité rurale, en simplifiant les produits et en les rendant abordables. Étant donné que les forces du marché favorisent toujours l'innovation dans l'intérêt des riches agriculteurs, il importe de trouver les moyens de rendre la révolution numérique accessible aux plus pauvres et d'éviter la fracture numérique que l'on retrouve dans d'autres secteurs. Au début, la Fondation s'est concentrée sur la santé, mais il est devenu évident que le travail réalisé dans l'agriculture est complémentaire et que les possibilités de progrès sont également importantes. Il est surprenant de constater que 70% de ceux qui ne disposent pas de nourriture suffisante sont des

agriculteurs. Il existe un lien direct entre l'aide aux agriculteurs pour augmenter la productivité et la lutte contre la faim; le concrétiser sans tarder n'est qu'une question d'organisation.

310. La Fondation Bill et Melinda Gates a un engagement à long terme envers le secteur agricole et s'est engagée à consacrer plus de 2 milliards d'USD à l'aide aux petits exploitants agricoles. Il y a eu quelques échecs mais, avec les outils appropriés aux mains des agriculteurs, l'entreprise s'est révélée largement couronnée de succès. Par exemple, l'utilisation de semences de riz résistantes aux inondations a considérablement changé la donne pour de nombreux agriculteurs. De même, les systèmes de micro-irrigation ont dopé les rendements même dans les situations de pénurie d'eau, ce qui a permis entre autres aux agriculteurs d'envoyer leurs enfants à l'école. La Fondation annonce des subventions supplémentaires à hauteur de 200 millions d'USD en faveur de produits agricoles, en mettant à profit les succès précédents. Elle appuie le lancement de 30 nouvelles variétés de maïs résistant à la sécheresse, la fourniture de nouveaux vaccins pour le bétail et la formation de plus de 10 000 négociants en produits agricoles qui, à leur tour, équiperont et formeront les agriculteurs.
311. Le but de la Fondation est d'augmenter la productivité durable de centaines de millions de personnes en les sortant de la pauvreté et en leur donnant la possibilité d'avoir une bonne éducation et de contribuer à construire un avenir de productivité et de prospérité. Pour réaliser cet objectif partagé, une meilleure coordination est nécessaire et des approches novatrices doivent être adoptées. Des systèmes de mesure fonctionnels contribueront à identifier les lacunes et à apporter les changements nécessaires.
312. **Mme SESAY** (Animatrice) demande à M. Gates quelle note il attribuerait à sa Fondation pour son action dans l'agriculture et la lutte contre la pauvreté.
313. **M. GATES** dit que la Fondation travaille sur le terrain depuis six ans et qu'elle a profité dans une large mesure de l'expérience de pionniers tels que la Fondation Rockefeller qui, depuis de longues années, s'intéresse à la recherche-développement en Afrique. La Fondation Bill et Melinda Gates se concentre sur le financement en amont, en travaillant de concert avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), qui vient d'être créée. Elle a également connu l'expérience valorisante de travailler avec des systèmes nationaux. Chaque subvention est classée et certaines fonctionnent mieux que d'autres. La Fondation a une nouvelle stratégie et tente de mieux l'expliquer aux partenaires potentiels. Elle a décidé de se concentrer sur huit cultures, y compris l'élevage, en laissant d'autres prendre la direction des domaines dans lesquels ils ont des compétences. Globalement, il attribue aux efforts de la Fondation une généreuse note B.
314. **Mme SESAY** (Animatrice) demande à M. Gates ce qui, d'après lui, n'a pas fonctionné dans l'agriculture.
315. **M. GATES** dit que de nombreuses pièces du puzzle doivent être ajustées tout au long du processus. Jusqu'ici, il s'est concentré sur la "semence magique", en travaillant avec le GCRAI. La prochaine étape consistera à faire en sorte que les sociétés semencières puissent faire des bénéfices tout en répondant aux normes de qualité. Il faudra ensuite se pencher sur les négociants en produits agricoles et l'éducation des agriculteurs tout en faisant en sorte que les agriculteurs bénéficient des crédits nécessaires pour acheter les outils appropriés. La coordination avec d'autres experts est essentielle tout au long du processus. Un exemple réussi est le riz résistant aux inondations. La recherche a été réalisée il y a des décennies. La Fondation a offert des ressources à l'Institut international de recherche sur le riz (IIRR) et à certains systèmes nationaux, qui ont approuvé rapidement son utilisation. Une campagne de promotion du riz a ensuite été menée avec succès dans la population agricole. Toutefois, tous les projets ne peuvent pas être mis en

- œuvre aussi rapidement. En Ouganda, il a fallu 14 ans pour achever un projet visant à mettre au point des bananes résistantes aux maladies et à rendement plus élevé. Toutefois, ce projet est considéré comme un succès. En outre, il est toujours nécessaire de déterminer qui doit jouer quel rôle; par exemple, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) doit jouer un rôle de premier plan en apportant son appui aux systèmes nationaux.
316. **Mme SESAY** (Animatrice) pose des questions sur la stratégie adoptée par la Fondation pour faire face au défi unique que constitue le changement climatique.
317. **M. GATES** dit que les phénomènes météorologiques ont toujours posé des problèmes aux petits agriculteurs. La Fondation cherche à aider les agriculteurs à faire face à la sécheresse et aux inondations causées par la variabilité climatique résultant du changement climatique au moyen de semences plus résistantes, d'un meilleur entreposage et d'une plus grande productivité. Les petits agriculteurs souffrent bien qu'ils n'aient pas contribué au problème. Certes, les actions requises auraient été nécessaires même sans le changement climatique. Les semences nécessaires pour faire face au changement climatique sont en fait résistantes à la sécheresse ou aux inondations.
318. **Mme SESAY** (Animatrice) demande s'il est vrai que la Fondation est réticente à s'attaquer de front au problème du changement climatique.
319. **M. GATES** dit qu'il a probablement financé plus de nouvelles sociétés dans le secteur de l'énergie que n'importe qui d'autre mais qu'il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de la production énergétique. D'énormes innovations sont nécessaires sur le marché de l'énergie. Lorsqu'il aide les agriculteurs à faire face aux chocs, il est prêt à faire face à la réalité du changement climatique, mais la question ne doit pas être une diversion.
320. **M. FRISON** (Directeur général, Bioversity International) rappelle que Bioversity International est la quatrième institution ayant son siège à Rome qui traite de l'alimentation et de l'agriculture et est également un centre du GCRAI. Il demande à M. Gates comment faire face non seulement à la question de la quantité d'aliments, mais aussi au problème de la qualité alimentaire et de la malnutrition, par exemple en diversifiant les régimes, et si les indicateurs de santé et de nutrition doivent être inclus dans les fiches de notation préconisées par M. Gates.
321. **M. GATES** dit que la nutrition joue un rôle très important dans le cadre des programmes de santé. Elle est aussi directement liée à la productivité agricole, tandis que la question des oligoéléments exige des stratégies différentes. La Fondation appuie l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (GAIN), qui travaille sur l'enrichissement des aliments d'une manière très novatrice. En outre, la Fondation est probablement le plus grand bailleur de fonds de la biofortification, processus permettant de modifier les semences pour faire en sorte que les cultures contiennent de la vitamine A, du fer et d'autres oligoéléments. Il en est à ses débuts et il est trop tôt pour déterminer son importance. Il n'est pas coûteux, mais il exige la création d'un système de commercialisation sociale pour en assurer un accueil favorable. En outre, il est surprenant de constater qu'il existe des lacunes importantes dans les connaissances relatives aux résultats de la vitamine A, du fer, de la supplémentation en zinc, et l'utilisation de suppléments fait l'objet d'une controverse considérable.
322. La Fondation travaille sur le problème du régime des enfants et de son effet sur la santé et le développement mental. Il existe des indicateurs puissants tendant à démontrer que le régime alimentaire des pauvres a été un frein pour l'Afrique, en raison de la diarrhée et du manque de certains nutriments. Il espère qu'une meilleure mesure et une meilleure compréhension au cours des quatre ou cinq années à venir contribueront à éviter une terrible tragédie. Sa fondation finance la recherche, consciente du fait que c'est le manque de compréhension qui a freiné les

investissements dans de nombreux domaines qui seront probablement considérés un jour comme capitaux.

323. **M. ASEFFA** (Éthiopie) dit que de nombreux pays, y compris le sien, ont mis en œuvre de meilleures pratiques pour augmenter la productivité de la petite agriculture. Il demande comment renforcer ces pratiques et augmenter la productivité pour atteindre le niveau des agriculteurs les plus prospères, et aussi comment mettre ces meilleures pratiques à la disposition d'autres pays.
324. **M. GATES** dit que son idée des fiches de notation est pertinente. L'Agence éthiopienne de transformation agricole est un exemple de pratique optimale qui montre déjà des résultats. Une fiche de notation peut être utilisée pour établir une liste des problèmes spécifiques qui toucheront les variétés de semences, tels que l'approvisionnement, les coûts ou l'éducation des agriculteurs. D'autres pays peuvent donc décider quels sont les changements à apporter. Certains changements, comme de bonnes incitations aux sociétés semencières, doivent être apportés rapidement avec d'excellents résultats. D'autres, tels que les changements apportés au budget agricole, les modifications du système fiscal ou l'éducation des agriculteurs, ont la même importance, mais il faut plus de temps pour les faire aboutir. Il sera très important de mettre en lumière les expériences de l'Éthiopie grâce à un mécanisme de fiches de rendement.
325. **Mme SESAY** (Animatrice) demande quelle est l'action la plus importante à mener par les gouvernements nationaux et leurs décideurs dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.
326. **M. GATES** dit que l'agriculture n'a pas bénéficié de l'attention qu'elle méritait du point de vue du budget, des politiques ou de l'excellence technocratique d'un département. Il doit être possible de parler aux dirigeants des pays des insuffisances de leur secteur agricole ou de les informer des succès obtenus par d'autres pays. Par exemple, il serait utile de pouvoir dire à un pays que sa couverture vaccinale est inférieure à celle d'un pays voisin plus pauvre, en donnant des détails de leur effet sur le développement ou la mortalité des enfants. Le système des fiches de notation serait très utile pour définir les grandes priorités. En outre, la plupart des dirigeants politiques manquent d'expérience dans le domaine des systèmes agricoles.
327. **M. DIALLO** (Guinée) explique qu'il est un représentant des agriculteurs et demande ce qui peut être fait avec l'aide du FIDA pour renforcer les organisations de producteurs d'Afrique subsaharienne et améliorer durablement la production agricole.
328. **M. GATES** dit que les organisations paysannes jouent un rôle essentiel en exprimant leur opinion sur la manière dont les ministères de l'agriculture peuvent apporter des améliorations. En regroupant les agriculteurs, elles ont la possibilité de donner leur avis sur les politiques concernant les engrais, les semences, l'éducation et les maladies, ce qui peut contribuer à prévenir les catastrophes. Il existe de nombreuses organisations paysannes performantes en Afrique, mais il devrait y en avoir davantage. Le FIDA administre déjà plusieurs de ses projets de concert avec les organisations paysannes, et sa fondation le fait de plus en plus. Il cherche à trouver les moyens de donner à ces organisations l'occasion de mieux faire entendre leur voix.
329. **Mme SESAY** (Animatrice) demande si les organisations paysannes africaines peuvent tirer des enseignements d'expériences venues d'ailleurs.
330. **M. GATES** dit que les efforts déployés par les pays pour faciliter les mouvements populaires doivent figurer dans les fiches de notation. Il semble y avoir plus d'organisations paysannes en Asie qu'en Afrique, ce qui peut servir d'exemple.

331. **Mme TAGLIANTE-SARACINO** (Côte d'Ivoire) dit que l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI Alliance) a nettement amélioré la couverture vaccinale dans plusieurs pays africains, y compris le sien. Elle remercie M. GATES de son approche humaniste pour aider à généraliser l'utilisation du vaccin contre la méningite, en particulier.
332. **M. GATES** dit que l'on a beaucoup appris sur les vaccins grâce à l'expérience de GAVI Alliance. Grâce à une subvention en faveur d'une société indienne, une variante moins onéreuse de vaccin contre la méningite est fournie aux régions touchées d'Afrique; la demande a été incroyablement forte. La technologie n'est pas récente mais, grâce à quelques investissements, les coûts ont été considérablement réduits. Le même principe peut être appliqué à l'agriculture. Les équipements sans labour fabriqués pour les exploitations agricoles aux États-Unis ne peuvent pas être reproduits exactement pour être utilisés par de petits agriculteurs, mais le concept peut être extrêmement précieux. Le marché empêche souvent des outils conçus pour les pays riches de devenir abordables pour ceux qui en ont vraiment besoin.
333. Répondant à la question posée par un journaliste italien, il dit qu'il ne sera pas disponible pour le poste de Président de la Banque mondiale, car il est occupé à plein temps par la Fondation. La Banque mondiale fait un meilleur travail que par le passé. Son président actuel s'emploie à inverser la tendance à la baisse de l'intérêt accordé à l'agriculture à la Banque mondiale. Il s'efforce également de lancer des projets d'infrastructure visant à relancer les activités agricoles inscrites à l'ordre du jour. Bien que Rockefeller et Ford méritent d'être salués pour la révolution verte, la Banque mondiale a contribué à réaliser des améliorations rapides en se concentrant sur des projets d'infrastructure vitaux, qui en ont fait un partenaire important pour les institutions ayant leur siège à Rome. Elle a fourni un appui infrastructurel au Millennium Challenge Corporation tandis que la Fondation participe à des partenariats avec la Banque mondiale concernant la productivité agricole. La Banque mondiale est prête à reconnaître ses lacunes, et il espère qu'elle trouvera un directeur qui s'appuiera sur le travail accompli par le Président actuel, en partenariat avec les institutions ayant leur siège à Rome.
334. **M. da SILVA** (Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO]) demande comment résoudre les questions toujours plus pressantes des déchets et de l'obésité, et si la réponse réside dans l'éducation des consommateurs.
335. **M. GATES** dit que, dans les pays riches, l'obésité était autrefois pratiquement considérée par les classes supérieures comme une marque de distinction. Depuis que les nantis du monde développé ont pris conscience de la nécessité de faire de l'exercice et d'adopter un régime alimentaire sain, les taux d'obésité sont devenus inversement proportionnels au revenu. On ignore si l'éducation des consommateurs sera couronnée de succès. Il espère que la technologie pourra être utilisée pour inventer des en-cas qui ont bon goût mais ne se transforment pas en graisse. Plusieurs entreprises travaillent déjà sur la viande artificielle et d'autres denrées alimentaires. Il serait préférable de produire des aliments savoureux à faible teneur en calories plutôt que d'essayer de convaincre les gens de manger moins ou d'imposer des contrôles officiels. Néanmoins, il faut poursuivre sur la voie de l'éducation. Le seul pays qui semble avoir réussi à réduire l'obésité est la Finlande. Davantage de travaux doivent être entrepris, pays par pays, dans le monde développé, et les Nations Unies pourront alors contribuer à diffuser les meilleures pratiques. Il espère que les pays adopteront des approches novatrices, en finançant la science pour inciter les gens à devenir vertueux.
336. **Mme SHEERAN** (Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial [PAM]) demande quel est l'objectif ultime des fiches de notation: augmenter les revenus ou lutter contre la faim et la malnutrition. Parfois, une productivité plus élevée

débouche sur une hausse des exportations de denrées alimentaires et n'a aucun effet sur la faim et la malnutrition. Faut-il attribuer la note la plus élevée aux pays qui accroissent les exportations ou font grimper les chiffres de la production, ou à ceux qui garantissent des revenus plus élevés aux petits agriculteurs, en laissant les autres se débrouiller seuls?

337. **M. GATES** admet que des situations paradoxales peuvent se produire. Une production plus élevée peut se traduire par une baisse des prix et en revanche réduire les revenus des agriculteurs, ce qui profite aux pauvres des zones urbaines en causant d'énormes problèmes aux pauvres des zones rurales. La FAO a élaboré des rapports utiles sur l'insécurité alimentaire. Sa priorité sera de permettre aux agriculteurs de subsistance de nourrir leur famille, même si cela suppose de faire chuter les prix des denrées alimentaires. Dans les pays prospères, la productivité agricole élevée a permis d'atténuer les pressions qui pèsent sur l'emploi urbain. Cette tendance peut être facilitée à condition que la communauté des institutions chargées de l'aide alimentaire, y compris les institutions ayant leur siège à Rome, fasse son travail correctement. La Chine est exemplaire à cet égard. Étant donné la pénurie alimentaire mondiale, il devrait toujours y avoir une demande de production, mais le rendement des agriculteurs de subsistance doit être relié au système mondial. Encourager une utilisation de terres qui n'est ni durable ni productive ne doit pas nécessairement entraîner une hausse des prix des denrées alimentaires. Il est choqué par la vitesse à laquelle le protectionnisme est appliqué à l'alimentation parce que les stocks tampons sont si réduits que le nationalisme l'emporte et crée des distorsions préjudiciables. L'Afrique ne devrait pas être amenée à importer des aliments de base; elle devrait être un exportateur net d'aliments de base afin que les plus vulnérables ne soient pas touchés par le prix des aliments importés.
338. **M. NWANZE** (Président du FIDA) demande à M. Gates son opinion sur le rôle du secteur privé en matière d'aide aux petits agriculteurs. Il souhaite également savoir comment la Fondation s'assure que ses projets sont soutenus par une communauté ou un pays donné.
339. **M. GATES** dit que, lorsque les agriculteurs disposent de meilleures semences, ils ne sont pas tentés d'utiliser de mauvaises terres et ils peuvent se permettre de continuer à investir dans l'amélioration des sols. Toutefois, le capitalisme n'a jamais suffisamment financé la recherche-développement en raison des risques, des longs délais et des facteurs dissuasifs pour les innovateurs. Le marché n'est pas une solution de rechange pour le GCRAI, la FAO et le FIDA en matière de travaux agricoles de base, d'études de données et de financement, respectivement, et il est souvent extrêmement surpris de constater les défaillances du marché en raison des risques ou de l'instabilité perçus au niveau du pays. Néanmoins, il est en faveur de la participation du secteur privé et recherche souvent des opinions utiles sur la viabilité ou la durabilité des projets de la Fondation. La Fondation a travaillé avec les sociétés semencières, en les persuadant de faire don de droits de propriété intellectuelle bien qu'elles n'escomptent pas gagner de l'argent en traitant avec la plupart des agriculteurs africains. L'ouverture d'esprit en ce qui concerne le secteur privé est souvent constructive. Dans plusieurs projets, le secteur privé s'occupe du traitement, du transport ou de l'exportation de produits à l'intention des marchés étrangers. Pour chaque projet, l'objectif de la Fondation est d'accroître la productivité à un niveau qui lui permette de se retirer. L'un de ses projets relatifs au café et certains de ses projets laitiers ont déjà atteint cet objectif.
340. **Mme SESAY** (Animatrice) clôture les débats en remerciant M. Gates et tous les participants.

TABLE RONDE DE HAUT NIVEAU AVEC DES DÉCIDEURS SUR LE THÈME
"DE LA PAROLE AUX ACTES: CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE POUR
LES PETITS AGRICULTEURS"

341. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) invite le Conseil des gouverneurs à regarder un documentaire vidéo sur la manière dont des pratiques durables aident les agriculteurs à trouver les moyens de sortir de la pauvreté.
342. **Le documentaire vidéo est projeté.**
343. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) présente les membres du groupe: Son Excellence Akinwunmi Ayo Adesina, Ministre de l'agriculture et du développement rural du Nigéria et ex-Vice-Président de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, dont l'ambition est de rendre le Nigéria, qui dépense plus de 20 milliards d'USD par an pour l'importation de denrées alimentaires, autosuffisant en matière de production rizicole en l'espace d'à peine trois ans; M. Carlos Seré, Responsable principal des stratégies de développement du FIDA, qui met l'accent sur l'importance d'une collaboration et de partenariats intelligents et d'organisations internationales travaillant avec les gouvernements, les agriculteurs et le secteur privé pour trouver des solutions durables; Son Excellence Doña Nemesia Achacollo Tola, Ministre du développement rural et des terres de l'État plurinational de Bolivie, qui a autrefois dirigé diverses organisations paysannes et s'est concentrée sur des questions telles que l'égalité des sexes dans le domaine politique et la récupération des semences locales pour assurer la sécurité alimentaire; et Son Excellence Mehmet Mehdi Eker, Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage de la Turquie, pays qui a enregistré des résultats remarquables en triplant sa production agricole au cours des huit dernières années grâce à une action ciblée du gouvernement.
344. **M. ADESINA** (Nigéria), répondant à la question de savoir sur qui repose la responsabilité de changer le système agricole mondial obsolète et inefficace, met l'accent sur le fait que la première priorité est d'accroître la productivité agricole rapidement, sur le modèle de la révolution verte en Asie qui a joué un rôle déterminant pour libérer plusieurs milliards de personnes de la pauvreté. La deuxième priorité est un leadership politique pour donner la bonne direction. Par exemple, le Nigéria, qui était un important exportateur de produits agricoles pendant les années 1960 et 1970, est aujourd'hui le plus grand importateur de riz au monde. Il s'est donc fixé pour objectif de devenir autosuffisant en matière de production rizicole d'ici à 2015 en augmentant la productivité, en améliorant l'irrigation et en développant une capacité d'usinage de haute qualité.
345. **M. EKER** (Turquie) dit qu'il n'y a pas de réponse simple à la question de la responsabilité globale de parvenir à une solution mondiale. Un des problèmes est que le principal objectif des grandes entreprises internationales est de maximiser les profits. Leur compétitivité peut persuader les petits agriculteurs de nombreux pays en développement de ne pas les concurrencer mais de s'occuper de nourrir leur famille, ou peut même avoir pour effet de les éliminer du système de production. Les institutions internationales doivent donc examiner le problème et trouver des solutions susceptibles d'aider les petits agriculteurs à rester dans le système. L'autre option pour de nombreux petits agriculteurs qui sont confrontés à la faim et la pauvreté est de se voir forcés de quitter les zones rurales et de migrer vers les villes, intensifiant ainsi les problèmes qui y existent.
346. **Mme ACHACOLLO TOLA** (État plurinational de Bolivie) souligne l'importance de la participation de l'État pour autonomiser les diverses organisations de petits agriculteurs, d'autochtones et de femmes, afin de parvenir à une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Grâce à la fourniture de ressources financières et à des mesures d'incitation en faveur des programmes et des diverses organisations, en se fondant sur leurs besoins et avec leur participation, il est

possible d'augmenter aussi bien la production traditionnelle que biologique des petits producteurs artisanaux de manière concertée et coordonnée.

347. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) demande à M. Seré s'il a des observations à formuler sur la question des partenariats et, de manière plus générale, sur le rôle des organisations internationales.
348. **M. SERÉ** dit que, malgré le fait que chaque pays pris individuellement, avec son leadership national, constitue la principale unité administrative pour examiner les questions agricoles, les véritables difficultés traversent les frontières, les milieux et les secteurs. Des niveaux de coordination très élevés sont donc nécessaires pour faire en sorte que les efforts de développement soient clairs et fiables et tiennent compte de toutes les dimensions connexes. La structure traditionnelle de gouvernance mondiale, qui couvre des domaines tels que le commerce, les questions sociales et d'égalité des sexes, est celle du système des Nations Unies. Toutefois, d'autres acteurs très importants, et en particulier la participation du secteur privé, de la société civile et des organisations paysannes, sont également nécessaires. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies est l'un des éléments de la tentative de réinventer la gouvernance mondiale, mais le défi à relever est de taille et suppose la mise en place d'une nouvelle architecture, tout en examinant des questions très spécifiques de façon subsidiaire, telles que celle du riz au Nigéria, un exemple parmi bien d'autres.
349. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) demande si les gouvernements doivent se contenter de permettre plutôt que de mettre en œuvre.
350. **M. ADESINA** (Nigéria) dit que des enseignements doivent être tirés du passé. Par exemple, en Afrique, le retrait de l'intervention des gouvernements sous l'influence des institutions financières internationales a laissé la place à une situation dans laquelle les chaînes de produits manquent aujourd'hui d'institutions de commercialisation et les dépenses ont été réduites sur le plan de la recherche, des services de vulgarisation et de l'infrastructure rurale essentielle, notamment l'irrigation. Selon lui, le gouvernement n'est pas un problème mais une partie importante de la solution. Par exemple, au Nigéria, le but est de parvenir à un processus de transformation habilité par le gouvernement, mené par le secteur privé. En outre, si l'on fait souvent référence à l'investissement étranger direct et à l'aide publique au développement, il ne faut pas oublier que les économies de plusieurs pays africains sont en pleine croissance et que le secteur bancaire dispose dès lors d'une grande quantité de liquidités, ce qui, par effet de levier, devrait bénéficier à l'agriculture. L'objectif doit donc être de développer l'agriculture pour en faire une entreprise commerciale dans laquelle le secteur privé joue un rôle dans des domaines tels que l'approvisionnement en semences et en engrais, ainsi que les systèmes d'entreposage et de transport, tandis que le gouvernement devra fournir des biens publics propices dans les domaines de la recherche, des services de vulgarisation et de l'irrigation. C'est ainsi que la révolution verte en Asie a été réalisée.
351. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) s'interroge sur le rôle du gouvernement dans la promotion de la viabilité environnementale.
352. **M. ADESINA** (Nigéria) dit que la question de la viabilité environnementale renvoie à une série de questions très complexes. Par exemple, chacun sait que le changement climatique causera davantage d'épisodes de sécheresse dans les pays africains, ce qui exigera des investissements plus importants dans l'irrigation et la recherche sur les cultures xérophiles, ainsi que le développement de régimes d'assurance-récolte pour protéger les agriculteurs des chocs survenant dans le système. Les pays africains manquent de systèmes d'appui institutionnel. Davantage d'attention doit également être accordée aux stratégies de développement équilibrées qui devraient inclure plus d'intrants productifs et biologiques, ainsi qu'à la gestion rationnelle des terres et des ressources en eau.

Une base de biodiversité plus large tenant compte de la nécessité de nourrir la population aujourd'hui et à l'avenir est nécessaire. La viabilité environnementale ne doit pas être considérée comme contraire à la croissance de la productivité.

353. **M. EKER** (Turquie) convient qu'il est essentiel d'axer la stratégie du gouvernement sur la durabilité. Il faut à cet effet que l'appui fourni aux petits exploitants soit conditionnel. Par exemple, les subventions pour les engrais doivent être conditionnées par l'analyse des sols afin d'identifier les nutriments qui sont nécessaires; c'est la stratégie adoptée par le Gouvernement turc. Les autres mesures prises sont notamment la promotion de l'utilisation de semences certifiées, de jeunes plants et d'arbrisseaux pour parvenir à une plus grande productivité, et la fourniture de prêts à intérêt zéro, voire de dons, pour des systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte qui préservent les sols de l'érosion. Une assistance sous forme de dons est aussi fournie pour l'intégration de processus industriels et de production en aidant les agriculteurs à aménager des installations de conditionnement, de transformation et d'entreposage frigorifique. En outre, les établissements publics de recherche ont été ouverts pour être utilisés gratuitement par le secteur privé et les syndicats d'agriculteurs.
354. **M. SERÉ** dit que la viabilité environnementale comporte un compromis difficile. Certaines tâches peuvent dans une certaine mesure être transférées au secteur privé, comme les investissements dans des matériaux résistants à la sécheresse, mais le véritable défi réside dans la gestion des ressources naturelles, la compréhension des conditions et des informations météorologiques, qui sont des services d'intérêt public de première importance qui doivent être fournis. Toutefois, les gouvernements ne peuvent agir seuls. De nos jours, on reconnaît de plus en plus les niveaux élevés de diversité mondiale. La révolution verte en Asie a été réalisée dans des conditions très homogènes, avec des zones irriguées sous contrôle particulièrement vastes. Il convient maintenant d'aller vers des conditions plus variables, telles que l'agriculture pluviale, pour lesquelles la planification centrale a rarement fonctionné. L'innovation et l'autonomisation des populations pour leur permettre de trouver des solutions sont donc essentielles. Bien que les investissements, tels que ceux fournis par la Fondation Bill et Melinda Gates, peuvent mettre en place les pièces maîtresses, l'agriculture durable dépend des investissements de la population locale. Les organisations paysannes sont nécessaires pour traduire les grands concepts, les nouvelles technologies et d'autres innovations en pratique, en conformité avec les besoins locaux.
355. **M. TOI** (Togo), Président de l'association des jeunes agriculteurs de son pays, dit que le développement de l'agriculture durable exige la diffusion de connaissances, des approches novatrices en matière de formation et de pratiques agricoles et l'accès aux marchés rentables. Toutefois, ces conditions ne sont pas toujours remplies en ce qui concerne les services publics et les activités de conseil et de recherche. Il pose donc la question de savoir quel type de réforme est nécessaire pour faire en sorte qu'un certain type d'accord de partenariat puisse être conclu entre les organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé et l'État, et que des mécanismes permanents de financement puissent être mis en place pour garantir une agriculture durable.
356. **Mme ACHACOLLO TOLA** (État plurinational de Bolivie) dit que l'expérience a montré qu'il n'existe pas de financement permanent susceptible d'améliorer les niveaux de durabilité et de production agricoles. Les politiques et programmes nationaux visant à appuyer l'agriculture sont articulés autour de la transparence, de la création et du transfert de technologies ainsi que de la fourniture de connaissances aux producteurs et aux agriculteurs. Tandis que les gros agriculteurs industriels sont en mesure d'investir pour acquérir des connaissances et mettre au point des techniques et des intrants améliorés, ce n'est pas le cas des petits exploitants, qui pratiquent l'agriculture de subsistance et sont tributaires des connaissances qu'ils ont acquises de leurs parents et de leur famille. Il incombe

donc à l'État de fournir un niveau suffisant d'investissements durables pour améliorer le savoir-faire et le transfert de technologies, en particulier grâce aux coopératives et aux organisations de petits exploitants, aux jeunes et aux femmes.

357. **M. ADESINA** (Nigéria) ajoute que, bien que les petits exploitants agricoles représentent 80% de la population agricole, ils ne sont pas toujours intégrés dans les processus d'élaboration des politiques. Il est donc fondamental de commencer par renforcer les organisations paysannes et autres espaces de concertation pour faire en sorte que leur voix soit entendue et que le gouvernement ait à leur rendre compte. En ce qui concerne les intrants, les réformes qu'il a introduites au Nigéria signifient qu'aujourd'hui tous les engrais et les semences sont vendus directement aux agriculteurs ou à leurs coopératives. Le principe de responsabilité est essentiel pour faire en sorte que les intrants subventionnés atteignent leurs objectifs. C'est également une question d'échelle: le système reposant sur les téléphones cellulaires introduit au Nigéria cible 5 millions d'agriculteurs. Les réformes doivent dès lors englober les technologies, les institutions, la gouvernance et la responsabilité de façon à garantir que la voix des agriculteurs est au cœur des mesures prises et que celles-ci ont un réel impact sur leur vie.
358. **M. SERÉ** met également l'accent sur le fait que les petits exploitants sont extrêmement tributaires des services d'aide publics. Par exemple, les grandes entreprises de volaille peuvent engager des vétérinaires, tandis que les petits producteurs de volaille doivent s'en remettre aux services vétérinaires publics et se retrouvent très désavantagés lorsque ces services publics ne sont pas disponibles. Il ajoute que l'innovation est nécessaire non seulement dans le domaine de la technologie, mais dans tous les domaines, notamment l'innovation institutionnelle pour trouver de nouvelles façons de faire. Un exemple est l'autoaffectation des emprunts du FIDA dans les communautés andines du Pérou. Ce sont les communautés elles-mêmes, et non le gouvernement central, qui est très loin d'elles, qui définissent les investissements publics essentiels dont elles ont besoin, de façon à autonomiser les populations proches du problème.
359. **M. EKER** (Turquie) convient qu'il est très important que les gouvernements fournissent des services de vulgarisation aux agriculteurs. En Turquie, 7 500 ingénieurs agronomes et vétérinaires ont été nommés pour vivre dans les villages et fournir gratuitement des conseils et des informations aux petits exploitants. Il est prévu d'en recruter 2 500 de plus, ce qui permettra de couvrir l'ensemble des petits exploitants. Il suffit parfois de très peu d'informations et de conseils pour augmenter sensiblement les niveaux de productivité.
360. **M. RUIZ CABAÑAS IZQUIERDO** (Mexique) convient que les gouvernements ne sont pas le problème et qu'ils ne concurrencent pas le secteur privé. Ils ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion de l'agriculture dans tous les pays, en particulier dans les domaines de la recherche-développement, de l'infrastructure et de la réglementation régissant la production alimentaire et la distribution. En ce qui concerne la nécessité d'accroître la production de manière durable et respectueuse de l'environnement, il pose la question de savoir quels sont les mécanismes nécessaires pour prévenir le changement climatique et y faire face. Il invite les intervenants à formuler des observations sur les nouveaux coûts que le changement climatique entraîne pour les producteurs, en particulier les producteurs artisanaux.
361. **M. ADESINA** (Nigéria) dit qu'il convient avant tout de mettre l'accent sur l'adaptation au changement climatique. En Afrique, cela exigera que la recherche-développement soit axée sur les variétés de cultures résistantes à la sécheresse et à la chaleur. Un autre aspect consiste à accroître l'accès aux informations météorologiques pour aider les agriculteurs à planifier les plantations et à utiliser les engrais plus efficacement. Cela exigera des investissements considérables au Nigéria, par exemple, où il existe actuellement très peu de

stations météorologiques. Il convient également de sensibiliser davantage les agriculteurs au fait que les situations changent et que la plantation et la préparation devront être adaptées en conséquence. Les systèmes d'alerte rapide sont essentiels.

362. Il souligne l'importance de la mise en place de programmes d'assurance en faveur des agriculteurs sur la base des indices météorologiques. La question est de savoir comment les financer au niveau approprié et de trouver la source de financement. À son avis, il appartient aux organisations internationales de financer ces programmes. Il propose donc que le FIDA, la FAO et d'autres organisations, dont la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, accélèrent l'accès au financement de l'assurance contre les intempéries en Afrique pour couvrir des millions d'agriculteurs potentiellement vulnérables aux effets du changement climatique. Autre point, si l'irrigation est fondamentale, il est également crucial de mener des travaux, au niveau national et international, sur l'amélioration de l'efficacité en matière d'utilisation de l'eau.
363. **M. EKER** (Turquie) dit que chacun sera touché par les coûts liés au changement climatique, en particulier les pays en développement. Il convient dès lors de mettre au point des stratégies et politiques capables de soutenir la production et de prévenir les préjudices associés à la mauvaise utilisation des engrais et des systèmes d'irrigation. En Turquie, par exemple, les agriculteurs ont bénéficié de dons à 50% pour passer du système traditionnel d'irrigation en canal ouvert au système d'irrigation au goutte-à-goutte ou par arrosage en pluie. La mise en œuvre d'un système de gestion et de lutte intégrées contre les ravageurs a permis de réduire la quantité de pesticides utilisés en Turquie – de 54 000 tonnes à 38 000 tonnes en huit ans. Les informations sur l'utilisation des pesticides et des produits chimiques ont été introduites dans le système d'information et les services de vulgarisation fournis, ce qui a contribué à tripler la production agricole au cours des huit dernières années.
364. **Mme TAGLIANTE-SARACINO** (Côte d'Ivoire) décrit le cercle vicieux des pressions accrues sur les villes, qui a augmenté la pression sur les politiciens pour qu'ils assurent la disponibilité de nourriture, ce qui, à son tour, a amené les secteurs public et privé à acheter des denrées alimentaires sur le marché mondial, et en particulier du riz, de la farine et du maïs. Des études montrent que de nombreux enfants ne mangent plus les mêmes produits que les générations précédentes, ce qui est en partie un effet pervers du manque de marchés pour l'igname, les patates douces ou le mil produits par les petits agriculteurs. Il s'agit donc de déterminer de quelle manière les gouvernements peuvent organiser et réserver une partie du marché aux produits traditionnels que les producteurs artisanaux sont en mesure de cultiver.
365. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) demande s'il sera facile de créer un marché durable pour les petits agriculteurs.
366. **Mme ACHACOLLO TOLA** (État plurinational de Bolivie) dit que des investissements de la part des gouvernements sont nécessaires pour créer des marchés dans les villes de façon que les consommateurs puissent avoir accès aux produits à un coût raisonnable et pour aider les producteurs artisanaux à transporter leurs produits vers ces marchés. Des ressources sont également nécessaires pour protéger les consommateurs contre les hausses de prix et les effets du changement climatique. Il a fallu six ans et énormément d'investissements pour réaliser l'autosuffisance en ce qui concerne de nombreux produits agricoles dans son pays, bien qu'il soit toujours nécessaire d'importer du blé.
367. **M. SERÉ** ajoute qu'il est très difficile de modifier les habitudes de consommation une fois qu'elles sont bien ancrées. En outre, les produits traditionnels sont parfois remplacés parce qu'ils sont difficiles à cuisiner: l'explosion de la consommation de

riz est en partie due aux besoins énergétiques réduits pour cuisiner le riz. Il convient dès lors d'investir dans les domaines de la science et de la technologie pour mettre au point de nouveaux produits adaptés aux marchés urbains. Un exemple de cela est l'utilisation de pommes de terre indigènes des Andes pour produire des chips. Des investissements publics peuvent dès lors être utilisés pour intégrer les petits producteurs aux marchés urbains.

368. **M. ADESINA** (Nigéria) dit que de nombreux pays importent des produits qui peuvent être remplacés par des cultures locales. Par exemple, tout en étant un grand importateur de blé, le Nigéria est le plus grand producteur de manioc au monde. Il a donc été décidé qu'au moins 40% de la farine de blé utilisée pour faire du pain sera remplacée par de la farine de manioc de qualité supérieure, ce qui permettra d'économiser environ 2 milliards d'USD par an en importations et de créer des emplois pour près de 1,3 million d'agriculteurs. Bon nombre de pays d'Afrique grands producteurs de cacao vendent toujours des fèves de cacao, plutôt que de les transformer dans le pays, ce qui leur permettrait de fixer les prix internationaux du cacao plutôt que de devoir les accepter. Des arrangements institutionnels doivent être mis en place pour permettre ce changement. Il ajoute que la suppression des offices de commercialisation a eu un effet désastreux en Afrique. Au Nigéria, des sociétés de commercialisation du secteur privé sont par conséquent mises sur pied en vue de coordonner chacune des chaînes de valeurs. De même, en Afrique, l'accent doit être davantage placé sur les échanges de produits de base, ce qui contribuerait à améliorer les normes et à favoriser les échanges commerciaux entre pays, d'où une expansion des marchés régionaux.
369. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) passe aux engagements politiques qui doivent être pris à la Conférence Rio+20 et demande aux intervenants de définir les objectifs sur lesquels, selon eux, le monde peut se mettre d'accord en matière d'agriculture, de gestion des ressources naturelles et de sécurité alimentaire.
370. **M. EKER** (Turquie) dit que le premier objectif est d'assurer la sécurité alimentaire, en particulier pour le milliard de personnes qui souffrent de la faim et de l'extrême pauvreté, et dont le nombre est en augmentation. Le second objectif est de donner un appui aux petits agriculteurs et de les aider à rester dans le système de production agricole. S'ils migrent vers les villes en grand nombre, la situation s'aggraverait au plan de la pauvreté, des problèmes socioéconomiques et de la criminalité.
371. **Mme ACHACOLLO TOLA** (État plurinational de Bolivie) réaffirme la nécessité d'un débat avec la participation de petits exploitants sur la manière dont les investissements nécessaires peuvent être faits en matière de sécurité alimentaire, d'autosuffisance nationale, d'infrastructures et de marchés. L'action menée par les organismes de développement et de financement doit être coordonnée directement avec les producteurs. Les grandes réunions qui ont eu lieu sur ce thème, par exemple à la FAO, s'inspirent de l'expérience des petits agriculteurs, comme le montre par exemple le Forum paysan. Il sera très difficile d'aller de l'avant sur les besoins alimentaires et les difficultés de plus en plus complexes que soulève le changement climatique, sauf si l'on met au point une stratégie concertée avec la participation des producteurs et de la population. L'approche bolivienne consiste à assumer conjointement la responsabilité en vue d'une action concertée.
372. **M. ADESINA** (Nigéria) dit que le succès de modèles de développement environnemental durables suppose des revenus agricoles durables. Les systèmes de production à faible intensité d'intrants produisent de faibles rendements. Avec une population mondiale qui devrait atteindre neuf milliards d'ici à 2050, la priorité absolue est la hausse substantielle de la productivité agricole, tout en accordant une grande attention à toutes les questions relatives à l'environnement, l'eau et la biodiversité. Une deuxième question concerne le carbone, pour ce qui est de savoir quels mécanismes de financement locaux et régionaux doivent être développés. Par

exemple, les pays africains doivent faire appel à leurs marchés financiers nationaux pour créer des mécanismes de financement de la lutte contre les émissions de carbone récompensant les agriculteurs qui intensifient la production agricole, ce qui en retour accroît la biodiversité et le piégeage du carbone. Les pays en développement ne doivent pas toujours dépendre de la générosité de la communauté mondiale. Il est dans l'intérêt des pays africains dont l'économie connaît une croissance d'adopter des stratégies plus intelligentes et des politiques concertées pour financer la croissance verte dans leur propre pays.

373. **M. SERÉ** dit que les principales dimensions d'un monde idéal postérieur à Rio+20 ont été définies: un véritable développement global, l'engagement de la population et des agriculteurs et un processus endogène qui ne peut être externalisé. Ce qu'il faut maintenant, c'est rassembler toutes ces dimensions dans un modèle de développement durable. Cela exigera un important changement de paradigme qui peut être amorcé à la Conférence Rio+20. La difficulté est de définir un paradigme acceptable pour tous et suffisamment compréhensible pour faire face aux besoins intégrés de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté et de viabilité, tout en étant en même temps gérable et contrôlé. Un certain nombre d'initiatives mentionnées à la session actuelle peuvent apporter une contribution au présent débat.
374. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) demande aux intervenants, compte tenu de la nécessité d'un leadership international audacieux, de décrire brièvement de quelle manière l'expérience de leur propre pays peut contribuer au changement à l'échelle internationale.
375. **M. EKER** (Turquie) dit que les institutions internationales ayant de l'expérience dans l'alimentation et l'agriculture doivent être renforcées et appuyées de façon à leur permettre d'offrir le leadership nécessaire pour aider la communauté internationale à résoudre les problèmes.
376. **Mme ACHACOLLO TOLA** (État plurinational de Bolivie) dit que 2013 est l'Année internationale du quinoa et que son pays étant l'un des principaux producteurs et fournisseurs de quinoa, aliment de base à l'échelle planétaire, il recherche un appui en faveur de ces initiatives.
377. **M. ADESINA** (Nigéria) met l'accent sur le véritable défi que représente la sécurité alimentaire et la nécessité de réaliser les OMD d'ici à la date cible de 2015. L'accent doit être placé sur les gouvernements nationaux, qui sont responsables de leur peuple, connaissent les problèmes et ont adopté des stratégies et des plans, et doivent dès lors déterminer le rythme et l'orientation. Les organisations internationales et les donateurs concernés doivent revenir à l'essentiel et appuyer les gouvernements nationaux, les efforts régionaux et les agriculteurs.
378. **M. SERÉ** dit qu'il est évident que le système international doit appuyer et rassembler les pays, qui constituent la force motrice de l'action nécessaire.
379. **Mme MUNCHETTY** (Animatrice) conclut les débats et remercie tous les participants.

DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 6 de l'ordre du jour, suite)

380. **M. CAÑAS DELGADO** (Venezuela, République bolivarienne du) dit que la flambée des prix des denrées alimentaires a touché les pays en développement et à faible revenu ainsi que ceux qui connaissent un déficit de production alimentaire. Quelque 100 millions de personnes ont rejoint les rangs de ceux qui ont faim. L'économie vénézuélienne a été préservée par les programmes économiques et sociaux mis en œuvre, en particulier en faveur des groupes de population les plus défavorisés. Il est aujourd'hui le pays d'Amérique latine dont l'indice d'inégalité est le plus faible, et l'extrême pauvreté a été réduite, passant de 21% en 1999 à 7% en 2011. Le programme de la Grande Mission Agro-Venezuela a profité à plus de

500 000 petits, moyens et gros producteurs, qui ont reçu des crédits bancaires afin de remettre en état les systèmes agricoles. La politique est axée sur la régularisation de la propriété foncière, de nouveaux mécanismes de financement en faveur de petits et moyens producteurs et la médiation de l'État en matière de commercialisation, en éliminant ainsi les intermédiaires qui font monter les prix, dans le but de garantir la sécurité et la souveraineté alimentaires. Son succès est décuplé par des projets bilatéraux de réduction de la pauvreté.

381. Il y a lieu de se féliciter du financement accru du FIDA en faveur de projets dans les pays en développement, à faible revenu et connaissant un déficit alimentaire. La viabilité doit être intégrée dans la planification budgétaire du FIDA pour la protéger des effets potentiels de la crise mondiale du capitalisme. Son action pour éliminer la pauvreté rurale doit être axée sur: les principes et critères en matière de prêt, la nouvelle vision du FIDA pour les pays à revenu moyen, l'allocation de ressources dans le cadre de la neuvième reconstitution et le financement du secteur privé. Toutefois, ce financement ne doit pas venir à l'appui des grandes entreprises internationales ou transnationales, ou de celles qui adoptent des pratiques monopolistiques. Les agriculteurs ruraux pauvres regroupés en petites et moyennes entreprises ou autres associations de coopération économique doivent être les principaux bénéficiaires, afin de maintenir un équilibre dans le pouvoir de négociation entre les petits exploitants agricoles et les grandes entités commerciales. Le FIDA et les autres organismes ayant leur siège à Rome doivent faire face au défi considérable qui consiste à canaliser l'action internationale dans un modèle de développement équitable, productif et social offrant des possibilités aux pauvres des zones rurales.
382. **M. MONIB** (Égypte) dit que le partenariat clé du développement de son pays avec le FIDA a débouché sur la signature en novembre 2011 d'un accord visant à la création d'un bureau du FIDA au Caire. Mettant en évidence le caractère bidirectionnel de ce partenariat et sa foi dans la mission du FIDA, l'Égypte a décidé d'annoncer une contribution de 3 millions d'USD à la neuvième reconstitution, ce qui renforcera encore ses liens avec le Fonds.
383. Le FIDA a déployé des efforts appréciables pour développer son action et ses projets en conformité avec les besoins des pays bénéficiaires. Le Cadre stratégique 2011-2015 est également appréciable car il privilégie la coopération Sud-Sud, l'autonomisation des femmes et la mise en place de partenariats avec le secteur privé, en tenant compte des variations des niveaux de pauvreté rurale qui déterminent dans une large mesure la taille de ses opérations dans n'importe quel pays. Outre le fait de continuer à remplir sa mission unique, le FIDA doit intensifier la prestation de services de prêts et de projets adaptés au cadre de développement particulier de chaque pays. Dans ce contexte, l'Égypte attend avec intérêt de participer au groupe de travail qui sera créé en 2012 afin de revoir les catégories et les principes en matière de prêts. Le thème de la présente session, ainsi que l'accent mis sur les petits exploitants agricoles, le développement durable et la sécurité alimentaire, est aussi particulièrement gratifiant. Les petits exploitants agricoles ont toujours joué un rôle essentiel dans les plans de développement socioéconomique de l'Égypte en matière d'éradication de la pauvreté et de développement agricole.
384. **M. PRAVONGVIENGKHAM** (République démocratique populaire lao) dit que la sécurité alimentaire et le changement climatique restent de grands défis qui exigent des réponses urgentes, novatrices et holistiques. Une coopération plus coordonnée est essentielle, de même que la nécessité de tirer les leçons des échecs du passé dans les efforts déployés pour appuyer le développement de systèmes de production plus viables en faveur des petits exploitants. Investir dans les agriculteurs exige également une politique et un cadre juridique porteurs ainsi qu'un éventail de mesures conçues pour leur permettre d'accéder aux marchés, garantir la propriété foncière et des contrats équitables, fournir l'accès à

- l'information et au crédit, et améliorer la portée des services de santé, d'éducation et de vulgarisation.
385. La promotion active, par son pays, de groupes solides de petits exploitants agricoles par l'entremise des organisations paysannes, qui sont essentielles pour la pratique de systèmes agricoles plus viables et respectueux de l'environnement, a permis un essor de l'agriculture durable, en faisant intervenir des cultures biologiques, l'élevage de bétail associé à la production de biogaz, la technologie de conservation terrestre sans labour ou l'énergie solaire ou hydraulique. L'annonce de contribution du Gouvernement lao pour la neuvième reconstitution sera la même que celle de la reconstitution précédente, dans l'attente de nouvelles solutions en faveur d'un développement agricole plus durable et de programmes concrets visant à appuyer les efforts des petits agriculteurs pour garantir la sécurité alimentaire à long terme, la résistance au changement climatique et la transition vers une économie de marché plus diversifiée. Dans les efforts déployés par son pays pour éliminer la pauvreté d'ici à 2020, l'appui souple et constant du FIDA est très apprécié.
386. **M. AL-AKWA** (Yémen) dit que, dans son pays, le Fonds met en œuvre des activités de développement durable et des programmes axés sur la création de diverses possibilités d'emploi susceptibles d'améliorer la situation économique des familles rurales pauvres, notamment des femmes et des jeunes, plus particulièrement dans les régions reculées, arides, côtières et montagneuses. Ces programmes sont aujourd'hui encore plus importants pour aider le Yémen à faire face aux difficultés supplémentaires liées à la crise récente qui a aggravé la situation humanitaire, augmenté les taux de pauvreté, de chômage et de malnutrition, et les déboires économiques que connaît la population principalement rurale du Yémen, en raison de la baisse de la production agricole et du doublement initial des prix des denrées alimentaires.
387. Les efforts déployés par le Fonds pour accroître ses activités de développement agricole doivent essentiellement être axés sur le renforcement de ses ressources et de son financement en conformité avec les défis à relever et les objectifs à atteindre; l'examen périodique des activités qu'il mène dans les pays pour planifier les projets; les projets visant l'intégration économique des femmes rurales; le développement des projets existants dans le but de réduire le chômage et de répondre aux besoins des marchés locaux et internationaux; le développement des projets à petite et moyenne échelle afin de promouvoir la production agricole et l'élevage; le développement de partenariats public-privé; et les mesures encourageant l'investissement dans l'agriculture et la pêche. Pour sa part, le Gouvernement yéménite poursuivra sa coopération avec le FIDA et continuera d'appuyer l'action du Fonds.
388. **M. AL-TARAWNEH** (Jordanie) dit que la sécurité alimentaire fait partie intégrante de la sécurité nationale d'un pays et doit constituer un objectif universel fondamental. Pour son gouvernement, la sécurité est une préoccupation de premier plan, tout comme l'élimination de la pauvreté et la réduction du chômage, en particulier compte tenu des prix élevés des denrées alimentaires à l'échelle mondiale. Le développement agricole et la protection de l'environnement sont considérés comme les pierres angulaires du développement futur. Il a donc adopté une stratégie nationale de développement agricole axée sur l'élimination de la pauvreté rurale, l'accroissement de la productivité des petits agriculteurs et éleveurs, l'optimisation de l'utilisation des terres et des ressources en eau, notamment grâce aux services de vulgarisation, et l'amélioration des possibilités d'emploi pour les femmes rurales, en particulier grâce à des projets générateurs de revenus.
389. Les trois principaux objectifs de la stratégie consistent à réaliser un développement agricole durable, parvenir à la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté rurale, et

à fournir des services financiers ruraux ainsi que des services de commercialisation en faveur de l'agriculture familiale. La stratégie vise également à autonomiser les femmes en développant leurs compétences en matière de production et de commercialisation et à stimuler l'économie rurale en améliorant les liens commerciaux, en réduisant au minimum les pertes après récolte et en introduisant la mécanisation. Une stratégie nationale complémentaire de sécurité alimentaire est également envisagée, et le FIDA a accordé des prêts à taux réduit en faveur de divers projets de production alimentaire durable mis en œuvre avec des résultats concrets, à l'aide des ressources disponibles et de vastes zones de terres précédemment inexploitées. La Jordanie espère que le Fonds continuera d'apporter son appui à de nouveaux projets et se réjouit de poursuivre sa coopération avec le Fonds.

390. **Mme TAGLIANTE-SARACINO** (Côte d'Ivoire) dit que, depuis le milieu des années 1980, son pays a continué à bénéficier de l'appui du FIDA pour lutter contre la pauvreté et de projets agricoles de l'ordre de plusieurs millions d'USD, sous forme de prêts ou de dons. Le thème de la présente session est d'une importance capitale pour les pays africains, dans lesquels l'agriculture est surtout entre les mains de petits exploitants agricoles et où la pauvreté associée à la sécheresse, la famine et l'inaction, essentiellement en raison d'un lourd endettement, n'est pas près de disparaître. La Côte d'Ivoire a été plongée dans la pauvreté à cause des crises successives qu'elle a traversées. Les projets futurs sont donc une source d'immense soulagement pour les petits exploitants agricoles et tous les résidents des zones rurales en général, hommes, femmes et enfants, y compris les jeunes en décrochage scolaire qui reviennent à la terre.
391. Réaliser la sécurité alimentaire constitue un nouveau défi pour son gouvernement, en particulier dans les régions du nord, du centre et de l'ouest du pays où les conflits ont déplacé d'importantes populations vers les pays voisins et dévasté les structures agricoles, ainsi que les capacités productives des agriculteurs. La sécurité alimentaire doit être garantie non seulement pour ceux qui reviennent, mais aussi pour ceux qui ont fui en Côte d'Ivoire à cause des conflits ou de la sécheresse qui sévissaient ailleurs, comme cela s'est produit par le passé. Enfin, réitérant l'appui de son pays au Fonds, elle annonce la décision de son gouvernement de contribuer à hauteur de 70 000 USD à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA.
392. **M. ADOUM** (Tchad) dit que, à une époque de récession mondiale, les pays les moins avancés, en particulier ceux du Sahel, sont confrontés à une insécurité alimentaire croissante et ont besoin d'une aide accrue pour faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires et augmenter durablement leur capacité de production. Tous les acteurs du développement, notamment les gouvernements et les structures internationales et les institutions financières, doivent se montrer à la hauteur du défi. Le FIDA a un rôle crucial à jouer à cet égard. Dans la région très vulnérable de Guéra au Tchad, le Fonds appuie la création et le renforcement de greniers de sécurité alimentaire au niveau des villages, grâce auxquels 20% environ de la population rurale a été sauvée de la famine, en les dépannant pendant les périodes les plus difficiles. Néanmoins, les réactions aux crises répétées devront également consister à mettre à l'essai et intensifier de nouvelles méthodes et technologies de production plus résistantes aux variations météorologiques et abordables pour les petits producteurs. Au Tchad, 80% de la population dépend de l'agriculture de subsistance et aura besoin d'une aide accrue de la part des partenaires de développement, en particulier le FIDA.
393. Le Gouvernement tchadien se félicite du nouvel élan donné à son partenariat et à sa coopération avec le FIDA. Deux programmes portant sur le développement rural et l'élevage, d'une valeur de près de 40 millions d'USD, sont actuellement en cours. Il remercie le FIDA, au nom de son gouvernement, et forme l'espoir que de futures actions, conformes à l'idéal du Président Idriss Deby Itno, permettront au pays de

continuer à prendre des mesures efficaces contre l'insécurité alimentaire, de réduire la pauvreté rurale et de fournir un appui pour faire du Tchad un pays émergent. Le Tchad a payé ses arriérés en contributions au Fonds et a contribué pour 250 000 euros à la neuvième reconstitution, preuve de l'importance qu'il attache à la coopération avec le FIDA.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

394. **M. NWANZE** (Président du FIDA) prononce un discours de clôture dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
395. **LE VICE-PRÉSIDENT** déclare la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs close.
396. **La séance est levée à 13 h 30.**

Événements de premier plan et tables rondes de haut niveau



Événement de premier plan avec M. Bill Gates, fondateur et Coprésident de la Fondation Bill et Melinda Gates, sur le thème "Productivité agricole durable: la solution au problème de la pauvreté"



Événement de premier plan avec Mme Lindiwe Majele Sibanda, Présidente-directrice générale du Réseau d'analyse des politiques sur les aliments, l'agriculture et les ressources naturelles, sur le thème "Rio: quelles perspectives pour l'agriculture?"

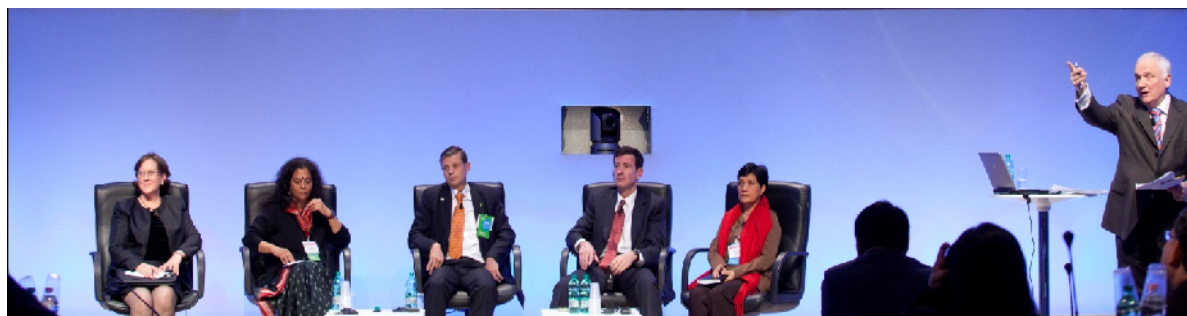


Table ronde de haut niveau: "Nourrir le monde, préserver la planète"



Table ronde de haut niveau avec la participation de décideurs: "De la parole aux actes: construire un avenir durable pour les petits agriculteurs"

Chapitre 3

B. Événements parallèles par région¹

Premier événement parallèle par région: Garantir la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne grâce à l'agriculture de conservation



397. Invités

- a) **Mme Florence Chenoweth**, Ministre de l'agriculture de la République du Libéria
- b) **S. E. M. DjiméAdoum**, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Tchad
- c) **M. Collins Khatiko**, Fonctionnaire principal chargé de l'unité des pratiques agricoles de conservation, Syndicat national des agriculteurs de Zambie
- d) **M. Ken E. Giller**, Président de Plant Production Systems, Université de Wageningen, Pays-Bas
- e) **M. Dennis Garrity**, Président de Landcare International, Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF)
- f) **M. Ibrahima Coulibaly**, Président, Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP), Mali

398. Le débat sur l'agriculture de conservation illustre bien le besoin de solutions locales. Ce système de cultures vivrières est présenté comme une méthode prometteuse censée augmenter la productivité tout en empêchant la dégradation des sols. Les principes d'une perturbation minimale du sol, du maintien d'un couvert végétal permanent et de la rotation des cultures sont au cœur de ce système qui est particulièrement bien enraciné en Zambie où son utilisation a amélioré les rendements de maïs de manière spectaculaire.²

399. Au cours de l'événement parallèle intitulé **Garantir la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne grâce à l'agriculture de conservation**, les débats ont mis en relief les avantages ainsi que les problèmes que pose l'agriculture de conservation en Afrique subsaharienne. M. Dennis Garrity, Président de Landcare International, Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF), a souligné ce qu'elle a à offrir: la possibilité de réduire la main-d'œuvre et l'utilisation d'animaux et de carburants, des rendements plus stables, en particulier pendant les années de sécheresse, une meilleure rentabilité et des avantages pour les sols – moins d'érosion, notamment – ainsi qu'une meilleure structure et humidité des sols.

400. M. Garrity a toutefois prévenu que l'approche doit être encouragée au cas par cas en se fondant sur une compréhension claire de la situation locale, ce qui exige des conditions socio-économiques et agro-écologiques spécifiques et

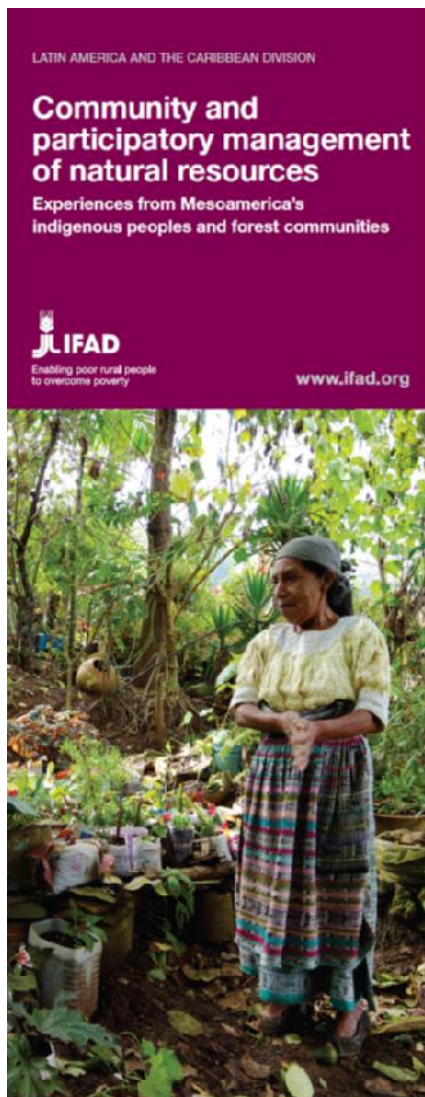
¹ Source: <http://www.ifad.org/events/gc/35/doc/proceeding.pdf>.

² FIDA, Projet d'agriculture de conservation: logique de la participation du FIDA et pertinence à l'égard de la région de l'Afrique de l'Est et australe, 2011.

l'adoption de politiques rationnelles. Il a lancé un appel en faveur d'une agriculture toujours verte à deux étages, en intégrant des arbres aux cultures alimentaires annuelles et pérennes tout en maintenant en permanence un couvert végétal sur les terres, approche qui s'est imposée dans certaines régions d'Afrique.

401. M. Ken Giller, Président de Plant Production Systems, Université de Wageningen, s'est dit préoccupé par le fait que les preuves scientifiques à l'appui de l'agriculture de conservation ne sont pas claires et manquent de fondement, et que l'approche pourrait être incompatible avec la majorité des systèmes de petites exploitations agricoles d'Afrique. Il a également attiré l'attention sur la demande de désherbage pendant les premières années d'utilisation de cette méthode. Etant donné que le désherbage est une activité typiquement féminine, il vient s'ajouter à la charge de travail déjà excessive des agricultrices.
402. Il a également indiqué que l'agriculture de conservation en Zambie a été adoptée spécifiquement pour faire face aux problèmes de la production de maïs et qu'il importe, en adoptant cette méthode, de déterminer les problèmes précis que l'on se propose de résoudre.
403. Le Directeur de la Division Afrique orientale et australe du FIDA, M. Périn Saint Ange, a résumé le débat en indiquant que l'agriculture de conservation doit être mise en œuvre de manière plus structurée et coordonnée et doit être assortie d'une meilleure gestion des investissements, d'une meilleure reproduction des projets réussis à plus grande échelle et d'une documentation concernant le travail au niveau de l'exploitation agricole. Il a souligné qu'il convient de gérer les risques de l'agriculture de conservation afin de garantir les meilleures chances d'obtenir des résultats sur le terrain.

Deuxième événement parallèle par région: Gestion communautaire et participative des ressources naturelles: expériences des peuples autochtones et communautés forestières de Mésio-Amérique



404. Invités

- a) **M. Cacique Betanio Chiquidama**, Cacique General, Congreso General EmberaWounaan (CGEW) (Panama)
- b) **M. Marcedonio Cortave**, Directeur exécutif de l'Association of Forest Communities of Petén (ACOFOP) (Guatemala)
- c) **Mme Victoria Flores Aguilar**, Présidente de la Federation of Agroforestry Producers of Honduras (FEPROAH) (Honduras)
- d) **M. Gustavo Sánchez**, Président du Conseil des gouverneurs du Mexican Network of Campesino Forestry Organizations, (A. C. REDMOCAF) (Mexique)
- e) **Mme Levi Sucre Romero**, Coordinatrice, Alliance méso-américaine des peuples et des forêts (AMPB)

405. L'un des aspects les plus importants des solutions conçues localement est la gestion communautaire des ressources naturelles, très courante dans les systèmes forestiers. L'événement parallèle sur la **Gestion communautaire et participative des ressources naturelles: expériences des peuples autochtones et communautés forestières de Mésio-Amérique** a permis d'entamer un débat avec des organisations rurales méso-américaines et des dirigeants de communautés autochtones. Ils ont examiné les moyens d'améliorer la gestion communautaire des ressources naturelles et leur contribution potentielle à l'économie verte, en mettant l'accent sur le secteur forestier.

406. Il est admis de longue date que les forêts offrent des avantages économiques et non économiques aux communautés rurales et aux petits exploitants agricoles. Ils vont des sous-produits forestiers aux matériaux de construction, en passant par des terres plus productives. Les forêts assurent la pérennité de plus de la moitié des espèces terrestres, régissent le climat grâce au stockage du carbone et protègent les ressources en eau.

407. Toutefois, aucun régime de portée mondiale n'a encore été créé pour attirer des investissements susceptibles de favoriser l'utilisation équitable et durable des forêts. En conséquence, la plupart des initiatives sont ciblées sur la conservation traditionnelle. Les dépenses annuelles consacrées à ces zones protégées sont estimées à 10 milliards d'USD mais des données récentes indiquent que les forêts gérées par des communautés sont plus rentables et mieux conservées que les espaces protégés par l'Etat. De plus, la capacité de générer des profits raisonnables à partir des forêts peut être un important facteur de prévention de la déforestation.

408. Les participants se sont penchés notamment sur plusieurs questions importantes:

- **Production durable.** Les invités ont souligné qu'il s'agit là d'un puissant outil de conservation. Les coûts de transaction assumés par la communauté sont généralement compensés par des incitations, telles que des revenus plus prévisibles et une diversification des options. A mesure que la sylviculture durable pratiquée par les entreprises à petite échelle devient lucrative, le secteur des petites exploitations agricoles devient un complément plutôt qu'une menace pour les forêts.
- **Agriculture durable et gestion durable des forêts.** Bien souvent, les familles rurales combinent l'exploitation forestière avec des pratiques agricoles durables. L'agroforesterie peut offrir des avantages environnementaux pour ce qui est de l'écologisation des zones déboisées, ainsi que des avantages économiques et sociaux aux familles rurales.
- **Femmes, jeunes et communautés.** L'administration forestière offre également des possibilités aux femmes et aux jeunes, en contribuant à prévenir les migrations. Bien qu'il soit souvent difficile d'inspirer aux autorités du respect pour les savoirs des autochtones, les communautés forestières seraient heureuses de voir leurs jeunes participer à l'aspect technique de la gestion des ressources forestières. La gestion collective des ressources n'est certes pas aisée, mais le processus renforce les organisations communautaires, augmentant ainsi leur capacité de résistance.
- **Cadre juridique.** Les communautés et les petites entreprises forestières ont besoin de contrats de longue durée renouvelables pour entreprendre des activités de gestion forestière. De nouvelles dispositions juridiques permettant une participation élargie (y compris la propriété) des usagers des forêts pourraient donner lieu à une participation plus active.
- **Nouvelles occasions découlant de l'ordre du jour international.** Des programmes tels que REDD+³ peuvent offrir des incitations, financières ou autres, en faveur de l'utilisation durable des ressources.
- **Création de conditions de financement favorables.** Des réformes dans le domaine de la gestion forestière s'imposent pour rendre le financement écologique accessible aux ruraux pauvres. Des fonds sont nécessaires pour les besoins de l'innovation, de l'acquisition de compétences techniques et de la réalisation de nouveaux investissements, mais les subventions et les crédits se font de plus en plus rares.

409. De l'avis des invités, les communautés résidentes, les populations autochtones et les petits exploitants forestiers doivent être considérés comme des partenaires dont la contribution ne fait aucun doute. Cette démarche appelle une contestation et une modification de l'approche classique qui va du sommet vers la base, ce qui requiert un dialogue et un appui politique et financier. L'approche qui en résultera sera plus inclusive et permettra de garantir la complémentarité de toutes les activités des acteurs, contribuant ainsi à préserver les forêts et leurs services vitaux. Les participants ont également invité le FIDA à jouer un rôle plus important en rendant le crédit disponible directement aux communautés rurales, en agissant en faveur du dialogue entre les groupes marginalisés et en appuyant les réformes susceptibles d'améliorer durablement la production et les marchés.

³ Réduire les émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts, outre la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestiers.

Troisième événement parallèle par région: Cultures d'avenir: renforcer la capacité de résistance des petits agriculteurs au changement climatique grâce à l'amélioration des variétés culturales



410. Invités

- a) **S.E. M.Themina Janjua**, Ambassadeur désigné de la République islamique du Pakistan
- b) **M. Mahabub Hossain**, Directeur exécutif du BRAC au Bangladesh
- c) **M. Digna Manzanilla**, Économiste agricole, Institut international de recherches sur le riz (IIRR), Philippines
- d) **M. Henry Saragih**, Chef du Indonesian Peasant Union (SPI) et Coordinateur général de Via Campesina
- e) **M. Wael Seif**, Directeur du Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD)
- f) **M. Mahmoud Solh**, Directeur général, Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA)

411. La technologie est devenue un protagoniste de premier plan en aidant les agriculteurs à faire face aux effets du changement climatique, étant donné que les scientifiques ont mis au point des variétés culturales tolérantes aux conditions climatiques les plus extrêmes qui produisent de bons rendements dans des conditions climatiques défavorables. La question qui se pose est de savoir jusqu'à quel point ces variétés touchent les agriculteurs et sont adoptées par ceux-ci. Cette question a été abordée au cours de l'événement parallèle intitulé **Cultures d'avenir: renforcer la capacité de résistance des petits agriculteurs au changement**

climatique grâce à l'amélioration des variétés culturales.

- 412. L'une des principales questions soulevées au cours du débat consistait à savoir de quelle manière augmenter l'adoption de ces nouvelles variétés. On a relevé que le centre ICARDA a produit 880 nouvelles variétés au cours de ses 35 années d'existence, dont 95 % dans des pays en développement. Alors que certains affichent des taux d'adoption allant de 65 à 85 %, d'autres ont été ignorés par les agriculteurs.
- 413. Une raison possible expliquant la résistance des agriculteurs est la collaboration insuffisante entre chercheurs et agriculteurs. Certains ont suggéré que, si l'on avait appuyé la coopération entre eux dès le début du processus, cela aurait pu faciliter le transfert de technologies. Les agriculteurs ne doivent pas être considérés comme de simples utilisateurs finals, voire de simples participants aux expériences scientifiques, mais comme des intervenants contribuant activement à la recherche. Les chercheurs doivent également tirer des enseignements des expériences menées par les agriculteurs.

414. La manière dont le transfert de technologie est effectué a également été examinée. Il convient aussi de recourir aux technologies de l'information, telles que la radio et la télévision, les téléphones cellulaires et Internet, plutôt que de faire appel à un agent de vulgarisation peu informé de la situation spécifique pour promouvoir de nouvelles variétés.
415. En outre, les invités ont également suggéré que le gouvernement joue un rôle plus actif en aidant les agriculteurs à apprendre et à s'informer sur les nouvelles variétés, étant donné que nombre d'entre eux ne disposent pas des ressources nécessaires pour le faire à leur propre compte. Il convient également que les gouvernements garantissent que la propriété des nouvelles semences reste aux mains des agriculteurs. Et les domaines d'expérimentation des agriculteurs doivent être officiellement intégrés dans la recherche – nombre d'entre eux ont déjà mis au point des variétés adaptées aux conditions existant dans leurs propres champs. Il pourrait s'avérer plus opportun de concentrer les futurs investissements dans le domaine de la recherche sur le transfert de technologies plutôt que sur son développement.
416. L'une des pratiques réussies examinées au cours de l'événement parallèle est le "musée des cultures" au Bangladesh. Une série d'options sont présentées ensemble pour permettre aux agriculteurs de décider librement de la solution qui semble la plus adaptée à leur situation. Cette approche permet d'éviter d'envoyer le message selon lequel certaines technologies sont imposées d'en haut. En Géorgie, une autre initiative consiste en des centres de vulgarisation créés par le Gouvernement qui proposent des services à faible coût tels que des analyses de sols et des consultations sur la lutte antiparasitaire. Les centres proposent aussi des stages de formation. En outre, le pays dispose également de 12 centres de services grâce auxquels les agriculteurs peuvent avoir accès à des tracteurs et autres services mécanisés à des tarifs compétitifs.

Quatrième événement parallèle par région: Investir dans l'agriculture verte: le rôle des diasporas



417. Invités

- a) **S.E.M. l'Ambassadeur Ibrahim HagiAbdulkadir**, Représentant permanent du Gouvernement fédéral de transition de Somalie à la FAO et au FIDA
- b) **S.E. M. l'Ambassadeur Virgilio A. Reyes, Jr**, Représentant permanent de la République des Philippines à la FAO et au FIDA
- c) **M. Pedro De Vasconcelos**, Coordonnateur de programme du Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds, FIDA
- d) **Mme Estrella Mai Dizon-Anonuevo**, Directrice exécutive de Atikha Overseas Workers and Communities Initiatives Inc. (Atikha)
- e) **M. Tawfiq El-Zabri**, Chargé de la gestion axée sur les résultats en matière de développement, FIDA
- f) **Mme Fatumo Farah**, Directrice de Himilo Relief and Development Association (HIRDA)
- g) **Mme Rose Thompson-Coon**, Chargée de programme de pays par intérim pour la Somalie, FIDA

418. Avec environ 10 % de leur population vivant et travaillant à l'étranger, les Philippines sont un important bénéficiaire de transferts de fonds – plus de 20 milliards d'USD pour la seule année 2011 –

mais une faible proportion de ceux-ci sont investis dans l'agriculture.

Simultanément, le secteur est durement touché par les migrations en raison du fait que, d'une façon générale, les familles de migrants cessent de travailler la terre dès qu'elles commencent à recevoir des transferts de fonds. Près de 50 000 femmes philippines originaires de six provinces travaillent en Italie, la plupart dans le secteur des services. Elles doivent faire face à des difficultés pour épargner à long terme et planifier leur avenir et celui de leurs enfants.

419. Cependant, pour certaines de ces travailleuses philippines, la situation a changé grâce à l'Initiative Atikha Overseas Workers and Communities, qui a été examinée dans le cadre de l'événement parallèle du Conseil des gouverneurs intitulé **Investir dans l'agriculture verte: le rôle des diasporas**. En partenariat avec des ONG en Italie, Athika a commencé à dispenser aux femmes philippines migrantes des cours de formation sur la gestion financière et l'épargne. Ces cours ont encouragé certains membres à investir leurs économies dans de petites entreprises. Le groupe a ensuite constitué un partenariat avec la coopérative Soro-soro Ibaba Development (SIDC) qui est en mesure d'offrir des options de transfert de fonds à des tarifs plus avantageux. En réduisant le coût de l'envoi de fonds de 8 à 1 euro, elle permet de réaliser plus d'économies et plus d'investissements.
420. L'investissement dans le secteur agricole constitue l'élément suivant de l'initiative. En tant que coopérative agricole la plus importante du pays, la SIDC propose de nombreuses possibilités d'investissement dans des entreprises rurales allant de

l'élevage de porcs, aux usines d'aliments pour bétail et aux stations de remplissage d'eau. Athika a choisi l'entreprise solide de ponte d'œufs de la SIDC pour en faire sa première offre aux investisseurs migrants. Chacun des actionnaires investit 1 800 euros par an pour un rendement garanti de 6 %, assorti de dividendes supplémentaires en fonction du rendement de l'exploitation.

421. L'initiative d'investissement des diasporas dans l'agriculture, récemment lancée par le FIDA, a également été examinée au cours de cet événement. Celle-ci vise également à mobiliser l'investissement dans des projets agricoles durables dans les communautés d'origine des migrants. Entreprise en collaboration avec le Département d'État des États-Unis, elle cofinancera des entrepreneurs et des organisations des diasporas pour réaliser des projets portant sur la sécurité alimentaire et les filières agricoles dans 15 pays.
422. Les invités ont mis en évidence le fait que, en 2011, les quelque 200 millions de migrants dans le monde ont envoyé plus de 350 milliards d'USD à des membres de leur famille dans des pays en développement. Les transferts de fonds constituent 10 % du PIB, voire davantage, dans environ 40 pays. Les invités ont également soulevé les points suivants :
- les diasporas jouent un rôle essentiel dans le développement de leur pays d'origine – grâce à leurs envois de fonds, leurs investissements, leur participation au tourisme, au commerce et à la philanthropie, ainsi qu'au transfert de connaissances et aux relations transfrontières qu'ils favorisent;
 - les investissements des diasporas jouent un rôle croissant en catalysant l'investissement privé et public dans leur pays d'origine;
 - le rôle des femmes dans les investissements des diasporas s'est révélé particulièrement important. Aux Philippines, par exemple, les femmes jouent souvent un rôle de premier plan dans les questions financières de la famille dans des domaines tels que la fixation d'objectifs, l'établissement du budget et les économies;
 - les coopératives des diasporas constituent un instrument important de mise en commun des économies et des investissements des migrants;
 - les décisions prises par les migrants en matière d'investissement sont toujours basées sur des liens familiaux ou communautaires plutôt que sur la recherche de profits, ce qui en fait des investisseurs fiables dans leurs pays d'origine, en particulier durant les périodes de crise qui découragent les investisseurs étrangers;
 - la communauté internationale doit reconnaître le visage humain de la migration et s'y montrer sensible.

Chapitre 3

C. Autres déclarations générales

Déclaration du représentant de l'Angola

Permettez-moi tout d'abord, au nom du Gouvernement de l'Angola, de saluer le Conseil des gouverneurs et de féliciter la Présidente de la trente-cinquième session à l'occasion de son élection.

Permettez-moi également d'adresser mes salutations à chacun d'entre vous, avec le souhait que nos échanges se concentrent sur l'objet principal de la présente réunion, à savoir renforcer la sécurité alimentaire, en suivant le fil conducteur du thème de ce jour: "Agriculture familiale durable: nourrir le monde, préserver la planète".

En dépit de l'énorme potentiel de ressources pour le développement agricole, force est de constater que, sous l'effet de phénomènes tels que le changement climatique, les conflits, les crises économiques et financières, ainsi que l'instabilité des prix dans la plupart des pays africains, l'agriculture paysanne reste à court de moyens, peu productive et mal protégée. Elle n'est pas en mesure de progresser et de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Dans le même temps, il faut reconnaître que les pays en développement ont accompli des progrès dans la lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

Nous estimons que les efforts déployés par les pays en développement méritent le soutien concret des pays développés et des organisations internationales, au niveau de la coopération bilatérale aussi bien que multilatérale. C'est dans ce cadre que le FIDA joue un rôle essentiel.

L'Angola dispose d'un potentiel naturel lui permettant d'atteindre des niveaux de production qui contribueront au développement harmonieux de sa population. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement angolais, sous la direction de Son Excellence José Eduardo dos Santos, a préparé un programme à moyen et long terme pour le développement agricole du pays, et tout particulièrement le secteur de l'agriculture paysanne, programme qui soutient quelque deux millions de petits agriculteurs et vise une dizaine de millions de bénéficiaires.

Plus précisément, les programmes suivants sont actuellement mis en œuvre:

- **le Programme de vulgarisation et de développement rural;**
- **le Programme des campagnes agricoles**, visant à soutenir les ménages en matière de facteurs de production;
- **le Programme de lutte contre la faim et la pauvreté;**
- **le Programme de crédit et d'investissement pour les campagnes**, qui soutient les agriculteurs afin qu'ils puissent acheter des facteurs de production;
- **le Programme de réhabilitation des périmètres irrigués;**
- **le Programme de construction et de remise en état** des infrastructures de stockage sur les grands axes de production.

La réalisation de ces programmes, ainsi que la réhabilitation des chemins de fer de Luanda, Benguela et Namibe et la remise en état des routes secondaires et tertiaires ont contribué à accroître la production et la productivité et, partant, à améliorer les conditions de vie de la population rurale.

Avec le soutien de la coopération internationale, les projets suivants ont été mis en œuvre à l'appui de l'agriculture paysanne:

- le Projet Bom Jesus de Calenga pour le développement de l'agriculture paysanne, financé par le Gouvernement angolais et la Banque africaine de développement;
- le Projet en faveur des petites exploitations agricoles axées sur la commercialisation, financé par le Gouvernement angolais, la Banque mondiale, le FIDA et le Gouvernement japonais.

En dépit des résultats précités, il reste de nombreux défis à relever, tels que la mise en place d'un circuit de commercialisation de la production excédentaire et l'amélioration des capacités de stockage dans le pays.

Je tiens à souligner que notre institution, le FIDA, a amélioré l'efficacité et la transparence de son travail. L'ouverture de bureaux dans les pays permet non seulement d'améliorer la gestion des savoirs et le suivi des opérations, mais aussi de réagir plus rapidement.

L'incidence des projets financés par le FIDA ainsi que l'aptitude du Fonds à promouvoir des partenariats et à rechercher des cofinancements pour ses programmes et projets sont aujourd'hui dûment reconnus.

Nous saluons le succès de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA qui a vu augmenter les contributions annoncées par rapport aux reconstitutions précédentes, et ce, malgré la grave crise financière qui sévit dans le monde.

Cela est la preuve que les pays membres reconnaissent l'importance, la fiabilité et le rôle clé du FIDA dans l'amélioration de la situation des petits agriculteurs ainsi que dans la lutte contre la faim et la pauvreté.

L'Angola va contribuer à la neuvième reconstitution et annoncera prochainement le montant de sa contribution.

En conclusion, je voudrais adresser de nouveau mes chaleureuses félicitations à M. Kanayo Nwanze, Président du FIDA, et à son équipe pour l'excellent travail qu'ils accomplissent.

Discours du Gouverneur suppléant pour l'Autriche

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur et un plaisir d'assister à cette trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA et de m'adresser à cette assemblée au nom de l'Autriche.

Si nous examinons l'année écoulée, nous constatons combien la reconstitution a été pour le FIDA un enjeu majeur, et nous félicitons le Fonds et ses États membres pour son issue positive. Grâce à l'appui efficace du Président et de son équipe de direction ainsi que de celui de M. Johannes Linn, talentueux président indépendant de la Consultation, la neuvième reconstitution des ressources du FIDA s'est conclue avec succès en décembre dernier, convenant d'un niveau record de reconstitution de 1,5 milliard d'USD. Même si l'engagement manifesté par les États membres est impressionnant, j'exhorte toutefois ceux qui n'ont pas encore eu la possibilité d'annoncer leur contribution de le faire au plus tôt afin que la neuvième reconstitution puisse prendre effet en temps opportun.

Grâce à ces nouveaux fonds, le Fonds sera en mesure de poursuivre sa mission et de maintenir le programme de travail 2013-2015 au moins à son niveau actuel, soit 3 milliards d'USD. La Consultation sur la reconstitution a pleinement souscrit à cet objectif.

Depuis la récente crise des prix des produits alimentaires, la nutrition et le développement agricole sont désormais au cœur des activités de développement, accentuant ainsi la visibilité du FIDA.

De par son mandat unique – qui est de réduire la pauvreté rurale et d'accroître la production vivrière –, le Fonds a un rôle de premier plan à jouer dans le cadre des efforts déployés à l'échelle planétaire afin de trouver les moyens de libérer de la pauvreté les populations rurales les plus pauvres, qui représentent déjà plus de un milliard de personnes et dont le nombre ne cesse de croître. Alors que les prix des produits de base augmentent sous l'effet de la demande croissante, des contraintes de production et des distorsions du marché, les clients du FIDA se trouvent confrontés à un double défi : garantir la sécurité alimentaire ainsi que des prix abordables pour les produits vivriers.

Nous sommes convaincus que le FIDA redoublera d'efforts afin de mener à bien les engagements pris lors de la Consultation sur la reconstitution. Il est nécessaire de renforcer l'efficacité et l'efficience, tant au niveau opérationnel qu'institutionnel, afin d'améliorer la capacité et la gestion financières et de renforcer et d'élargir l'impact des interventions du Fonds.

La Consultation est convenue de nombreux domaines de réforme, parmi lesquels la **reproduction à plus grande échelle**. Nous pensons qu'il est essentiel que le FIDA s'engage encore plus fermement sur la voie de la reproduction à plus grande échelle des interventions prises en charge par les pays et couronnées de succès, ce qui permettra d'en renforcer l'impact et de mieux tirer parti de ressources limitées.

Vient ensuite la **participation du secteur privé**, autre domaine dans lequel il faudrait envisager une approche plus systématique afin de promouvoir l'investissement du secteur privé en milieu rural et de faciliter l'accès des producteurs ruraux aux filières.

Bien que la performance du FIDA se soit améliorée au fil des ans alors qu'il devait constamment veiller à rester en phase avec un environnement difficile, cette même performance reste faible dans certains domaines, comme la durabilité des avantages générés par les projets ou encore la performance des gouvernements bénéficiaires qui ne s'est guère améliorée au cours des dix dernières années.

Nous encourageons donc le Fonds à redoubler d'efforts dans l'exécution de son mandat.

Concernant le budget 2012, nous approuvons les chiffres proposés et ne pouvons que nous féliciter de la croissance réelle zéro. À cet égard, et par souci de clarté et de transparence, nous souhaitons insister sur la nécessité de maintenir le regroupement des dépenses administratives en un budget unique. Vue de l'extérieur, la mise en place de canaux spécifiques en fonction des diverses dépenses budgétaires serait difficile à comprendre.

Par ailleurs, nous appuyons le niveau de prêts envisagé en 2012, soit 1,2 milliard d'USD, niveau en harmonie avec le programme de travail de 3 milliards d'USD prévu durant la période couverte par la huitième reconstitution. Si l'on ajoute à cela les 600 millions d'USD de fonds supplémentaires provenant des donateurs bilatéraux, le volume global de prêts pourrait même atteindre le niveau ambitieux de 1,8 milliard d'USD. Cela signifie une charge de travail considérable pour l'institution mais, forts de l'assurance qui nous a été fournie par la direction, nous sommes convaincus que le Fonds est en mesure de mener à bien la mise en œuvre d'un programme de travail aussi important.

En ce qui concerne la résolution relative à la Révision du règlement financier du FIDA, je souhaite faire part de ma préoccupation concernant la modification de l'article VIII.2, visant à transférer la responsabilité des placements de trésorerie également au Conseil d'administration. Nous estimons que le rôle d'un organe directeur devrait se limiter exclusivement à la conduite des opérations générales du Fonds.

L'Estonie et la République du Soudan du Sud ont présenté une demande d'adhésion au Fonds. Nous tenons à féliciter le FIDA pour l'accroissement du nombre de ses États membres et souhaitons la bienvenue à ces nouveaux membres de l'institution que sont l'Estonie et la République du Soudan du Sud.

Monsieur le Président, vous avez fait un excellent travail au cours de l'année passée, avec une prompt conclusion de la reconstitution. Je vous souhaite tout le succès possible à la tête de l'institution.

Pour conclure, je tiens à remercier le personnel du Fonds pour son excellence, sa professionnalité et son dévouement.

Déclaration du représentant du Cap-Vert

Tout d'abord, je suis extrêmement heureux de féliciter S. E. Marie-Josée Jacobs, Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du Luxembourg, un pays avec lequel le Cap-Vert entretient d'étroites relations d'amitié et un partenariat privilégié, pour son élection à la présidence de cette trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs. Je félicite aussi les Vice-Présidents.

À M. Kanayo Nwanze, Président du FIDA, je tiens à réitérer la profonde reconnaissance du gouvernement de mon pays pour sa vision stratégique, son dynamisme et sa participation indéfectible au travail exceptionnel que le FIDA accomplit en cette période de grandes incertitudes et de difficultés économiques pour l'humanité.

De fait, sous sa direction avisée, capable et compétente, le FIDA est à l'heure actuelle mieux équipé pour s'acquitter du mandat dont il a été investi par les pères fondateurs et qui consiste à promouvoir l'agriculture et la sécurité alimentaire des populations des pays en développement. Il ne fait aucun doute que, grâce à l'appui du FIDA, les populations pauvres des zones rurales vivent mieux et d'une manière durable, car elles sont en mesure de produire et de vendre des produits alimentaires de base sur les marchés, accroissant ainsi leurs revenus et renforçant leur mode de vie.

En outre, ma délégation se félicite vivement des importantes contributions apportées à la trente-cinquième session par S. E. Paul Kagame, Président du Rwanda, S. E. Mario Monti, Président du Conseil des ministres de l'Italie, ainsi que par S. E. Joseph Nyuma Boakai, Vice-Président du Libéria.

Tandis que nous approchons de la Conférence Rio+20, il n'y a pas, à notre avis, de meilleur thème au programme de ces délibérations que celui qui a été retenu pour la présente session: "Agriculture familiale durable: nourrir le monde, préserver la planète". Nous estimons que, ce faisant, le FIDA apportera l'appui requis au Sommet de la terre pour la promotion de la petite agriculture qui, comme nous le savons tous, assure la production d'au moins 60% des produits alimentaires consommés dans le monde tout en contribuant à la préservation de l'environnement et à l'atténuation des effets du changement climatique, qui sont essentiels à un développement agricole durable.

Sachant que la population mondiale devrait atteindre neuf milliards en 2050, la préservation des terres pour une agriculture durable est plus que jamais nécessaire pour produire des produits alimentaires mais également favoriser un développement qui crée des emplois et ouvre des perspectives, aujourd'hui et demain, pour ceux qui sont dans le besoin, surtout les jeunes.

Nous estimons que le FIDA est très bien équipé pour jouer un rôle actif en la matière vu qu'il est non seulement une organisation efficiente et réactive dotée de politiques et stratégies appropriées, mais qu'il est aussi bien placé pour permettre de concilier les connaissances scientifiques et les traditions; et grâce à sa présence croissante et de plus en plus efficace sur le terrain, il contribue à établir les partenariats nécessaires entre toutes les parties prenantes, et en premier lieu les bénéficiaires directs, pour promouvoir l'agriculture dans un cadre qui tient compte du fait qu'il n'y a pas de solution unique.

Dans ce contexte, nous soutenons les mesures de réforme du FIDA et encourageons les initiatives menées par le Président Nwanze avec la participation active et admirable de tous les membres du personnel pour en faire une organisation encore plus optimale qui peut être un modèle pour la communauté internationale tout entière.

Nous nous félicitons des résultats obtenus dans le domaine de la coordination avec les autres institutions apparentées des Nations Unies sises à Rome, ainsi qu'avec l'ensemble des parties prenantes et, surtout, les donateurs.

Je tiens à réitérer les remerciements du Cap-Vert pour l'appui qu'il a d'ores et déjà reçu du FIDA dans sa lutte contre la pauvreté. Nous estimons que le nouveau programme en cours d'élaboration contribuera non seulement à renforcer la relation entre les parties, mais aussi à mieux répondre aux besoins d'un pays qui fait tout son possible pour assurer la croissance et le développement durable dans un environnement naturel hostile et extrêmement fragile, et face aux difficultés et incertitudes économiques auxquelles nous sommes tous confrontés à l'heure actuelle.

Déclaration du Gouverneur pour la République démocratique du Congo

C'est un véritable hommage pour moi de prendre la parole devant cet auguste assemblée au nom de mon pays, la République démocratique du Congo.

La République démocratique du Congo apprécie à juste titre le choix du thème pour la trente-cinquième session du Conseil ayant trait à une agriculture durable des petits producteurs pour nourrir le monde et protéger la planète.

Il est indéniable que les problèmes qui intéressent au plus haut point le FIDA – la lutte contre la pauvreté en milieu rural et la nutrition des populations – restent une préoccupation majeure pour les dirigeants du monde en général et de mon pays, pas moins que les autres, surtout qu'on approche à grands pas de l'échéance fixée dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement.

La République démocratique du Congo est, comme certains d'entre nous ici dans la salle le savent, un grand pays au centre de l'Afrique avec plus de 2,3 millions de km² de superficie et plus de 80 millions d'hectares de terres arables disponibles pour l'agriculture, et d'immenses superficies de forêts qui constituent le poumon mondial, des parcs et des espaces protégés.

Elle est aussi riche de lacs internes, de rivières et d'un des plus grands fleuves du monde, tous très poissonneux. Sa population avoisine 80 millions d'habitants dont environ 70% vivent en milieu rural, avec l'agriculture comme activité principale.

Paradoxalement à ces potentialités, le pays connaît une insécurité alimentaire récurrente depuis plus de deux décennies suite à des conflits armés, internes et externes, d'une grave atrocité éloignant les producteurs agricoles et les petits paysans des zones d'exploitations agricoles, d'élevage et de pêches.

Après le règlement des conflits politiques et armés avec l'instauration d'un Gouvernement de transition en 2003, l'apprentissage démocratique évolue progressivement avec l'instauration d'un gouvernement démocratiquement élu en 2006 suivi des nouvelles élections en novembre 2011.

La paix est revenue au rendez-vous et les activités agricoles reprennent de l'ampleur, grâce d'une part à la priorité accordée par le gouvernement au secteur agricole en le dotant des équipements et outillage nécessaires, et d'un budget qui tend de plus en plus vers les 10% comme recommandé par l'Union africaine au Sommet de Maputo, et d'autre part par l'appui financier des partenaires de développement dont le FIDA occupe une place de choix.

Je tiens à féliciter et à remercier le FIDA qui, après la préparation de deux stratégies d'intervention dans le pays, a formulé dans un temps record trois projets qui sont en cours d'exécution et un quatrième en phase de conception. Tous ces projets ciblent les zones agricoles dotées de potentialités très élevées – ces zones qui ont été gravement appauvries pendant les périodes troubles – afin de relancer l'agriculture, l'élevage et la pêche impliquant des milliers de jeunes et de femmes à travers une structuration efficace des milieux ruraux concernés.

En effet, les jeunes et les femmes, qui représentent dans la configuration en milieu rural et périurbain congolais une très forte proportion de la population ainsi qu'un potentiel considérable de développement, ne recherchent qu'un appui pour se prendre en charge et réduire de façon significative le problème du chômage, de la malnutrition et de l'insécurité.

De l'approche production et productivité jusque-là développée avec l'appui du FIDA, une dimension nouvelle est en voie d'être renforcée sur le terrain, c'est celle de la prise en compte de la chaîne de valeur, laquelle apporte une solution aux problèmes du stockage

et de la transformation pour une plus-value des produits et de l'accès des petits producteurs aux marchés locaux, sous-régionaux et internationaux.

L'appui du FIDA dans cette nouvelle dimension d'intervention dans notre pays mérite d'être soutenu afin de donner plus de chance aux exploitants en présentant des produits répondant aux normes du marché et aux besoins des consommateurs.

J'ai dit au début de cette déclaration que la République démocratique du Congo dispose de plus de 80 millions d'hectares de terres qui, exploitées de façon rationnelle et soucieuse de l'environnement, seraient susceptibles de nourrir une grande partie de l'Afrique, si ce n'est du monde, étant donné que la République démocratique du Congo est à cheval sur plusieurs organisations continentales dont la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA).

Les dispositions pratiques pour attirer les investissements dans le secteur agricole et pour la relance de l'agriculture, tout en garantissant les droits des petits producteurs, sont déjà prises.

Parmi ces dispositions, je peux me permettre de citer: la promulgation, depuis le 24 décembre 2011, de la Loi sur les principes fondamentaux relatifs à l'agriculture, loi qui donne la ligne maîtresse sur le financement du secteur agricole, la fiscalité, l'accès aux terres agricoles; la signature de la Charte du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) et la finalisation en cours de son Plan national d'investissement agricole (PNIA), la production des documents relatifs à la Note de Politique agricole et du développement rural ainsi que les stratégies y relatives du secteur sans oublier la Loi sur les semences et la protection des obtentions végétales.

La préoccupation de la session en relation avec les événements parallèles par région, plus spécialement celle de "garantir la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne grâce à l'agriculture de conservation", a particulièrement retenu notre attention suite à une expérience, grande nature, que nous réalisons en République démocratique du Congo sur deux sites, l'un à environ 140 km de la capitale congolaise et l'autre dans une région centrale du pays, expérience qui mérite d'être partagée.

Il s'agit de l'installation de fermiers, dont des citoyens à la retraite, sur de vastes espaces dont le sol est sablonneux et pauvre, par blocs de 20 à 30 hectares par ménage agricole et où l'on pratique l'agroforesterie. Dans ces espaces, on alterne les acacias et le manioc suivi de la production de charbon de bois. Cette expérience a permis de sédentariser les fermiers, de régénérer les forêts aux endroits qui étaient jadis arides et d'améliorer le rendement de la production du manioc tout en produisant le charbon de bois utilisé comme source d'énergie dans les ménages et de revenus pour les exploitants.

Pour terminer, je voudrais une fois de plus réitérer mes remerciements au FIDA pour son appui apporté au développement de l'agriculture congolaise, principalement dans les zones les plus pauvres avec des potentialités évidentes.

Déclaration du représentant de l'Estonie

Permettez-moi tout d'abord de remercier l'ensemble des membres d'avoir accepté à l'unanimité la candidature de l'Estonie.

L'Estonie a soumis sa candidature pour plusieurs raisons.

Premièrement, nous croyons en la mission du FIDA. Nous devons et pouvons œuvrer collectivement à la réduction de la pauvreté en milieu rural, dans toute la mesure de nos moyens et le plus rapidement possible.

Bien que la pauvreté rurale ne soit pas un problème fondamental pour l'Estonie, nous estimons que ce problème doit être résolu, où qu'il se situe.

Nous souhaitons devenir membre du FIDA parce que nous sommes convaincus qu'il s'agit d'une organisation qui fonctionne bien et qui exploite les synergies en mettant en présence les financements des bailleurs de fonds et la volonté des bénéficiaires d'aller de l'avant et d'acquérir un large savoir-faire.

En adhérant au FIDA, nous espérons apporter notre modeste contribution aux financements et aux connaissances nécessaires pour réduire la pauvreté dans le monde rural.

C'est en tant que bailleur de fonds et membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques que nous rejoignons le FIDA, et nous nous engageons clairement à verser une contribution régulière.

Notre pays ayant récemment effectué la transition vers l'économie de marché, nous estimons pouvoir apporter des connaissances utiles et très spécifiques en la matière.

Nous serions intéressés par différentes formes de collaboration avec le FIDA, en tirant parti de toute la souplesse de l'organisation et du large champ couvert par notre savoir-faire.

Permettez-moi de conclure en présentant au Conseil des gouverneurs tous nos vœux de réussite dans la poursuite de notre objectif commun.

Déclaration du représentant de la Guinée

L'occasion est encore opportune pour moi de rappeler l'excellence des relations de coopération entre le Gouvernement de la République de Guinée et le Fonds international de développement agricole (FIDA).

C'est le lieu de renouveler la gratitude du gouvernement que j'ai l'honneur de représenter ici à l'endroit du Président du FIDA et à l'ensemble de ses collaborateurs, parmi lesquels notre compatriote Mohamed Beavogui, qui, durant ces dernières années, a dirigé avec efficacité et dévouement la Division Afrique de l'Ouest et du Centre.

Je voudrais à cette occasion, au nom de mon gouvernement, le féliciter pour sa brillante promotion et exprimer à son successeur, M. Ides de Willebois, l'assurance d'une parfaite collaboration.

Le FIDA, en accompagnant la Guinée, a déployé des efforts considérables pour relever le défi de l'insécurité alimentaire en apportant son assistance technique et financière aux petits exploitants agricoles, afin d'améliorer la productivité et la compétitivité des ruraux pauvres.

C'est pourquoi mon gouvernement profite de l'occasion pour rehausser substantiellement sa contribution au titre de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA.

En effet, la nouvelle politique agricole de la Guinée a fait le pari de bâtir ses stratégies autour des principales préoccupations des petits exploitants agricoles pour renforcer la sécurité alimentaire, accroître les revenus des ruraux et juguler, du coup, le spectre de la pauvreté qui est d'une connotation fortement rurale, comme pour la plupart des pays en développement.

Pour ce faire, les actions à développer consistent à privilégier de bonnes pratiques agricoles visant l'amélioration de la productivité agricole en s'appuyant sur une gestion saine des ressources naturelles et respectueuse de l'environnement, à travers des systèmes de recherche et de conseil capables de fournir des technologies adaptées aux producteurs.

Pour valoriser les importantes potentialités hydroagricoles dont recèle le pays, le Gouvernement guinéen a entrepris, en 2011, un programme volontariste d'appui direct aux petits exploitants agricoles, avec un objectif visant à résorber le déficit annuel de 300 000 tonnes de riz et à constituer des stocks de sécurité alimentaire.

Ce programme est prioritairement centré sur la maîtrise de l'eau, les disponibilités en semences améliorées, en engrais de qualité, en produits phytosanitaires appropriés et en encadrement performant, au bénéfice de la petite agriculture durable capable de parvenir à la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels de la population.

Il est évident que les actions à mener s'inscrivent dans le cadre d'un développement participatif et durable, en renforçant la synergie avec les institutions partenaires et les autres acteurs publics et privés.

C'est dans ce contexte qu'il convient de concilier la sécurité alimentaire et la préservation de l'environnement pour un développement durable garantissant le bien-être de la population en perpétuelle croissance. Cela, dans le souci de fournir l'alimentation nécessaire aux 9,1 milliards de personnes que comptera la planète en 2050.

En fait, la dégradation des ressources naturelles et le sous-investissement ont empêché la croissance agricole. Aussi, la hausse constante des prix des produits de base continue de se répercuter sur toute la chaîne alimentaire et devient un facteur préoccupant à l'échelle internationale pour l'accès à l'alimentation.

C'est pourquoi il n'est point besoin de justifier que la communauté internationale doit prendre en compte la nouvelle dimension de l'agriculture durable en apportant l'appui

nécessaire aux petits exploitants agricoles qui produisent l'essentiel de l'offre alimentaire. Il s'agit d'aider ces petits producteurs à limiter et à gérer les risques et les incertitudes.

Je voudrais terminer mon intervention, Mesdames et Messieurs, en remerciant, une fois de plus, le FIDA pour la qualité de sa coopération et pour son attention particulière aux sollicitudes du Gouvernement guinéen, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural.

Déclaration du représentant d'Haïti

J'ai l'honneur et l'immense plaisir de prendre la parole au nom de la République d'Haïti devant cette auguste assemblée de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs de la prestigieuse institution qu'est le FIDA. Je remercie très sincèrement son Président, Kanayo Nwanze, de m'y avoir invité. Et je suis en train d'y participer avec un très grand intérêt vu que le programme gouvernemental haïtien, qui fait de l'agriculture l'un de ses piliers, sied parfaitement à la thématique de cette trente-cinquième session, à savoir "L'agriculture familiale durable: nourrir le monde, protéger la planète".

Déjà, l'État haïtien avait élaboré le Plan national de sécurité alimentaire et nutritionnelle 2010-2025, visant à éradiquer la faim dans le pays. C'est une stratégie qui va dans le sens de ses objectifs: une Amérique latine et une Caraïbe sans faim. Ce travail, qui intègre les priorités du nouveau gouvernement, a profité de l'expérience de beaucoup d'experts, dont ceux du FIDA.

La mise en œuvre de ce plan exige des efforts colossaux tant du gouvernement que des pays et institutions amis. Le peuple haïtien tout entier sait qu'il peut compter sur vous. Il n'a pas oublié et n'oubliera jamais votre diligence dans ses moments de grandes épreuves, notamment après les quatre cyclones qui ont frappé dangereusement le pays en deux mois durant l'année 2008, le tremblement de terre du 12 janvier 2010 qui a amputé la nation haïtienne de plus de 300 000 de ses membres et emporté 9% de son produit intérieur brut et, plus récemment, le cyclone Thomas qui a affecté beaucoup de vies et de biens.

C'est trop pour un petit pays comme Haïti qui semble condamné à appliquer la politique de l'urgence. Cette politique n'est pas une option. Elle a ses limites, elle n'est pas génératrice de croissance.

Le moment est venu d'appliquer une vraie politique de développement qui répond parfaitement à la mission du FIDA qui n'est pas fondamentalement un bailleur de l'urgence. Nous sommes déjà en train d'évaluer sur le terrain, avec les responsables du Fonds, les résultats des projets exécutés pendant cette période d'urgence. Ceux qui paraissent intéressants seront retenus et appliqués dans des programmes régionaux plus vastes.

C'est l'un des atouts qui permettront à Haïti de développer une agriculture durable, innovante, compétitive et respectueuse de l'environnement. Une agriculture porteuse de croissance, donc susceptible de garantir une vie décente à ceux qui font le choix de vivre à la campagne.

C'est dans ce même ordre d'idée que nous participerons en juin prochain à Rio+20.

Œuvrons donc ensemble pour la petite agriculture durable aujourd'hui pour nourrir le monde demain et protéger la planète de façon durable.

Déclaration du Représentant du Japon

C'est un honneur pour moi de participer à la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde est estimé à 900 millions, et les prix des denrées alimentaires restent instables. Malgré différents types de progrès, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement est menacée, et le monde a été témoin d'une grave famine dans la Corne de l'Afrique. La sécurité alimentaire constitue non seulement un problème crucial et urgent mais également un défi à moyen et plus long terme.

C'est dans ce contexte qui dépasse le cadre du G8 que s'est tenue pour la première fois, l'an dernier, une réunion des Ministres de l'agriculture des pays du G20. Il y a été débattu de la nécessité de soutenir l'agriculture paysanne, et l'espoir d'une fructueuse reconstitution des ressources du FIDA a été clairement exprimé dans la Déclaration de Cannes. C'est en effet la condition nécessaire pour que FIDA réponde aux attentes internationales de plus en plus fortes, en sa qualité de seule organisation des Nations Unies à être en charge du développement agricole et rural des petits exploitants.

Dans le même temps, le FIDA devra continuer à ne pas ménager ses efforts sur le terrain pour réduire la pauvreté et la faim. Le Gouvernement japonais considère par ailleurs que le FIDA devrait jouer un rôle constructif dans les débats internationaux sur Rio+20 et dans le programme mondial de développement post-2015.

Au cours de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, le Japon s'est engagé à accroître sa contribution de 25% par rapport à la huitième reconstitution, preuve évidente que le Japon apprécie le rôle du FIDA et attend de celui-ci qu'il intensifie sa contribution en faveur de la communauté internationale. Nous souhaitons aller de l'avant sur la voie de la consolidation du partenariat qui unit le Japon et le FIDA. Nous souhaitons également contribuer davantage à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en favorisant la collaboration entre l'aide bilatérale du Japon et l'assistance multilatérale qu'offre le FIDA, pour notamment promouvoir la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique et la Coopération Sud-Sud.

Enfin, le Japon attache une grande importance à l'assistance en faveur de l'Afrique, où les progrès réalisés pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement se font attendre et où les petits exploitants agricoles ont besoin d'un appui renforcé. Du 1^{er} au 3 juin 2013, le Japon accueillera la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD V), à Yokohama. Dans le cadre du processus de la TICAD, le développement agricole et rural est perçu comme l'une des composantes principales des activités économiques de l'Afrique. Le Japon a pour ambition de faire de cette Conférence l'occasion d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement pour l'Afrique, qui témoignent des changements radicaux survenus récemment dans ce continent. Je vous invite à contribuer de manière positive au succès de la TICAD V.

Déclaration du représentant du Lesotho

Au nom de la délégation du Lesotho et en mon nom, je félicite tous les orateurs, y compris le Président Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, pour les déclarations encourageantes qu'ils ont prononcées à l'ouverture de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Le thème de cette année – "Agriculture familiale durable: nourrir le monde, préserver la planète" – reflète les préoccupations formulées dans divers forums qui délibèrent en permanence sur les stratégies de lutte contre la pauvreté et la souffrance dans le monde, surtout pour les ménages de petits exploitants agricoles. Toutefois, pour assurer la durabilité de la petite agriculture, il faut autonomiser les exploitants en leur fournissant un appui qui réduise le facteur risque de ce sous-secteur et les encourager ainsi à investir davantage. La note conceptuelle mentionne comme exemples de tels mécanismes d'appui la prestation de services d'assurance et/ou la mise en rapport des petits exploitants avec des investisseurs privés; d'autres solutions pourraient être étudiées en fonction des besoins et de la capacité des différents États membres.

Nous avons adopté le concept de chaîne de valeur dans l'agriculture dans notre Plan national de développement stratégique (2012-2013 à 2016-2017), et nous étudions d'ores et déjà des moyens de sensibiliser les agents de la fonction publique et les exploitants agricoles à son égard.

Le processus Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique/Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine vise à nous donner les capacités d'utiliser ce système, mais nous attendons aussi avec intérêt la publication de la prochaine Stratégie du FIDA relative au secteur privé. Cette stratégie permettrait, je l'espère, à mon pays d'aller de l'avant dans ce domaine parce nous peinons actuellement à établir le lien entre les exploitants et les investisseurs privés. L'État est toujours considéré comme apportant la principale contribution même si, de toute évidence, ses ressources financières s'épuisent rapidement.

S'agissant de l'adoption par les exploitants de mesures d'atténuation des effets du changement climatique, nous avons commencé à mettre en œuvre des programmes – même si le processus d'adoption est lent – qui prévoient un travail minimum du sol pour tirer parti de l'humidité; et nous avons constaté que s'ils sont dûment mis en œuvre, les résultats obtenus sont encourageants. En cas de grave sécheresse, la conservation de l'humidité des sols reste encore très difficile, ce qui nous incite à recommander de planter des variétés de cultures résistantes à la sécheresse, à cycle court ou à maturation précoce pour garantir la sécurité alimentaire des ménages.

Par ailleurs, nous pouvons enregistrer des précipitations exceptionnellement fortes comme cela a été le cas lors de la campagne agricole de l'été 2010-2011, où des pluies torrentielles ont compromis les cultures et aussi pénalisé le programme de cultures d'hiver 2011 en raison de l'engorgement des sols. Malheureusement, la saison d'été 2011-2012 a commencé par une période de grave sécheresse qui a également compromis les cultures. Cette situation a pénalisé et continuera de compromettre notre sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Nous connaissons l'initiative du FIDA dénommée Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne. Le but, les objectifs de développement et le résultat de ce programme visent à apporter des améliorations et à réaliser une agriculture familiale durable dans le contexte du changement climatique. Nous étudierons comment nous pouvons en tirer parti dans le cadre du programme existant et nouvellement signé avec le Fonds.

Nous nous faisons l'écho des résolutions du quatrième Sommet des ministres de l'agriculture qui s'est tenu à Berlin les 19 et 20 janvier 2012, à l'occasion duquel les ministres ont échangé connaissances et expériences en matière de sécurité alimentaire mondiale et d'atténuation de la pauvreté, en mettant l'accent sur la pratique de

l'agriculture au moyen de ressources limitées et la croissance durable. Les débats se sont notamment axés sur la nécessité de donner aux petits exploitants les moyens d'accéder aux ressources et d'encourager l'investissement public et privé dans l'agriculture pour générer et préserver une croissance durable. Je pense que les idées qui ont été discutées à Berlin se concrétiseront davantage encore à la Conférence Rio+20 des Nations Unies, en juin 2012. Je prends note de la contribution des institutions sises à Rome au document final de Rio+20 et les félicite de leur engagement à travailler ensemble tout en nous aidant à mettre en place une agriculture et des systèmes alimentaires plus durables.

Nous remercions le FIDA pour son appui sans faille – depuis les années 1980 – à l'amélioration de notre agriculture et à la réduction des niveaux de pauvreté et de l'insécurité alimentaire par le biais de divers projets. Nous remercions également le FIDA pour son soutien au Syndicat national des agriculteurs du Lesotho (LENAFU), qui relève de la Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe. Le LENAFU, qui est encore un jeune syndicat, a besoin de tout le soutien possible de l'État et des partenaires du développement pour assurer sa viabilité. Nous réaffirmons notre engagement envers le Programme de développement de la petite agriculture récemment signé, cofinancé par le FIDA et la Banque mondiale. Nous nous engageons à intégrer les enseignements tirés lors de la mise en œuvre du Programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles, qui tire désormais à sa fin, pour améliorer nos résultats.

S'agissant de certaines questions figurant à l'ordre du jour, je tiens à féliciter la direction du FIDA pour la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance. Si, en qualité de Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, nous ne sommes pas directement responsables des résultats de certains indicateurs de performance du secteur rural, nous espérons obtenir de meilleurs résultats à l'avenir parce que nous avons bien besoin de l'aide du FIDA pour les futurs programmes. Je prends note des travaux ayant trait aux consultations sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA et m'engage à continuer à apporter une contribution financière au Fonds.

En conclusion, je tiens à transmettre nos sincères condoléances et nos prières à toutes les nations qui ont connu de graves intempéries et des catastrophes naturelles en 2011, lesquelles ont malheureusement provoqué des pertes de vies humaines et animales ainsi que la disparition des infrastructures essentielles. J'adresse mes sincères remerciements au FIDA et aux institutions apparentées des Nations Unies pour leur appui constant.

Déclaration du représentant pour le Népal

C'est pour moi un grand plaisir de m'adresser à cette auguste assemblée, au nom du Gouvernement du Népal et en mon propre nom, dans cette ville historique de Rome.

Nous sommes rassemblés ici à un moment où, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le nombre de personnes souffrant de la faim et de malnutrition a dépassé le milliard. En ces temps particulièrement difficiles, la situation est encore plus critique et alarmante pour les pays en développement, notamment l'Afrique et les pays d'Asie du sud.

Cette rencontre, dont je salue l'initiative, offre à tous les délégués de pays une plateforme commune où partager expériences, savoirs, idées novatrices, questions de développement et problèmes rencontrés dans l'agriculture et le secteur alimentaire. Les pays en développement sont plus vulnérables et davantage confrontés à l'insécurité alimentaire du fait des défis émergents et de l'épuisement des ressources naturelles, en particulier la terre, l'eau et les forêts. La majorité des agriculteurs des pays en développement sont de petits exploitants ne disposant que de faibles ressources et ayant un accès limité à ces dernières.

Pour parvenir à une croissance économique durable, nous devons trouver un équilibre entre les besoins élémentaires de toutes les populations et les ressources naturelles de la planète. La production agricole croît beaucoup plus lentement que la population, surtout dans les pays les moins avancés, ce qui rend la situation encore plus précaire et problématique.

La situation actuelle de l'agriculture au niveau mondial est la conséquence d'un investissement insuffisant, d'une agriculture et d'un développement rural qui ont été négligés par le programme d'action mis en œuvre par la communauté internationale et les partenaires de développement. Il est donc urgent d'unir nos efforts pour accroître l'investissement en tenant réellement compte des défis émergents tels que l'insécurité alimentaire, le changement climatique, l'établissement de liens entre la petite agriculture et les marchés d'export à plus forte valeur ajoutée, l'amélioration de la compétitivité et le renforcement de la capacité d'adaptation des petits exploitants agricoles.

Afin de relever ces défis, le Gouvernement népalais a engagé des réformes qui développent une vision à long terme (20 ans), telle la Stratégie de développement pour l'agriculture, et qui établissent un plan d'action pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Je suis convaincu que cette plateforme constructive permettra d'identifier des solutions durables et d'ouvrir la voie à la prochaine Conférence Rio+20, en définissant une économie verte favorable aux petits exploitants agricoles, condition sine qua non pour surmonter les obstacles auxquels est actuellement confronté le secteur de l'agriculture et du développement rural.

Déclaration du représentant du Niger

Je voudrais joindre ma voix à celles des éminents orateurs qui m'ont précédé à cette tribune pour vous adresser, au nom de Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, au nom du Gouvernement et du peuple nigérien, mes vifs remerciements pour l'invitation qui nous a été faite d'assister aux travaux de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

L'agriculture nigérienne est essentiellement une agriculture vivrière de subsistance qui occupe plus de 85% de sa population. Cette agriculture est soumise aux aléas climatiques et à des chocs récurrents qui accroissent la vulnérabilité des populations aux crises alimentaires conjoncturelles, malheureusement assez fréquentes.

Le Niger vient de connaître, pour la troisième fois dans cette décennie, un déficit céréalier. Ce dernier, de près de 700 000 tonnes suite au bilan céréalier définitif, représente 18% des besoins de consommation annuelle des populations. Il est consécutif à un hivernage 2011 peu fécond, ponctué par des épisodes de sécheresse, des inondations par endroits et des attaques parfois généralisées des ennemis des cultures.

Au regard de la contre-performance de notre agriculture, le Président de la République a décidé, dès son accession à la magistrature suprême, d'engager des réformes substantielles qui mobilisent l'ensemble des forces vives de la nation et toutes les bonnes volontés, afin d'apporter une solution définitive à cette situation d'insécurité alimentaire récurrente.

Je voudrais vous entretenir ici sur l'Initiative 3N, "les Nigériens Nourrissent les Nigériens", qui constitue l'un des axes majeurs du programme de renaissance pour le Niger, sur la base duquel le peuple nigérien a accordé sa confiance à Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Président de la République.

L'Initiative 3N est en quelque sorte une révolution verte à la nigérienne qui va permettre à mon pays de sortir définitivement des conséquences désastreuses des aléas climatiques et du cycle infernal des famines. Les réformes qui y sont contenues vont permettre à mon pays d'accroître ses capacités nationales de productions agrosylvopastorales et halieutiques, ainsi que de résilience face aux crises, lorsqu'elles surviennent.

L'un des axes majeurs de cette initiative concerne justement la promotion de l'agriculture irriguée. En effet, mon pays regorge d'énormes potentialités en terres irrigables, en eaux de surface et souterraines, et en ressources humaines avec une population constituée à plus de 49% de jeunes de moins de 35 ans.

Avec la volonté politique clairement exprimée par les autorités de la 7^e République, ce potentiel sera pleinement valorisé pour augmenter la productivité de nos cultures et créer des emplois.

D'ores et déjà, suite à la mauvaise campagne agricole 2011-2012, le programme d'urgence de sécurité alimentaire est en train de développer la petite irrigation sur 87 000 hectares, pour obtenir une production estimée à plus de 1 280 000 tonnes, toutes cultures confondues (céréales, légumineuses, tubercules, légumes feuilles, légumes fruits), correspondant à environ 400 000 tonnes d'équivalent céréalier. Les revenus que les petits producteurs vont tirer de cette activité s'élèvent à environ 5,35 millions d'euros.

Au-delà de la réponse à cette situation conjoncturelle, l'Initiative 3N entend promouvoir le développement de l'irrigation sur 330 000 hectares au cours des cinq prochaines années. À cet effet, la construction du barrage de Kandadji va nous permettre d'aménager 120 000 hectares de terres de vallée.

Les jeunes et les femmes seront particulièrement mobilisés autour de petites exploitations individuelles ou communautaires et bénéficieront de kits composés d'intrants et d'équipements agricoles, de petits ruminants et de la volaille.

C'est le lieu de saluer ici les efforts importants que vient de consentir le FIDA en faveur du développement de la petite irrigation au Niger, à travers notamment le Projet d'urgence en faveur de l'appui à la sécurité alimentaire et du développement rural (PUSADER).

Le PUSADER vient en effet de consacrer 1 126 677 999 francs CFA, soit environ 1,72 million d'euros, à la petite irrigation au profit de 2 841 ménages vulnérables des régions de Maradi, Tahoua et Tillabéri. Les bénéficiaires attendent une production brute estimée à 14 408 tonnes.

Comme vous le voyez, le thème central de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA cadre parfaitement avec les préoccupations de l'heure de mon pays et, au-delà, de toute la Communauté de l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). En effet, malgré les efforts consentis au niveau des États, la situation alimentaire globale au sein de l'Union reste préoccupante avec, en 2011, une baisse des productions de 18% par rapport à 2010.

Pour faire face à cette situation, les Chefs d'États de l'UEMOA ont confié à Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou la présidence d'un comité de haut niveau chargé de réfléchir et de proposer une stratégie opérationnelle de lutte contre l'insécurité alimentaire au sein de l'espace communautaire. Ce comité vient de tenir sa première réunion à Niamey au Niger.

C'est pour vous dire encore combien le Niger porte une attention particulière aux résultats des travaux de la présente session.

Cette trente-cinquième session se tient à un moment où le portefeuille des projets FIDA au Niger vient de s'élargir, pour atteindre environ 100 millions de dollars, avec le démarrage, en février 2012, de la formulation d'un projet spécifique au développement de la petite irrigation. Ce projet va intéresser les populations des régions les plus affectées par l'insécurité alimentaire, en dépit des potentialités en terres irrigables et en eau dont elles regorgent.

Pour tous les efforts que le FIDA est en train de déployer en faveur des populations rurales du Niger, je voudrais vous exprimer, en leur nom et en celui du gouvernement, toute notre gratitude.

Déclaration du Gouverneur suppléant pour le Pérou

Les débats de cette trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs portent sur un thème que le Pérou suit avec grand intérêt, un thème qui attire de plus en plus l'attention des gouvernements et des organisations internationales.

En ce qui concerne notre pays, l'objectif global de la politique agraire du Pérou pour la période 2012-2016 est de renforcer le développement du secteur agricole, lequel repose sur quatre piliers. Deux de ces piliers coïncident pour l'essentiel avec les axes centraux de ce Conseil des gouverneurs: l'intégration et la durabilité. Dans le premier cas, il s'agit précisément d'améliorer les conditions de production des petits exploitants; dans le second, il s'agit de parvenir à une gestion durable des ressources naturelles disponibles sur notre territoire.

À cette fin, le Gouvernement péruvien œuvre à améliorer le développement productif des petites exploitations agricoles dans le cadre d'une approche de développement rural. Des programmes sont en cours de réalisation afin de fournir des financements non remboursables pour: l'établissement de liens commerciaux dans les zones rurales; la remise en état de terrasses d'irrigation; des campagnes de reboisement; des projets d'irrigation; et des initiatives de gestion durable des ressources forestières et fauniques.

Dans ce contexte, le FIDA devient un partenaire potentiel pour la mise en œuvre d'initiatives qui favorisent l'agriculture paysanne selon une approche écologiquement durable.

Au Pérou, le Fonds a déjà accompli un travail fructueux par le biais de projets de développement rural. C'est pourquoi nous sommes convaincus que le bureau de pays du FIDA qui va bientôt s'ouvrir dans notre pays va consolider et intensifier notre coopération, au bénéfice d'une agriculture familiale durable.

Déclaration du Gouverneur pour les Seychelles

Permettez-moi tout d'abord d'adresser aux organisateurs de cette importante conférence mes sincères remerciements pour la qualité des préparatifs et l'excellent accueil réservé dans cette belle ville de Rome. Vos efforts sont vivement appréciés.

Ma présence ici parmi vous témoigne d'une reprise effective de l'engagement de la République des Seychelles auprès du FIDA. Des arriérés de contributions, les difficultés économiques du pays, la marginalisation et la stagnation du secteur agricole avaient contribué à réduire au minimum les contacts entre le FIDA et les Seychelles.

Le processus macroéconomique global lancé sous l'égide et avec le soutien du Fonds monétaire international, ainsi que d'autres partenaires, s'agissant en particulier du règlement de la dette et des arriérés, nous a permis de régulariser notre situation auprès du FIDA et d'autres institutions financières internationales. Aussi les Seychelles remplissent-elles désormais les conditions requises pour assurer un engagement effectif. Les discussions préliminaires ont été fructueuses et particulièrement encourageantes.

J'aurais sincèrement souhaité que les difficultés susmentionnées soient les seuls facteurs qui nous incitent à renforcer notre présence. Mais d'autres défis menacent le fondement même de notre sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier le fléau de la piraterie, le changement climatique et ses effets négatifs sur la productivité agricole, ainsi que la nécessité de solides investissements dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, et constituent les obstacles que nous devons nous employer à surmonter à l'heure actuelle. Le dernier point, mais non le moindre, est la pression exercée sur les marchés et la tendance à la libéralisation des échanges, qui ont une forte incidence sur la compétitivité des producteurs locaux.

Au moment où je vous parle, deux de nos pêcheurs locaux, partis de leur domicile avant Noël, croupissent encore en Somalie après avoir été capturés alors qu'ils s'efforçaient de subvenir aux besoins de leurs familles.

Le secteur de la pêche tout entier a subi des pertes substantielles en termes de productivité et donc de revenus potentiels. Aujourd'hui, la pêche rime avec la présence de gardes armés. Cela s'est traduit par une augmentation des coûts d'exploitation et une envolée des prix à la consommation. Cette situation est préoccupante et mine l'essence même de notre mode de vie tel que nous l'avons connu et vécu pendant des générations.

Le Président de la République des Seychelles, Monsieur James Michel, s'apprête en ce moment même à rentrer du Royaume-Uni où il s'est rendu à l'invitation du Premier Ministre, Monsieur Cameron, pour prononcer un discours à l'occasion d'une conférence sur les défis auxquels la Somalie est confrontée. La lutte contre la piraterie était au cœur de l'ordre du jour de cette conférence. Des accords bilatéraux ont été signés par le Gouvernement britannique et le Président de la Somalie pour faciliter l'action des services de renseignements et pouvoir ainsi enrayer ce fléau là où il sévit et assurer le rapatriement des pirates somaliens condamnés. Après de nombreuses interventions, le Président des Seychelles est parvenu à gagner du terrain en faisant pression afin que le poids de la lutte contre ce fléau international soit partagé et que cette importante question demeure parmi les priorités d'action de la communauté internationale.

Le changement climatique est une réalité! La fréquence accrue de conditions météorologiques imprévisibles et exceptionnelles nous a tous contraints à sortir des sentiers battus. Nous sommes particulièrement réceptifs aux initiatives lancées par le FIDA pour promouvoir des "investissements attentifs à l'évolution du climat". En 2010, les Seychelles ont connu la pire sécheresse des dernières décennies. Une fois celle-ci terminée, ce sont les inondations qui ont à leur tour rendu la vie de nos paysans encore plus misérable. Pris comme nous le sommes entre le marteau et l'enclume, nous devons

faire des investissements considérables face à la nécessité d'adopter des méthodes attentives à l'évolution du climat, en particulier des techniques agricoles à l'épreuve du changement climatique, de pallier le manque d'infrastructures par le biais de canalisations plus efficaces, de barrages, et de systèmes d'irrigation plus efficaces et performants, et d'accéder à des semences et des pratiques mieux adaptées.

À la lumière de ce qui précède, il est aujourd'hui prioritaire de donner vie au régime d'assurance des agriculteurs et des pêcheurs. Aussi difficile que cela puisse paraître, la mise en place de programmes d'irrigation et de gestion de l'eau en faveur des agriculteurs est maintenant en bonne voie. Ces programmes ne représentent qu'un volet de nos efforts d'adaptation et d'atténuation et sont complétés par un programme de formation nécessitant un remaniement complet face aux nouveaux défis que constituent notamment l'intensification de la conservation des sols et la promotion et la pratique plus poussées d'une agriculture viable en mesure d'assurer des revenus durables.

Les relations historiques difficiles entre l'agriculture et le tourisme, en concurrence de longue date dans les zones côtières des îles des Seychelles, subiront une transformation, permettant ainsi à ces deux secteurs d'aller de l'avant tout en coexistant. Un agrotourisme vert, biologique, plus sain et viable leur offre l'occasion de coexister, de se compléter et de se soutenir mutuellement.

Afin que tout cela puisse se concrétiser, il est nécessaire d'établir une plateforme multifonctionnelle de transformation pour faciliter des approches et des interactions novatrices face à des aspects cruciaux allant de la qualité et validité des intrants jusqu'aux marchés, qu'il s'agisse d'hôtels, de supermarchés, de magasins communautaires ou de marchés de district. La valorisation des produits agricoles – et les débouchés commerciaux connexes – est un autre aspect qu'il convient de considérer sérieusement afin qu'au moins certains d'entre eux puissent être transformés en des produits commerciaux durables à valeur ajoutée susceptibles de trouver une place de choix dans les marchés.

Enfin, l'un des soucis qui me donnent des insomnies est la tendance à la libéralisation des marchés qui a entraîné la quasi-disparition du secteur de l'élevage aux Seychelles, en raison principalement du coût relativement plus élevé de la production par rapport aux produits importés provenant de nations qui bénéficient d'un meilleur savoir-faire technique, d'économies d'échelle et d'une ouverture vers l'extérieur, face à un pays comme le nôtre dont un peu plus de 50% du territoire est protégé et qui ne peut guère réaliser d'économies d'échelle.

Tout en reconnaissant que le commerce est un élément essentiel de notre stratégie de sécurité alimentaire, il n'en est pas moins extrêmement préoccupant de constater que la totalité des éleveurs du pays cessent leur production à tel point que la gestion de l'écloserie ou de l'abattoir national n'est plus viable. Pour un petit État insulaire isolé et reculé, dont la voie du commerce est rendue précaire par la piraterie, la situation est alarmante au point de constituer une question de sécurité nationale.

La concurrence nationale et internationale pour les terres agricoles, les défis du changement climatique et les efforts à consentir pour intensifier les pratiques agricoles durables sont des enjeux sur lesquels on ne saurait trop insister et auxquels nous ne pouvons faire face que dans le cadre de solides partenariats tels que celui que nous renouons aujourd'hui avec le FIDA.

Il est clair qu'une certaine priorité devrait être accordée à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les autorités politiques des Seychelles sont conscientes de la nécessité de redoubler d'efforts pour dynamiser ce secteur face aux nouveaux défis et sont prêts à fournir leur plein appui.

Permettez-moi d'exprimer ma gratitude face aux changements positifs qui ont été apportés à cette institution. Elle va certainement nous aider à nous adapter aux nouvelles conditions dans lesquelles nous vivons: l'augmentation des sécheresses et des inondations, le retour de plus en plus fréquent de bateaux de pêche à moitié vides sous l'effet de l'élévation du niveau de la mer et de la hausse de la température, le blanchiment des coraux, la piraterie. Tous ces changements sans précédent que tous ceux qui contribuent à la sécurité alimentaire aux Seychelles – agriculteurs, pêcheurs, commerçants – doivent apporter à leurs activités s'ils veulent les poursuivre et se maintenir à flot.

Déclaration du Représentant de la Somalie

C'est pour moi un grand honneur et un grand plaisir de prendre la parole, au nom du Gouvernement somalien, à l'occasion de cette trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

La Somalie est en train de sortir de la pire crise humanitaire qu'ait connue la planète. Nous sommes très reconnaissants à la communauté internationale pour son aide humanitaire et son soutien qui, dans cette situation de sécheresse et de famine, ont permis de sauver des milliers de vie.

Même si la phase d'urgence est derrière nous et que la situation de pénurie alimentaire dans le pays n'est plus aussi alarmante, la situation dans les camps de personnes déplacées reste précaire en dépit des efforts des organisations internationales. Nombreux sont ceux qui ont encore besoin d'une aide permanente, notamment sur le plan alimentaire, sur celui des soins de santé et des services d'eau et d'assainissement.

Étant donné que la situation s'améliore au chapitre de la sécurité dans de nombreux endroits du pays et que beaucoup de personnes sont maintenant désireuses de revenir, nous pensons qu'il est temps d'orienter davantage nos efforts sur le retour, dans leur lieu d'origine, des personnes déplacées. Leur séjour prolongé dans les camps a des conséquences négatives, non seulement pour leur propre avenir social mais aussi pour l'économie du pays, fondée essentiellement sur les activités agropastorales.

À cet égard, je voudrais en profiter pour exprimer, au nom du Gouvernement somalien, notre gratitude au Gouvernement turc ainsi qu'à de nombreuses organisations caritatives pour l'aide apportée en ce sens. La Somalie a besoin de davantage de fonds, de matériel et d'assistance technique pour permettre à la population déplacée de retrouver ses moyens de subsistance une fois de retour chez elle.

Étant donné que le Conseil des gouverneurs a cette année pour thème "Une agriculture familiale durable: nourrir le monde, préserver la planète", je voudrais attirer votre attention sur un problème très grave mais néanmoins occulté concernant la situation de l'environnement en Somalie. La dégradation du sol, la désertification et les effets du changement climatique ont maintenant atteint des taux alarmants. Les fréquents épisodes de sécheresse que connaît notre pays illustrent clairement les répercussions négatives du changement climatique.

Or, au cours des vingt dernières années, pas un seul projet, pas une seule intervention ni étude sur la dégradation de l'environnement n'ont été effectués en Somalie. Nous avons besoin d'aide et d'assistance pour la formulation et la promotion de plans d'action et de stratégies visant à garantir à la Somalie une protection durable de son environnement.

Déclaration du représentant du Soudan du Sud

Au nom du Gouvernement du Soudan du Sud et de son peuple, je souhaite vous exprimer notre gratitude et notre reconnaissance pour avoir accueilli la République du Soudan du Sud, la plus jeune nation du monde, en qualité de membre non originaire du FIDA.

Dans le courrier adressé au Président Nwanze où je confirmai ma participation à ce très important congrès multisectoriel qui rassemble des dirigeants mondiaux, j'ai mis en relief le potentiel agricole du Soudan du Sud (culture, élevage et pêche) en soulignant que mon pays, avec son écosystème agricole favorable, reste inexploré, sous-développé et à l'état naturel, et que sa population oscille entre 12 et 15 millions de personnes.

Le néo-gouvernement de la nouvelle République du Soudan du Sud a élaboré des politiques qui:

- font de l'agriculture paysanne la pierre angulaire de son développement socioéconomique, grâce à l'investissement des revenus tirés du pétrole dans l'agriculture;
- offrent une nouvelle approche visant la prise en main les projets financés par des donateurs, tant pour l'agriculture que pour l'élevage, en mettant en place des stratégies de retrait et en encourageant la durabilité et le développement;
- développent des politiques, stratégies et projets de développement sectoriels afin d'autonomiser l'agriculture paysanne et s'assurer que ce secteur prenne en charge la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement dans le cadre de sa "Vision du transfert des villes dans les villages".

Même si l'agriculture et la protection de l'environnement figurent à l'ordre du jour du jeune Gouvernement de la République du Soudan du Sud, les problèmes politiques liés à sa séparation pacifique d'avec la République du Soudan ont considérablement affecté ses moyens financiers et, partant, le budget alloué à l'agriculture et à l'environnement.

Permettez-moi de saisir l'occasion qui nous réunit ici aujourd'hui pour confirmer l'engagement de la République du Soudan du Sud en faveur du thème de ce Conseil des gouverneurs: "Agriculture familiale durable: nourrir le monde, préserver la planète". En notre qualité de nouveau gouvernement et de jeune pays, nous nous trouvons confrontés à de nombreuses difficultés de toute sorte, et les attentes de notre peuple sont extrêmement fortes. Nous exhortons le Conseil des gouverneurs du FIDA, ses États membres et les investisseurs ici présents à soutenir les efforts de la République du Soudan du Sud pour renforcer et développer son agriculture, en réservant à ce pays une attention plus favorable qu'aux pays ayant une plus grande ancienneté.

Je tiens à vous remercier encore une fois pour avoir accueilli la République du Soudan du Sud en qualité de membre non originaire du FIDA. En ce jour, j'ai l'honneur de faire part de la volonté sans faille de mon pays d'œuvrer aux côtés du FIDA et je suis heureux de vous confirmer que le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, l'Honorable Nhial Deng Nhial, a expressément consenti, au nom du Président, Son Excellence le général Salva Kiir Mayardit, à l'Instrument d'adhésion du FIDA.

Déclaration du représentant des Émirats arabes unis

C'est avec plaisir que je saisis cette occasion de saluer les résultats obtenus par le FIDA ces dernières années. Les Émirats arabes unis souhaitent renforcer la coopération avec le Fonds et avec d'autres partenaires afin de permettre au Fonds d'atteindre les objectifs qui ont présidé à sa création. Je veux souligner combien il est important que le Fonds concentre ses efforts sur les petites exploitations, sur l'adoption des pratiques agricoles les plus durables, seules à même d'assurer la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale, sur le développement agricole des pays pauvres, sur le soutien aux femmes en milieu rural, et sur la réduction du chômage dans les régions défavorisées. Je voudrais également réaffirmer l'importance d'un renforcement de la coopération entre les pays en développement et de la collaboration entre toutes les institutions et organisations en vue de limiter la hausse des prix des denrées alimentaires, étant donné que l'agriculture et l'alimentation sont les deux outils à employer pour atteindre la sécurité alimentaire, offrir des emplois aux jeunes et abaisser le prix des produits alimentaires. Je salue en outre la participation du Fonds à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

La rapidité de l'évolution technologique et les multiples applications de la technologie dans tous les aspects de la vie sont des paramètres fondamentaux de la civilisation moderne. C'est pourquoi les Émirats arabes unis consacrent, par le biais de leur Ministère de l'environnement et de l'eau, une attention spéciale à l'agriculture. En dépit des rudes conditions auxquelles ils sont soumis – climat désertique, manque d'eau et faibles précipitations –, les Émirats arabes unis sont parvenus à faire renaître l'agriculture, grâce à Dieu ainsi qu'à la ferme détermination et aux orientations judicieuses de ses dirigeants éclairés.

S'agissant de la sécurité alimentaire, toutes les mesures ont été prises pour assurer le développement durable des ressources végétales, animales et halieutiques, et pour satisfaire en permanence aux besoins alimentaires essentiels de l'ensemble de la population. La sûreté de l'approvisionnement en eau, fondement d'un développement agricole durable, fait également l'objet d'une grande attention.

Les Émirats arabes unis jouissent d'une situation géographique favorable, qui en fait un centre d'échanges mondial. Les infrastructures sont bien développées, et le pays héberge des centres internationaux de recherche sur le développement agricole. La transition vers une agriculture durable est l'une des priorités majeures de ses activités, et la production agricole est exportée sur les marchés internationaux.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, l'épuisement des ressources naturelles et le changement climatique, les Émirats arabes unis estiment que la viabilité à long terme est particulièrement importante, car elle est étroitement liée à l'agriculture et au développement rural. Au cours des décennies à venir, tous les pays devront accroître leur production agricole, et il leur faudra pour cela mettre au point de nouvelles techniques agricoles. Dans cette optique, le Ministère de l'environnement et de l'eau a adopté des techniques culturales modernes, telles que l'irrigation économe en eau et des méthodes de production agricoles modernes comme la culture hydroponique, et il a instauré des lois et règlements limitant l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques.

Afin de conserver et protéger l'environnement et de renforcer la sécurité alimentaire, le secteur privé et les petits agriculteurs doivent être encouragés à adopter l'agriculture verte, qui permet l'expansion agricole, d'autant plus que les prix des denrées alimentaires ne cessent d'augmenter d'année en année. Le soutien apporté aux capacités des petits exploitants et à leurs efforts obstinés permettra certainement, dans les décennies à venir, d'aboutir à leur prospérité et à celle de leur entourage, et d'améliorer la sécurité alimentaire dans le monde. De manière générale, il convient d'accroître les

investissements dans l'agriculture. Dans le contexte du thème choisi pour la présente session, "Nourrir le monde, préserver la planète", nous soutenons tout à la fois l'accroissement de la production agricole et la protection de l'environnement.

Sur la base des orientations prudentes formulées par les dirigeants éclairés des Émirats arabes unis, des organisations et des institutions – le Croissant rouge, le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement et des associations caritatives – mènent des projets et contribuent au développement agricole dans divers pays du monde. Elles fournissent aussi une assistance à la population en situation critique, par exemple en construisant des puits, des écoles, des dispensaires et des centres d'assistance, afin de soulager les souffrances des victimes de catastrophes et de crises.

Dans ce contexte, nous invitons le FIDA à s'associer aux organisations multilatérales internationales et régionales qui ont fait part de leur intention de rallier le Partenariat de Deauville, visant à soutenir les pays arabes qui vivent actuellement un changement démocratique. Nous appelons également le FIDA à participer à la création d'une plateforme commune de coordination, telle qu'approuvée par les organisations précitées dans leur communiqué conjoint du 10 septembre 2011. L'objectif est de recenser les possibilités de coopération en matière de financement, de fournir une assistance technique, d'élaborer les politiques d'investissement de ces pays, et, plus généralement, d'apporter tout type de soutien aux pays arabes qui sont sur la voie d'une transformation démocratique.

Qu'il me soit permis de renouveler ici mes remerciements à la Présidente du Conseil des gouverneurs, au Président du Fonds, et à leurs collaborateurs pour leurs travaux préparatoires et leur participation à la présente réunion, avec tous nos vœux de réussite pour cette session.

Déclaration du Représentant du Royaume-Uni

Si le thème (et la liste des invités) de ce Conseil des gouverneurs est important, nous sommes également rassemblés ici pour approuver une neuvième reconstitution des ressources du FIDA d'un niveau record. Le Royaume-Uni a été heureux d'annoncer une contribution de 82,9 millions d'USD, soit 51,133 millions de livres, ce qui représente une augmentation de plus de 50%.

Ce geste, fruit de notre engagement en faveur de la sécurité alimentaire, traduit le fait que nous voyons dans le FIDA une institution fortement attachée à fournir des résultats.

Nous nous réjouissons des annonces faites dans le cadre de ce Conseil des gouverneurs, notamment par l'Algérie, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Kenya et bien d'autres encore, qui témoignent de la forte solidarité qui fait la renommée du FIDA. Nous attendons avec intérêt que tous les autres membres se rallient afin que le FIDA puisse maintenir le niveau de ses programmes dont ont si désespérément besoin les communautés aux côtés desquelles il œuvre.

Cependant, ainsi que nous l'avons entendu ici, les problèmes vont croissant. Les variations du climat menacent déjà la production agricole – il suffit de mentionner la récente sécheresse dans la Corne de l'Afrique, les inondations au Pakistan ou la sécheresse qui a frappé le Mexique – et le changement climatique à venir ne fera qu'exacerber des risques auxquels sont plus particulièrement exposés les petits exploitants des pays en développement.

C'est pourquoi le Royaume-Uni salue la nouvelle initiative du FIDA – à savoir le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne, qui a reçu l'aval de ce Conseil des gouverneurs – destinée à aider les agriculteurs pauvres à renforcer leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique, actuels et à venir. Nous attendons avec impatience de soutenir ce programme avec d'autres partenaires et de voir le FIDA le mettre en œuvre, en intégrant le thème du changement climatique dans toutes les interventions de l'organisation et en faisant preuve du leadership nécessaire pour que le message "Nourrir le monde, préserver la planète" soit mieux compris et pénètre davantage les consciences.

Pour une institution comme le FIDA, fortement axée sur les résultats, le statu quo n'est tout simplement pas envisageable. La durabilité de l'impact sera fonction de la façon dont le FIDA affrontera la question du changement climatique. Pour garantir l'efficacité de l'investissement dans les programmes, il est impératif de placer au premier plan les grandes questions intersectorielles que sont le climat et l'égalité entre les sexes. Ainsi que le Premier Ministre italien, Monsieur Monti, l'a souligné hier, une approche intégrée, appuyée par des institutions internationales solides, est nécessaire.

Nous voulons que le FIDA continue de croître et devienne une institution solide qui soit à l'avant-garde dans tous les domaines. Nous remercions le Président pour la qualité de son leadership et son engagement en faveur du programme de changement et de réforme en cours, garantissant que le FIDA reste axé sur l'obtention de résultats efficaces et efficaces. Nous partageons l'importance qu'accorde le FIDA à l'utilisation optimale des ressources et à leur canalisation, autant que possible, dans des programmes qui peuvent réellement aider les gens à transformer leur vie, leur communauté, leur pays.

Bien sûr, le FIDA travaille en partenariat, notamment avec les autres agences de Rome avec lesquelles – grâce à un nouveau leadership – il est possible de renouveler la collaboration et d'intensifier la coopération.

Nous voudrions enfin nous faire l'écho des mots prononcés hier par le Président à propos du personnel du FIDA: la ressource la plus précieuse du Fonds. Nous le félicitons pour son engagement et son travail incessant à l'heure où le FIDA vise à améliorer l'efficacité de ses programmes et à jouer le rôle de chef de file au sein du système international, en se posant en exemple s'agissant de résultats, d'efficacité et de transparence.

Déclaration du représentant de l'Uruguay

Au fil des années, l'Uruguay a développé une collaboration intéressante et fructueuse avec le FIDA, notamment pour ce qui est de la promotion du financement des projets ruraux et agricoles que le Fonds réalise dans de nombreux pays en développement, dont le nôtre.

En cette trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs, l'Uruguay souhaite confirmer sa disposition à participer activement aux travaux de cette organisation. Nous félicitons le FIDA pour le projet extrêmement réussi qui a servi de base au Programme rural de l'Uruguay, et qui a permis à notre pays de faire reculer l'incidence de la pauvreté rurale, laquelle est passée de 32% en 2005 à moins de 7% en 2010

L'Uruguay formule le vœu que les futurs programmes du FIDA se concentrent sur l'agriculture familiale en s'attachant davantage au développement des capacités, c'est-à-dire en positionnant les petits exploitants et leur famille au sein de chaînes de valeur de production inscrites dans un cadre concurrentiel, associé à des dimensions d'intégration sociale et de viabilité environnementale. Parallèlement au développement de l'agriculture au niveau national, cette démarche permettrait d'avancer en relevant les nouveaux défis lancés par la concurrence avec l'excellence.

Notre pays tiendra dès que possible son engagement de contribuer à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, et des dispositions à cet effet sont d'ailleurs en passe d'être prises par les autorités nationales.

L'Uruguay souhaite affirmer qu'il est à la fois nécessaire et approprié que les futurs programmes du FIDA prennent en compte les dimensions sociales en parallèle avec l'intégration des innovations technologiques. À cette fin, il nous faut entretenir un dialogue franc, ouvert et fructueux, qui reconnaisse l'importance de la coopération Sud-Sud en tant qu'instrument valable pour la fourniture d'une assistance technique.

Chapitre 4

Déclarations et allocutions spéciales



Son Excellence Paul Kagame, Président
de la République du Rwanda



Son Excellence Mario Monti,
Président du Conseil des Ministres
de la République italienne



M. Kanayo F. Nwanze, Président du FIDA



Son Excellence Joseph Nyuma Boakai,
Vice-Président de la République
du Libéria



Son Excellence Andrea Riccardi,
Ministre de la coopération
internationale et de l'intégration de
la République italienne

Allocution d'ouverture de Madame Marie-Josée Jacobs, Présidente de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

Monsieur le Président,
Excellences,
Honorables Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un plaisir, et pour mon pays un honneur, d'avoir été invitée à présider cette trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Cent soixante-sept pays sont aujourd'hui représentés au Conseil, et bientôt deux nouveaux membres se joindront à nous pour aider le FIDA à poursuivre et à développer ses efforts en vue de libérer le monde de la pauvreté et de la faim.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Depuis notre dernier Conseil, il y a un an, nous avons été les témoins de changements significatifs qui sont intervenus dans le monde. Nous avons vu des bouleversements politiques au sud de la Méditerranée et ailleurs, auxquels sont venus s'ajouter de nouvelles crises humanitaires et catastrophes naturelles telles que celles qui ont touché la Corne de l'Afrique et aujourd'hui à nouveau le Sahel, ainsi qu'une grave crise économique et financière dans le monde industrialisé.

Dans ce contexte mondial en évolution constante, les populations rurales pauvres se voient confrontées à des défis permanents, qui touchent encore plus durement les plus vulnérables et qui relèguent ces populations dans la pauvreté et la misère.

Le changement climatique et ses répercussions, l'insuffisance et l'insécurité alimentaires, la dégradation des ressources naturelles, tous ces défis importants fragilisent au quotidien les acquis du développement, demandant des efforts renouvelés et constants.

En 2011, la population de notre planète atteignait sept milliards de personnes, et elle atteindra neuf milliards en 2050. D'ores et déjà, 1,4 milliard de personnes dans les pays en développement se trouvent dans une situation d'extrême pauvreté. Le PAM nous interpelle avec ce triste chiffre record en 2011: un milliard de personnes dans le monde sont sous-alimentées.

Et pourtant, nous disposons dans les zones rurales des capacités qui pourraient résoudre la plupart des problèmes alimentaires auxquels l'humanité est confrontée. En effet, les quatre cinquièmes des aliments dont a besoin la planète sont produits par des petits exploitants qui vivent dans les pays en développement. Il en résulte que le développement rural est un facteur essentiel pour surmonter la faim et la pauvreté. Un développement agri-écologique adapté au climat contribuerait à atténuer durablement les effets du changement climatique, tout en protégeant l'environnement et la biodiversité.

Il faut redynamiser nos investissements dans une agriculture productrice et durable qui représente la réponse à moyen et à long terme pour améliorer la condition d'un grand nombre de personnes.

Il est important de souligner qu'une attention particulière devra être portée ici aux femmes et au rôle important qu'elles jouent dans l'agriculture en tant qu'"agents du changement". Les gouvernements doivent faire de cette question une priorité, et les partenaires du développement doivent appuyer ces efforts. Pour cela, nous avons besoin de partenaires qui disposent d'une large expertise dans le domaine du développement rural et qui soient capables de gérer les connaissances et de les diffuser.

Le FIDA est l'un des principaux acteurs dans ce domaine. En effet, il a pour mandat spécifique d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et d'œuvrer pour que les populations rurales, femmes et hommes, se libèrent de la pauvreté.

Le développement agricole et durable est aujourd'hui une nécessité. Il faut chercher en outre le plein respect du droit à l'alimentation, grâce à l'accroissement de la productivité, de la qualité et de la quantité agricoles ainsi que de sa diversification dans le respect de l'environnement. Et c'est avec plaisir que je constate que l'agriculture sera également un des thèmes phare de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio+20, qui aura lieu dans quatre mois.

Il nous faut investir de manière concrète et durable dans l'agriculture en accordant la priorité à la sécurité et à la souveraineté alimentaires. En outre, il nous faut mettre l'accent sur le développement des capacités de production dans les pays en développement. Je me félicite que le FIDA ait choisi ce sujet pour thème principal de la présente session.

Je suis heureuse de constater qu'un nombre croissant d'États membres du FIDA attachent une grande importance à une action déterminée dans le domaine du développement agricole. La preuve en est le soutien qu'ils ont apporté à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA qui, en dépit d'un environnement économique mondial difficile, a réussi à accroître encore son engagement. Cette reconstitution servira à élargir l'échelle des opérations du Fonds et à multiplier l'assistance nécessaire pour donner au FIDA la capacité d'aider les États à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Cependant, nos efforts doivent continuer pour renforcer l'impact du FIDA, de sorte que celui-ci puisse s'aligner sur ses engagements en faveur de l'amélioration de l'efficacité de l'aide au développement.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Il est évident que des efforts considérables sont encore nécessaires si l'on veut pouvoir répondre aux besoins du nombre impressionnant de personnes qui souffrent de la faim et de la pauvreté. Le soutien du FIDA est de plus en plus sollicité alors que les besoins au service des ruraux pauvres semblent parfois illimités.

Gardant à l'esprit l'origine du FIDA et l'importance de son mandat, le Fonds devra continuer d'intervenir en priorité dans les pays en développement, pour lesquels l'aide demeure un besoin essentiel.

Je suis convaincue que cette trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs sera un succès et nous permettra d'avancer dans notre combat collectif pour réduire la pauvreté et la malnutrition dans le monde.

Je vous remercie de votre attention.

Allocation de bienvenue prononcée par le Président du Fonds international de développement agricole, M. Kanayo F. Nwanze, à l'occasion de la visite de Son Excellence Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Excellence,

C'est pour moi un grand honneur de vous accueillir à l'occasion de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Permettez-moi, au nom de tous les États membres, de vous remercier sincèrement d'avoir accepté d'inaugurer cette session.

En votre qualité de Président de la République du Rwanda, vous avez montré un engagement résolu en faveur de la réduction de la pauvreté et de la faim. C'est avec une grande satisfaction que j'ai lu récemment que le Rwanda avait fait reculer la pauvreté de 12 points de pourcentage en cinq ans, ramenant ainsi à 45% la part de la population vivant en situation de pauvreté. Ce résultat remarquable signifie qu'environ un million de Rwandais sont sortis de la pauvreté.

Et, tout aussi important, les efforts consentis par le Rwanda pour promouvoir une agriculture attentive à l'évolution du climat et pour soutenir chaque exploitant, si petit soit-il, sont un exemple pour les pays d'Afrique et du reste du monde en développement. Le FIDA est fier d'être associé à ces efforts.

Votre expérience et votre point de vue enrichiront les débats au cours des prochains jours et au-delà, tandis que nous, au FIDA, nous efforçons de favoriser des environnements ruraux prospères et durables.

Permettez-moi, une fois encore, de vous remercier d'être parmi nous ici aujourd'hui.

C'est avec le plus vif intérêt que nous attendons votre déclaration.

Discours liminaire de Son Excellence Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Honorable Joseph Nyuma Boakai, Vice-Président de la République du Libéria,
Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs,
Honorables Gouverneurs,
Monsieur le Président du FIDA,
Mesdames et Messieurs les Dignitaires,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir invité à cet important débat consacré à l'accroissement de la production alimentaire et à la promotion d'une exploitation durable des ressources naturelles de la terre.

Selon les chiffres les plus récents de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production alimentaire ne parvient manifestement pas à suivre le rythme soutenu de la croissance démographique mondiale. Il est donc opportun que le Conseil des gouverneurs du FIDA attire notre attention sur cette préoccupation urgente. La situation est d'autant plus pressante que les personnes concernées sont en majorité des petits exploitants à faible revenu du monde en développement.

Toutefois, il y a des raisons de rester optimiste parce que, dans certaines parties du monde, l'expérience montre qu'avec des politiques appropriées et un investissement adéquat, nous pouvons accroître la production alimentaire tout en protégeant notre environnement.

Il faut reconnaître que pour une grande partie du monde en développement – en tout cas pour mon pays, le Rwanda – l'agriculture va, un certain temps encore, reposer sur les petits exploitants, lesquels exercent leur activité le plus souvent dans des environnements fragiles, vulnérables au changement climatique.

Il est donc impératif que les pays touchés, et les institutions avec lesquelles ils sont en partenariat, soient audacieux et prennent des mesures inédites. Nous devons nous inspirer des modèles qui marchent et les adapter aux petits exploitants.

À titre d'illustration, permettez-moi de parler de l'expérience du Rwanda. Ces cinq dernières années, une hausse sensible de la production des petites exploitations a eu un effet notable sur la vie de nos citoyens. Le PIB agricole a augmenté en moyenne de 8%, permettant ainsi de renforcer la sécurité alimentaire et d'améliorer les revenus des exploitants. La conséquence directe a été que plus de 1 million de Rwandais sont passés au-dessus du seuil de pauvreté pendant cette période.

Nous avons en outre œuvré pour atténuer les difficultés particulières du Rwanda, à savoir une forte croissance démographique et une densité de population élevée, un relief escarpé, une forte pluviométrie et une exploitation fréquente des mêmes terrains, souvent morcelés. La préservation de l'environnement est une question tellement importante à nos yeux qu'elle est un des critères de gouvernance qui engagent la responsabilité des dirigeants à tous les niveaux.

Si le Rwanda est parvenu à obtenir ces modestes résultats dans des conditions difficiles, que pourrait-on réaliser dans des conditions moins précaires et avec des investissements accrus en faveur des possibilités qu'offrent de nombreuses régions d'Afrique?

La première partie de la réponse tient aux pays eux-mêmes qui doivent concevoir et mettre en œuvre des politiques adaptées visant à accroître la productivité des petits exploitants et à œuvrer avec eux afin d'éliminer la pauvreté.

Outre ce qu'il nous faut accomplir au gouvernement, la qualité de la collaboration que nous cultivons avec nos partenaires est d'une importance capitale. Je tiens à rendre hommage au FIDA pour son rôle de partenaire majeur dans nos programmes agricoles, nous soutenant dans le cadre d'initiatives de réduction de la pauvreté, et dans les principales cultures d'exportation comme le thé et le café. Permettez-moi également de profiter de cette occasion pour remercier de leur appui d'autres institutions sises à Rome (en particulier la FAO et le Programme alimentaire mondial), la Fondation Bill et Melinda Gates et d'autres amis et partenaires du Rwanda.

Le fait est que, dans la plupart des pays en développement, la petite agriculture reste la source de subsistance et d'approvisionnement alimentaire de la majorité de la population. Ainsi, tous les exploitants comptent, il n'y en pas de trop petit.

C'est pourquoi au Rwanda nous avons reconnu ce secteur comme essentiel à la croissance et élaboré des programmes ciblant les plus petits exploitants. Ce choix est en train de porter ses fruits parce que les Rwandais se sont approprié leur programme de développement tout en forgeant des partenariats pour le progrès. L'objectif ultime est le passage d'une production de subsistance à une production axée sur le marché.

Permettez-moi de mentionner deux programmes qui ont eu une incidence majeure sur la production alimentaire et le niveau de vie. Le programme "une vache par famille pauvre", initiative lancée par le Rwanda à laquelle le FIDA a contribué, a renforcé la nutrition, accru les revenus, amélioré la fertilité des sols et, grâce au système de transmission du bétail, il reconstitue aussi notre tissu social.

Au Rwanda, il est impossible d'étendre les terres arables. Pourtant, nous devons protéger notre sécurité alimentaire durement gagnée et faire progresser notre agriculture commerciale. C'est pourquoi nous avons adopté un programme de remembrement des terres et d'intensification des cultures qui permet d'assurer une utilisation optimale des terres et une hausse des rendements.

Ces initiatives ont permis une augmentation spectaculaire de la production pour les cultures pratiquées sur les parcelles regroupées. Ainsi, entre 2007 et 2010, la production de maïs a triplé et celle de blé et de manioc a plus que doublé.

Notre expérience a également montré que les rendements peuvent être encore plus élevés et plus durables quand la préservation de l'environnement est intégrée à l'activité agricole. Nous investissons donc dans la plantation en terrasses sur le flanc des collines pour réduire l'érosion et conserver l'humidité, dans la remise en état des forêts dégradées, ainsi que dans la mise en valeur des terres marécageuses à des fins agricoles et pour protéger les zones humides.

Mesdames et Messieurs,

Nous pouvons certes reproduire à plus grande échelle les modèles performants mais il reste encore fort à faire.

Ainsi, on ne peut pas parler de maintenir les niveaux de production si l'on continue à se contenter de l'agriculture pluviale. Afin de briser le cycle de la sécheresse et de la famine qui touche une grande partie de notre continent, il nous faudra intensifier l'irrigation tout en améliorant la gestion de nos ressources en eau.

Il est tout aussi important de permettre aux exploitants d'avoir accès aux intrants essentiels comme les engrais, les semences améliorées, les conseils professionnels ainsi qu'aux marchés pour vendre leurs produits.

De la même manière, nous devons investir davantage dans la recherche et les nouvelles technologies pour accroître la production et, surtout, conférer une valeur ajoutée aux cultures vivrières. Dans le même temps, nous devons mobiliser des ressources suffisantes pour améliorer les systèmes financiers ruraux destinés aux exploitants.

Nous constatons avec satisfaction qu'il y a de plus en plus d'exemples de réussite de petits exploitants dans d'autres pays d'Afrique. Cela signifie qu'il y a un avenir pour ce type d'agriculture et surtout qu'il est possible d'arrêter la tragédie inacceptable d'une population mal nourrie et affamée.

Les pays qui ont fait des progrès dans ces domaines sont ceux qui ont des politiques appropriées, qui font participer les citoyens et qui bénéficient du soutien de partenaires de développement. Il est clair que ce soutien est bénéfique lorsqu'il sert à renforcer les priorités nationales, comme ce que le FIDA a fait au Rwanda. Pour moi, les partenariats qui respectent les choix des populations et qui donnent des résultats devraient être encouragés, renforcés et reproduits.

Enfin, les solutions à long terme relatives à l'investissement dans l'agriculture prendront la forme d'une participation accrue du secteur privé à la technologie, la production, la commercialisation et la recherche.

En conclusion, pour réaliser le double objectif de nourrir une population croissante et de protéger l'environnement, nous devons opter pour des solutions éprouvées, à savoir un soutien ciblé et un investissement en faveur de la petite agriculture pour accroître la productivité agricole, renforcer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté, tout en protégeant notre planète.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite des délibérations fructueuses.

Discours de Kanayo F. Nwanze Président du Fonds international de développement agricole

Au nom de tout le personnel du FIDA – au siège et sur le terrain –, je vous souhaite la bienvenue à cette trente-cinquième session de notre Conseil des gouverneurs.

À l'heure où, dans une grande partie du monde, règne l'incertitude économique et où la plupart des budgets nationaux sont touchés par une crise financière d'ampleur mondiale, nous vous sommes reconnaissants pour votre soutien sans faille.

En optant pour une augmentation substantielle du programme de travail du FIDA dans le cadre de la neuvième reconstitution, vous avez donné la preuve de votre persévérance, de votre détermination et de votre patience à investir en faveur d'une croissance à long terme.

Nous vous sommes reconnaissants pour la confiance que vous placez dans le FIDA et dans ce que nous faisons. Nos partenaires traditionnels de développement nous apportent un soutien considérable, mais des pays à revenu intermédiaire, des économies émergentes et des pays qui, s'agissant d'aide au développement, sont plus souvent du côté des bénéficiaires que des bailleurs de fonds, nous apportent également leur appui.

Ce Conseil des gouverneurs a pour thème "Agriculture familiale durable: nourrir le monde, préserver la planète".

Thème choisi dans le droit fil de la prochaine Conférence Rio Plus 20 et qui reflète l'incidence qu'a la dégradation de l'environnement sur l'agriculture et les petits agriculteurs, que le changement climatique amplifie de façon alarmante.

Conscients de tout cela, et afin de promouvoir la mise en œuvre de la politique de l'environnement et de la stratégie du FIDA concernant le changement climatique, nous avons élaboré une initiative novatrice – le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne –, qui nous permettra de canaliser le financement sous la forme d'investissements durables, attentifs à l'évolution du climat, au profit des communautés d'agriculteurs pauvres.

Le changement climatique n'est que l'une des contraintes qu'il nous faudra affronter dans les années à venir. Mais grâce aux transformations opérées au cours des trois dernières années, le FIDA est désormais en mesure de tenir ses promesses.

Il y a trois ans, lorsque vous m'avez élu pour diriger le FIDA, j'ai promis de consolider et d'intensifier le processus de changement et de réforme. J'ai promis de faire du FIDA un allié toujours plus fort des populations rurales pauvres. Et j'ai promis de veiller à ce que l'agriculture reste en tête des priorités, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Aujourd'hui, le FIDA est une institution rénovée. Nous obtenons plus de résultats, nous touchons un plus grand nombre de personnes. Nous sommes plus efficaces, plus efficaces et plus transparents que jamais.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Nous avons dépassé les objectifs en matière d'efficacité fixés pour la période couverte par la huitième reconstitution.

Notre ratio d'efficacité, qui permet de mesurer la relation entre le budget administratif et les dépenses encourues au titre des prêts et des dons, sera ramené à 12,5% en 2012, alors que notre objectif était fixé à 13,5%.

À l'heure actuelle, 67% de nos effectifs sont affectés aux programmes, alors que notre objectif était fixé à 65%.

Et, du fait de la réduction des temps entre l'approbation et le premier décaissement, la mise en œuvre des projets va en s'accéléralant. Les bénéficiaires de nos projets sont donc touchés dans des délais plus courts et ils voient leur vie changer plus rapidement.

Notre organisation a été renforcée, reconfigurée, dynamisée.

Notre nouveau Bureau de la stratégie et de la gestion des savoirs constitue un puissant outil qui permet de garantir que notre travail suit les pistes de réflexion les plus avancées.

Notre nouveau Bureau de la mobilisation des ressources et des partenariats nous aidera à promouvoir le développement agricole et à stimuler la participation d'autres institutions.

Grâce à notre nouveau Bureau de la déontologie, nous sommes en mesure d'adhérer aux meilleures pratiques éthiques des institutions financières internationales.

En tant qu'institution financière internationale, nous sommes conscients de l'importance que revêt un contrôle financier solide.

L'année dernière, nous avons créé un Département des opérations financières distinct, placé sous la conduite d'un Responsable financier principal. Nous avons réorganisé la Division du Contrôleur et des services financiers. Nous avons également renforcé notre Division des services de trésorerie.

Nous avons adopté un système de budgétisation axée sur les résultats. Notre budget fait l'objet d'un examen en milieu d'exercice et notre plan à moyen terme permettra d'améliorer notre niveau de responsabilisation.

Nous sommes parvenus à améliorer notre contrôle financier en recrutant, pour la première fois dans l'histoire du FIDA, de nouveaux commissaires aux comptes.

Et l'année dernière, également pour la première fois, les sessions de notre Consultation sur la reconstitution ont été conduites par un président externe.

Nous sommes en outre parvenus à élargir notre présence dans les pays; ainsi, à la fin de 2011, les effectifs des bureaux de pays totalisaient 64 membres de notre personnel. Toujours à la fin de 2011, le FIDA finançait 240 programmes et projets dans 94 pays et un territoire.

Il y a quatre ans, le FIDA supervisait directement 18% seulement des projets qu'il finançait, pourcentage qui, en juillet 2011, a atteint 93%.

Grâce à la supervision directe dans les pays, nous sommes parvenus à mettre en œuvre un programme de prêts et de dons plus substantiel, ce qui nous a permis de toucher davantage de personnes et d'améliorer la qualité de nos opérations sur le terrain. Nous avons également intensifié notre concertation sur les politiques avec les gouvernements. Nous avons pu constater que les résultats étaient meilleurs dans les pays dotés d'un bureau du FIDA que dans ceux où ce n'était pas le cas.

Notre aptitude à élargir notre rayon d'action signifie que nous touchons davantage de personnes, que nous transformons davantage de vies. En 2010, 43,1 millions d'individus ont bénéficié de services fournis par des projets appuyés par le FIDA, contre 29,2 millions en 2007.

Toutes ces mesures ont porté davantage de souplesse, d'efficacité et de constance dans notre capacité à obtenir des résultats. Nous ne sommes pas seuls à le dire. C'est aussi l'avis du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et des examens et évaluations menés par des tiers, comme les Gouvernements australien, britannique et suédois, la Brookings Institution, l'OCDE/CAD, ou encore le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN).

Les efforts déployés pour faire du FIDA un instrument efficace de mobilisation de ressources sont en train de porter leurs fruits. Durant la période couverte par la huitième reconstitution, nous sommes parvenus, pour chaque dollar octroyé au FIDA, à mobiliser six dollars au profit des programmes de développement rural.

Je tiens à remercier tous les membres du personnel du FIDA, au siège et sur le terrain. Ils sont notre ressource la plus importante et la plus précieuse. C'est grâce à leur dévouement, à leur engagement et à leur professionnalisme que le FIDA a pu opérer des changements aussi radicaux. Engagement et professionnalisme qui, dans les années à venir, nous permettront de mener à bien un programme de travail plus ambitieux.

À eux tous, où qu'ils soient, au Brésil, en Inde, au Kenya, au Sénégal, au Viet Nam ou à Rome, je tiens à rendre hommage.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes restés fidèles au mandat et à la mission du FIDA; nous sommes restés fidèles aux valeurs du FIDA. Nous sommes restés fidèles au modus operandi du FIDA, à savoir le partenariat et l'approche de la base au sommet. Grâce à nos efforts, les populations rurales pauvres parviennent à cultiver et à vendre davantage de produits alimentaires, à accroître leurs revenus et à prendre en main leur destin.

Les changements que nous avons introduits nous permettront de faire plus et mieux. Ils nous permettront d'élargir notre rayon d'action tout en renforçant notre efficacité et notre efficience. Ils nous permettront de contribuer à l'amélioration de l'existence d'un plus grand nombre.

Travailler dans le domaine du développement rural, et travailler au FIDA, est particulièrement stimulant en cette période.

L'accroissement de notre programme de travail a fait de nous un acteur de premier plan dans le domaine du développement agricole et rural.

Grâce à l'expérience et aux savoirs tirés de près de 35 ans d'activité dans des zones reculées, où peu de partenaires de développement et d'institutions financières internationales se sont aventurés, nous nous distinguons des autres dans notre domaine d'intervention.

Notre voix – et celle des populations rurales pauvres du monde entier – se fait toujours plus entendre.

Que ce soit lors du Forum économique mondial de Davos, lors des réunions du G8 et du G20 ou de la Conférence de Durban sur les changements climatiques, tenue en décembre dernier, et lors de la Conférence Rio Plus 20, organisée cet été, nous soulevons sans relâche la question qui nous tient à cœur. Les petits agriculteurs sont non seulement en mesure de se nourrir, mais également de contribuer à nourrir le monde.

Et notre message est entendu. Le moment est venu pour les petits agriculteurs de jouer le rôle qui leur revient en apportant leur contribution à la croissance économique et à la sécurité alimentaire.

Autrement dit, l'agriculture est un secteur en expansion. Avec une population mondiale qui devrait atteindre 9 milliards d'ici à 2050, la demande de denrées alimentaires ne peut que croître au cours des prochaines années.

Notre mission est de permettre aux petits agriculteurs, et à tous ceux qui vivent en milieu rural, d'être partie intégrante de ce secteur en pleine croissance en exploitant leur potentiel. L'exode croissant vers les villes donne une importance accrue à ceux qui restent en zone rurale, car l'agriculture est avant tout une activité rurale.

Lorsque ces agriculteurs sont reconnus en tant que petits entrepreneurs, lorsqu'ils ont accès à des ressources et à des moyens plus appropriés, lorsqu'ils ont accès aux marchés et à un environnement porteur, ils sont à même de transformer leurs communautés et leur propre existence et, partant, le monde entier. Il nous faut garder à l'esprit que quelque 2 milliards de personnes vivent et travaillent sur de petits exploitations à travers le monde.

Permettez-moi de vous donner trois brefs exemples. Et ce que je m'apprête à vous raconter ne m'a pas été rapporté par des membres du personnel. C'est ce que j'ai vu de mes propres yeux.

Au Kenya, j'ai rencontré Jane Njaguara. Grâce aux revenus qu'elle tire de la laiterie qu'elle a démarrée avec seulement une chèvre, elle peut désormais envoyer ses enfants à l'école. Elle a maintenant besoin de main-d'œuvre et fournit ainsi des revenus et des possibilités d'emploi à sa communauté.

En Chine, dans le sud du Gansu, une région caractérisée par des sécheresses récurrentes similaires aux conditions difficiles de nombreuses zones d'Afrique, les exploitants parviennent à se nourrir et à nourrir leurs familles. Et à accroître leurs revenus.

Dans le village de Jiao He, j'ai rencontré Li Guo Chin, un agriculteur dont le revenu est passé de moins de 2 dollars par jour en 2006 à environ 35 dollars brut aujourd'hui.

Et, au Guatemala, j'ai rencontré Pedro Tun, petit agriculteur et président d'une association de producteurs.

Avec l'aide d'un projet appuyé par le FIDA, les associés ont pu acheter de l'équipement pour l'irrigation, construire un nouvel entrepôt et travailler avec le secteur privé afin d'acheminer leur production vers de nouveaux marchés. Aujourd'hui, ils vendent leurs produits à quelques-uns des plus gros détaillants du monde, notamment Wal-Mart aux États-Unis.

Ce sont là les populations avec lesquelles nous travaillons. Grâce à des activités agricoles à petite échelle, elles sont en mesure de nourrir leurs familles, d'acheter des médicaments, d'éduquer leurs enfants, de réparer leurs maisons et d'investir dans leurs activités.

Dans les communautés rurales et les programmes que j'ai visités, ce qui m'a le plus impressionné, c'est la capacité d'adaptation de ces populations, leur désir, leur volonté et leur capacité de transformer leur existence.

À quoi ressemble l'avenir?

Les sessions de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA nous ont permis de tracer une feuille de route d'ici à 2015, une voie sur laquelle nous nous sommes déjà engagés.

Nous renforcerons notre présence dans les pays. Et nous consoliderons notre réforme institutionnelle, notamment dans le domaine des ressources humaines.

Grâce à l'audit des fonctions, nous mettrons celles-ci davantage en harmonie avec les objectifs stratégiques du FIDA.

L'évaluation de notre efficience à l'échelle institutionnelle – qui, je crois, est la première de ce type réalisée au sein d'une IFI ou d'une agence des Nations Unies – nous permettra de garantir encore plus à nos Membres une meilleure utilisation des ressources.

Avec la nette amélioration du Cadre de mesure des résultats, nous prouverons notre engagement à obtenir des résultats. Nous serons à même d'évaluer l'impact de développement de manière plus large et plus précise, notamment le nombre des personnes libérées de la pauvreté.

Et nous intensifierons la reproduction à plus grande échelle de nos opérations.

Nous élargirons également nos partenariats avec le secteur privé, afin que les petits agriculteurs deviennent des partenaires commerciaux plus visibles dans leurs efforts pour nourrir le monde.

Par le biais du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne, le FIDA deviendra le chef de file en matière de financement attentif à l'évolution du climat au profit des petits agriculteurs.

Et nous élargirons notre présence dans les États fragiles et les zones reculées des pays en développement, où le FIDA est toujours intervenu.

La période couverte par notre neuvième reconstitution coïncide avec les dernières années de la campagne mondiale en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le travail que nous effectuerons durant les prochaines années contribuera directement à la réalisation du premier objectif, à savoir réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim et de l'extrême pauvreté. En 2015, à la fin de la période couverte par la neuvième reconstitution, nous devrions atteindre quelque 80 à 90 millions de personnes.

Notre travail contribuera également à la réalisation du troisième objectif, à savoir promouvoir l'égalité des sexes, et du septième objectif, à savoir préserver l'environnement. Et il contribuera de manière indirecte à la réalisation de la majeure partie des OMD dans la mesure où la pauvreté et la faim sont à l'origine de la plupart des problèmes qui affectent le monde.

Chaque forum, chaque conférence, chaque réunion et chaque sommet sera pour nous l'occasion de faire entendre la voix des petits agriculteurs, des pêcheurs, des éleveurs, des paysans sans terre, et des femmes et des jeunes.

Dans pratiquement toutes les sociétés rurales, ce sont surtout les femmes qui dispensent les soins. Mais ce sont aussi elles qui, de plus en plus, prennent en charge les exploitations et les travaux agricoles. Nous leur accorderons la priorité.

Il nous faut aussi prendre en compte les besoins des jeunes, valoriser leur formidable énergie et leur ouvrir des perspectives, surtout en milieu rural.

Nous aurons besoin que les jeunes d'aujourd'hui soient les agriculteurs de demain. C'est en créant toute une gamme de possibilités d'emploi pour les jeunes des zones rurales que l'on pourra freiner l'exode des populations vers les villes ou à l'étranger.

La réalisation des objectifs fixés pour la période couverte par la neuvième reconstitution sera une tâche menée en partenariat.

Ceux d'entre vous qui ont assisté au Forum paysan, tenu en début de semaine, auront eu la chance de rencontrer certains de nos principaux partenaires – les agriculteurs des pays en développement. Notre Forum paysan, qui a lieu tous les deux ans, réunit les dirigeants d'organisations paysannes du monde entier, leur offrant ainsi l'occasion de dialoguer entre eux ainsi qu'avec le personnel et les partenaires du FIDA.

Nous irons aussi de l'avant sur la voie du renforcement de nos relations avec nos agences sœurs, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), ici à Rome.

Je suis impatient de travailler avec mes nouveaux collègues – José Graziano da Silva à la FAO, et Ertharin Cousin dès son arrivée au Programme alimentaire mondial en avril prochain.

Ensemble, nous mettrons à profit nos atouts et nos synergies – de l'aide humanitaire au développement – pour améliorer la sécurité alimentaire et éradiquer la pauvreté et la faim.

Je sais que l'année qui s'ouvre sera difficile. L'incertitude économique qui a sévi l'an dernier dans de si nombreux pays semble devoir se prolonger. Je sais que beaucoup de nos États membres ont, au niveau national, des urgences à court terme.

Mais je suis convaincu que vous conserverez la détermination nécessaire pour continuer à investir à long terme.

Le développement agricole et rural constitue la clé de voûte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Une voie d'accès à l'emploi, à la création de richesses et à la croissance économique. Le fondement de la cohésion sociale, de l'autonomisation des femmes et de la parité des sexes. La pierre angulaire de la paix et de la sécurité à l'échelle mondiale.

Ensemble, nous pouvons offrir un avenir meilleur à des millions de personnes. Prouvons que nous possédons la persévérance et la détermination nécessaires pour changer les choses.

Je vous remercie.

Allocation de bienvenue prononcée par le Président du Fonds international de développement agricole, M. Kanayo F. Nwanze, à l'occasion de la visite de Son Excellence M. Mario Monti, Premier Ministre de la République italienne

Votre Excellence,

C'est pour moi un honneur et un plaisir de vous accueillir à l'occasion de votre première visite au siège du FIDA. Permettez-moi de vous remercier, au nom de tous les États membres du Fonds, pour votre participation à la trente-cinquième session de notre Conseil des gouverneurs.

Votre présence ici aujourd'hui est un symbole important de l'attachement de l'Italie à continuer d'inscrire l'agriculture au cœur de l'action internationale. Rome, plateforme mondiale pour la sécurité alimentaire, est l'endroit où nous au FIDA – et nos collègues de la FAO et du PAM – nous nous sentons chez nous. En plus d'être un pays d'accueil, l'Italie a été un fidèle ami et partenaire du FIDA. De fait, même en ces temps difficiles, la neuvième reconstitution des ressources du FIDA a été un grand succès pour le Fonds, et l'Italie y a incontestablement contribué.

Permettez-moi d'ajouter que nous nous félicitons des débuts solides de votre gouvernement dans l'action multilatérale, et permettez-moi de vous remercier pour la confiance sans réserve que vous avez placée dans le FIDA. Nous sommes particulièrement honorés par votre présence ici aujourd'hui.

Discours liminaire de Son Excellence Mario Monti, Premier Ministre de la République italienne

C'est un honneur pour moi de m'adresser au Conseil des gouverneurs du FIDA à un moment où la sécurité alimentaire figure une fois encore au cœur des priorités mondiales.

Ces dernières années, la communauté internationale n'a pas ménagé ses efforts, ni relâché son attention, pour trouver une solution à la crise économique et financière. Néanmoins, nous ne devons pas perdre de vue que nous sommes confrontés à une crise bien plus vaste et profonde, qui est également énergétique et alimentaire. La hausse des prix de l'énergie et les tensions auxquelles est soumis le système alimentaire mondial sont le signe que nous exerçons une pression insoutenable sur les ressources naturelles de la planète.

La crise alimentaire de 2007, qui a eu des conséquences dramatiques pour les pays et les populations les plus vulnérables de la planète, a précédé la crise économique et financière.

Depuis, les prix des produits agricoles de base ont connu des hauts et des bas, mais les problèmes qui ont conduit à cette crise sont toujours présents. La situation à long terme demeure un sujet de préoccupation. Dans les prochaines décennies, le monde sera appelé à nourrir une population de plus en plus nombreuse. Il nous faudra trouver des solutions novatrices et audacieuses permettant de concilier les exigences conflictuelles de l'évolution démographique, de la création d'emplois et de la viabilité de l'environnement. La sécurité alimentaire doit rester un enjeu prioritaire pour la communauté internationale.

Pour l'Italie, la sécurité alimentaire est un domaine d'action prioritaire indéniable. Notre pays possède un important secteur agricole, et nous sommes pleinement conscients de la valeur d'une agriculture durable pour le développement économique, la cohésion sociale et la protection de la biodiversité. Aussi l'Italie est-elle fière d'accueillir ici à Rome la plateforme des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Le thème de **l'EXPO 2015 "Nourrir la planète, énergie pour la vie"** témoigne en effet de notre conscience de la nécessité de garantir le droit de toute personne à une alimentation saine et nutritive dans un monde de plus en plus globalisé.

Monsieur le Président,

Ces dernières années, dans le sillage de la crise alimentaire de 2007 et 2008, notre pays a beaucoup contribué à ramener cette question cruciale au centre des priorités de la communauté internationale.

Une initiative sur la sécurité alimentaire a été lancée à l'occasion de notre présidence du **G8 en 2009**, tenu dans la ville de L'Aquila. À ce titre, plus de **40 pays** et organisations internationales sont convenus de mobiliser **20 milliards** d'USD sur trois ans en vue d'aider les agriculteurs des pays pauvres à améliorer leur productivité. Les principes énoncés à L'Aquila et approuvés lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire qui a suivi, en novembre 2009, sont aujourd'hui connus comme les **cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable**. Grâce à l'attention renouvelée de la communauté internationale, ce même Sommet mondial a été marqué par l'approbation de la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et la création d'un groupe d'experts de haut niveau, donnant ainsi naissance à un système de gouvernance mondiale mieux coordonné.

Toujours **dans le cadre de notre présidence du G8, l'Italie a organisé le tout premier sommet des ministres de l'agriculture du G8.**

À cette occasion, nous avons souligné que si des changements structurels n'étaient pas mis en œuvre, les crises alimentaires pourraient non seulement avoir de graves répercussions économiques et sociales, mais aussi compromettre sérieusement la stabilité politique dans le monde entier.

Monsieur le Président,

Deux ans plus tard, la sécurité alimentaire figure de nouveau au premier rang de nos préoccupations, révélant toutes ses implications à la fois sur le plan humanitaire et en termes de développement et de sécurité.

Les prix des denrées alimentaires ont atteint de nouveaux sommets en 2011, en concomitance avec la crise humanitaire dans la Corne de l'Afrique. Les difficultés économiques n'ont pas été le seul détonateur des **émeutes enregistrées l'an dernier en Afrique du Nord et au Moyen-Orient**, mais ce n'est pas un hasard si les révoltes populaires ont fait suite à une envolée soudaine des prix alimentaires, en particulier du **prix du blé**.

En vérité, l'inflation des prix agricoles entraîne une augmentation exponentielle de la vulnérabilité et de l'instabilité sur les plans politique, économique et social, surtout dans les pays où les ménages consacrent une grande partie de leurs revenus à l'alimentation. Un monde affamé est un monde injuste. Un monde affamé est également un monde instable.

En juillet 2011, à Paris, les **ministres de l'agriculture du G20 ont lancé un Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture** visant à renforcer la lutte contre l'insécurité alimentaire sur le long terme. Un Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) a été mis en place. Je pense qu'il s'agit d'une décision extrêmement positive, de par le rôle qu'elle peut jouer en améliorant la transparence du marché.

Ce dispositif, qui est hébergé au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pourrait non seulement être très utile pour réduire l'instabilité des prix, mais servir également d'exemple pour les nouveaux partenariats à établir afin de pouvoir relever les défis mondiaux, tels que l'éradication de la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

En effet, outre les pays du G20, **le système AMIS mobilise toutes les organisations internationales compétentes** et est ouvert à la participation des autres grands pays producteurs, exportateurs ou importateurs de céréales et d'oléagineux, ainsi que des représentants des principaux marchés de matières premières et du secteur privé.

Monsieur le Président,

Dans un contexte international aussi difficile, une collaboration suivie entre les différents organismes ayant leur siège à Rome est certainement cruciale, mais elle n'est pas suffisante.

La communauté internationale doit s'engager plus résolument afin de promouvoir un système alimentaire mondial durable et un développement équilibré du secteur agricole. **Il est en effet bien connu que, pour réduire la faim et la pauvreté, le développement agricole est deux à quatre fois plus efficace que celui de tout autre secteur.**

Afin que le développement économique et la sécurité alimentaire puissent aller de pair, il est nécessaire d'adopter une **approche globale** transversale qui mise sur l'interaction des politiques, des pays et des institutions et appelle à de nouvelles modalités de travail et de collaboration entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile. Les organismes ayant leur siège à Rome doivent être au centre de ces nouveaux partenariats. Ils doivent renforcer leur collaboration afin de contribuer au succès du Comité de la sécurité alimentaire mondiale réformé.

Monsieur le Président,

Compte tenu de l'importance qu'il accorde aux petits exploitants agricoles, le FIDA se doit d'assurer la participation de deux catégories importantes à ses opérations: le **secteur privé** et les **femmes**.

En Afrique subsaharienne, les activités agricoles relèvent essentiellement du monde paysan. Pour améliorer la productivité, le secteur privé a donc un rôle crucial à jouer. Mais pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place un environnement propice qui permette aux petits paysans – qui assurent l'essentiel de la production agricole – d'obtenir un meilleur accès aux marchés et aux chaînes de valeur.

Une approche intégrée du développement est nécessaire, assortie de politiques nationales et régionales améliorées, d'un meilleur accès à la terre, à l'eau, au crédit et à l'éducation, et de la recherche sur les semences et les engrais. **Les investissements du secteur privé ne peuvent apporter une contribution efficace au renforcement de la productivité que si tous ces éléments, ou la plupart d'entre eux, sont réunis.**

Dans les pays en développement, les femmes représentent une partie importante de la main-d'œuvre agricole.

Assurer aux femmes un accès égal aux ressources et aux intrants agricoles est l'un des moyens les plus puissants pour lutter contre la faim et la pauvreté. Il existe de grandes disparités entre les sexes quant à l'accès au crédit et à la propriété foncière, qui ne cadrent pas avec la contribution des femmes aux activités agricoles et leurs capacités potentielles dans ce domaine.

En dédiant la prochaine Journée internationale de la femme 2012 au thème de "l'autonomisation des femmes rurales – éradiquer la faim et la pauvreté", le Secrétaire général de l'ONU nous rappelle que, selon les estimations de la FAO, si les femmes bénéficiaient d'un même accès aux ressources productives que les hommes, elles pourraient augmenter les récoltes de leurs exploitations agricoles de 20% à 30%, permettant ainsi à un nombre compris entre 100 et 150 millions de personnes d'échapper à la faim. **J'encourage vivement le FIDA à continuer d'accorder une place privilégiée à cette importante dimension dans toutes ses activités.**

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons pas avoir une forte incidence sur la sécurité alimentaire sans de solides institutions mondiales. Les résultats positifs de la neuvième reconstitution des ressources du FIDA qui ont vu une augmentation de 25% sur les chiffres précédents, apportent une indication très claire du soutien dont bénéficient le FIDA et son Président.

L'Italie a participé à cet effort. En dépit de nos graves contraintes budgétaires nationales, nous avons décidé d'augmenter de 10% notre contribution à la reconstitution des ressources du FIDA. Cette initiative **témoigne clairement de notre intention de continuer à soutenir la mission du FIDA**, tout en partageant pleinement l'orientation stratégique du Fonds.

Dans toutes les tribunes internationales, notamment dans le cadre du G8 et du G20, l'Italie continuera également à insister sur le fait que nous ne devons pas perdre de vue

notre responsabilité commune dans la lutte contre la faim et pour la promotion d'un système alimentaire mondial durable et équitable.

Je vous souhaite, Monsieur le Président, ainsi qu'à tous les membres du Conseil des gouverneurs, un débat fructueux et un plein succès dans vos activités futures.

Message de Son Excellence Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, prononcé en son nom par Son Excellence Joseph Nyuma Boakai, Vice-Président de la République du Libéria

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie, Monsieur Nwanze, ainsi que les Gouverneurs du FIDA, d'avoir eu l'amabilité d'inviter Son Excellence Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, à se joindre à vous et à prononcer un discours liminaire à l'occasion de l'ouverture de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs de cette honorable institution. Permettez-moi de vous transmettre les compliments de Madame la Présidente Sirleaf qui, je peux vous l'assurer, aurait souhaité participer personnellement à cette importante réunion, mais qui en a été malheureusement empêchée en raison d'engagements pris précédemment dans son pays. Fort de l'honneur que vous lui avez accordé ainsi qu'à notre pays, le Libéria, je suis ici pour la représenter.

Mesdames et Messieurs, le Libéria se félicite du thème retenu pour la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs, "Agriculture durable: nourrir le monde, préserver la planète". Comme vous le savez peut-être, la sécurité alimentaire, qui est l'un des fondements du programme de développement de notre gouvernement, me tient particulièrement à cœur. Mon gouvernement soutient actuellement une politique intitulée "Éliminer la faim au Libéria". Ce programme de développement, qui occupe une place essentielle dans nos travaux, restera important pendant tout le second mandat de notre gouvernement.

Tandis que mon pays se réjouit à la perspective de renforcer sa collaboration avec le FIDA, notre principal objectif est de nous assurer non seulement que nous élargissons et approfondissons nos liens dans le secteur agricole, mais aussi que notre partenariat fait réellement progresser notre combat contre la faim au Libéria et sur notre planète commune.

Mesdames et Messieurs, le Libéria est vivement préoccupé par les menaces pesant sur les activités agricoles et par la variabilité climatique, auxquelles s'ajoute le nombre croissant de personnes dans le monde qui souffrent aujourd'hui de la faim. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il est à craindre que près de 1 milliard de personnes souffrent de la faim. En outre, dans 13 ans seulement, le monde comptera 1 milliard d'habitants en plus.

Alors que de nombreuses régions du monde ont fait des progrès marquants dans la lutte contre la pauvreté au cours des dernières décennies, des millions de familles sont retombées dans la pauvreté sous l'effet de la crise financière mondiale conjuguée à la hausse des prix des denrées alimentaires.

En ce qui concerne l'avenir, le problème de l'insécurité alimentaire ira en s'aggravant. En effet, d'ici à 2050, pour nourrir neuf milliards de personnes, il faudra augmenter la production vivrière de 70%, ce qui signifie que, pour atteindre cet objectif, les pays en développement devront accroître la superficie de leurs terres cultivables de 12%.

Nous savons que, aujourd'hui comme à l'avenir, le monde peut nourrir l'ensemble de sa population et éliminer la faim, à condition de faire les bons choix maintenant.

Par conséquent,

1. Nous devons définir et accepter les changements profonds qui nous permettront de réorienter notre analyse des problèmes. Il faudra notamment bien faire la distinction entre notre objectif d'élimination de la faim et de la malnutrition et la mise en place de moyens durables pour assurer la sécurité alimentaire de nos pays et du monde entier.
2. Nous devons créer des conditions favorables pour que les petits exploitants puissent accroître les disponibilités alimentaires de 70% d'ici à 2050 – objectif à atteindre si l'on veut nourrir une population urbaine en constante augmentation.
3. Nous devons prendre des mesures courageuses, bien fondées et opportunes, notamment pour accroître la production. Nous devons par ailleurs veiller à ce que les petits exploitants soient protégés des menaces liées au changement climatique et promus au rang de gardiens des ressources naturelles, afin qu'ils partagent la responsabilité de la protection de la planète.

Mesdames et Messieurs, les petits exploitants ont appris à s'adapter aux modifications de l'environnement et à l'évolution du climat. Toutefois, du fait du rythme accéléré du changement et de la variabilité climatiques, dans bien des cas les petits exploitants n'ont pas les moyens de résister à ces chocs. Rien qu'en Afrique, d'ici à 2020, de 75 millions à 250 millions de personnes supplémentaires seront exposées à un stress hydrique accru en raison du changement climatique.

Parce que nous vivons dans la forêt dense, nous sommes nous aussi particulièrement vulnérables au changement climatique. Au Libéria, les communautés n'ont qu'une capacité d'adaptation limitée en raison de la pauvreté généralisée. En cas de montée du niveau de la mer de un mètre, quelque 95 kilomètres carrés de terres côtières pourraient être inondées.

Afin de faire résolument face à ce risque, après 14 années de guerre civile, le Libéria relève ces défis en renforçant ses institutions et ses organisations communautaires, avec notamment:

1. la mise en place de dispositions législatives et de directives;
2. l'implantation de forêts pour protéger les bassins versants et les zones humides; et
3. la mise en œuvre de programmes de conservation des sols et de l'eau.

En outre, nous avons élaboré le Programme d'investissement du Libéria dans le secteur agricole, qui a trois priorités majeures:

1. améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
2. accroître la productivité agricole; et
3. promouvoir la compétitivité et l'établissement de liens avec les marchés, et renforcer les capacités humaines et institutionnelles.

En 2003, le Libéria s'est joint à d'autres gouvernements pour signer la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire ainsi que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, qui ont encouragé les États membres à affecter 10% de leur budget national à l'agriculture et à s'efforcer d'atteindre un taux de croissance agricole de 6%.

Je sais que cette institution internationale s'est employée sans relâche à soutenir des approches fondées sur le marché pour faire face aux effets de la hausse des prix des denrées alimentaires. Mais nous savons aussi quelles peuvent être les conséquences, car pendant la dernière flambée des prix des denrées alimentaires, en 2007 et 2008, elles ont été très graves. Pour des centaines de millions de personnes, les aliments de base

tels que le riz, le blé ou le maïs sont devenus tout d'un coup inaccessibles. Les personnes qui étaient déjà vulnérables ont été exposées à des risques plus grands encore.

Fort heureusement, la situation que nous connaissons aujourd'hui au Libéria en matière d'accès aux produits alimentaires n'est pas encore aussi grave. Je m'adresse toutefois à vous pour que les initiatives que nous avons déjà engagées soient renforcées, car nous devons maintenant agir avec efficacité et de concert pour lutter contre les effets préjudiciables de la hausse des prix des denrées alimentaires et protéger les petits exploitants des communautés rurales. Nous ne pouvons pas continuer à avoir recours à l'aide alimentaire d'urgence comme solution de fortune pour aller de l'avant.

Le Libéria doit réaffirmer son engagement en faveur de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire, et nous ne nous y soustrairons pas afin de protéger les éléments les plus vulnérables de notre société. Forts des enseignements que nous avons tirés des répercussions de 14 années de guerre sur notre secteur agricole, nous adoptons maintenant des politiques intelligentes pour faire face aux pénuries alimentaires et à la hausse des prix, en particulier celle de notre aliment de base, le riz. La flambée des prix des denrées alimentaires a eu des effets préjudiciables sur notre peuple, mais nous sommes convaincus qu'elle aura une incidence favorable sur notre politique d'élimination de la faim au Libéria, en incitant les agriculteurs à produire et à vendre davantage.

Les enseignements tirés du passé nous ont confortés dans notre détermination à adopter des politiques meilleures et à nous assurer le soutien des organisations internationales, afin de faire face à la faim au Libéria de manière durable grâce à une agriculture mécanisée.

Nous sommes toutefois tout à fait conscients que certaines politiques et approches pourraient être difficiles à mettre en œuvre. Nous avons été confrontés à de nombreuses situations et pratiques agricoles traditionnelles et obsolètes – l'agriculture sur brûlis, l'agriculture itinérante et la présence prédominante des femmes dans ce secteur –, facteurs qui contribuent tous à créer un contexte qui n'est pas durable pour l'agriculture. Nous savons qu'il ne sera pas facile de nous débarrasser de nos vieilles habitudes. Mais la complexité de cette tâche ne doit pas constituer un frein. Nous ne pouvons pas nous laisser dissuader par les délais dans lesquels ces changements doivent intervenir.

Mesdames et Messieurs les Délégués, il est juste de dire que mon pays et mon peuple sont capables de s'adapter et sont prêts à remplacer les vieux modes d'exploitation rudimentaires par de nouvelles cultures mécanisées de variétés susceptibles de favoriser une croissance et un développement durables. Nous devons donc faire tout notre possible, ensemble, pour trouver le meilleur moyen d'effectuer cette transition, afin de travailler de manière plus efficiente et d'obtenir de bons résultats au profit des communautés vulnérables.

Monsieur le Président, mon gouvernement est résolu à éliminer la faim au Libéria et à atteindre les objectifs visant à renforcer l'ensemble de la filière agricole, à savoir: améliorer la qualité des semences, établir des liens entre les agriculteurs et les marchés locaux et entre les marchés locaux et les marchés régionaux et mondiaux, encourager la diversification des cultures et l'éducation dans le domaine de la santé, afin que la population dispose des apports nutritionnels nécessaires pour bien se porter. Mais pour tirer parti de notre potentiel, nos agriculteurs doivent disposer de meilleures semences, en particulier de semences adaptées à un environnement humide, d'engrais, de techniques ainsi que d'entreprises pouvant les mettre en relation avec les marchés d'exportation.

En ce qui concerne notre collaboration avec votre organisation, le FIDA s'est avéré être un allié déterminant. En 2009, après 20 ans d'interruption, le Fonds a repris sa collaboration avec notre pays. Le projet financé par le FIDA au Libéria s'est attaché à

assurer le bon fonctionnement des marchés à l'intention des populations rurales pauvres, en construisant et entretenant des routes et en mettant en place des installations de transformation et de stockage. Le FIDA a également appuyé le développement des compétences des petits exploitants et le renforcement de la capacité d'adaptation et la suffisance au niveau des communautés. Dans le cadre de ce Projet de relèvement du secteur agricole, auquel nous tenons particulièrement, les agriculteurs qui sont membres d'organisations communautaires sont dédommagés sous la forme de semences ou de bétail. Cette initiative permet de créer un cercle vertueux en offrant des avantages à nos communautés rurales, tout en renforçant les organisations communautaires.

Mon gouvernement vous est reconnaissant de votre appui en faveur de la relance de la petite arboriculture et du renforcement des coopératives paysannes, qui joueront un rôle fondamental en garantissant des revenus durables aux agriculteurs.

Les pays en développement doivent encore relever de nombreux défis. Toutefois, si notre communauté travaille en collaboration, et encourage les petits exploitants à faire de même, nous pourrions y faire face. Nous devons veiller à ce que les agriculteurs soient organisés et comprennent les risques posés par le changement climatique et la volatilité des prix des denrées alimentaires, et leur donner la possibilité de cultiver davantage, de vendre davantage, de mieux manger et de vivre plus longtemps.

Je vous remercie.

Discours liminaire prononcé par Son Excellence Andrea Riccardi, Ministre de la coopération internationale et de l'intégration de la République italienne

C'est un honneur pour moi de m'adresser aujourd'hui à cette noble assemblée. Vous jouez un rôle primordial en persuadant une opinion publique internationale souvent distraite que la pauvreté et la faim sont des réalités que nous devons continuellement combattre – non pas en tant qu'urgence ponctuelle mais, hélas, en tant que constante indéniable de l'histoire contemporaine.

Les changements vertigineux et les défis géopolitiques requièrent et, de fait, monopolisent notre attention: bouleversements au Moyen-Orient et dans le monde arabe, turbulences dans un continent africain assailli par la pauvreté en dépit des perspectives qu'offre la richesse des ressources naturelles et humaines, ascension de l'Asie et de l'Amérique latine. Tant de changements, qui semblent sans fin. Et c'est pourquoi il nous faut y être attentifs, et ce n'est pas moi, observateur passionné des événements qui se déroulent actuellement, qui réfuterai cela.

Et cependant, dans ce tableau tumultueux et fascinant, il y a des phénomènes qui ne doivent pas être négligés. Les famines survenues récemment dans la Corne de l'Afrique et au Sahel sont des rappels péremptoires que la sécurité alimentaire est une priorité mondiale. Malheureusement, la faim continue d'être une réalité. Cette réalité, nous ne pouvons ni l'oublier ni la rayer de notre programme d'action politique. Chaque pays a ses priorités, et c'est le cas de l'Italie, plongée aujourd'hui dans une crise économique. Mais la priorité suprême, c'est la sécurité alimentaire, la lutte contre la faim. En effet, et le Président Monti l'a rappelé, la crise alimentaire est encore plus grave que la crise financière. Je me suis récemment rendu au Niger, où j'ai pu constater les efforts colossaux que déploie ce petit pays pour faire face à la faim, à l'émigration, aux pressions fondamentalistes, à l'instabilité. Mahamadou Issoufou, le Président du Niger, m'a dit qu'il ne voulait pas que la prochaine sécheresse soit synonyme de famine. Il existe une forte volonté dans les pays de cette région de rechercher des moyens durables de garantir la sécurité alimentaire à leurs populations.

Pour nourrir une population mondiale qui atteindra neuf milliards d'ici à 2050, nous savons qu'il faudra accroître la production agricole de 70%. Il s'agit là d'un problème de grande envergure sur lequel nous devons nous pencher dès à présent. Car seule une action préventive et prospective nous permettra de faire face à ces considérables besoins en nourriture.

Et n'oublions pas que combattre la faim signifie également investir dans la paix. Il est frappant de constater que, bien souvent, les cartes de la faim et des conflits armés coïncident. Libérer le monde de la faim le débarrassera du fléau de la guerre. Le FIDA et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires ont récemment conduit une étude conjointe sur les liens existant entre développement rural, sécurité alimentaire et conflits, étude dont la conclusion est irréfutable: les risques de conflits sociaux sont majeurs lorsque les retombées de la croissance économique n'atteignent pas les membres les plus défavorisés de la société. Et la pauvreté résulte principalement du sous-investissement dans le domaine agricole. C'est pourquoi l'agriculture est le secteur par excellence de la lutte contre la pauvreté. Depuis de nombreuses années, je suis convaincu que la guerre engendre la pauvreté, mais aussi que la faim et la pauvreté engendrent la guerre et la violence.

Monsieur le Président, je vous sais gré de m'avoir permis de m'adresser à cette assemblée. Soyez certain que l'Italie suit très attentivement l'action du FIDA et que le Gouvernement italien est très attaché à votre organisation. Preuve en est l'accroissement de la contribution de l'Italie à la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, message sans équivoque à un moment où notre pays s'est malheureusement vu contraint de réduire les ressources allouées à plusieurs secteurs de coopération. Par

ailleurs, l'opinion publique en Italie suit avec grand intérêt les interventions du FIDA, ce que vous n'aurez pas manqué de constater depuis que vous êtes ici.

L'appui que vous offrez aux petits exploitants des pays en développement compte parmi les solutions les plus efficaces pour combattre la faim. Un tel type de soutien touche les quatre cinquièmes des véritables acteurs de la lutte contre la faim et la pauvreté, en particulier les femmes. Cette année, les Nations Unies ont consacré, à juste titre, la journée du 8 mars au rôle des femmes rurales. Celles-ci détiennent un potentiel considérable pour changer le cours de l'histoire du monde agricole. Nous devons nous battre, tous les jours et de toutes les façons possibles, pour éviter ces catastrophes qui interpellent l'opinion publique une fois qu'il est trop tard.

Le FIDA n'a jamais cessé de croire à sa mission, même durant ces années où l'appui aux petits exploitants faiblissait partout dans le monde. De par sa double nature, le FIDA est unique: il apporte une valeur ajoutée en associant l'expérience et la compétence d'une institution de finance internationale et la solidarité d'une agence des Nations Unies.

Dans le cadre du G20, l'Italie a souscrit à un vaste plan d'action sur l'instabilité des prix des produits alimentaires et sur l'agriculture. Les fluctuations des prix des denrées alimentaires sont à l'origine de la famine, de la malnutrition et des troubles sociaux qui sévissent dans de nombreux pays; aussi nous faut-il adopter rapidement des mesures visant à en atténuer les effets. Mais ce programme ne prévoit pas seulement des actions immédiates, car les mesures d'urgence à elles seules ne suffisent pas. Trop souvent, les pompiers arrivent trop tard, quand l'incendie a déjà ravi de nombreuses vies. Et parfois, il n'est pas possible d'éteindre les incendies.

Il nous faut également travailler sur des mesures à moyen et long terme. En accroissant la productivité agricole et, tout aussi important, en trouvant le moyen d'accroître les revenus des ruraux pauvres, le FIDA est de plus en plus reconnu comme l'un des principaux acteurs de la sécurité alimentaire. Il cible également les activités non agricoles. Dans de nombreuses régions du monde, il faut en effet créer des emplois pour les femmes et les jeunes qui, sinon, n'ont d'autre choix que celui de migrer vers les villes.

C'est pourquoi nous devons réfléchir à un avenir du monde agricole dans lequel de nouveaux liens sont instaurés entre les villes et les campagnes.

Je ne suis pas un spécialiste de l'agriculture ni du développement rural. Mon point de vue est celui de quelqu'un qui a passé l'essentiel de sa vie à chercher à comprendre la condition humaine et à aider ceux qui sont marginalisés. À une époque où nous avançons le plus souvent à tâtons, sans aucune perspective d'avenir, le FIDA, lui, conserve sa vision – et je considère qu'à ce titre il fait partie du patrimoine de l'Humanité. Et cette vision, la voici: permettre aux populations rurales pauvres d'atteindre un meilleur niveau de vie et une plus grande sécurité alimentaire. Ce qui implique des moyens de subsistance pour des millions de femmes et d'hommes, une redynamisation du monde rural et la prévention de la désertification humaine des campagnes – oui, ce type de désertification existe aussi.

En ma qualité de Ministre de la coopération internationale et de l'intégration, je salue l'initiative du FIDA de mobiliser les envois de fonds des migrants – les investissements des diasporas – afin de lutter contre la pauvreté rurale. Les envois de fonds constituent la plus grande ressource au monde pour la coopération. Je me suis engagé à œuvrer pour une baisse des impôts sur ces transferts d'argent étant donné leur impact significatif dans de nombreuses régions du monde aujourd'hui.

L'agriculture peut offrir à de nombreux petits exploitants un moyen durable de sortir de la pauvreté mais, pour ce faire, ceux-ci ont besoin d'avoir accès à l'eau en quantité

suffisante. Ils ont besoin de garanties relatives à la propriété et à l'utilisation de la terre. Ils ont besoin d'argent et de crédit pour acheter des engrais et du matériel agricole. Ils ont besoin de marchés qui fonctionnent bien. Et ceux qui n'ont pas de terre ont besoin d'emplois qui leur permettent de vivre. Autrement, ils seront pris dans le cercle vicieux de la pauvreté et, dans les cas les plus tragiques, mourront de faim ou de malnutrition. Il nous faut une politique ambitieuse, qui aille au-delà de l'aide d'urgence. Il nous faut une vision pour l'avenir. Et c'est pourquoi je suis ravi de céder maintenant la parole à Bill Gates, qui va nous aider à imaginer un monde où investir dans l'agriculture peut réduire sensiblement la pauvreté.

En ma qualité de Ministre de la coopération internationale et de l'intégration de l'Italie, je considère que c'est une priorité pour mon pays d'instaurer une nouvelle culture politique en matière d'aide au développement. Nous avons été confrontés à des temps difficiles par le passé, et c'est à nouveau le cas aujourd'hui. Dans cette situation, nous sommes tentés de nous refermer sur nous-mêmes, et peut-être même de dire: "À présent que nous sommes plus pauvres et que nous connaissons la crise, nous ne pouvons pas nous permettre de penser au reste du monde." Je suis convaincu au contraire que, même dans les périodes difficiles, des pays tels que l'Italie se doivent d'inscrire la coopération dans leur vision de l'avenir, pour vivre de manière responsable la globalisation. Et c'est ce à quoi je m'emploie chaque jour.

Si nous voulons être crédibles à nos propres yeux ainsi qu'à ceux du monde, nous devons investir davantage, tant en ressources qu'en idées. Et nous devons faire de notre mieux pour accroître les moyens financiers – mais l'Italie, en tant que deuxième contributeur du FIDA, fait déjà sa part en ce sens.

S'agissant d'idées, voici simplement quelques-uns des domaines où nous pouvons faire plus et mieux: innover au plan technologique pour améliorer la nutrition, développer les organisations paysannes, soutenir les États fragiles pour lesquels l'agriculture constitue une réalité vitale.

L'Expo 2015, qui se tiendra à Milan sur le thème "Nourrir la planète, énergie pour la vie", coïncidera avec l'échéance fixée pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Un moment idéal pour effectuer une synthèse des initiatives en cours afin de réduire de moitié le nombre de personnes qui souffrent de la faim. C'est pourquoi je me permets d'attirer votre attention sur cet important événement.

La faim n'est pas seulement une question humanitaire, c'est aussi un problème économique. Ne pas s'y attaquer serait une grave erreur. Si nous ne parvenons pas à protéger les enfants durant la période décisive de leur croissance et de leur développement, c'est toute une génération qui pourrait être compromise, avec pour conséquence de retarder le développement économique d'un pays pendant des décennies. Il serait tout aussi absurde d'imaginer que l'on peut relancer une économie alors que la plupart des travailleurs sont mal nourris ou, pire, sont victimes à la fois de la malnutrition et du sida. Satisfaire des normes minimales de nutrition doit donc être l'objectif clé de la politique d'un pays en développement.

En conclusion, je voudrais attirer votre attention sur la nécessité de promouvoir les droits des populations rurales: l'inscription à l'état civil, mais aussi le droit de propriété et l'accès au crédit. En premier lieu, il faut promouvoir le droit d'exister – encore aujourd'hui, les registres d'état civil ne tiennent pas systématiquement à jour les naissances –, qui entraînera peu à peu d'autres droits et, au bout du compte, celui à une vie décente, libérée de la faim et de la pauvreté.

La priorité que le FIDA accorde à l'accès à l'eau potable revêt une signification particulière dans l'optique du Forum mondial de l'eau qui se tiendra prochainement à Marseille. Nous soutenons la Banque africaine de développement dans ses efforts pour promouvoir l'accès à l'eau potable en Afrique.

En tant que citoyen de Rome, je vois votre présence ici comme un rappel de la vocation universelle de cette ville. Ainsi que le disait l'historien Theodor Mommsen, le fait d'être à Rome requiert des objectifs cosmopolites. Vous représentez un grand objectif cosmopolite. Et je formule le souhait que cette ville et l'Italie tout entière se montrent à la hauteur du défi pour mieux interagir dans ce monde cosmopolite et globalisé que vous incarnez et participez à l'accomplissement de la destinée humaine.

Synthèse des délibérations de la quatrième réunion mondiale du Forum paysan

Nous, les participants à la quatrième réunion mondiale du Forum paysan, qui représentons des millions d'exploitants familiaux à petite et moyenne échelle, d'éleveurs et de pêcheurs artisanaux (y compris des jeunes ruraux), tenons à redire combien nous apprécions le Forum paysan et le rôle qu'il joue pour que le point de vue des petits agriculteurs soit pris en compte dans les stratégies de pays et les programmes du FIDA. Nous constatons des résultats prometteurs s'agissant de la portée et de la diversité de nos partenariats dans les programmes de pays. Il existe un potentiel considérable pour mettre à profit et améliorer les résultats atteints mais il nous faut redoubler d'efforts, et ce sans tarder vu les problèmes auxquels nous sommes confrontés.

Les exigences qui s'imposent à l'agriculture se multiplient. Les ressources naturelles – terre, semences, eau, ressources halieutiques, pâturages – s'amenuisent et sont contaminées, alors que la concurrence sur ces ressources se fait toujours plus féroce. L'avenir de l'agriculture est principalement menacé par le fait que, en milieu rural, les jeunes parviennent très difficilement à se bâtir une vie digne. Souvent, pour ne pas dire toujours, ils n'ont d'autre alternative que d'abandonner leurs villages et de migrer vers les villes ou à l'étranger.

Cinq cent millions de petites exploitations ou d'exploitations familiales produisent les quatre cinquièmes de la nourriture que consomme le monde en développement. Par conséquent, une agriculture paysanne et familiale viable constitue une condition sine qua non pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la gestion durable des ressources naturelles.

Nous invitons le FIDA à:

Mettre en place, de concert avec d'autres partenaires de développement (comme la Commission européenne et les donateurs bilatéraux), un guichet-don spécifique dans le cadre de son programme de dons, afin d'offrir un appui direct et sans exclusive aux organisations représentant les petits producteurs ruraux, les agriculteurs familiaux, les éleveurs et les pêcheurs artisanaux.

Encourager les équipes de pays à jouer systématiquement, au sein des organisations paysannes, un rôle actif au plan de la conception, de l'exécution et du suivi-évaluation des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP), des programmes et des projets. Les organisations paysannes possèdent les capacités et les compétences pour mener à bien différents rôles. Le FIDA devrait appuyer les initiatives en faveur de la création d'espaces de concertation, ou du renforcement des espaces existants entre les organisations paysannes et les gouvernements au niveau régional.

Institutionnaliser la participation des organisations paysannes aux systèmes de suivi-évaluation de manière que celles-ci puissent influencer sur les projets et avoir accès aux informations clés. Élaborer des indicateurs permettant d'évaluer l'impact de l'appui fourni par le FIDA aux organisations paysannes, du niveau local au niveau national.

Favoriser la gestion des savoirs et encourager l'aptitude des organisations paysannes dans ce domaine afin de renforcer leurs capacités organisationnelles et professionnelles pour améliorer les services fournis et la création de revenus. Recenser les bonnes pratiques adoptées par les agriculteurs familiaux et leurs organisations et accroître les investissements (financiers, technologiques, renforcement des capacités) en vue d'une reproduction à plus grande échelle.

Appuyer l'application de directives non contraignantes pour la pêche artisanale et la gouvernance responsable du régime foncier et de la pêche au niveau national, et faciliter la participation des organisations paysannes à ces processus.

Promouvoir la participation des organisations paysannes aux processus relatifs à Rio+20 en fournissant des informations sur les événements et un appui financier en faveur de la participation et de l'organisation d'événements parallèles. De même, favoriser la

participation et les activités des organisations paysannes afin de maximiser les possibilités de promouvoir l'agriculture paysanne et l'agriculture familiale en vue de l'Année internationale de l'agriculture familiale en 2014, et durant cette même année.

Consacrer, lors de la prochaine réunion mondiale du Forum paysan, une session spéciale sur la pêche artisanale afin de promouvoir la compréhension du rôle joué par ce secteur s'agissant de sécurité alimentaire et de promouvoir l'image et la visibilité de ce secteur auprès des décideurs.

Durant les années où se tient la réunion mondiale du Forum paysan, inviter des représentants d'organisations paysannes à participer, en qualité de personnes-ressources, aux sessions du Conseil d'administration lors de la présentation, pour information, de la synthèse des délibérations. Cette participation viendra enrichir les séminaires informels du Conseil d'administration à l'occasion de l'examen des politiques et décisions qui touchent les organisations paysannes.

Nous invitons les gouvernements à:

Prendre acte de l'importance de l'agriculture paysanne et de l'agriculture familiale en intégrant celles-ci dans le cadre politique et programmatique de leurs pays, en particulier dans le système d'éducation.

Accroître et défendre les investissements publics en faveur de l'agriculture paysanne – la priorité allant aux femmes et aux jeunes – afin de développer les capacités entrepreneuriales et de créer des moyens d'existence viables en milieu rural. Élaborer des politiques et programmes susceptibles de fournir aux petits agriculteurs et aux paysans sans terre un accès sûr à la terre, au financement à long terme, aux marchés et à la formation professionnelle et entrepreneuriale.

Mettre en place des politiques favorables au commerce et à l'agriculture afin de protéger les petits agriculteurs contre les risques liés à la dynamique du marché mondial. Proposer, dans chaque pays, un processus de concertation et un plan d'action concret avec les organisations paysannes dans le cadre des activités préparatoires de l'Année internationale de l'agriculture familiale.

Reconnaître les organisations paysannes comme des parties prenantes et des acteurs économiques légitimes. Mettre en place des mécanismes, ou renforcer les mécanismes existants, afin que les organisations paysannes participent à l'élaboration et à l'évaluation de politiques et programmes destinés à améliorer la responsabilisation et à garantir que ceux-ci bénéficient aux petits agriculteurs, en particulier aux femmes et aux jeunes.

Adopter et mettre en place des directives non contraignantes sur la gouvernance responsable du régime foncier et de la pêche artisanale.

Dans le cadre de Rio+20, reconnaître que le développement durable doit privilégier l'agriculture familiale – par et avec les femmes, les hommes et les jeunes, les pêcheurs et les éleveurs en milieu rural.

Nous invitons les organisations à:

S'engager à œuvrer ensemble, dans un esprit de solidarité et de confiance mutuelle, afin de promouvoir notre programme commun et de renforcer l'influence que nous exerçons, à tous les niveaux. À l'échelle mondiale, les occasions immédiates en ce sens sont le Sommet Rio+20 et l'Année internationale de l'agriculture familiale.

Renforcer nos organisations et en faire des institutions solides et capables d'influencer nos gouvernements et les autres parties prenantes, sur la base de recherches, d'études et de savoirs empiriques.

Renforcer nos capacités institutionnelles, grâce à des systèmes de suivi-évaluation participatifs, afin d'évaluer notre impact et notre efficacité, et d'en rendre compte à nos membres et partenaires.

Créer un espace pour les jeunes – femmes et hommes – et garantir leur représentation à des postes clés et leur participation à la prise de décisions, et promouvoir la concertation et le partage des savoirs entre générations. Les aider à constituer leurs propres organisations et s'efforcer de développer des modèles qui renforceront l'image de l'agriculture et inciteront les jeunes à devenir des forces vives du développement de nos mondes ruraux.

Fixer, en consultation avec les organisations représentant les jeunes agriculteurs, un quota minimum de 30% de jeunes parmi les représentants des agriculteurs (dont la moitié de femmes) à la prochaine réunion mondiale du Forum paysan. La jeunesse devrait avant tout être représentée au sein du Comité directeur du Forum.

Le Forum de la jeunesse qui s'est tenu à Rome a réuni de jeunes agriculteurs –femmes et hommes – et a suscité un vif enthousiasme face au potentiel qu'ils détiennent de pouvoir contribuer, dans un monde en développement, à l'avènement de réalités meilleures en milieu rural. Leur déclaration, qui propose à tous les acteurs du développement des recommandations concrètes, sera mise à disposition dans son intégralité.

Allocution de M. Kanayo F. Nwanze, Président du Fonds international de développement agricole, à la séance de clôture de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs

Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et Messieurs,

Dans quelques instants, Son Excellence Marie-José Jacobs clôturera officiellement cette trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Mais, avant cela, permettez-moi de remercier chacun d'entre vous pour le rôle actif qu'il y a joué.

Votre dynamisme et votre détermination envers le FIDA, la sécurité alimentaire et le développement rural me donnent foi en l'avenir.

Au cours des deux derniers jours, nous avons assisté à un bouillonnement incessant de discussions et d'activités alors que ministres et gouverneurs dialoguaient avec les agriculteurs, le personnel du FIDA et d'autres professionnels du développement. Nous avons mené à bien les affaires officielles du Conseil des gouverneurs, mais nous avons également partagé des expériences et des idées sur la manière de nourrir le monde et de préserver la planète.

Comme l'a dit ici même Son Excellence Mario Monti, Premier ministre italien, et comme l'a rappelé aujourd'hui le Ministre Andrea Riccardi, la crise mondiale de la sécurité alimentaire dépasse en ampleur et en gravité la crise économique et financière.

Même si nos tables rondes ont été l'occasion de débats animés, d'aucuns ne nieront que la seule manière de garantir la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté, et ce durablement, est de concentrer toute notre attention sur les petits agriculteurs des pays en développement.

Comme l'a dit Son Excellence Paul Kagame, Président du Rwanda: "Chaque agriculteur compte. Aucun n'est trop petit pour être laissé de côté."

À l'échelle planétaire, quelque 500 millions de petites exploitations font vivre 2 milliards de personnes et constituent, dans la plupart des pays en développement, la principale source de nourriture et de moyens de subsistance.

Nous continuerons à œuvrer de concert avec nos partenaires traditionnels en faveur des petits agriculteurs et de toutes les populations rurales pauvres. De plus, nous intensifierons notre collaboration avec les secteurs privé et caritatif. Des partenaires comme Bill Gates, qui nous a ce matin apporté des éléments de réflexion, nous ouvrent de nouvelles perspectives.

Nous continuerons d'exploiter nos points forts, en connaissant et en faisant face aux réalités de terrain.

Aucune solution magique, aucune formule secrète n'est susceptible d'éradiquer la pauvreté et de garantir immédiatement une sécurité alimentaire durable.

Les solutions sont nombreuses mais chacune d'entre elles doit tenir compte des conditions propres à une région donnée, voire à un village. Chaque solution doit être le reflet des besoins et des souhaits des communautés locales, dont nous devons renforcer les capacités et que nous devons autonomiser à partir de la base.

Pour garantir la sécurité alimentaire à tous, nous investirons, à moyen et long terme, dans l'innovation, la recherche et les infrastructures afin de permettre aux agriculteurs non seulement de cultiver, mais aussi de stocker et de vendre.

Nous ne mesurerons pas nos résultats uniquement à l'aune des rendements mais également de la diminution de la pauvreté, de l'amélioration de la nutrition et de la santé des écosystèmes.

Comme nous le disait hier M. Lindiwe Majele Sibanda, on ne peut pas manger des tomates au petit déjeuner, au déjeuner et au dîner. L'agriculture, quelle que soit sa taille, est une entreprise. Et les agriculteurs doivent tirer des bénéfices de cette activité de manière à pouvoir avoir un régime équilibré, à gérer leurs terres de manière durable, à envoyer leurs enfants à l'école et à investir dans leur activité.

À une époque où la planète doit nourrir un nombre croissant de personnes sur des terres cultivables limitées, nous veillerons à ce que le développement agricole pour lequel nous oeuvrons soit durable, tant au plan écologique qu'économique.

Certains des problèmes auxquels se heurtent les systèmes de production actuels sont le résultat des pratiques non viables adoptées par le passé. Face au changement climatique, il est toujours plus important que nous défendions une intensification durable de l'agriculture paysanne.

Pour tous les efforts que nous déployons, nous comptons sur vous – nos partenaires - pour que vous prêtiez votre voix et votre soutien en faveur de la sécurité alimentaire, du développement rural et de la réduction de la pauvreté, pas seulement aujourd'hui et demain, mais également pour les générations futures.

Je vous remercie.

Discours de clôture de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs prononcé par le Vice-Président, Son Excellence Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes parvenus au terme de la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs. Nous avons eu le privilège d'écouter les propos du Président Nwanze qui, hier et aujourd'hui, a réitéré son engagement personnel et celui de l'ensemble du personnel du FIDA en faveur du développement rural des populations pauvres du monde en développement.

Je pense que cette session du Conseil des gouverneurs a été particulièrement riche et intense. Nous avons eu le privilège et l'honneur d'accueillir S. E. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, et de suivre l'intervention de S. E. Mario Monti, Président du Conseil des ministres et Ministre de l'économie et des finances de la République italienne. Nous avons également eu le privilège d'écouter S. E. Joseph Nyuma Boakai, Vice-Président du Libéria et S. E. Andrea Riccardi, Ministre italien de la coopération internationale et de l'intégration, ainsi que les ministres de trois pays – le Nigéria, la Turquie et la Bolivie –, qui nous ont fait partager leurs connaissances et leur savoir-faire, dans le cadre de cette assemblée extrêmement diversifiée. Nous avons également bénéficié de l'apport de deux nouveaux points de vue, ceux de Mme Lindiwe Majele Sibanda et de M. Bill Gates qui ont suggéré de nouvelles approches et présenté des idées novatrices qui seront certainement reprises lors des débats du Conseil d'administration et des autres organisations siégeant à Rome.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à deux nouveaux États, l'Estonie et le Soudan du Sud, et souligner un aspect très positif qui est d'avoir pu examiner tous les points inscrits à l'ordre du jour sans rien laisser de côté.

Je tiens tout particulièrement à souligner que le principal objectif de la présente session du Conseil des gouverneurs était d'animer et de renforcer la neuvième reconstitution et que cet effort a été couronné de succès. À ce jour, 49 pays ont annoncé des contributions au titre de la neuvième reconstitution, pour un montant qui atteint déjà près de un milliard d'USD. Ces derniers jours, de nouvelles contributions ont été annoncées par dix pays, pour un total d'environ 90 millions d'USD. Je pense que ces promesses apportent la preuve de ce que nous avons pu constater ici aujourd'hui: l'existence d'un FIDA qui a réussi à se réformer, qui a su se montrer plus dynamique et qui reçoit aujourd'hui l'appui des gouvernements, de la société civile et d'autres associations internationales. Je pense que c'est une bonne nouvelle pour nous tous.

Comme je tiens à la sécurité alimentaire de tous les participants et qu'il est déjà 13 h 30, je voudrais clore cette session. La réunion est close.



Enabling poor rural people
to overcome poverty

المنذبون في الدورة الخامسة والثلاثين لمجلس المحافظين

Delegations at the thirty-fifth session of the Governing Council

Délégation à la trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs

Delegaciones en el 35º período de sesiones del Consejo de Gobernadores

الرئيس:

Chairperson: Marie-Josée Jacobs
Président: (Luxembourg)
Presidente:

نائب الرئيس:

Vice-Chairpersons: Bambang Brodjonegoro (Indonesia)
Vice-Présidents: Miguel Ruiz Cabañas Izquierdo
Vicepresidentes: (Mexico)

MEMBER STATES**ÉTATS MEMBRES****ESTADOS MIEMBROS****AFGHANISTAN**

Governor	Mohammad Musa MAROOFI Ambassador Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome
Alternate Governor	Abdul Razak AYAZI Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome

ALBANIA

Governor*	Ndoc FASLLIA Deputy Minister for Agriculture, Food and Consumer Protection Tirana
Alternate Governor*	Llesh KOLA Ambassador Permanent Representative of the Republic of Albania to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Shkelzen MARKU Director Mountain Areas Development Agency (MADA) Tirana

* تشير علامة * كل مرة تظهر فيها في القائمة، على التكليف مقصور على هذه الدورة فقط.

* In any instance where an asterisk appears on the list, it indicates that the accreditation is for this session only.

* L'astérisque signifie que l'accréditation concerne uniquement la présente session.

* Donde quiera que figure el símbolo * en la lista, indica que la acreditación se refiere a este período de sesiones únicamente.

ALBANIA (cont'd)

Adviser
Bajram KORSITA
Director
First Albanian Financial Development
Company (FAF-DC)
Tirana

Adviser
Vera CARA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Albania to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ALGERIA

Gouverneur
Rachid BENAÏSSA
Ministre de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Gouverneur suppléant
Rachid MARIF
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Cherif HASSAIM
Chef de Cabinet du Ministre de l'agriculture
et du développement rural
Alger

Nasr-Eddine RIMOUCHE
Directeur des affaires économiques
et financières internationales
Ministère des affaires étrangères
Alger

Mohamed MELLAH
Ministre Plénipotentiaire
Représentant permanent suppléant de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

ALGERIA (cont'd)

Nawal BENBACHIR
Sous-directeur
Direction générale des relations économiques
et financières extérieures
Ministère des finances
Alger

Fatiha DJEHICHE
Inspectrice
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Abdelkader BENKHEIRA
Sous-directeur des reboisements
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Fatiha BAGHOUS
Sous-directrice de la coopération
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

Karima BOUBEKEUR
Secrétaire
Représentant permanent suppléant de
la République algérienne démocratique
et populaire auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies
Rome

Youcef IKHLEF
Conseiller
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Alger

ANGOLA

José Amaro TATI
Secrétaire d'Etat de l'agriculture
Ministère de l'agriculture, développement rural
et pêches
Luanda

Joao Marciiano CHILALA
Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République d'Angola
Rome

ANGOLA (cont'd)

Tomás Pedro CAETANO
Directeur générale de l'Institut des forêts
Ministère de l'agriculture, développement rural
et pêches
Luanda

Manuel DOMINGOS
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Carlos Alberto AMARAL
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République d'Angola
auprès du FIDA
Rome

Miguel ANDRE
Chef du Département des pêches
Ministère de l'agriculture, développement rural
et pêches
Luanda

Ferreira DA CONCEIÇÃO
Consultant du Cabinet du Secrétaire d'État
Ministère de l'agriculture, développement rural
et pêches
Luanda

Rosalinda LOMBENDO PAULINO
Secrétaire
Ministère de l'agriculture, développement rural
et pêches
Luanda

ARGENTINA

Gobernador*

Daniela ALVAREZ
Secretaría de Política y Planificación del Desarrollo
Ministerio de Economía y Finanzas Públicas
Buenos Aires

Gustavo O. INFANTE
Ministro
Representante Permanente Adjunto
de la República Argentina
ante la FAO, FIDA y PMA
Roma

ARGENTINA (cont'd)

Jorge NEME
 Coordinador Ejecutivo del Programa de
 Servicios Agrícolas Provinciales
 Subsecretaría de Política Agropecuaria y Alimentos
 Ministerio de Agricultura, Ganadería y Pesca
 Buenos Aires

Agustín ZIMMERMANN
 Secretario
 Representante Permanente Alterno
 de la República Argentina
 ante la FAO, FIDA y PMA
 Roma

ARMENIA

Alternate Governor

Zohrab V. MALEK
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Republic of Armenia to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

AUSTRIA

Governor*

Günther SCHÖNLEITNER
 Director
 Head of the Division for
 International Financial Institutions
 Federal Ministry of Finance
 Vienna

Alternate Governor

Klaus OEHLER
 Deputy Director
 International Financial Institutions
 Federal Ministry of Finance
 Vienna

Adviser

Hannes MACHOR
 Counsellor
 Embassy of the Republic
 of Austria
 Rome

AZERBAIJAN

Bahram ALIYEV
 Deputy Minister for Agriculture
 Baku

AZERBAIJAN (cont'd)

Alternate Governor*

Vaqif SADIQOV
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of Azerbaijan to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

Husniyya MAMMADOVA
Deputy Head of Department of
Economic Cooperation and Development
Ministry of Foreign Affairs
Baku

Vuqar MEHDIYEV
Deputy Director
State Agency for Agricultural Credits
Ministry of Agriculture
Baku

Fuad FARZALIBAYOV
Second Secretary
Deputy Permanent Representative of the
Republic of Azerbaijan to the United Nations
Agencies for Food and Agriculture
Rome

BANGLADESH

Alternate Governor

Monzur HOSSAIN
Secretary
Ministry of Agriculture
Dhaka

Masud BIN MOMEN
Ambassador
Permanent Representative
of the People's Republic
of Bangladesh to IFAD
Rome

Sultana AFROZ
Economic Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of Bangladesh
to IFAD
Rome

BELGIUM

Gouverneur

Vincent MERTENS DE WILMARS
Ambassadeur
Représentant permanent de la
Belgique auprès des organisations
des Nations Unies
Rome

Martine VAN DOOREN
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la Belgique auprès des organisations
des Nations Unies
Rome

Pieter VERMAERKE
Attaché
Programme des Nations Unies et
Institutions Bretton Woods
Bruxelles

Marc HEIRMAN
Conseiller
Représentant permanent suppléant de
la Belgique auprès des organisations
des Nations Unies
Rome

Lieselot GERMONPREZ
Assistante
Représentation permanente de la
Belgique auprès des organisations
des Nations Unies
Rome

BELIZE

Nunzio Alfredo D'ANGIERI
Ambassador of Belize to Italy
Rome

Dora MELÉNDEZ QUIÑÓNEZ
Assistant to the Ambassador
Embassy of Belize
Rome

BENIN

Marie Rosemonde DEFFON YAKOUBOU
 Ambassadeur
 Représentant permanent de la
 République du Bénin auprès
 du FIDA
 Rome

BHUTAN

Governor

Pema GYAMTSHO
 Minister for Agriculture and Forests
 Thimphu

Alternate Governor*

Mr SANGAY
 Program Director
 Agriculture, Marketing and
 Enterprise Promotion Program
 Ministry of Agriculture and Forests
 Thimphu

Adviser

Pema THINLEY
 Senior Planning Officer
 Policy and Planning Division
 Ministry of Agriculture and Forests
 Thimphu

BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF)

Nemesia ACHACOLLO TOLA
 Ministra de Desarrollo Rural y Tierras
 La Paz

Gobernador

Grover Alberto TERAN GAMBOA
 Embajador
 Representante Permanente del
 Estado Plurinacional de Bolivia
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

Gobernador Suplente

Eduardo UGARTECHE PAZ SOLDÁN
 Consejero
 Representante Permanente Alternativo
 del Estado Plurinacional de Bolivia
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF) (cont'd)

Roxana OLLER CATOIRA
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno
 del Estado Plurinacional de Bolivia
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Alternate Governor

Vesna NJEGIĆ
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative of
 Bosnia and Herzegovina to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

Suad ČAMDŽIĆ
 Advisor to the Minister
 Ministry of Agriculture, Water Management and
 Forestry of the Federation of Bosnia and Herzegovina
 Sarajevo

Halil OMANOVIĆ
 Director
 Project Coordination Unit for Agriculture Projects
 Ministry of Agriculture, Water Management and
 Forestry of the Federation of Bosnia and Herzegovina
 Sarajevo

Radenko JEFTIĆ
 Director
 Project Coordination Unit for Agriculture Projects
 Ministry of Agriculture, Water Management and
 Forestry of the Republika Srpska
 Bijelina

Mile BANJAC
 Engineer for Rural Infrastructure
 Ministry of Agriculture, Water Management and
 Forestry of the Republika Srpska
 Bijelina

BOTSWANA

Christiaan de GRAAFF
 Minister for Agriculture
 Gaborone

BOTSWANA (cont'd)

Michael MANOWE
Agricultural Attaché
Ministry of Agriculture
Gaborone

BRAZIL

Alternate Governor

Carlos Augusto VIDOTTO
Secretary for International Affairs
Ministry of Planning, Budget and Management
Brasilia, D.F.

Cláudia Angélica VASQUES SILVA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to the United Nations Food and
Agricultural Agencies
Rome

BURKINA FASO

Tibila KABORE
Secrétaire général
Ministère de l'économie et des finances
Ouagadougou

Saïdou ZONGO
Premier Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade du Burkina Faso
Rome

Laurent Diandioua COULIDIATI
Conseiller chargé des questions agricoles
Représentant permanent adjoint
du Burkina Faso auprès
du FIDA
Rome

Jacques ZIDA
Conseiller technique du
Ministre de l'économie et des finances
Ouagadougou

BURUNDI

Gouverneur

Tabu Abdallah MANIRAKIZA
Ministre des finances et de la planification
du développement économique
Bujumbura

Gouverneur suppléant

Odette KAYITESI
Ministre de l'agriculture et de l'élevage
Bujumbura

Joseph NTIRANDEKURA
Conseiller technique
du Ministre des finances et de la planification
du développement économique
Bujumbura

Rénovat NDAYIRUKIYE
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République du Burundi auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Macaire NAHIMANA
Premier Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Burundi auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

CAMEROON

Gouverneur

Clémentine ANANGA MESSINA
Ministre déléguée auprès du
Ministre de l'agriculture et du
développement rural
Yaoundé

Gouverneur suppléant

Dominique AWONO ESSAMA
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

CAMEROON (cont'd)

Patrick MVONDO NNA
 Directeur des études, programmes
 et coopération
 Ministère de l'agriculture et du
 développement rural
 Yaoundé

CANADA

	James Arthur FOX Ambassador Permanent Representative of Canada to IFAD Rome
Adviser	Ann Adair HEUCHAN
	Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of Canada to IFAD Rome
Adviser	
	Debra PRICE Counsellor Deputy Permanent Representative of Canada to IFAD Rome
Adviser	
	Brad PATERSON Advisor Permanent Representation of Canada to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

CAPE VERDE

Gouverneur	José Eduardo BARBOSA Ambassadeur Représentant permanent de la République du Cap-Vert auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
------------	---

Gouverneur suppléant

Sónia Cristina MARTINS
Conseiller
Représentant permanent adjoint de
la République du Cap-Vert auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

CHAD

Gouverneur

Djimé ADOUM
Ministre de l'agriculture et de l'irrigation
N'Djaména

Hassan TCHONAÏ ELIMI
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Tchad
auprès du FIDA
Berlin

CHILE

Rodrigo GUZMÁN
Primer Secretario
Representación Permanente
de la República de Chile
ante el FIDA
Roma

CHINA

WU Jinkang
Deputy Director-General
International Department
Ministry of Finance
Beijing

LI Xinhai
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

YE Jiandi
Director
International Department
Ministry of Finance
Beijing

SUI Li
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CHINA (cont'd)

REN Yi
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the People's Republic of China
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

COLOMBIA

Gobernador

Juan Manuel PRIETO MONTOYA
Embajador
Representante Permanente de
la República de Colombia ante
los Organismos Especializados de
las Naciones Unidas
Roma

Gobernador Suplente

María Victoria SALCEDO BOLIVAR
Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República de Colombia ante
los Organismos Especializados de
las Naciones Unidas
Roma

COMOROS

Djaza Ahmed MOHAMED
Conseiller spécial
Vice-présidence en charge du
Ministère de la production, de l'environnement,
de l'énergie, de l'industrie et de l'artisanat
Moroni

Mohamed HALIFA
Délégué en charge
de l'agriculture et de la pêche
Ministère de la production, de l'environnement,
de l'énergie, de l'industrie et de l'artisanat
Moroni

CONGO

Gouverneur

Rigobert MABOUNDOU
Ministre de l'agriculture et de l'élevage
Brazzaville

CONGO (cont'd)

Gouverneur suppléant

Mamadou KAMARA DEKAMO
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Congo
auprès du FIDA
Rome

Jem AYOULOVE
Ministre Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Congo
auprès du FIDA
Rome

Marc MANKOUSSOU
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Congo
auprès du FIDA
Rome

Jean BAKADISSA
Attaché au Génie rural et au machinisme agricole
Cabinet du Ministre de l'agriculture
et de l'élevage
Brazzaville

Irène Patricia LOUMETO BOUTOTO
Attaché aux relations publiques
Cabinet du Ministre de l'agriculture
et de l'élevage
Brazzaville

COSTA RICA

Gobernador*

Fernando Felipe SÁNCHEZ CAMPOS
Embajador
Representante Permanente de
la República de Costa Rica
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Gobernador Suplente*

Orlando GUZMÁN VÁSQUEZ
Segundo Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República de Costa Rica
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

CÔTE D'IVOIRE

Janine TAGLIANTE-SARACINO
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République de Côte d'Ivoire
auprès du FIDA
Rome

Lida Lambert BALLOU
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République de Côte d'Ivoire
auprès du FIDA
Rome

Aminata FOFANA KONE
Conseiller
Chargée des affaires sportives
et touristiques
Ambassade de la République
de Côte d'Ivoire
Rome

Marie Hortense GUEI SEKOUET
Chargée d'Etudes
Ambassade de la République
de Côte d'Ivoire
Rome

CUBA

Gobernador Suplente

Milagros Carina SOTO AGÜERO
Embajadora
Representante Permanente de
la República de Cuba
ante el FIDA
Roma

Asesor

Silvia María ALVAREZ ROSSELL
Primer Secretario
Representante Permanente Adjunto
de la República de Cuba
ante el FIDA
Roma

Asesor

Luís Alberto MARIN LLANES
Tercer Secretario
Representante Permanente Alternativo
de la República de Cuba
ante el FIDA
Roma

CYPRUS

Alternate Governor

Christina PITTA
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Cyprus to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA

HAN Tae Song
Ambassador
Permanent Representative of the
Democratic People's Republic of Korea
to IFAD
Rome

KIM Hyo Sik
Counsellor
Deputy Permanent Representative of the
Democratic People's Republic of Korea
to IFAD
Rome

PANG Kwang Hyok
Counsellor
Deputy Permanent Representative-designate
of the Democratic People's Republic of Korea
to IFAD
Rome

Adviser

KIM Chol Min
Attaché
Alternate Permanent Representative of the
Democratic People's Republic of Korea
to IFAD
Rome

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Gouverneur suppléant

Hubert ALI RAMAZANI
Secrétaire général à l'agriculture,
pêche et élevage
Kinshasa-Gombe

Albert TSHISELEKA FELHA
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République démocratique
du Congo auprès du FIDA
Rome

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO (cont'd)

Olivier NGABU BURA
 Responsable des études de la
 coopération bi et multilatérales
 Ministère des finances
 Kinshasa-Gombe

Placide A MUKELENGE
 Directeur du Bureau de
 liaison projets FIDA/RDC
 Ministère de l'agriculture
 Kinshasa-Gombe

DENMARK

Birger RIIS-JØRGENSEN
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the Kingdom of Denmark
 to IFAD
 Rome

Alternate Governor

Maj HESSEL
 Minister Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of the Kingdom of Denmark
 to IFAD
 Rome

Adviser

Signe Kolbye SØRENSEN
 Attaché
 The Royal Danish Embassy
 Rome

DJIBOUTI

Gouverneur*

Amareh ALI SAID
 Ministre délégué du Budget
 Djibouti

Idriss ABDOU ALI
 Secrétaire général
 Ministère de l'agriculture,
 de la pêche, de l'élevage et
 des ressources halieutiques
 Djibouti

DJIBOUTI (cont'd)

Djama Mahamoud DOUALEH
 Conseiller technique du Cabinet
 du Ministre de l'agriculture
 de la pêche, de l'élevage et
 des ressources halieutiques
 Djibouti

DOMINICAN REPUBLIC

Gobernador

Mario ARVELO CAAMAÑO
 Embajador
 Representante Permanente de la
 República Dominicana ante
 el FIDA
 Roma

Gobernador Suplente*

María Cristina LAUREANO PEÑA
 Primera Secretaria
 Misión Permanente de la
 República Dominicana ante los
 Organismos de las Naciones Unidas
 Roma

ECUADOR

Gobernador

Carlos VALLEJO LÓPEZ
 Embajador
 Representante Permanente
 de la República del Ecuador
 ante el FIDA
 Roma

Asesor

José Antonio CARRANZA
 Primer Secretario
 Representante Permanente Alterno
 de la República del Ecuador
 ante el FIDA
 Roma

EGYPT

Alternate Governor*

Mohamed Farid MONIB
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Arab Republic of Egypt to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

EGYPT (cont'd)

Essam Osman FAYED
 Minister Plenipotentiary
 Head of the Agricultural Office
 Deputy Permanent Representative
 of the Arab Republic of Egypt to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Fatma Hussein SABER
 Third Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Arab Republic of Egypt to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

EL SALVADOR

Gobernador

Aida Luz SANTOS DE ESCOBAR
 Embajadora de la República
 de El Salvador ante el
 Gobierno Italiano
 Roma

Gobernador Suplente

María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Adjunto
 de la República de El Salvador
 ante el FIDA
 Roma

EQUATORIAL GUINEA

Gobernador Suplente*

Diosdado Sergio OSA MONGOMO
 Vice Ministro de Agricultura y Bosques
 Malabo

Crisantos OBAMA ONDO
 Representante Permanente de la
 República de Guinea Ecuatorial
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

Mateo NSOGO NGUERE MICUE
 Coordinador
 Ministerio de Agricultura y Bosques
 Malabo

ERITREA

Governor

Arefaine BERHE
Minister for Agriculture
Asmara

Mustafa NUR HUSSIEN
Governor of the Debub Region
Mendefera

Alternate Governor

Zemedet TEKLE WOLDETATIOS
Ambassador
Permanent Representative of
the State of Eritrea to IFAD
Rome

Yohannes TENSUE
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the State of Eritrea to IFAD
Rome

ETHIOPIA

Abreha Ghebrai ASEFFA
Minister Plenipotentiary
Deputy Permanent Representative
of the Federal Democratic Republic
of Ethiopia to IFAD
Rome

Kassa TASISSA
Counsellor
Embassy of the Federal Democratic
Republic of Ethiopia
Rome

FIJI

Peceli Vuniwaqa VOCEA
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Fiji to IFAD
Brussels

FINLAND

Alternate Governor*

Christian LINDHOLM
Counsellor
Unit for Development
Financing Institutions
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Adviser

Merja Ethel SUNDBERG
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Suvi TURJA
Programme Officer
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

FRANCE

Gouverneur*

Alain DAMAIS
Chef du Bureau de l'aide au
développement et des institutions
multilatérales de développement
Direction générale du Trésor et de
la politique économique (DGTPE)
Ministère de l'économie, des
finances et de l'industrie
Paris

Pierre-Eloi BRUYERRE
Adjoint au Chef du Bureau de l'aide au
développement et des institutions
multilatérales de développement
Direction générale du Trésor et de
la politique économique (DGTPE)
Ministère de l'économie, des
finances et de l'industrie
Paris

Cécile HUMBERT-BOUVIER
Conseillère économique
Adjointe au chef du Service
économique régional
Ambassade de France
Service économique
Rome

FRANCE (cont'd)

Bérengère QUINCY
Ambassadrice
Représentante permanente de
la République française
auprès de l'OAA
Rome

Marianne CHAUMEL
Attachée
Représentation permanente de
la République française
auprès de l'OAA
Rome

GABON

Gouverneur suppléant*

Charles ESSONGHÉ
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République gabonaise
auprès du FIDA
Rome

Louis Stanislas CHARICAUTH
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République gabonaise
auprès du FIDA
Rome

GEORGIA

Alternate Governor

Konstantin KOBAKHIDZE
Vice-Minister for Agriculture
Tbilisi

Konstantine GABASHVILI
Ambassador
Permanent Representative
of Georgia to IFAD
Rome

Natia SULAVA
First Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Georgia to IFAD
Rome

GERMANY

	Friedrich-Karl BRUNS Ambassador Permanent Representative of the Federal Republic of Germany to IFAD Rome
Alternate Governor*	Rolf-Dieter DRESCHER Head of Division Regional Development Banks and Funds Federal Ministry of Economic Cooperation and Development Berlin
	Michael BAUER First Counsellor Alternate Permanent Representative of the Federal Republic of Germany to IFAD Rome
	Anna Magdalena RIEM Member of the Permanent Representation of the Federal Republic of Germany to FAO and the other International Organizations Rome
GHANA	
Governor	Kwesi AHWOI Minister for Food and Agriculture Accra
Alternate Governor*	Evelyn Anita STOKES-HAYFORD Ambassador Permanent Representative of the Republic of Ghana to IFAD Rome
Adviser	Samuel DAPAAH Technical Adviser Ministry of Food and Agriculture Accra
Adviser	Nii QUAYE-KUMAH Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Ghana to IFAD Rome

GREECE

Governor	Michael CAMBANIS Ambassador Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome
Alternate Governor	Nike Ekaterini KOUTRAKOU Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome
	Sarandis ANDRIKOPOULOS Special Advisor Embassy of the Hellenic Republic Rome

GRENADA

Alternate Governor	Stephen FLETCHER Ambassador of Grenada Brussels
--------------------	---

GUATEMALA

Gobernador	Alfredo TRINIDAD VELÁSQUEZ Embajador Representante Permanente de la República de Guatemala ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Gobernador Suplente	Ileana RIVERA DE ANGOTTI Ministro Consejero Representante Permanente Adjunto de la República de Guatemala ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

GUINEA

Gouverneur	Jean Marc TELLIANO Ministre de l'agriculture Conakry
------------	--

GUINEA (cont'd)

Gouverneur suppléant*	Jean Baptiste GROVOGUI Conseiller politique Chargé d'affaires, a.i. Ambassade de la République de Guinée Rome
Conseiller	Mohamed DIOUMESSI Conseiller technique Ministère de l'agriculture Conakry
Conseiller	Mamba KOUROUMA Conseiller Chargé des projets et programmes Ministère de l'agriculture Conakry
Conseiller	Abdoulaye TRAORE Conseiller économique Représentant permanent adjoint de la République de Guinée auprès du FIDA Rome

HAITI

	Hérbert DOCTEUR Ministre de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural Port-au-Prince
	Jean Robert JEAN-NOEL Membre du Cabinet du Ministre de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural Port-au-Prince
	Anthony DESSOURCES Directeur du Project de développement de la petite irrigation (PPI-2) Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural Port-au-Prince

Carl Benny RAYMOND
Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la République d'Haïti
Rome

HAITI (cont'd)

Marie-Laurence DURAND
Premier Secrétaire
Représentant permanent suppléant
de la République d'Haïti
auprès du FIDA
Rome

HONDURAS

Gobernador*

Mayra Aracely REINA DE TITTA
Ministro
Representante Permanente Alterno
de la República de Honduras
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

HUNGARY

Governor

Zoltán KÁLMÁN
Head of Department
Department of International Relations
Ministry of Rural Development
Budapest

Alternate Governor

Balázs HAMAR
Counsellor
Permanent Representative of
Hungary to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ICELAND

Gudni BRAGASON
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of
the Republic of Iceland to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Reykjavík

INDIA

Debabrata SAHA
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of India to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Shobhana Kumar PATTANAYAK
Minister (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of India to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

INDONESIA

Governor

Bambang BRODJONEGORO
Director
International Relation Policy
Fiscal Policy Office
Ministry of Finance
Jakarta

Mr ADRIYANTO
Deputy Director
International Relation Policy
Fiscal Policy Office
Ministry of Finance
Jakarta

Mochamad IMRON
Head of Sub-Division for
International Fund Contribution
Fiscal Policy Office
Ministry of Finance
Jakarta

Agus Prihatin SAPTONO
Counsellor for Multilateral Affairs
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Hamim HAMIM
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)

Seyed Morteza ZAREI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Iran to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Alireza MOHAJER
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Iran to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

IRAQ

Alternate Governor

Hassan JANABI
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Iraq to IFAD
Rome

Alaa AL-MASHTA
Technical Assistant
to the Ambassador
Permanent Representation of
the Republic of Iraq to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

IRELAND

Alternate Governor

Jarlath O'CONNOR
First Secretary
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ISRAEL

Daniel CARMON
Director-General
Israel's Agency for the International
Development Cooperation (MASHAV)
Jerusalem

ISRAEL (cont'd)

Ilan FLUSS
Director
Policy Planning and External
Relations Department
Israel's Agency for International
Development Cooperation (MASHAV)
Jerusalem

Tamar Michele ZIV
Minister Counsellor
Economic and Scientific Affairs
Deputy Permanent Representative of
Israel to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Giovanna Elisabetta LA ROCCA
Economic Officer
Permanent Representation of
Israel to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

ITALY

Governor

Vieri CERIANI
Under-Secretary of State
Ministry of Economy and Finance
Rome

Pietro SEBASTIANI
Ambassador
Permanent Representative of
the Italian Republic to IFAD
Rome

Elisabetta BELLONI
Director-General
Directorate General for
Development Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Rome

Stefania BAZZONI
Director
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

ITALY (cont'd)

Marco RICCI
Multilateral Affairs Coordinator
Directorate General for
Development Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Rome

Claudio MISCIA
First Counsellor
Deputy Head of Mission
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

Rita Giuliana MANNELLA
Counsellor
Directorate General for
Development Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
of the Italian Republic
Rome

Claudia MORDINI
Adviser
Service in charge of Multilateral
Development Banks (Office X)
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

Stefano MARGUCCIO
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

JAPAN

Governor

Masaharu KOHNO
Ambassador
Permanent Representative of Japan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

JAPAN (cont'd)

Hideya YAMADA
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Masaya KITAO
Counsellor
Financial attaché
Embassy of Japan
Rome

JORDAN

Governor*

Radi AL-TARAWNEH
Secretary-General
Ministry of Agriculture
Amman

Alternate Governor*

Malek BRIZAT
Director for Arab and
Islamic Relations
Ministry of Planning and
International Cooperation
Amman

KAZAKHSTAN

Nurlan ZHALGAZBAYEV
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative of
the Republic of Kazakhstan to IFAD
Rome

Aigul BOKAYEVA
First Secretary
Alternate Permanent Representative of
the Republic of Kazakhstan to IFAD
Rome

Daniyar KOPISHEV
Attaché
Alternate Permanent Representative of
the Republic of Kazakhstan to IFAD
Rome

KENYA

Romano M. KIOME
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Nairobi

Alternate Governor

Josephine Wangari GAITA
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Kenya to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Jacinta Muthoni NGWIRI
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Kenya to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

KIRIBATI

Governor

Tiarite KWONG
Minister for Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

Mweia TEBUBUA
Deputy Secretary
Ministry of Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

Kinaai KAIRO
Director for Agriculture
Ministry of Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

KUWAIT

Waleed AL-BAHAR
Regional Manager for Eastern and
Southern Asia and Pacific Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC

Governor	Phouphet KHAMPHOUNVONG Minister for Finance Vientiane
Alternate Governor*	Phouangparisak PRAVONGVIENGKHAM Vice-Minister for Agriculture and Forestry Vientiane
Adviser	Thipphakone CHANTHAVONGSA Director-General External Finance Department Ministry of Finance Vientiane
Adviser	Linkham DOUANGSAVANH Director National Agriculture and Forestry Research Institute Ministry of Agriculture and Forestry Vientiane
Adviser	Alad CHANTHAVONG Deputy Director-General External Finance Department Ministry of Finance Vientiane
Adviser	Rithikone PHOUMMASACK Director Division External Finance Department Ministry of Finance Vientiane
Adviser	Khonesavanh VONGXAY Program Coordinator Soum Son Seun Jai Program Ministry of Agriculture and Forestry Vientiane
Adviser	Syseng KHOUNSY Project Director Northern Region Sustainable Livelihoods Project Ministry of Agriculture and Forestry Vientiane
Adviser	Vinoth VANSY Project Director Sustainable Natural Resources Management and Productivity Enhancement Project Ministry of Agriculture and Forestry Vientiane

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC (cont'd)

Adviser	Khouanchai SIPHAKANLAYA President Lao Consulting Group Vientiane
Adviser	Khamphong VAYAKONE Technical Officer Planning Department Ministry of Agriculture and Forestry Vientiane

LEBANON

	Hussein AL HAJJ HASSAN Ministre de l'agriculture Beyrouth
	Karim KHALIL Premier Secrétaire Chargé d'affaires, a.i. Ambassade de la République libanaise Rome
Gouverneur	Gloria ABOUZEID Président du Comité exécutif Plan vert Beyrouth
	Mohammad EL-KHANSA Conseiller du Ministre de l'agriculture Beyrouth
	Ali YASSINE Directeur-général, a.i. Ministère de l'agriculture Beyrouth

LESOTHO

Alternate Governor*	Liteboho MOFUBETSOANA Acting Permanent Secretary Ministry of Agriculture and Food Security Maseru
---------------------	---

LESOTHO (cont'd)

Adviser	Jonas Sponkie MALEWA Ambassador Permanent Representative of the Kingdom of Lesotho to IFAD Rome
Adviser	Mathoriso MOLUMELI Chief Economic Planner Ministry of Agriculture and Food Security Maseru
Adviser	Malikopo Patricia RAKOOTJE First Secretary Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Lesotho to IFAD Rome

LIBERIA

	Frederick CHERUE Chairman of the Senate Committee on Agriculture Monrovia
Governor	Florence CHENOWETH Minister for Agriculture Monrovia
	Mohammed S. SHERIFF Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the Republic of Liberia to the United Nations Agencies for Food and Agriculture Rome
	Wesley JOHNSON Ambassador of the Republic of Liberia London
	Anthony K. SELMAH Minister Counsellor Press and Public Affairs Embassy of the Republic of Liberia London

LIBYA

Governor*

Abuzkhar Ahmed ALI MOHAMED
Vice-Minister for Agriculture
Tripoli

Abdalla A. M. ZAIED
Ambassador
Permanent Representative of Libya
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Hussin ALI TIBAR
Agricultural Bank
Tripoli

Talal Ali MARAI
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
Libya to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Mahmud S.O. SAWAN
Third Secretary
Alternate Permanent Representative of
Libya to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

LUXEMBOURG

Gouverneur

Marie-Josée JACOBS
Ministre de la coopération et de
l'action humanitaire
Luxembourg-Ville

Jean-Louis WOLZFELD
Ambassadeur
Représentant permanent du
Grand-Duché de Luxembourg
auprès du FIDA
Rome

Léon DELVAUX
Directeur adjoint de la
Coopération au développement
Ministère des affaires étrangères
et de l'immigration
Luxembourg-Ville

LUXEMBOURG (cont'd)

Richard PHILIPPART
Attaché
Représentant permanent suppléant
du Grand-Duché de Luxembourg
auprès du FIDA
Rome

Michel GRETHEN
Premier Secrétaire
Représentant permanent adjoint
du Grand-Duché de Luxembourg
auprès du FIDA
Rome

Patrice SCHMITZ
Chef du Bureau multilatéral
Direction de la Coopération
au développement
Ministère des affaires étrangères
et de l'immigration
Luxembourg-Ville

MADAGASCAR

Gouverneur

RAVATOMANGA Rolland
Ministre de l'agriculture du
Gouvernement de Transition
d'Union Nationale
Antananarivo

Josiane RAVOLOLONDRIAKA RATSIMBAZAFY
Conseiller
Ambassade de la République
de Madagascar
Rome

Vohangy Arijona RAONIAINJAKA
Directeur de l'appui à l'organisation
des filières
Ministère de l'agriculture
Antananarivo

Monsieur MONJA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République de Madagascar
auprès du FIDA
Rome

MALAWI

Brave Rona NDISALE
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Malawi to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Brussels

MALAYSIA

Alternate Governor*

Halimah ABDULLAH
 Ambassador
 Permanent Representative of
 Malaysia to the United Nations Food
 and Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Shariffah Norhana SYED MUSTAFFA
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of Malaysia to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Amir Hamzah HARUN
 Assistant Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of Malaysia to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

MALI

Gouverneur

Aghatam Ag ALHASSANE
 Ministre de l'agriculture
 Bamako

Gouverneur suppléant

Gaoussou DRABO
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République du Mali
 auprès du FIDA
 Rome

Yaya Nouhoum TAMBOURA
 Commissaire à la sécurité alimentaire
 Bamako

MALI (cont'd)

Aissata TRAORE DIALLO
Point focal des projets et programmes FIDA
Commissariat à la sécurité alimentaire
Bamako

Mohamed TIESSA FARMA MAIGA
Premier Conseiller
Ambassade de la République du Mali
Rome

Bah KONIPO
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Mali
auprès du FIDA
Rome

Ukunda Gemma SHEMA
Secrétaire traductrice
Ambassade de la République du Mali
Rome

MAURITANIA

Gouverneur

Sidi Ould TAH
Ministre des affaires économiques
et du développement
Nouakchott

Gouverneur suppléant

Moctar Ould DAHI
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République islamique de
Mauritanie auprès du FIDA
Rome

Mohamed Lemine OULD AHMED
Conseiller du Ministre des affaires
économiques et du développement
Nouakchott

MAURITIUS

Governor

Satya Veyash FAUGOO
Minister for Agro Industry and
Food Security
Port Louis

MAURITIUS (cont'd)

Alternate Governor*
 Denis CANGY
 Consul of the Republic
 of Mauritius
 Rome

MEXICO

Gobernador
 Miguel RUIZ CABAÑAS IZQUIERDO
 Embajador
 Representante Permanente de
 los Estados Unidos Mexicanos
 ante el FIDA
 Roma

Gobernador Suplente*
 Emma Maria José RODRIGUEZ SIFUENTES
 Ministro
 Representante Permanente Alterno
 de los Estados Unidos Mexicanos
 ante el FIDA
 Roma

Asesor
 Alan ROMERO ZAVALA
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno
 de los Estados Unidos Mexicanos
 ante el FIDA
 Roma

Asesor
 Claudia Cecile DE MAULEÓN
 Asesora
 Embajada de los Estados Unidos
 Mexicanos
 Roma

MONGOLIA

DAVAADORJ Khishigdelger
 Minister Counsellor
 Embassy of Mongolia
 Rome

MOROCCO

Hassan ABOUYOUB
 Ambassadeur
 Représentant permanent
 du Royaume du Maroc
 auprès du FIDA
 Rome

MOROCCO (cont'd)

Loubna CHAMIM
 Chef de la division de la coopération
 Direction des stratégies et des statistiques
 Ministère de l'agriculture
 et de la pêche maritime
 Rabat

Jaouad ZHAR
 Chef du service des relations avec
 les organismes financiers internationaux
 Direction du Trésor et des finances extérieures
 Ministère de l'économie et
 des finances
 Rabat

Mohammed LAKHAL
 Ministre plénipotentiaire
 Représentant permanent suppléant
 du Royaume du Maroc
 auprès du FIDA
 Rome

MOZAMBIQUE

Governor*

Gabriel MUTHISSE
 Deputy Minister for Fisheries
 Maputo

Carla Elisa MUCAVI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Mozambique to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Alternate Governor*

Waldemar Fernando de SOUSA
 Member of the Board
 Central Bank of Mozambique
 Maputo

Adviser

Mario Saraiva NGWENYA
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Mozambique to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

MOZAMBIQUE (cont'd)

Adviser	Mahomed RAFIQUE JUSOB MAHOMED Member of the Board Fund for Economic Rehabilitation (FARE) Maputo
Adviser	Adriano Isaias UBISSE Director for Investment and Cooperation Ministry of Planning and Development Maputo
Adviser	Albertina ALAGE Deputy Director Ministry of Agriculture Maputo
Adviser	Luís João MATSINHE Adviser Ministry of Finance Maputo
Adviser	Marcelino Galufu PISSA Adviser Department of Monitoring and Evaluation Direction of Investment and Cooperation Ministry of Planning and Development Maputo
Adviser	Anchia Nhaca Guebuza Espirito SANTO Foreign Cooperation Officer Central Bank of Mozambique Maputo

MYANMAR

Governor*	Tint SWAI Ambassador Permanent Representative of the Union of Myanmar to the United Agencies for Food and Agriculture Rome
Adviser	Than SAIN Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of the Union of Myanmar to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

MYANMAR (cont'd)

Adviser	Thein Min HTUN First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of the Union of Myanmar to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
---------	--

NAMIBIA

Alternate Governor	Petrus N. IILONGA Deputy Minister for Agriculture, Water and Forestry Windhoek
	Desmond R. TSHIKESHO Under-Secretary for Agriculture Ministry of Agriculture, Water and Forestry Windhoek
	Eugene KANGUATJIVI Agricultural Economist Ministry of Agriculture, Water and Forestry Windhoek

NEPAL

Alternate Governor	Nathu Prasad CHAUDHARY Secretary Ministry of Agriculture and Cooperatives Kathmandu
	Mahendra Nath POUDEL Senior Agricultural Economist Ministry of Agriculture and Cooperatives Kathmandu

NETHERLANDS

Alternate Governor

Gerda VERBURG
Ambassador
Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

NETHERLANDS (cont'd)

Adviser	Ronald ELKHUIZEN Counsellor Deputy Permanent Representative of the Kingdom of the Netherlands to the United Nations Organizations for Food and Agriculture Rome
Adviser	Erlijne WISSELS Policy Adviser International Financial Institutions Division United Nations and International Financial Institutions Department Ministry of Foreign Affairs The Hague
Adviser	Jan VAN DER VELDE Intern Permanent Representation of the Kingdom of the Netherlands to the United Nations Organizations for Food and Agriculture Rome

NEW ZEALAND

Adviser	Claudia GROSSO Policy Support Officer Embassy of New Zealand Rome
---------	--

NICARAGUA

Gobernador	Mónica ROBELO RAFFONE Embajadora Representante Permanente de la República de Nicaragua ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Gobernador Suplente*	Junior Andrés ESCOBAR FONSECA Agregado Representante Permanente Alternativo de la República de Nicaragua ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

NIGER

Oua SAIDOU
Ministre de l'agriculture
Niamey

Amadou TOURÉ
Ambassadeur
Représentant permanent
de la République du Niger
auprès du FIDA
Rome

Moudy MAMANE SANI
Conseiller Technique du
Ministre de l'agriculture
Niamey

Mahaman SANI ABDOU
Directeur général de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
Niamey

Hassane HAROUNA MAÏGA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Niger
auprès du FIDA
Rome

NIGERIA

Governor

Akinwunmi Ayo ADESINA
Minister for Agriculture and
Rural Development
Abuja

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of
the Federal Republic of Nigeria to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

M.C.C. ENEH
Director
Department of Agriculture
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

NIGERIA (cont'd)

Daniel Machica DAUDU
Director
Rural Development Department
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Adetunji Adeleke OREDIPE
Special Assistant to the
Minister for Agriculture
and Rural Development
Abuja

Okon Stephen ANIETIE
Special Assistant
to the Permanent Secretary
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Munir Abiodun ALAO
Director
International and Economic
Relations Department
Federal Ministry of Finance
Abuja

Agnes A. AREMU
Deputy Director
International and Economic
Relations Department
Federal Ministry of Finance
Abuja

Matazu Ibrahim ABUBAKAR
Principal Administrative
Officer (Agriculture)
Federal Ministry of Finance
Abuja

Okai Akwu IKANI
Personal Assistant
to the Permanent Secretary
Federal Ministry of Agriculture
and Rural Development
Abuja

Remi OKUBOYEJO
Personal Assistant
to the Minister for Agriculture
and Rural Development
Abuja

NIGERIA (cont'd)

Musibau Olumuyiwa AZEEZ
 Technical Assistant
 to the Permanent Secretary
 Federal Ministry of Agriculture
 and Rural Development
 Abuja

Abiodun WALI
 Clerk on IFAD Matters
 Embassy of the Federal
 Republic of Nigeria
 Rome

NORWAY

Governor

Astrid Helle AJAMAY
 Deputy Director-General
 Section for United Nations Policy
 and Gender Equality
 Department for United Nations,
 Peace and Humanitarian Affairs
 Royal Norwegian Ministry
 of Foreign Affairs
 Oslo

Jostein LEIRO
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Kingdom of Norway to IFAD
 Rome

Per MOGSTAD
 Senior Adviser
 Royal Norwegian Ministry
 of Foreign Affairs
 Oslo

Tonje LIEBICH LIE
 Second Secretary
 Deputy Permanent Representative of
 the Kingdom of Norway to IFAD
 Rome

OMAN

Governor

Isshaq AL-ROQQEISHY
 Under-Secretary
 Ministry of Agriculture
 Muscat

OMAN (cont'd)

Alternate Governor

Said Nasser AL-HARTHY
Ambassador
Permanent Representative of the
Sultanate of Oman to IFAD
Rome

Rasmi MAHMOUD
Coordinator with the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Suleiman AL-SALMY
Assistant Director-General of
Planning and Investment
Development
Ministry of Agriculture
and Fisheries
Muscat

PAKISTAN

Tehmina JANJUA
Ambassador
Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Zulfiqar Haider KHAN
Counsellor (Agricultural)
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Idriana BONOMO
Secretary to the
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PANAMA

Gobernador Suplente

Guido Juvenal MARTINELLI ENDARA
Embajador
Representante Permanente
de la República de Panamá
ante el FIDA
Roma

PAPUA NEW GUINEA

Peter PULKIYE MAGINDE
Ambassador of the Independent
State of Papua New Guinea
Brussels

PARAGUAY

Gobernador

Dionisio BORDA
Ministro de Hacienda
Asunción

Andrés WEHRLE
Viceministro de Agricultura
Ministerio de Agricultura
y Ganadería
Asunción

Verónica SERAFINI
Coordinadora
Unidad de Economía Social
Ministerio de Hacienda
Asunción

Jaime ESCOBAR
Jefe de Gabinete
Ministerio de Hacienda
Asunción

Lorena Noemi PATIÑO CARDOZO
Segunda Secretaria
Representante Permanente Alternativa
de la República del Paraguay
ante el FIDA
Roma

PERU

Gobernador	César Rolando CASTILLO RAMÍREZ Embajador Representante Permanente de la República del Perú ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Gobernador Suplente*	Carla Stella MARIS CHIRINOS LLERENA Consejera Representante Permanente Alternativa de la República del Perú ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

PHILIPPINES

Governor*	Virgilio A. REYES JR. Ambassador Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome
Alternate Governor*	Lupino J. LAZARO Special Agriculture Representative Embassy of the Republic of the Philippines Rome
Adviser	Leila C. LORA-SANTOS First Secretary and Consul Alternate Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome
Adviser	Esteban N. PAGARAN Assistant Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome

PORTUGAL

Alternate Governor*

Rosa Maria CAETANO
 Director for International Affairs
 Office for Economic Policy and
 International Affairs (GPEARI)
 Ministry of Finance and
 Public Administration
 Lisbon

Adviser

Ana BARRETO
 Desk Officer
 Division for Bilateral Affairs
 Office for Economic Policy and
 International Affairs (GPEARI)
 Ministry of Finance and
 Public Administration
 Lisbon

Adviser

José Egídio BARBEITO
 Counsellor (Agriculture)
 Deputy Permanent Representative
 of the Portuguese Republic to the
 United Nations Agencies for Food
 and Agriculture
 Rome

QATAR

Governor

Abdullah bin Mubarak BIN AABOUD AL-MIDHADHI
 Minister for Environment
 Doha

Alternate Governor

Soltan Saad S.K. AL-MORAIKHI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the State of Qatar to IFAD
 Rome

Abdulla Jassim M. AL-MAADADI
 Minister Plenipotentiary
 Alternate Permanent Representative
 of the State of Qatar to IFAD
 Rome

Ali Mohammed AL NAMMAA
 Department of International Cooperation
 Ministry of Environment
 Doha

Misfr Mohammed AL HAJRI
 Ministry of Environment
 Doha

QATAR (cont'd)

Akeel HATOOR
 Adviser
 Embassy of the State
 of Qatar
 Rome

REPUBLIC OF KOREA

KIM Jong-Jin
 Assistant Minister for Trade
 Ministry of Food, Agriculture,
 Forestry and Fisheries
 Gwacheon

CHUNG BokChul
 Director
 Multilateral Cooperation Division
 Ministry of Food, Agriculture,
 Forestry and Fisheries
 Gwacheon

SONG Jae-Won
 Deputy-Director
 International Development and
 Cooperation Division
 Ministry of Food, Agriculture
 Forestry and Fisheries
 Gwacheon

Alternate Governor

PARK Sujin
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative of the
 Republic of Korea to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

REPUBLIC OF MOLDOVA

Governor

Viorel GUTU
 Deputy Minister for Agriculture
 and Food Industry
 Chişinău

Victoria CHITII
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Moldova to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

ROMANIA

Gouverneur

Octavian Liviu BUMBU
Secrétaire d'État
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Bucarest

Gouverneur suppléant

Razvan Victor RUSU
Ambassadeur
Représentant permanent de la
Roumanie auprès du FIDA
Rome

Dorinela COJOCARENAU
Conseillère
Affaires européennes et
internationales
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Bucarest

Daniela ROMANESCU
Conseillère
Affaires européennes et
internationales
Ministère de l'agriculture et
du développement rural
Bucarest

Alina POPESCU
Première Secrétaire
Représentante permanente adjointe
de la Roumanie auprès du FIDA
Rome

RWANDA

Jacques KABALE NYANGEZI
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Rwanda to IFAD
Paris

Ernest RUZINDAZA
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
and Animal Resources
Kigali

RWANDA (cont'd)

Alex KANYANKOLE
Director-General
National Agriculture Export
and Promotion Board (NAEB)
Ministry of Agriculture
and Animal Resources
Kigali

Francesco ALICICCO
Honorary Consul of the
Republic of Rwanda
to Italy
Rome

SAUDI ARABIA

Governor

Fahad bin Abdulrahman BALGHUNAIM
Minister for Agriculture
Riyadh

Waleed bin Abdelkarim EL KHEREIJI
Director-General
Grain Silos and Flour Mills Organization
Riyadh

Mishal bin Abdallah AL SHETRI
Director-General
Office of the Minister for Agriculture
Riyadh

AbdelAziz bin Saud AL SARHAN
Director-General
General Department of Public Relations
and International Cooperation
Ministry of Agriculture
Riyadh

Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Fahd bin Abdallah AL HARBI
Director-General
External Relations and
International Cooperation
Ministry of Agriculture
Riyadh

SAUDI ARABIA (cont'd)

Tareq AbdulKarim A. ALDRIWEESH
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Kingdom of Saudi Arabia
 to FAO
 Rome

SENEGAL

Gouverneur suppléant

Papa Cheikh Saadibou FALL
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République du Sénégal
 auprès du FIDA
 Rome

Mamadou DIALLO
 Directeur de l'agriculture
 Ministry of Agriculture
 Dakar

Fatoumata Diene GUEYE
 Premier Conseiller
 Ambassade de la République
 du Sénégal
 Rome

SEYCHELLES

Governor*

Peter SINON
 Minister for Investment,
 Natural Resources and Industry
 Victoria

Alternate Governor*

Manuela DESAUBIN-STRAVENS
 Advisor to the Minister for Investment,
 Natural Resources and Industry
 Victoria

SIERRA LEONE

Governor

Joseph Sam SESAY
 Minister for Agriculture, Forestry
 and Food Security
 Freetown

SIERRA LEONE (cont'd)

Festus A. TARAWALIE
 Assistant to the
 Minister for Agriculture, Forestry
 and Food Security
 Freetown

SOMALIA

Alternate Governor

Ibrahim Hagi ABDULKADIR
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Somali Republic to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

SOUTH AFRICA

Alternate Governor

Langa ZITA
 Director-General
 Department of Agriculture,
 Forestry and Fisheries
 Pretoria

Governor

Thenjiwe Ethel MTINTSO
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Republic of South Africa to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

Simphiwe NGQANGWENI
 Director
 Agro-processing Support
 Department of Agriculture,
 Forestry and Fisheries
 Pretoria

Matlho MOLEMA
 First Secretary (Economic Diplomacy)
 Embassy of the Republic of South Africa
 Rome

SPAIN

Gobernador

Alfonso LUCINI MATEO
 Embajador
 Representante Permanente de España
 ante los Organismos de las
 Naciones Unidas
 Roma

SPAIN (cont'd)

Francisco CAPOTE
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SRI LANKA

Governor

John Asitha Ivon PERERA
Ambassador
Permanent Representative of the
Democratic Socialist Republic
of Sri Lanka to IFAD
Rome

Alternate Governor

Gothami INDIKADAHENA
Minister (Commercial)
Alternate Permanent Representative
of the Democratic Socialist Republic
of Sri Lanka to IFAD
Rome

Angelo PERERA
Officer
Embassy of the Democratic
Socialist Republic of Sri Lanka
Rome

SUDAN

Alternate Governor*

Gafar Ahmed Abdalla OMER
State Minister for Agriculture
Khartoum

Amira Daoud HASSAN GORNASS
Ambassador of the Republic of The Sudan
to Italy
Rome

Mohamed Eltayeb ELFAKI ELNOR
Counsellor (Agricultural Affairs)
Permanent Representative of the
Republic of The Sudan to IFAD
Rome

Abla Malk Osman MALK
Director
International and Regional Organizations Directorate
Ministry of Agriculture and Irrigation
Khartoum

SUDAN (cont'd)

Faiza Awad MOHAMED
 Director-General
 International Financial Cooperation Directorate
 Ministry of Finance and National Economy
 Khartoum

Mohamed Elhag SIR ELKAHATIM
 National Coordinator for IFAD Funded Projects
 Ministry of Agriculture and Irrigation
 Khartoum

SWAZILAND

Sibusiso L. MSIBI
 Counsellor
 Permanent Mission of the
 Kingdom of Swaziland
 Chambesy

SWEDEN

Amalia GARCIA-THÄRN
 Minister
 Permanent Representative
 of the Kingdom of Sweden
 to IFAD and WFP
 Rome

Margaretha ARNESSON-CIOTTI
 Programme Officer
 Royal Swedish Embassy
 Rome

SWITZERLAND

Gouverneur

Michel MORDASINI
 Vice-Directeur et
 Chef du domaine Coopération globale
 Direction du développement et de la coopération (DDC)
 Département fédéral des affaires étrangères
 Berne

Conseiller

Christina E. GRIEDER
 Ministre
 Représentant permanent de
 la Confédération suisse auprès
 de la FAO, du FIDA et du PAM
 Rome

SWITZERLAND (cont'd)

Conseiller

Alexandre GHÉLEW
Conseiller
Chargé de programme
Section Programme global Sécurité alimentaire
Direction du développement et de la coopération (DDC)
Département fédéral des affaires étrangères
Berne

SYRIAN ARAB REPUBLIC

Hasan KHADDOUR
Ambassador
Permanent Representative of
the Syrian Arab Republic
to IFAD
Rome

Ammar AWAD
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Syrian Arab Republic
to IFAD
Rome

Essam AL SHAHIN
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Syrian Arab Republic
to IFAD
Rome

THAILAND

Governor*

Jirawan YAMPRAYOON
Inspector-General
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Bangkok

Olan PITUCK
Inspector-General
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Bangkok

THAILAND (cont'd)

Alternate Governor

Tritaporn KHOMAPAT
Minister (Agricultural)
Permanent Representative of the
Kingdom of Thailand to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Sirilak SUWANRANGSI
Director
Bureau of Foreign Agricultural Affairs
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Bangkok

Kasem PRASUTSANGCHAN
Senior Policy and Plan Analyst
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Bangkok

Sairak CHAILANGGAR
Counsellor (Agriculture)
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Thailand to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Piyawat NAIGOWIT
Second Secretary (Agriculture)
Alternate Permanent Representative of
the Kingdom of Thailand to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA

Magdalena DIMOVA
First Secretary
Chargé d'affaires, a.i.
Embassy of The former Yugoslav Republic
of Macedonia to the Holy See
Rome

TOGO

Gouverneur

Kossi Messan EWOVOR
Ministre de l'agriculture,
de l'élevage et de la pêche
Lomé

Calixte Batossie MADJOLBA
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République togolaise
auprès du FIDA
Paris

Gouverneur suppléant

Akla-Esso M'Baw AROKOUM
Directeur de l'agriculture
Ministère de l'agriculture,
de l'élevage et de la pêche
Lomé

Pakponedong K. ALI-TILOH SOLITOKÉ
Deuxième Secrétaire
Chargée des dossiers du FIDA
Ambassade de la République togolaise
Paris

TONGA

Siale Vuki Bain VETE
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Tonga to IFAD
London

TUNISIA

Gouverneur*

Mohamed BEN SALEM
Ministre de l'agriculture
Tunis

Gouverneur suppléant*

Naceur MESTIRI
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République tunisienne
auprès des organisations
des Nations Unies
Rome

TUNISIA (cont'd)

Conseiller	Abdallah ZEKRI Directeur général de la coopération multilatérale Ministère de l'investissement et de la coopération internationale Tunis
Conseiller	Hafed KHLIF Directeur de la Coopération Internationale Ministère de l'agriculture Tunis
Conseiller	Hazar SASSI NAILI Conseiller Ambassade de la République tunisienne Rome

TURKEY

Governor	Mehmet Mehdi EKER Minister for Food, Agriculture and Livestock Ankara
Alternate Governor	Hakki AKIL Ambassador Permanent Representative of the Republic of Turkey to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
	Masum BURAK Vice Director-General Agricultural Research Directorate-General Ministry of Food, Agriculture and Livestock Ankara
	Gürsel KÜSEK Vice Director-General Agriculture Reform Directorate-General Ministry of Food, Agriculture and Livestock Ankara

Güher ÇELTEC
Deputy Director-General
Ministry of Food, Agriculture and
Livestock
Ankara

TURKEY (cont'd)

Mehmet Erkan AYTUN
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Makbule KOÇAK
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Deniz BERBER
Head
European Union and
Foreign Relations Department
Ministry of Agriculture
Ankara

Emin GÜRE
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Turkey to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Volkan COŞKUN
Chief of Cabinet of the Minister
Ministry of Food, Agriculture
and Livestock
Ankara

Gürbüz ÖZTÜRK
Press Counsellor of the Minister
Ministry of Food, Agriculture
and Livestock
Ankara

Ayniye Sula ÖZEVREN
Engineer at the Agriculture Reform Department
Agricultural Reforms Directorate-General
Ministry of Food, Agriculture
and Livestock
Ankara

UGANDA

Zerubabel Mijumbi NYIIRA
Minister of State for Agriculture
Entebbe

Juliet Betty KULUBYA KAJUMBA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Uganda to IFAD
Rome

Robert SABIITI
First Secretary (Agricultural Attaché)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Uganda to IFAD
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Governor*

Abdulaziz Nasser AL-SHAMSI
Ambassador
Permanent Representative of
the United Arab Emirates
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI
Director
Department of International
Financial Relations
Ministry of Finance
Abu Dhabi

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy-Director
Department of International
Financial Relations
Ministry of Finance
Abu Dhabi

Mohammed AL MANSOORI
Diplomatic Attaché
Embassy of the United Arab Emirates
Rome

Obeid Ali Mirghani HASSAN
Coordinator for the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Embassy of the United Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Governor James HARVEY
Ambassador
Permanent Representative of the United Kingdom
of Great Britain and Northern Ireland to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Governor Jumanne MAGHEMBE
Minister for Agriculture, Food
Security and Cooperatives
Dar es Salaam

Alternate Governor Wilfred J. NGIRWA
Ambassador
Permanent Representative of the
United Republic of Tanzania
to IFAD
Rome

Emmanuel M. ACHAYO
Director of Policy and Planning
Ministry of Agriculture, Food
Security and Cooperatives
Dar es Salaam

Suleiman SHEHE
Ministry of Agriculture and Natural
Resources of Zanzibar
Zanzibar City

Twalib MBAGA
Private Assistant to the Minister
Ministry of Agriculture, Food
Security and Cooperatives
Dar es Salaam

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA (cont'd)

Ayoub J. MNDEME
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the United Republic of Tanzania
to IFAD
Rome

UNITED STATES

Ertharin COUSIN
Ambassador
Permanent Representative of the
United States of America to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Franklin MOORE
Senior Development Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Elizabeth PETROVSKI
Finance and Oversight Specialist, USAID
United States Mission to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Gregory S. GROTH
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Jorge E. SOLARES
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

UNITED STATES (cont'd)

Deborah CRANE
International Economist
Office of Multilateral
Development Banks
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Michelle G. LOS BANOS JARDINA
First Secretary (Public Affairs Officer)
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Donna COOKE
Public Affairs Assistant
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Erin SWANSON
Public Affairs Intern
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Lisette Denise ALVAREZ
Intern
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

URUGUAY

Gobernador

Gustavo Aníbal ÁLVAREZ GOYOAGA
Embajador
Representante Permanente de la
República Oriental del Uruguay
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

URUGUAY (cont'd)

Gobernador Suplente*

María Marcela DOS SANTOS ROUX
Segundo Secretario
Representante Permanente Alternativo de
la República Oriental del Uruguay
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

UZBEKISTAN

Nodira YOKUBOVA
First Secretary
Embassy of the
Republic of Uzbekistan
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gobernador Suplente

William CAÑAS DELGADO
Gerente Ejecutivo de Cooperación y
Financiamiento Internacional
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Gladys Francisca URBANEJA DURÁN
Embajadora
Representante Permanente de
la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Jean Piere MORET
Especialista de la Gerencia
de Cooperación Internacional
y Relaciones Multilaterales
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Tomás E. CENTENO B.
Apoyo Técnico Complementario
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF) (cont'd)

Luis Alberto ÁLVAREZ FERMIN
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Alterno
 de la República Bolivariana de
 Venezuela ante los Organismos
 de las Naciones Unidas
 Roma

Manuel CLAROS OVIEDO
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno
 de la República Bolivariana de
 Venezuela ante los Organismos
 de las Naciones Unidas
 Roma

VIET NAM

Governor
 TRUONG Chi Trung
 Vice-Minister for Finance
 Hanoi

Adviser
 THOAI Dang Khanh
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 Socialist Republic of Viet Nam
 to IFAD
 Rome

Adviser
 NGUYEN Thi Thanh Ha
 Deputy Director-General
 Debts Management and External
 Financial Relations Department
 Ministry of Finance
 Hanoi

Adviser
 NGUYEN Lan Huong
 Head of the Division
 Debts Management and External
 Financial Relations Department
 Ministry of Finance
 Hanoi

Adviser
 NGUYEN Thi Thu Quynh
 Counsellor
 Permanent Representative of the
 Socialist Republic of Viet Nam
 to IFAD
 Rome

YEMEN

Governor	Farid Ahmed MUJAWAR Minister for Agriculture and Irrigation Sana'a
Alternate Governor	Khalid Abdulrahman AL-AKWA Ambassador Permanent Representative of the Republic of Yemen to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Omer Hussein Thebt SABA'A Minister Plenipotentiary Alternate Permanent Representative of the Republic of Yemen to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Ali Abdullah ALI GUNID Advisor to the Minister for Agriculture and Irrigation Sana'a
Adviser	Abdullah Na'Ami Qutran AL-NA'AMI Third Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Yemen to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

ZAMBIA

	Nicholas BANDA Deputy Minister for Agriculture and Livestock Lusaka
	Samuel MAPALA Ambassador Permanent Representative of the Republic of Zambia to IFAD Rome
	Alick BANDA First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Zambia to IFAD Rome

ZAMBIA (cont'd)

Derrick SIKOMBE
Chief Agriculture Economist
Ministry of Agriculture and Livestock
Lusaka

ZIMBABWE

Seiso MOYO
Deputy Minister for Agriculture, Mechanisation
and Irrigation Development
Harare

Mary Sibusisiwe MUBI
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of Zimbabwe to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

R.J. MUZAMHINDO
Principal Director
Ministry of Agriculture, Mechanization
and Irrigation Development
Harare

Irene BOSHA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Zimbabwe to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES
OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES
OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

AUSTRALIA

Bob QUIGGIN
Acting Assistant Director-General
Economics, Rural Development,
Infrastructure and Research
Australian Agency for International
Development (AusAID)
Canberra

Kristina GILL
Adviser (Development Cooperation)
Australian Embassy
Rome

CZECH REPUBLIC

Jiří MUCHKA
Permanent Representative of
the Czech Republic to FAO
Rome

ESTONIA

Ruve SCHANK
Minister Counsellor
Permanent Representative of
the Republic of Estonia
to FAO
Rome

Siim TIIDEMANN
Head of Department
Ministry of Agriculture
Tallin

LITHUANIA

Petras ZAPOLSKAS
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of Lithuania to FAO
Rome

SAN MARINO

Daniela ROTONDARO
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of San Marino
to FAO
Rome

Marina EMILIANI
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Republic of San Marino
to FAO
Rome

SLOVAKIA

Denisa MEDVEDOVÁ
Counsellor
Permanent Representative of the
Slovak Republic to FAO and WFP
Rome

UKRAINE

Yana SKIBINETSKA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Ukraine to FAO
Rome

HOLY SEE

SAINT-SIÈGE

SANTA SEDE

Luigi TRAVAGLINO
Nonce Apostolique
Observateur permanent du
Saint-Siège auprès du FIDA
Rome

Vincenzo BUONOMO
Observateur permanent suppléant
du Saint-Siège auprès du FIDA
Rome

Lelio BERNARDI
Conseiller
Mission permanente d'observation
du Saint-Siège auprès des Institutions
des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture
Rome

SOVEREIGN ORDER OF MALTA

ORDRE SOUVERAIN DE MALTE

SOBERANA ORDEN DE MALTA

Giuseppe BONANNO DI LINGUAGLOSSA
Ambassadeur de l'Ordre Souverain
Militaire Hospitalier de Saint-Jean
de Jérusalem de Rhodes et de Malte
Observateur permanent auprès du FIDA
Rome

Claude FORTHOMME
Conseiller technique
Représentation de l'Ordre Souverain
Militaire Hospitalier de Saint-Jean
de Jérusalem de Rhodes et de Malte
auprès des Agences des Nations Unies
Rome

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES**REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES****REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS****Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)**

Garry SMITH
Principal Adviser
Investment Centre Division
Technical Cooperation Department
Rome

Mariam AHMED
Chief
United Nations Relations and
Rome-based Collaboration Branch
Office of Corporate Communications
and External Relations
Rome

Guy EVERS
Chief
Africa Service
Investment Centre Division
Technical Cooperation Department
Rome

Claudio GREGORIO
Chief
Investment Centre Division
Rome

Laurence PIT
Programme Officer (Investments)
Investment Centre Division
Technical Cooperation Department
Rome

Ida CHRISTENSEN
Rural Sociologist
Investment Centre Division
Technical Cooperation Department
Rome

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) (cont'd)

Charlotta JULL
Legal Specialist
Investment Centre Division
Technical Cooperation Department
Rome

World Food Programme (WFP)

Amir ABDULLA
Deputy Executive Director
External Relations
Chief Operating Officer
Rome

Mohamed EL-KOUHENE
Deputy Director
External Relations
Rome

Rossella FANELLI
External Relations Officer
Rome

Sarah LONGFORD
Senior Programme Adviser
Purchase for Progress
Rome

Mary Ellen MCGROARTY
Senior Programme Adviser
Purchase for Progress
Rome

Lena SAVELLI
Assistant to the Deputy
Executive Director
External Relations
Rome

Maria SFARRA
Donor Relations Officer
Rome

Marta LAURIENZO
Donor Relations Officer
Rome

المراقبون من المنظمات الحكومية الدولية

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

African Development Bank (AfDB)

Dougou KEITA
Manager
Agriculture and Agro-Industry Division
Tunis

Arab Authority for Agricultural Investment and Development (AAAID)

Ali Bin Saeed AL SHARHAN
President
Khartoum

Abdel Khader AHMED
Head of the Development Department
Khartoum

Arab Bank for Economic Development in Africa (BADEA)

Abdulmagid H. BURAWI
Senior Project Officer
Operations Department
Khartoum

Arab Center for the Studies of Arid Zones and Dry Lands (ACSAD)

Wael SEIF
Director
Water Department
Damascus

Asian Development Bank (AsDB)

Naomi CHAKWIN
Resident Director-General
European Representative Office
Frankfurt

Central American Bank for Economic Integration (CABEI)

Angel MURILLO SÁNCHEZ
Especialista en Agronegocios
Gerencia de Países y Proyectos
Tegucigalpa

European Union (EU)

Lawrence ARGIMON-PISTRE
Ambassadeur
Représentant permanent de l'Union européenne
auprès du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte
et les organisations des Nations Unies
Rome

Lourdes MAGAÑA DE LARRIVA
Conseillère
Délégation de la Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture (IICA)

Alfredo MENA
Representante en Haiti
Pétion-Ville

International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (ICARDA)

Mahmoud SOLH
Director-General
Aleppo

Kamel SHIDEED
Assistant Director-General
International Cooperation
and Communication
Aleppo

International Grains Council (IGC)

Etsuo KITAHARA
Executive Director
London

International Livestock Research Institute (ILRI)

Jimmy SMITH
Director-General
Nairobi

International Organization for Migration (IOM)

Jose Angel OROPEZA
Regional Representative for
Mediterranean Region
Rome

International Rice Research Institute (IRRI)

Corinta QUIJANO GUERTA
Director for External Relations
Metro Manila

West African Development Bank (BOAD)

Patrice GBAGUIDI
Directeur du développement rural
et des infrastructures
Lomé

المراقبون من المنظمات غير الحكومية

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

Africare

Kwasi AMPOFO
Chief Agronomist
Office of Agriculture and
Food Security
Washington, D.C.

**Agricultural Cooperative Development International/Volunteers in Overseas
Cooperation Assistance (ACDI/VOCA)**

Susan G. SCHRAM
Vice-President
Outreach and Cooperative Programs
Washington, D.C.

Ali EL-SAIED
Senior Business Intelligence Adviser
Washington, D.C.

Human Appeal International (HAI)

Obaid Mohammed Juma AL MATROOSHI
Vice Secretary-General
Ajman

Bashar Mah'd Abdel AL JAMAL
Director
Australia Office
Lakemba

Talla LEYE
Director
Senegal Office
Dakar

Mahmoud ASFA
Director
Italy Office
Milan

International Commission on Irrigation and Drainage (ICID)

Lucio UBERTINI
Vice-President
Perugia

International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM)

Andre LEU
President
Bonn

Oxford Committee for Famine Relief (OXFAM)

Luca CHINOTTI
GROW Campaign Policy Adviser
Rome

Rotary International (RI)

Marco Claudio RANDONE
Primary Rotary International
Representative to IFAD
Rome

Antonio LICO
Alternate Rotary International
Representative to IFAD
Rome

Cote du document: GC 35/L.1/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 2
Date: 22 février 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre du jour et programme des activités

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Paolo Ciocca
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: p.ciocca@ifad.org

Transmission des documents:

Kelly Feenan
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2058
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-cinquième session
Rome, 22-23 février 2012

Pour: **Approbation**

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs
4. Demandes d'admission en qualité de membres non originaires
5. Déclaration du Président du FIDA
6. Déclarations générales
7. Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
8. Neuvième reconstitution des ressources du FIDA
9. États financiers consolidés du FIDA pour 2010
10. Budgets administratif et d'investissement du FIDA et budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012
11. Révision du Règlement financier du FIDA
12. Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2011
13. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration
14. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
15. Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020
16. Questions diverses

Programme des activités

Mercredi 22 février 2012

Matin

9 heures – 13 h 30

9 heures – 9 h 15	Examen des points inscrits à l'ordre du jour
9 h 15 – 9 h 30	Cérémonie d'ouverture – orateur de marque – Son Excellence Paul Kagame, Président de la République du Rwanda
9 h 30 – 9 h 45	Discours du Président du FIDA
9 h 45 – 11 h 30	Table ronde de haut niveau: "Nourrir le monde, préserver la planète"
11 h 30 – 11 h 50	Déclarations générales
11 h 50 – 12 h 15	Cérémonie d'ouverture – orateur de marque Son Excellence Mario Monti, Premier Ministre de la République italienne
12 h 15 – 13 h 30	Déclarations générales et poursuite de l'examen des points de l'ordre du jour

Après-midi

15 heures – 19 heures

15 heures – 15 h 15	Orateur de marque – Son Excellence Joseph Nyuma Boakai, Vice-Président de la République du Libéria au nom de Son Excellence Ellen Johnson Sirleaf, Présidente de la République du Libéria
15 h 15 – 16 heures	Événement de premier plan: "Rio: quelles perspectives pour l'agriculture?" Entretien avec Mme Lindiwe Majele Sibanda, Présidente-directrice générale du Réseau d'analyse des politiques sur les aliments, l'agriculture et les ressources naturelles
16 heures – 18 heures	Événements parallèles par région: <ul style="list-style-type: none"> • Garantir la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne grâce à l'agriculture de conservation • Gestion communautaire et participative des ressources naturelles: expériences des peuples autochtones et communautés forestières de Mésio-Amérique • Cultures d'avenir: renforcer la capacité de résistance des petits agriculteurs au changement climatique grâce à l'amélioration des variétés culturales • Investir dans l'agriculture verte: le rôle des diasporas
18 heures – 19 heures	Déclarations générales
19 heures – 21 heures	Réception à l'intention de tous les délégués

Jeudi 23 février 2012**Matin****9 heures – 13 heures**

9 heures – 9 h 45	Déclarations générales
9 h 45 – 10 heures	Orateur de marque – Son Excellence Andrea Riccardi, Ministre de la coopération internationale et de l'intégration de la République italienne
10 heures – 11 heures	Événement de premier plan avec M. Bill Gates, fondateur et Coprésident de la Fondation Bill et Melinda Gates. "Productivité agricole durable: la solution au problème de la pauvreté"
11 heures – 12 h 45	Table ronde de haut niveau avec des décideurs: "De la parole aux actes: construire un avenir durable pour les petits agriculteurs"
12 h 45 – 12 h 55	Remarques conclusives du Président
12 h 55 – 13 heures	Discours de clôture du président du Conseil des gouverneurs
13 heures – 15 heures	Déjeuner d'au revoir

Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trente-cinquième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 35/L.1	2	Ordre du jour provisoire et programme des activités
GC 35/L.1/Add.1	2	Calendrier de travail
GC 35/L.2	4	Demandes d'admission à la qualité de membre non originaire
GC 35/L.3	7	Rapport sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
GC 35/L.4 + Add.1 + Add.2	8	Rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA
GC 35/L.5	9	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2010
GC 35/L.6	10	Programme de travail et budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2012, et programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2012 et plan indicatif pour 2013-2014 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
GC 35/L.7	11	Révision du Règlement financier du FIDA
GC 35/L.8	12	Rapport sur la dépense extraordinaire pour le programme de départ volontaire du FIDA pour 2009-2011
GC 35/L.9 + Add.1	13	Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration
GC 35/L.10	14	Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
GC 35/L.11	15	Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020
GC 35/INF.1 + Add.1		Trente-cinquième session du Conseil des gouverneurs – Aspects organisationnels
GC 35/INF.2		Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

GC 35/INF.3	Rapport provisoire sur le déroulement des délibérations du Comité des émoluments
GC 35/INF.4	Révision des Principes et critères en matière de prêts
GC 35/INF.5	Chiffres significatifs pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2011
GC 35/INF.6	Ordre des intervenants
GC 35/Résolutions	Résolutions adoptés par le Conseil des gouverneurs à sa trente-cinquième session

Cote du document: GC 35/Résolutions
Date: 23 février 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-cinquième session

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Rutsel Silvestre J. Martha
Conseiller juridique
téléphone: +39 06 5459 2457
courriel: r.martha@ifad.org

Transmission des documents:

Kelly Feenan
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2058
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-cinquième session
Rome, 22-23 février 2012

Pour: **Information**

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trente-cinquième session

1. À sa trente-cinquième session, le Conseil des gouverneurs a adopté les résolutions 164/XXXV, 165/XXXV, 166/XXXV, 167/XXXV, 168/XXXV, 169/XXXV et 170/XXXV.
2. Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les Membres du FIDA.

Résolution 164/XXXV

Admission de la République d'Estonie en qualité de membre non originaire du Fonds

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Vu les articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

Considérant que les membres non originaires du Fonds sont les États membres des Nations Unies ou d'une de ses institutions spécialisées qui, après approbation par le Conseil des gouverneurs de leur admission comme Membres, deviennent parties à l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole en déposant un instrument d'adhésion auprès du Secrétaire général des Nations Unies;

Considérant que la République d'Estonie est membre des Nations Unies depuis 1991, ainsi que de plusieurs de ses institutions spécialisées;

Considérant par conséquent que la République d'Estonie remplit les conditions requises pour être admise comme membre du Fonds;

Ayant examiné la demande d'admission en qualité de membre non originaire présentée par la République d'Estonie au Conseil, qui lui a été communiquée dans le document GC 35/L.2, et prenant en compte le fait que le Conseil d'administration a recommandé que la République d'Estonie soit admise comme membre du Fonds international de développement agricole;

Prenant note du montant de la contribution initiale proposée par la République d'Estonie, soit 45 000 EUR, après approbation de sa demande d'admission en qualité de membre;

Approuve l'admission de la République d'Estonie en qualité de membre du Fonds; et

Charge le Président de notifier cette décision au Secrétaire général des Nations Unies.

Résolution 165/XXXV

Admission de la République du Soudan du Sud en qualité de membre non originaire du Fonds

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Vu les articles 3.1 a), 3.2 b) et 13.1 c) de l'Accord portant création du FIDA et la section 10 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds;

Considérant que les membres non originaires du Fonds sont les États membres des Nations Unies ou d'une de ses institutions spécialisées qui, après approbation par le Conseil des gouverneurs de leur admission comme Membres, deviennent parties à l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole en déposant un instrument d'adhésion auprès du Secrétaire général des Nations Unies;

Considérant que la République du Soudan du Sud est membre des Nations Unies depuis juillet 2011, ainsi que de plusieurs de ses institutions spécialisées;

Considérant par conséquent que la République du Soudan du Sud remplit les conditions requises pour être admise comme membre du Fonds;

Ayant examiné la demande d'admission en qualité de membre non originaire présentée par la République du Soudan du Sud, qui lui a été communiquée dans le document GC 35/L.2, et prenant en compte le fait que le Conseil d'administration a recommandé que la République du Soudan du Sud soit admise comme membre du Fonds international de développement agricole;

Prenant note du montant de la contribution initiale proposée par la République du Soudan du Sud, soit 10 000 USD, après approbation de sa demande d'admission en qualité de membre;

Approuve l'admission de la République du Soudan du Sud en qualité de membre du Fonds; et

Charge le Président de notifier cette décision au Secrétaire général des Nations Unies.

Résolution 166/XXXV

Neuvième reconstitution des ressources du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant les dispositions pertinentes de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole (l'Accord), en particulier les articles 2 (Objectif et fonctions), 4.3 (Contributions supplémentaires), 4.4 (Augmentation de contributions), 4.5 (Conditions régissant les contributions), 4.6 (Contributions spéciales) et 7 (Opérations) ainsi que la résolution 77/2 (1977) du Conseil, modifiée par la résolution 86/XVIII (1995) (Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration);

Rappelant en outre la résolution 160/XXXIV, adoptée par le Conseil des gouverneurs en 2011, relative à l'établissement de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, par laquelle le Conseil des gouverneurs, à sa trente-quatrième session, conformément à l'article 4.3 de l'Accord, charge la Consultation de déterminer si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes et de lui en rendre compte, et en particulier la nécessité, pour la Consultation, de présenter un rapport sur les résultats de ses délibérations assorti de toute recommandation y relative à la trente-cinquième session et, s'il y a lieu, aux sessions suivantes du Conseil des gouverneurs, en vue de l'adoption, le cas échéant, desdites résolutions;

Ayant considéré que, afin de déterminer si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes, il a été tenu compte de l'urgence de la nécessité d'atténuer l'insécurité alimentaire en accroissant le flux des ressources externes octroyées en faveur de la production alimentaire, en particulier à des conditions favorables, ainsi que du mandat spécial du Fonds et de sa capacité opérationnelle d'affecter efficacement des ressources supplémentaires aux États membres admis à en bénéficier;

Ayant en outre considéré que, pour déterminer le niveau auquel les ressources du Fonds devraient être reconstituées moyennant des contributions supplémentaires des États membres, il a été tenu compte des annonces, par les Membres, de leur intention de faire des contributions supplémentaires aux ressources du Fonds et de l'engagement pris par le Président de mettre tout en œuvre pour examiner les possibilités d'accroître le financement grâce à d'autres sources et de soumettre toutes les propositions susceptibles de résulter de cet examen au Conseil d'administration, pour approbation;

Ayant pris en compte et approuvé les conclusions et recommandations du rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (GC 35/L.4 + Add.1 + Add.2) concernant la nécessité et l'opportunité de disposer de ressources supplémentaires pour les opérations du Fonds; et

Agissant en vertu de l'article 4.3 de l'Accord,

Décide ce qui suit:

I. Niveau de reconstitution et appel à contributions supplémentaires

- a) **Ressources disponibles.** Les ressources dont dispose le Fonds à la fin de la période couverte par la huitième reconstitution et les fonds provenant des opérations ou d'autres sources durant la période triennale débutant le 1^{er} janvier 2013 (période de la reconstitution) sont estimées à 2,03 milliards d'USD.
- b) **Niveau cible de ressources.** Le niveau de contributions supplémentaires et des contributions spéciales des États non-membres est fixé à 1,5 milliard d'USD.
- c) **Appel à contributions supplémentaires.** Compte tenu des conclusions et recommandations figurant dans le rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA (GC 35/L.4) (le rapport sur la neuvième reconstitution) quant à la nécessité et à l'opportunité de prévoir des ressources supplémentaires pour les opérations du Fonds, les Membres sont invités par la présente à verser des contributions supplémentaires au Fonds conformément aux dispositions énoncées ci-après.
- d) **Annonces de contribution.** Le FIDA enregistre les annonces, par les Membres, de leur intention de faire des contributions supplémentaires ainsi qu'indiqué à l'annexe VI du rapport sur la neuvième reconstitution. Les Membres qui n'ont pas encore annoncé officiellement leur contribution sont invités à le faire de préférence au plus tard le dernier jour de la période de six mois qui suit l'adoption de la présente résolution. Le Président soumettra une annexe VI révisée au rapport sur la neuvième reconstitution à tous les Membres du Fonds dans les 15 jours qui suivent la date susmentionnée.
- e) **Déficit structurel.** Tout en maintenant le niveau cible comme indiqué à la sous-section I b), le déficit structurel ne peut pas dépasser 15% dudit niveau. Au cas où le déficit structurel dépasserait 15% à la fin de la période de six mois prévue pour la création de nouvelles voix, comme indiqué à la sous-section IX a) de la présente résolution, le niveau cible indiqué à la sous-section I b) serait ajusté de façon que le montant total des annonces de contribution reçues à cette date représente 85% au moins du niveau cible. Si un tel ajustement est nécessaire, le Président fera immédiatement part aux Gouverneurs du nouveau niveau cible, à la suite de quoi la sous-section I b) sera modifiée en conséquence.

II. Mesure des résultats, de l'efficacité et de l'efficience

- a) Au cours de la période couverte par la reconstitution, le Cadre de mesure des résultats figurant à l'annexe II du rapport sur la neuvième reconstitution constituera une approche systématique de gestion, de suivi et de mesure afin de garantir la plus grande probabilité possible d'atteindre les résultats recherchés.
- b) Afin d'accroître la capacité du Fonds à gérer les opérations en cours de manière efficace et efficiente et à exécuter son programme de travail, le Conseil d'administration et le Président adopteront les mesures et prendront les initiatives énoncées à l'annexe I du rapport sur la neuvième reconstitution.

III. Contributions

- a) **Contributions supplémentaires.** Durant la période couverte par la reconstitution, le Fonds accepte les contributions ci-après de ses Membres:

- i) **Contributions de base.** Les Membres reçoivent des voix de contribution au prorata de leur contribution de base à la neuvième reconstitution, conformément à l'article 6.3 a) ii) B) de l'Accord.
 - ii) **Contributions complémentaires.** Les Membres ne reçoivent pas de voix de contribution au prorata de leurs contributions complémentaires.
- b) **Contributions spéciales**
- i) Au cours de la période couverte par la reconstitution, les ressources du Fonds peuvent être augmentées par des contributions spéciales provenant d'États non-membres.
 - ii) Le Conseil d'administration peut approuver des accords connexes avec ces États et autoriser leur participation à ses réunions, s'il y a lieu.
 - iii) Les contributions spéciales faites par tout État après l'adoption de la présente résolution seront converties en contributions supplémentaires après l'adhésion du contributeur au Fonds durant la période couverte par la reconstitution.
 - iv) Concernant les contributions spéciales provenant de sources autres que des États, le Conseil d'administration peut examiner et approuver les accords connexes avec les contributeurs. En fonction de son examen des répercussions éventuelles, le Conseil d'administration peut également envisager l'adoption de mesures visant à autoriser la participation desdits contributeurs à ses réunions sur une base *ad hoc*, à condition que lesdites mesures n'aient aucune incidence sur la gouvernance du Fonds.
- c) **Conditions régissant les contributions**
- i) Conformément à l'article 4.5 a) de l'Accord, les futures contributions sont versées sans restriction quant à leur utilisation et ne sont remboursées aux Membres contributeurs que conformément à l'article 9.4 de l'Accord.
 - ii) Le Conseil des gouverneurs décide, au cas où cela est proposé, de l'utilisation des contributions complémentaires. Lorsque le Conseil des gouverneurs n'est pas réuni en session, le Conseil d'administration est autorisé à prendre de telles décisions.
 - iii) En application de la sous-section c) ii) ci-dessus, et sans préjudice de la faculté de décider de l'utilisation des contributions complémentaires à d'autres fins, durant la période couverte par la reconstitution, le Fonds accepte des contributions complémentaires en appui au Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne.
- d) **Libellé des contributions.** Conformément à l'article 5.2 a) de l'Accord, les Membres libellent leurs contributions en droits de tirage spéciaux (DTS), dans une monnaie utilisée pour calculer la valeur du DTS, ou dans la monnaie du Membre contributeur si cette monnaie est librement convertible et si le Fonds détermine que le taux d'inflation moyen enregistré dans l'État membre en question n'a pas dépassé 10% par an dans la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2010.
- e) **Contributions non acquittées.** Les Membres qui n'ont pas encore versé intégralement leurs contributions antérieures aux ressources du Fonds et n'ont pas encore déposé leur instrument de contribution ou versé leur contribution à la huitième reconstitution sont vivement invités à prendre les dispositions nécessaires pour le faire. Sur proposition du Président, le Conseil d'administration adopte des mesures visant à obtenir le versement des contributions non acquittées.

- f) Un Membre peut accroître le montant de l'une quelconque de ses contributions à tout moment.
- g) **Taux de change.** Aux fins de la section I b), les engagements et annonces de contribution faites en vertu de la présente résolution sont déterminés sur la base du taux de change moyen de fin de mois du Fonds monétaire international entre les monnaies à convertir en dollars des États-Unis sur la période de six mois précédant l'adoption de la présente résolution (1^{er} avril-30 septembre 2011), arrondi à la quatrième décimale.

IV. Instruments de contribution

- a) **Clause générale.** Les Membres qui versent des contributions en vertu de la présente résolution déposent auprès du Fonds, de préférence au plus tard le dernier jour de la période de six mois qui suit l'adoption de la résolution, un instrument de contribution par lequel ils s'engagent officiellement à verser des contributions supplémentaires au Fonds conformément aux termes de la résolution et qui précise le montant de leur versement dans la monnaie dans laquelle il est libellé.
- b) **Contribution non conditionnelle.** Sauf disposition contraire énoncée à la sous-section c) ci-dessous, cet instrument de contribution constitue de la part du Membre concerné un engagement non conditionnel de procéder au paiement de la contribution suivant les modalités et conformément aux conditions énoncées dans la présente résolution, ou autrement approuvées par le Conseil d'administration. Aux fins de la présente résolution, cette contribution est dénommée "**contribution non conditionnelle**".
- c) **Contribution conditionnelle.** À titre exceptionnel, si un Membre ne peut pas prendre un engagement non conditionnel en raison de sa pratique législative, le Fonds peut accepter de sa part un instrument de contribution stipulant expressément que toutes les tranches de sa contribution, hormis la première, seront versées sous réserve des crédits budgétaires à venir. Un tel instrument de contribution engage toutefois le Membre à faire de son mieux pour:
 - i) mobiliser des crédits couvrant l'intégralité des montants figurant aux dates de versement indiquées à la section VII, et ii) notifier le Fonds dès que les crédits relatifs à chaque tranche de versement sont obtenus. Aux fins de la présente résolution, les contributions de ce type sont dénommées "**contributions conditionnelles**", mais sont réputées être non conditionnelles tant que l'ouverture de crédit n'a pas été obtenue.
- d) **Contributions contingentes.** Le Fonds peut accepter des contributions subordonnées en partie ou en totalité à la mise en place de mesures et d'initiatives précises énoncées à la section II de la présente résolution.
- e) **Modification proportionnelle.** En cas de retard indu dans le dépôt d'un instrument de contribution ou dans le versement de la contribution d'un Membre, ou encore de réduction substantielle de celle-ci, tout autre Membre qui n'a pas renoncé au droit de se prévaloir de l'option de modification proportionnelle dans son instrument de contribution a, nonobstant disposition contraire de la présente résolution, la faculté, après consultation du Conseil d'administration, d'apporter une modification proportionnelle, à titre intérimaire, à son calendrier de paiements ou au montant de sa contribution. L'option de modification proportionnelle peut être exercée à la seule fin de sauvegarder les objectifs de la reconstitution et d'éviter tout écart conséquent entre la part relative de chaque Membre par rapport au total des contributions, jusqu'à ce que le Membre dont la conduite a entraîné l'exercice de l'option ait pris les mesures nécessaires pour remédier à la situation ou que le Membre exerçant l'option revienne sur la décision prise dans le cadre de cette disposition.

V. Prise d'effet

- a) **Prise d'effet de la reconstitution.** La reconstitution prend effet à la date à laquelle les instruments de contribution ou les paiements faits sans instrument de contribution relatifs aux contributions supplémentaires et aux contributions spéciales des États mentionnées à la section III de la présente résolution ont été déposés ou reçus par le Fonds pour un montant global équivalant à au moins 50% des annonces de contribution ainsi que communiqué aux Membres par le Président conformément à la sous-section I e).
- b) **Prise d'effet des contributions individuelles.** Les instruments de contribution déposés à la date de la prise d'effet de la reconstitution ou auparavant prennent effet à cette date, et les instruments de contribution déposés par la suite prennent effet à la date de leur dépôt respectif.
- c) **Prise d'effet des voix de reconstitution.** La répartition des voix de la neuvième reconstitution, telle qu'énoncée dans les dispositions de la section IX ci-après, prend effet six mois après l'adoption de la présente résolution. Le Président informe tous les Membres du Fonds de la répartition des voix de Membre et des voix de contribution pour la neuvième reconstitution au plus tard 15 jours après la date susmentionnée.
- d) **Ressources disponibles pour engagement.** À la prise d'effet de la reconstitution, toutes les contributions supplémentaires créditées aux ressources du Fonds sont considérées comme disponibles pour engagement en vertu de l'article 7.2 b) de l'Accord et autres politiques pertinentes du Fonds.

VI. Contributions anticipées

Nonobstant les dispositions de la section V ci-dessus, le Fonds peut utiliser toutes les contributions ou tranches de contributions versées avant la prise d'effet de la reconstitution pour ses opérations, conformément aux dispositions de l'Accord et de ses autres politiques pertinentes, sauf si un Membre en dispose autrement par écrit. Tout engagement de prêt ou de don souscrit par le Fonds sur ces contributions anticipées est à toutes fins utiles considéré comme faisant partie du programme opérationnel du Fonds avant la prise d'effet de la reconstitution.

VII. Versement des contributions

- a) **Contributions non conditionnelles**
 - i) **Paiement par tranches.** Chaque Membre contribuant peut s'il le souhaite verser sa contribution non conditionnelle soit en **une seule fois**, soit en **deux** ou **trois** tranches au maximum. Les paiements échelonnés de chaque contribution non conditionnelle peuvent être, au choix du Membre, d'un montant **égal** ou d'un montant **progressif**, soit une première tranche d'au moins 30% de la contribution, une deuxième d'au moins 35% et une troisième, le cas échéant, pour le solde restant.
 - ii) **Dates des paiements**

Paiement unique
Le versement intervient dans les 30 jours qui suivent la prise d'effet de l'instrument de contribution du Membre.

Paiements en plusieurs tranches
Le paiement en plusieurs tranches est basé sur le calendrier suivant:
Le premier versement intervient dans les 30 jours qui suivent la prise d'effet de l'instrument de contribution du Membre. Toute autre tranche est exigible au premier anniversaire de la date d'effet de la

reconstitution et le solde éventuel est payé au plus tard le dernier jour de la période de trois ans qui suit l'adoption de la présente résolution.

- iii) **Paiement anticipé.** Tout Membre peut verser sa contribution avant la date indiquée à la sous-section a) ii) ci-dessus.
 - iv) **Autres arrangements.** Le Président peut, à la demande d'un Membre, modifier le calendrier de paiements susmentionné, les pourcentages et le nombre de tranches de la contribution, sous réserve que cette modification n'affecte pas les besoins opérationnels du Fonds.
- b) **Contributions conditionnelles.** Les contributions conditionnelles sont payables dans les 90 jours de la prise d'effet de l'instrument de contribution du Membre, au moment et dans la mesure où les contributions en question deviennent non conditionnelles, si possible aux dates de paiement annuel indiquées plus haut à la sous-section a) ii). Un Membre ayant déposé un instrument de contribution pour une contribution conditionnelle doit informer le Fonds du statut de la tranche de paiement de ladite contribution au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de paiement annuel indiquée à la sous-section a) ii) ci-dessus.
- c) **Monnaie de paiement**
- i) Toutes les contributions versées au titre de la présente résolution sont libellées en DTS, dans une monnaie utilisée pour calculer la valeur du DTS ou dans la monnaie du Membre contribuant, si elle est admissible.
 - ii) Conformément à l'article 5.2 b) de l'Accord, la valeur du paiement est calculée sur la base du taux de change utilisé par le FIDA pour inscription dans ses livres comptables au moment du versement.
- d) **Mode de paiement.** Conformément à l'article 4.5 c) de l'Accord, les contributions à acquitter sont versées en espèces ou, au choix du Membre, sous forme de billets à ordre ou obligations similaires non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt, payables à parité sur demande du Fonds et conformément aux dispositions de la sous-section e) ci-après. Dans la mesure du possible, les Membres peuvent envisager de verser leurs contributions en espèces.
- e) **Encaissement des billets à ordre ou obligations similaires.** Conformément aux dispositions de l'article 4.5 c) i) de l'Accord et de l'article V du Règlement financier du FIDA, les billets à ordre ou obligations similaires des Membres sont encaissés conformément à la politique de tirage approuvée par le Conseil d'administration à sa soixante et onzième session ou déterminée d'un commun accord par le Président et les Membres contribuants.
- f) **Modalités de paiement.** Au moment du dépôt de son instrument de contribution, chaque Membre communique au Fonds sa proposition de calendrier et de mode de paiement sur la base des arrangements énoncés aux sous-sections a), b), c) et d) ci-dessus.

VIII. Exercice du pouvoir d'engagement anticipé

À compter du 1^{er} janvier 2013, lorsque le Conseil d'administration autorise l'engagement anticipé de fonds provenant des opérations en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 7.2 b) de l'Accord, la capacité d'engagement du Fonds sera évaluée et déterminée, conformément à la méthode du flux de trésorerie durable, par une mise en rapport des obligations financières (sorties de fonds) découlant des engagements avec les ressources actuelles et les rentrées de fonds prévues.

IX. Attribution des nouvelles voix de reconstitution

- a) **Voix de reconstitution.** De nouvelles voix de reconstitution sont créées (voix de la neuvième reconstitution). Le nombre total des voix de la neuvième reconstitution est calculé en divisant le montant total des annonces de contribution de base reçues dans les six mois suivant la date d'adoption de la présente résolution par la somme de 1 580 000 USD.
- b) Les voix de la neuvième reconstitution ainsi créées sont réparties comme suit, conformément à l'article 6.3 a) ii) et iii) de l'Accord:
 - i) **Voix de Membre.** Les voix de Membre sont réparties à égalité entre tous les Membres conformément à l'article 6.3 a) i) A) et ii) A) de l'Accord.
 - ii) **Voix de contribution.** Conformément à l'article 6.3 a) ii) B) de l'Accord, les voix de contribution sont réparties entre tous les Membres au prorata de la contribution versée par chaque Membre pour la neuvième reconstitution par rapport au montant total des contributions de base acquittées, ainsi qu'indiqué plus haut à la section III.
 - iii) La répartition et la distribution des voix originelles et des voix des quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième reconstitutions sera maintenue, que la présente résolution entre ou non en vigueur.
- c) **Communication des voix.** Le nombre et la répartition des voix créées conformément à la sous-section a) ci-dessus sont communiquées à tous les Membres et portées à la connaissance du Conseil des gouverneurs à sa trente-sixième session.

X. Cofinancement et opérations diverses

Durant la période couverte par la reconstitution, le Conseil d'administration et le Président sont invités à prendre les mesures nécessaires pour renforcer le rôle catalytique du Fonds quant à l'augmentation de la part des financements nationaux et internationaux allant à l'amélioration du bien-être et de l'autonomie des populations rurales pauvres, et pour compléter les ressources du Fonds en utilisant la faculté de celui-ci à offrir des services financiers et techniques, y compris l'administration des ressources et la fonction d'agent fiduciaire, conformes à l'objectif et aux fonctions du Fonds. Les opérations relatives à la prestation de ces services financiers ne relèvent pas du Fonds.

XI. Rapports au Conseil des gouverneurs

Le Président soumettra à la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs ainsi qu'aux sessions suivantes des rapports sur l'état des engagements, les paiements, les emprunts et autres questions pertinentes concernant la reconstitution. Les rapports seront soumis au Conseil des gouverneurs accompagnés des observations du Conseil d'administration, le cas échéant, et de ses recommandations.

XII. Examen par le Conseil d'administration

- a) Le Conseil d'administration examine périodiquement l'état des contributions au titre de la reconstitution et prend les mesures qui peuvent s'avérer nécessaires pour l'application des dispositions de la présente résolution.
- b) Si, durant la période couverte par la reconstitution, des retards dans le versement d'une contribution entraînent ou risquent d'entraîner une suspension des opérations de prêt du Fonds ou empêchent par ailleurs la réalisation substantielle des objectifs de la reconstitution, le Président du Conseil des gouverneurs peut, à la demande du Conseil d'administration, convoquer une réunion de la Consultation établie en vertu de la résolution 160/XXXIV (2011) afin d'examiner la situation et d'étudier les

moyens de remplir les conditions requises pour la poursuite des opérations de prêt du Fonds ou pour la réalisation substantielle de ces objectifs.

XIII. Examen à mi-parcours

La mise en œuvre des mesures et initiatives mentionnées à la section II de la présente résolution fait l'objet d'un examen à mi-parcours dont les conclusions sont présentées à une réunion préliminaire de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA.

Résolution 167/XXXV

Budgets administratif et d'investissement du FIDA pour 2012 et budget administratif du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant à l'esprit l'article 6.10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant que, à sa cent quatrième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2012 s'élevant à 739 millions de DTS (1 155 millions d'USD), soit un programme de prêts de 691 millions de DTS (1 080 millions d'USD) et un programme brut de dons de 75 millions d'USD;

Ayant pris connaissance de l'examen effectué par le Conseil d'administration, à sa cent quatrième session, des budgets administratif et d'investissement du FIDA proposés pour 2012 et du budget administratif du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012;

Approuve premièrement le budget administratif du FIDA pour 2012 pour un montant de 144,14 millions d'USD, deuxièmement le budget d'investissement du FIDA pour 2012 pour un montant de 3,5 millions d'USD, et troisièmement le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2012 pour un montant de 6,02 millions d'USD, tels qu'ils sont exposés dans le document GC 35/L.6, déterminés sur la base d'un taux de change de 0,72 EUR pour 1,00 USD; et

Décide que si la valeur moyenne du dollar des États-Unis en 2012 s'écartait du taux de change de l'euro utilisé pour calculer le budget, le montant total en dollars des États-Unis de l'équivalent des dépenses en euros dans le budget serait ajusté dans la proportion de l'écart entre le taux de change effectif de 2012 et le taux de change budgétaire.

Résolution 168/XXXV

Révision du Règlement financier du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Considérant la section 2 f) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA;

Rappelant la résolution 133/XXVII adoptée en 2004 par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-septième session en vue de modifier le paragraphe 2 de l'article VI du Règlement financier du FIDA afin que les fonds non engagés à la clôture de l'exercice financier puissent être reportés sur l'exercice financier suivant à concurrence d'un montant ne dépassant pas 3% dudit exercice;

Rappelant que le Conseil des gouverneurs a approuvé en 2001, à sa vingt-troisième session, la résolution 116/XXIII qui introduit un budget d'investissement au sein du budget administratif;

Rappelant en outre que le Conseil d'administration, à sa soixante-dix-huitième session, en avril 2003, a approuvé la Politique de l'évaluation au FIDA, qui consacre le principe d'un budget annuel distinct au sein du budget administratif;

Conscient qu'une version finale de l'exposé de la politique de placement serait soumise à l'examen du Comité d'audit avant d'être présentée au Conseil d'administration, pour approbation, à sa session de décembre 2011;

Ayant examiné la résolution 77/2 par laquelle le Conseil des gouverneurs délègue ses pouvoirs au Conseil d'administration pour les questions se rapportant à la nomination du Commissaire aux comptes;

Ayant examiné la résolution 16/IV et la résolution 111/XXII établissant une Réserve générale;

Décide ce qui suit:

I. L'article II du Règlement financier du FIDA est amendé comme suit:

Article II

- h) le terme "budget administratif" désigne le budget administratif annuel du Fonds visé à la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, qui comprend un budget ordinaire, un budget d'investissement et un budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA;
- i) le terme "budget ordinaire" désigne la catégorie du budget administratif voté par le Conseil des gouverneurs pour l'administration du Fonds, à l'exclusion du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA et du budget d'investissement;
- j) le terme "budget d'investissement" désigne la catégorie du budget administratif voté par le Conseil des gouverneurs pour des engagements et des paiements correspondant au financement de biens d'investissement dont le coût est normalement amorti sur un certain nombre d'exercices financiers pour la durée de vie estimative du bien en question;
- k) le terme "budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA" désigne la catégorie du budget administratif voté par le Conseil des gouverneurs pour l'administration du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA.

II. L'article VI du Règlement financier du FIDA est amendé comme suit:

Article VI

1. Le Président établit des prévisions annuelles pour le budget administratif du Fonds. Il les soumet au Conseil d'administration pour que celui-ci les transmette au Conseil des gouverneurs pour approbation à la majorité des deux tiers du nombre total des voix.
2. Les crédits votés pour le budget ordinaire et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA par le Conseil des gouverneurs pour l'exercice financier suivant constituent, pour le Président, l'autorisation de contracter des obligations et de faire des paiements aux fins pour lesquelles les crédits ont été votés. Les fonds du budget ordinaire et du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA respectivement non engagés à la clôture de l'exercice financier pourront être reportés sur l'exercice financier suivant à concurrence d'un montant ne dépassant pas 3%.
3. Pour faire face aux besoins du Fonds, le Président peut, avec l'approbation du Conseil d'administration, procéder à des virements de crédits entre les diverses catégories du budget administratif.
4. Sans préjudice du paragraphe 3 ci-dessus, les crédits votés pour le budget d'investissement par le Conseil des gouverneurs pour l'exercice financier suivant constituent, pour le Président, l'autorisation de contracter des obligations et de faire des paiements aux fins pour lesquelles les crédits ont été votés.
 - i) Les crédits votés pour le budget d'investissement par le Conseil des gouverneurs sont utilisés exclusivement pour des engagements et des paiements correspondant au financement de dépenses à long terme.
 - ii) Tous les crédits au titre du budget d'investissement votés par le Conseil des gouverneurs qui restent non engagés à la clôture du troisième exercice financier sont annulés, à moins que le Conseil des gouverneurs n'en décide autrement.

III. L'article VIII.2 du Règlement financier du FIDA est amendé comme suit:

Article VIII.2

En plaçant les ressources du Fonds, le Président sera avant tout guidé par des considérations de sécurité et de liquidité. Dans ces limites, et dans le respect de l'exposé de la politique de placement établie par le Conseil d'administration, le Président cherchera à obtenir le rendement le plus élevé possible, sans avoir recours à la spéculation.

IV. L'article XII.1 du Règlement financier du FIDA est amendé comme suit:

Article XII.1

Les comptes du Fonds sont vérifiés au moins une fois par an par un vérificateur extérieur des comptes compétent et indépendant nommé par le Conseil d'administration.

V. Un nouvel article XIII intitulé Réserve générale est ajouté au Règlement financier pour refléter la création de la Réserve générale.

Article XIII – Réserve générale

Une Réserve générale est créée afin de prémunir le Fonds contre le risque de surengagement qui pourrait résulter des fluctuations des taux de change et d'éventuelles défaillances dans le règlement des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes dues au Fonds au titre des placements de ses liquidités.

Les dispositions suivantes s'appliquent en ce qui concerne la Réserve générale:

- a) le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds;
- b) le Conseil d'administration examine à intervalles réguliers l'adéquation de la Réserve générale;
- c) sous réserve de ce qui précède, le plafond de la Réserve générale peut être modifié de temps à autre par le Conseil d'administration;
- d) les tirages sur la Réserve générale sont soumis à l'approbation préalable du Conseil d'administration.

VI. L'ancien article XIII devient l'article XIV.

VII. La présente résolution ainsi que la révision du Règlement financier du FIDA entreront en vigueur après l'adoption de ladite résolution et prendront effet à compter de l'exercice financier 2012.

Résolution 169/XXXV

Réallocation du solde de la ligne spéciale de crédit allouée au programme de départ volontaire au profit de l'actualisation de la réforme

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant à l'esprit la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Rappelant les résolutions 156/XXXII et 162/XXXIV, adoptées par le Conseil des gouverneurs à ses trente-deuxième et trente-quatrième sessions, respectivement, approuvant une dépense extraordinaire et la prorogation des crédits alloués au programme de départ volontaire du FIDA;

Ayant examiné la recommandation formulée par le Conseil d'administration à sa cent quatrième session concernant la réallocation du solde de la ligne spéciale de crédit allouée au programme de départ volontaire au profit du financement de la mise en œuvre des effets des principales initiatives de réforme des ressources humaines;

Décide ce qui suit:

La réallocation du solde de la ligne spéciale de crédit allouée au programme de départ volontaire en tant que dépense extraordinaire consacrée à l'actualisation de la réforme au profit du financement de la mise en œuvre des effets des principales initiatives de réforme des ressources humaines, telle que décrite dans le document GC 35/L.8, est approuvée; et le Conseil des gouverneurs demande au Président de lui soumettre, en février 2014, un rapport final faisant état des dépenses engagées.

Résolution 170/XXXV

Adhésion au Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Tenant compte des articles 2 et 7.1 e) de l'Accord portant création du FIDA;

Se félicitant de l'approbation de la Déclaration d'Istanbul et du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés (PMA) pour la décennie 2011-2020 par l'Assemblée générale des Nations Unies en date du 17 juin 2011 et par le Conseil économique et social en date du 7 juillet 2011;

Rappelant le paragraphe 153 du Programme d'action d'Istanbul, qui invite les organisations internationales à appuyer la mise en œuvre dudit programme et à l'intégrer dans leurs programmes de travail, selon qu'il conviendra et conformément à leurs mandats respectifs;

Notant les ressources allouées aux PMA à des conditions particulièrement favorables ainsi que les diverses initiatives prises à ce jour par le FIDA afin d'aider les PMA;

Adhère au Programme d'action d'Istanbul et convient de son intégration dans les travaux du Fonds; et

Invite le Président à rendre compte de l'action du FIDA dans les PMA et à participer aux instances appropriées sur les politiques de lutte contre la pauvreté et la faim dans les zones rurales des PMA.